

MÉMOIRES  
DE L'ACADÉMIE  
DE NIMES

---

VII<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME XXXIII. — Années 1926 et 1927



NIMES  
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER  
CHASTANIER F<sup>rs</sup> et ALMÉRAS, Succ.  
12 — rue Pradier — 12

---

# TABLES DES MATIÈRES

---

## Pièces liminaires lues aux séances publiques

	Pages
Lou chival devengu viel, par M. Th. Bigot . . . . .	v
La place des Carmes en 1843, par M. Bondurand	vii
Sonnets de Provence, par M. Raymond Février.	xii
Avenio . . . . .	xii
Maillanne . . . . .	xiii
Hyères . . . . .	xiii
Visions Cévenoles, sonnets, par M. R. Jeanjean	xv
I. — Filles des bois. . . . .	xv
II. — Aux Gorges du Tarn . . . . .	xvi
III. — Sur l'Aigoual . . . . .	xvi
IV. — La Forêt . . . . .	xvii
V. — L'Aigle . . . . .	xvii
VI. — Douceur du Soir . . . . .	xviii
Concours annuel . . . . .	xix
Compte-rendu des travaux de 1926 . . . . .	xxi
Lou chin et lou cousinié, par M. P.-L. Bigot, . . .	xxix
Sonnets de Provence, par M. Raymond Février.	xxxii
I. — L'Estérel. Au Mont Vinaigre . . . . .	xxxiii
II. — L'Estérel consolateur . . . . .	xxxiii
La Crau . . . . .	xxxiv
Menton . . . . .	xxxv
Compte-rendu des travaux de 1925 . . . . .	xxxvi
Lou cat e la lunetto, par M. P.-L. Bigot . . . . .	xl
La nouvelle figure du mot Provence, par M. Eloy Vincent . . . . .	xliii

## Archéologie, Histoire

Essai sur les causes de l'origine et du déclin des apogées artistiques et littéraires de l'humanité.	1
Pierre Subleyras, peintre uzétien, par M. M. Fabre	67
Un vieil écrit uzétien du xiv <sup>e</sup> siècle « La Chronique d'Uzès, par M. Marcel Fabre.....	82
Herborisations dans la plaine et dans les zones lit- torale et maritime du Gard en 1925 et 1926, par M. G. Cabanes.....	94
L'industrie des fourches de Sauve, par M. Chobaut.	109
L'opposition légitimiste au plébiscite des 20 et 21 novembre 1852 dans le Gard, par M. Latzarus..	122
L'abbé de Cabrières, journaliste, par M. Latzarus..	145
Deux compères, par M. le Chanoine Bouisson.....	173
Personnel de l'Académie.....	191

---

## PIÈCES LIMINAIRES

lues dans les séances publiques de 1926 1927

---

### Lou chival devengu viel

*à M. lou generau Ducros*

par

**T.-H. BIGOT**

membre résidant

---

Escranca per lis an un viel chival d'armado  
Qu'avié proun bataia duran soun jouine tèm  
    Seguè vendu, pauras ! per quasi rèn.  
    Cronto li rei liga, l'Uropo soulevado  
    Seguè vendu, pauras ! per quasi rèn  
Un mounié lou croumpè; desempiei quel moumèn  
    L'érouique Animau per acoumpli soun obro,  
    A sa molo atala,  
    Senso ges de repaus duvié vira, vira,  
S'aresta que per bèure e quauquifes manja.

Un recantoun servié de cambro emai d'arcobro;  
L'estrihavon pas gaire e même pas jamai  
    Qu'ero autant sanle qu'un paure ai.

.....  
A l'enntour de soun plot quand viravo sa molo,  
    Pensavo quauquifes à tout ce qu'ero esta,  
I cavalié d'antan qu'avien pas la man molo,  
Quouro, arnesca de frés davans li poudesta,

E li bèu regimènt, au resson di chimbalo,  
 Passavo à grand galop dins lis applaudimèn.  
 Aco vous enauravo e vous dounavo d'alo  
 De leya lou front aut avias lou sentimen.  
 Es vrai que quauquifés au mitan di bataio,  
 Uno balo, uno aubuso, un boulet de canoun  
 Vous coupavo l'alén e sèns que digués noun,  
 Vous couchavo per sou coumo gran sus la paio.  
 Mai 'quèli jour de peno avien soum lendeman:  
 Qu'ero bèu, de segur, quand 'no villo ero presso,  
 d'intra, drapèu au vènt, e, li tambour battant,  
 Lis ouficiè, li generau cavaucadant  
 E li soudard darries en troupo ben spesso,  
 Suvì per li canoun,  
 E li bagage e li fourgoun,  
 E li blassa dins li carri de l'ambulanço  
 Anant toutis ensem sout li coulour de Franço.  
 E rèn que d'i pensa lou paure e viel chivau  
 Relevavo lou front e dreissavo la testo,  
 Coume s'ero encaro à la festo.

Mai subran soum ieul vièu, lusènt coumo un fanau  
 S'amoussò e lou paure animau  
 Repren lèu soum tran-tran de mouriboundo vido  
 E leisso sa fierta per sempre ensepelido.

De ta jouïnesso e de toum bèu passa  
 Oublido-tout; enque sert d'i pensa?  
 Noun sauprié reveni ce qu'és déjà passa!

# La place des Carmes en 1843

par

M. Ed. BONDURAND

---

Le 21 novembre de cette année là, les habitants des rues débouchant du faubourg des Carmes sur la place en question, firent une pétition ainsi libellée: (1)

« A Monsieur le Maire et à Messieurs les membres du conseil municipal en leur cession (*sic*) de novembre 1843.

Messieurs,

« Le zèle qui vous anime, pour le bien de la cité dont l'administration vous est confiée, nous est un garant que vous accueillerez, avec bienveillance, une demande que nous venons vous adresser, en faveur d'un de nos quartiers les plus peuplés. Nous voulons parler du quartier appelé faubourg des Carmes.

« La rue du chemin d'Avignon, située dans ce faubourg, est presque impraticable, une partie de l'hiver. La salubrité publique et la facilité des communications aurait exigé, il y a longtemps, le pavage de cette rue, mais depuis l'établissement du nouveau cimetière, tout se réunit pour démontrer l'urgente nécessité de cette réparation. Il est triste de voir, dix fois par jour, les parens des défunts accompagner les convois, enfoncés dans la boue, et les ecclésiastiques forcés de cesser leurs prières pour chercher, et souvent en vain, un lieu où ils puissent reposer leurs pieds, et garantir de la saleté les ornemens sacerdotaux. Un tel inconvénient, ou plutôt un tel malheur, ne

(1) *Archives communales, série O.I.*

saurait exister plus longtemps dans une ville religieuse comme la nôtre, et avec des administrateurs qui savent apprécier comme vous, Messieurs, toutes les convenances et tous les devoirs.

« La place des Carmes, qu'il est si pénible de traverser en été, à cause d'un soleil brûlant, et, en hiver, à cause du vent impétueux et presque continu qui y souffle, ne pourrait-elle pas être complantée d'arbres? Ne pourrait-on pas y diminuer au moins dans quelques parties, la trop grande violence du vent, en construisant, par exemple, sur l'emplacement de l'île d'Orange, un édifice aussi élevé que possible, et qui serait destiné à un service public? »

« Si ces améliorations sont possibles, Messieurs, nous vous les demandons avec instance, et nous ne doutons pas que vous ne les accordiez, car elles intéressent la santé et quelquefois la vie des citoyens. Si vous ne les jugez pas possibles actuellement, nous vous demandons de chercher, par quelque autre moyen à rendre les communications de ces quartiers, avec les autres quartiers de la ville, moins pénibles, en été, et moins dangereux, en hiver; et ce, sans préjudice des autres améliorations auxquelles ils ont droit. Vous aurez, Messieurs, nous aimons à le croire, d'autant plus d'égard à nos justes demandes, que ces quartiers, comme tout le monde les reconnaît, ont eu jusqu'ici moins de part aux réparations dont notre ville est favorisée. »

« Nous sommes, Messieurs, avec respect, vos très aimables et très obéissants serviteurs. »

Suivent 196 signatures de notables bourgeois, ou plus menus personnages. Nombreux sont les paraphes, compliqués de boucles, de points alignés entre deux droites, d'entrelacs difficiles à débrouiller. Cet arsenal de précautions faisait fureur dans ces temps naïfs. Comme il y avait autant de solutions que d'individus, plus le paraphe était broussailleux et enchevêtré, plus l'orgueil de son auteur était secrètement flatté et les faussaires n'avaient qu'à bien se tenir.

Le style de la pétition est solennel, apprêté. Le recteur de

l'Académie de Nîmes, M. Nicot, qui a signé en cette qualité, s'est chargé de l'envoi au maire de Nîmes, M. Ferdinand Girard, pair de France. (1)

M. Girard répondit, le 5 décembre 1843, en ces termes, à M. Nicot :

» Monsieur,

» J'ai reçu la pétition que plusieurs habitants du quartier des Carmes m'ont adressée, pour recommander à mon attention certaines améliorations dont seraient susceptibles la rue du vieux chemin d'Avignon et la place des Carmes.

» Je ferai étudier avec soin les différents projets indiqués par les pétitionnaires. Le but de la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui n'est que de leur accuser réception de leur pétition, en émettant néanmoins, quelques observations sommaires sur les diverses vues qu'elle contient.

» La première partie de la rue du vieux chemin d'Avignon a été pavée il n'y a pas longtemps. Il serait sans doute très utile qu'elle le fût jusqu'au bureau de l'octroi, mais l'état actuel des pavés de l'intérieur de la ville, les sommes considérables, quoique insuffisantes, qui y sont employées, ne permettront pas de longtemps, d'adopter pour les faubourgs d'autre système que celui des gondoles pavées, et du terrassement pour le milieu de la rue. Celle du vieux chemin d'Avignon a été fréquemment réparée, et elle va l'être, dans quelques jours, de nouveau, par l'atelier placé, en ce moment, dans les rues du faubourg d'Uzès.

» Quant à la place des Carmes, on pourrait, peut-être bien, y planter quelques arbres. Leur végétation y serait-elle heureuse, et arriveraient-ils à un état de croissance suffisant pour préserver du soleil une place qui, étant traversée par le débouché de plusieurs routes, doit, dans tous les cas, présenter de grands espaces découverts ? Telle est la question à examiner, et que

(1) M. Nicot habitait à la jonction des rues de Beaucaire et d'Avignon, le vieil hôtel entre cour et jardin orné d'une grille ancienne. Enfant, j'allais souvent le voir là, ma mère étant très liée avec Mme Nicot (1852-1856).



j'étudierai avec soin, pour décider s'il n'y aurait pas convenance à proposer pour la place des Carmes un projet d'embellissement semblable à celui que nous allons incessamment exécuter sur la place St-Charles.

» L'idée de construire sur l'isle de l'Orange un édifice assez élevé pour préserver la place des Carmes des vents violents du Nord, serait en opposition avec toutes les vues généralement admises jusqu'ici, et qui tendaient plutôt à la démolition de l'isle de l'Orange. Elle contrarierait les intérêts les plus essentiels et compromettrait la sûreté des Casernes. Elle serait d'ailleurs tout à fait incompatible avec l'emploi utiles des finances de la ville, engagées en ce moment et pour longtemps, dans deux grandes entreprises, l'église St-Paul et l'Avenue du chemin de fer.

» Telles sont, Monsieur, les observations sommaires que j'ai cru devoir adresser aux pétitionnaires du quartier des Carmes. Veuillez bien leur communiquer ma lettre et les assurer que, dans cette occasion-ci comme dans toutes celles qui pourront se présenter, je ne perdrai de vue ni leurs intérêts ni leurs besoins, et que je chercherai à les satisfaire autant que possible, et avec la plus affectueuse sollicitude. »

M. Girard n'oublia pas sa promesse, et, le 16 août 1847, M. Chambaud, directeur des travaux publics de la ville, signa un plan et un devis des ouvrages nécessaires pour limiter la place des Carmes et la planter d'arbres. La Révolution de 1848 empêcha de donner suite à ces intentions.

L'intérêt des deux textes de 1843 est qu'ils contiennent, pour la première fois, l'idée d'un édifice élevé à la place du côté d'Orange. De là à y transporter la nouvelle église St-Baudile, quand l'ancienne tomba en ruines, il n'y avait qu'un pas.

M. Girard avait vu juste quand il doutait qu'on pût planter d'arbres la place des Carmes. Elle est aujourd'hui traversée incessamment, dans tous les sens, par des véhicules de tout genre. Elle est souvent occupé par des rassemblements autour d'artistes ambulants.

Entourée d'importantes constructions, dont la plus récente est ultra moderne, c'est un des endroits les plus vivants de Nîmes,

Les espaces devenus libres autour de la nouvelle église, formant, à l'insigne porte romaine et à son inscription monumentale, un vestibule digne des grands souvenirs de l'antique cité, qui balança la fortune de Narbonne et celle d'Arles. Nîmes, tombée dans une longue décadence, après les siècles de sa beauté romaine, a su les retrouver, en ramenant les eaux, en reprenant conscience des trésors que Rome lui a laissés, de la splendeur de son soleil, de ses sites, de la grande joie des bords méditerranéens et en appelant ses habitants et ses amis de l'étranger à communier ensemble dans cette contemplation.

Ed. BONDURAND

# SONNETS DE PROVENCE

par

**M. Raymond FÉVRIER**

membre non résidant

---

## AVENIO

Belliqueuse bourgade aux peuplades Cavares,  
D'abord soumise à Rome et plus tard aux Germains,  
Vaincue, elle livra son fleuve et ses chemins  
Aux Burgondes, aux Goths, aux Francs, hordes barbares.

Autrefois elle a vu d'innombrables gabares  
Charrier à ses pieds la soie et les carmins.  
Elle a vu la splendeur de ses prélats romains  
Etaler au soleil l'éclat de leurs simarres...

Quelle est donc cette ville en ses riches atours,  
Dans le Rhône mirant les créneaux de ses tours,  
Ville insigne, sacrée et plus qu'épiscopale ?

Des Clément et d'Urbain c'est la fière cité,  
En son antique gloire Avignon, la papale,  
Princesse du Comtat et Reine de beauté !

---

**MAILLANNE**

Maillanne ! C'est ici que Mistral le poète,  
Noble inspiré, créa Mireille et Calendal.  
Oh ! sois béni, divin sanctuaire natal,  
Eveillé dès l'aurore au chant de l'alouette !...

Un matin, sur le seuil, la vive silhouette  
De Gounod salua d'un sourire amical.  
Bientôt il préludait au drame musical,  
Sa lyre ne pouvant rester longtemps muette.

De deux grands cœurs émus sainte communion,  
Tandis que le soleil dorait d'un chaud rayon  
Les ailes de leur fantaisie.

O délires sacrés, ardente frénésie  
Où chantaient ces deux sœurs en céleste union,  
La Musique et la Poésie !

---

**HYÈRES**

Le bleu du ciel se fonce et se meut en azur.  
Le soleil haut, d'aplomb, éclate, incendiaire,  
Et son rayon devient aveuglante lumière.  
L'œil n'en peut supporter le pétilllement dur.

Ses flammes, dont les traits ardents sur les paupières,  
Dorent le clocheton et patinent le mur...  
Voyageons-nous au bord du Tigre, dans l'Assur ?  
Non, ici rient la plaine et la rade d'Hyères.

La nuit, loin de sa plage accueillante, elle dort  
Parmi les citronniers et les oranges d'or.  
La mer à l'horizon déroule ses flots calmes.

Et de partout l'on vient, ô cité des cactus,  
Qui nourris la goyave et les eucalyptus,  
Respirer ton air pur où bruissent les palmes !

# VISIONS CÉVENOLES

## SONNETS

par

**M. Roger JEANJEAN**

membre non résidant

---

### I. — FILLES DES BOIS

Dans le bois tout rempli de parfums et de chants  
Où viennent se cacher la mésange et la grive,  
Au lever du soleil, avec des cris, arrive  
Le groupe alerte et gai des fillettes des champs.

Tandis que le vent court dans les rameaux penchants,  
Près du clapotement de la source à l'eau vive  
Elles, joyeusement, recueillent sur la rive,  
Les fraises à travers la ronce aux doigts méchants.

Accompagnant les bruits de l'agreste nature,  
Un fifre de berger, au lointain, leur murmure  
Un air de paysan aux refrains langoureux;

Et les filles, enfin, leurs provisions faites,  
S'en retournent, laissant, dans les bois amoureux,  
Un peu de leur jeune âme en fleur pour les poètes...

---

## II. — AUX GORGES DU TARN

Assis, au bord du Tarn, au fond du vieux bateau  
Balancé par la brise et par la vague fraîche,  
Tandis que le grand Causse au soleil se dessèche,  
Je laisse aller mon rêve au caprice de l'eau.

La lavande fleurie embaume le côteau.  
La truite, près de moi, file comme une flèche.  
Sifflant un air local, le pêcheur se dépêche  
De hâler son filet, car la nuit vient bientôt.

— Creusant ton lit parmi les légendes antiques,  
Les castels lézardés et les rocs fantastiques,  
Déroulant à mes yeux tes somptueux décors,

O Tarn voluptueux, o magique rivière,  
Pour l'artiste charmé pare ta Gorge fière  
Du diamant de l'onde et de l'éclat des ors !

---

## III. — SUR L'AIGOUAL

Aigoual, toi que le Temps a choisi pour prophète,  
Jetant sur le pays ton paternel regard,  
Sous la neige d'hiver respectable vieillard,  
Ou jeune dieu, quand le soleil dore ton faite,

De ton haut piédestal, d'où la vue est parfaite,  
Tu chantes l'hymne au vent, aux astres, au brouillard,  
Et nous planons, grisés par le Mistral bavard,  
Sur toutes les beautés dont la Cévenne est faite .

Tu promènes notre œil avide et vigilant  
Des franges de la mer aux glaciers du Mont-Blanc,  
Et le Ventoux, au loin, dresse sa pyramide...

— Oh ! que notre âme, un jour, vers ton ciel calme et pur  
Puisse voler, Aigoual, comme l'aigle rapide,  
Pour s'y bercer dans l'infini de son azur !

---

#### IV. — LA FORÊT

La profonde Forêt de pins est comme un temple  
Où l'âme vient prier, quand l'approche du soir  
Sur les troncs élancés met une ombre plus ample,  
Car quand gronde l'orage à l'horizon plus noir ;

Mais, par les gais matins d'été je la contemple  
Pleine d'oiseaux clamant et l'amour et l'espoir,  
Quand les jeunes amants, qui suivent leur exemple,  
Cherchent les coins discrets où l'on ne peut les voir.

C'est ainsi que le bois, d'après le temps ou l'heure,  
Aime, adore, est joyeux ou triste, rit ou pleure,  
Se couronne de brume ou de pourpre ou de gel.

Et le poète, alors, dans les bosquets intimes,  
Associé, écoutant son murmure éternel,  
A la chanson des pins la musique des rimes.

---

#### V. — L'AIGLE

Sur les rochers bordant les Causses désolés  
Plane l'Aigle des monts à la puissante serre,  
Se posant, un moment, pour surveiller son aire,  
Où nichent les aiglons pas encore envolés —



Il survole les bois la cascade, les blés —  
Dans cette mer des airs dont il est le corsaire,  
Il pille avidement le butin nécessaire —  
L'espace est son royaume et le mont son palais —

Le chasseur, rarement, l'atteint d'une main sure;  
Il s'élève rapide, et malgré sa blessure,  
Afin de retrouver son gîte habituel.

L'Idéal est pareil à l'Aigle de nos cimes —  
Si l'on veut le saisir, sur ses ailes sublimes  
Il a bien vite fait de regagner le ciel !

---

## VI. — DOUCEUR DU SOIR

Les grands bœufs roux, avec lenteur, gagnent la ferme  
Le soir doux et béni sur la lande descend,  
L'astre du jour décline à l'horizon de sang,  
Et des agrestes fleurs la corolle se ferme,

Au seuil de son logis, grave comme un Dieu-Terme,  
Sugeant au grain futur d'un labeur incessant,  
Le fermier-paysan contemple jaunissant  
Les blés aux lourds épis qui vont payer son terme,

C'est l'heure du repos, L'apaisement des nuits  
Va chasser de son front le vol lourd des ennuis,  
Car pour l'homme des champs la vie est âpre et dure;

Et du vieux Cévenol qui demeure pieux

---

## CONCOURS ANNUEL

---

Si les candidats avaient un reproche à adresser à l'Académie, ce n'est certes pas celui de clore trop hâtivement les concours. Pendant deux années les esprits curieux des questions économiques ont eu le loisir d'étudier « l'histoire d'une Industrie de Nîmes ou du Gard ». Ils ne paraissent pas y avoir mis un grand empressement. Faut-il en conclure que l'Économie Politique n'intéresse pas les générations nouvelles autant que les anciennes ? Faut-il plus simplement penser que les Français se préoccupent plus du résultat pratique que de recherches historiques et que les historiens cherchent dans le passé autre chose que le récit des transformations économiques ?

Il avait cependant paru à l'Académie que la longue liste des industries passées pouvaient offrir aux recherches une foule d'aperçus, de détails et d'anecdotes dont le pittoresque n'eût pas diminué l'intérêt. Un auteur l'a pensé avec elle et c'est ce qui nous a valu une consciencieuse étude intitulée « Mémoire sur l'Industrie de la Soie ». Consciencieuse ai-je dit ? presque trop puisque l'auteur remonte jusqu'à l'origine de la production de la soie, et nous ramène en Chine 250 ans avant J.-C. Quand on part de là, comment ne serait-on un peu effrayé du long chemin qui reste à parcourir. Il est vrai qu'on le parcourt agréablement, occupé à entendre l'historien compter maintes anecdotes. Aussi serait-on presque tenté d'oublier qu'il s'agit d'une Industrie de Nîmes et du Gard. Repris dans le courant de l'ouvrage, l'auteur nous ramène chez nous, décrit l'époque où chaque année le populaire ressent comme aujourd'hui pour les vendanges, dans son domaine et autour de lui ses nombreux auxiliaires brassant les feuilles ou arrachant la bruyère. Il nous montre la belle figure de Pasteur, venu à Alais pour sauver la viticulture

et qui y réussit, ayant employé à cette tâche les deux choses qui ont raison de tout : son génie et son cœur.

Les détails historiques sur les filatures, leur importance, leur concentration, leurs progrès nous ramènent et nous maintiennent à Nîmes ou dans la région. Etudiant la fabrication locale des soieries qui fait l'objet de la 3<sup>e</sup> partie de cette étude, l'auteur nous en précise l'origine qu'il fixe dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et qui est due aux frères Bonfa : il en décrit toutes les vicissitudes. Un chapitre est spécialement consacré à la Bonnetterie. N'est-ce pas justice ? puisque c'est cette branche de l'industrie de la soie qui a surtout prospéré ici, et qui, à l'heure actuelle, a pris l'importance que vous savez. J'en ai dit assez pour vous montrer le mérite de cette œuvre. L'auteur a-t-il répondu en tous points aux exigences du concours ? Le sujet tel qu'il avait été proposé, ne devait-il pas être contenu dans un cadre mieux limité ? L'étude n'aurait-elle pas gagné en profondeur si, au lieu de s'étendre aux diverses variétés de cette industrie, (élevage-filature, soirie, bonnetterie), se fut concentré sur un seul de ces objets ? Cette limitation n'eut-elle pas donné à l'auteur le loisir de chercher et de trouver dans les archives locales des documents plus nombreux et plus riches.

Telles sont les questions qui se sont posées à l'Académie et qui l'ont empêchée de déclarer que le mémoire présenté satisfaisait pleinement aux conditions du concours. Mais une étude aussi vaste, enrichie d'une excellente bibliographie, apportant des aperçus d'un réel intérêt ne pouvait rester sans récompense. C'est pourquoi l'Académie décerne une mention honorable d'une valeur de 250 francs au mémoire dont l'auteur est M. Bauquier.

Le sujet du concours pour 1927 sera : *Monographie d'une localité du Gard*. Les manuscrits devront être déposés avant le 31 Mars 1928. L'Académie tient à annoncer aussi le sujet de l'année suivante sans fixer aucune date. En 1928 le sujet : *Monographie d'un village perdu du Gard*.

---

## Compte-rendu des Travaux de 1926

---

C'est Goethe qui a comparé le monde des lettres au mont Serrat en Catalogne. Ce mont était paraît-il peuplé d'ermites et chaque anachorète y trouvait demeure à sa guise. « C'est, dit Goethe, un mont Serrat qui admet quantité d'établissements à ses divers étages: laissez chacun aller et regarder autour de lui et il trouvera quelque place à sa convenance, que ce soit un sommet ou un coin de rocher. »

Ainsi de l'Académie. Je ne veux pas dire qu'elle est peuplée d'anachorètes, mais seulement qu'elle offre une place aux goûts les plus divers, elle les rassemble, et, laissant chacun aller et regarder, elle permet des rencontres souvent profitables; toujours agréables. Vous plairait-il, ce soir, de parcourir pendant quelques instants ce mont Serrat, et d'examiner, comment au cours de cette année chacun vaquant à ses occupations a charmé ses voisins? Pour ma part, je n'ai qu'à vous conduire au pied de ce Parnasse.

C'est chose faite. Je m'efface, et silencieux je chemine avec vous d'anfractuosités en anfractuosités ou plutôt de sommets en sommets.

C'est M. le Dr Delamare qui nous accueille. Il nous attend au seuil d'une grotte sépulcrale: la grotte néolithique du docteur Julian près de Beaucaire. Rassurez vous, nous n'y entrerons pas. Vous pourriez, Mesdames, y éprouver quelques émotions; si vous vous trouviez tout à coup face à face avec les 32 cadavres qui y ont été ensevelis et qui y sont, côte à côte, couchés en rayons de roues. Notre savant confrère a gardé pour lui seul ce que peut avoir de tragique cette exploration: découverte

de cadavres, mensuration de crânes. Aimable et souriant il ne réserve pour ses visiteurs que les conclusions scientifiques. A Beaucaire, nous dit-il, reposent les restes d'une tribu arrivée chez nous 2500 ans avant J.-C. et partie de la côte occidentale des Balkans. Vous voyez que la question d'Orient ne date pas d'hier et qu'elle n'est pas une pure invention des diplomates.

Puisque nous sommes si loin et, dans le sous sol, restons y encore un instant. M. le Commandant Espérandieu a, en effet, quelque chose à nous montrer. Ce sont divers menus objets découverts par lui dans les dernières fouilles du mont Auxois et parmi lesquels se distinguent deux sculptures représentant des divinités celtiques. Tout le monde sait avec quelle compétence et quelle ardeur scientifique M. le commandant Espérandieu cherche sous le mont Auxois les vestiges d'Alesia des Commentaires de César. Mais point n'est besoin d'aller si loin et lorsque notre confrère frappe du pied, où qu'il soit, le sol livre ses richesses.

Sous le Colisée — je parle de celui de Nimes — il trouve des statuette du dieu des Jardins et des coquillages consacrés au culte d'Aphrodite. Allez les examiner au Musée archéologique car on ne connaît, pour tout le monde romain que trois statuette semblables et quant au coquillage symbolique c'est le premier que l'on met à jour en France. Est-ce l'intérêt de cette découverte ou la contagion de la fièvre du passé? Je l'ignore mais M. Bigot, M. Bigot lui-même notre poète languedocien éventre le sol et nous fait part d'une trouvaille archéologique à Calvisson. Il est vrai qu'il n'attend pas la fin de la séance pour nous livrer « Foucarrando » un conte nimois. Chassez le naturel il revient au galop.

Cependant tout le passé n'est pas enfoui sous terre, il s'impose au grand jour, inscrit sur les monuments, ou vivant encore dans le langage populaire. C'est là que M. le Chanoine F. Durand le cherche, approchez avec ce guide érudit de nos monuments. Vous les connaissez? dites-vous? Erreur. Je ne serai pas surpris que vous n'ayez jamais lu trois inscrip-

lions qui se trouvent au Musée épigraphique et que notre confrère nous signale. Vous protestez encore ! Vous les avez lues ? soit, je le verrai ; mais vous les avez mal lues. Avez-vous remarqué que sur l'épithaphe qui se termine par ce mot P. Marma le lapicide a oublié une apostrophe\* ajoutons-la et nous transformons en simple substantif ce que vous preniez pour un nom propre. Ce n'est plus une épithaphe mais une prière : Priez pour mon âme. Avez-vous remarqué que l'inscription due à un chanoine de la Cathédrale restitué à Valabrègue sa véritable orthographe en supprimant un L. Ainsi Valabrègue ne vient pas de Vallis. Mais laissons le Musée et parcourons nos boulevards. Nous assisterons au triomphe des Nombres sacrés sur tous les monuments antiques. A quoi sert la remarque ? à démontrer que les architectes romains obéissaient à des préoccupations cultuelles et à signaler que parmi nos contemporains, particulièrement sur les rives méditerranéennes la foi dans les nombres n'est pas morte. Mais à Nîmes il n'y a pas que les monuments romains. Il en est de modernes. Voyez la Fontaine Pradier : ses personnages sont-ils de marbre ? Pour les hommes Rodanus, Vardo, je le pense ; pour les femmes j'en suis bien moins certain depuis que nous connaissons les ruses d'Ura pour ravir la place de Nemausa.

Après le romain, voici le grec. Car — vous n'en doutez pas — nous parlons grec. Quand je dis « nous » je ne désigne pas les académiciens, mais vous-même. Mmes et MM., et tous ceux qui passent dans la rue ou encore qui jasant dans les villages. Il y a des mots, mots humbles que nous entendons tous les jours, que nous croyons méprisables. Ils sont grecs. Quelques exemples ? biasso, marano, pétas ou cadrière. D'ailleurs comment s'y reconnaître dans les origines de la langue romane ? Un de nos membres correspondants M. Chabaud nous y a aidé avec une grande richesse d'érudition. Soit le Nîmois parle grec. Mais que parle alors le Parisien ? réplique M. le Pasteur Trial qui, dans une courte mais cinglante étude dépose, devant ses confrères amusés quelques échantillons du style moderne. Ces excentricités font rire : je

veux dire qu'elles font rire les auditeurs de M. Trial car si les auteurs visés eussent été là je ne suis pas certain qu'ils se fussent associés à la joie commune. Cependant les modernes ont aussi leurs mérites. Vous en êtes convaincus. Vous le seriez bien davantage si vous aviez entendu M. Terrin analyser la nouvelle manière d'Henry Bordeaux. Cet auteur n'offre-t-il pas l'exemple d'un romancier qui se renouvelle sans cesse mais qui, jamais, ne quitte le pays de goût et du bon sens. Parti du roman anecdotique pour arriver — après bien des étapes — au roman collectif Bordeaux divertit et incite à penser. C'est un plaisir de le lire.

Mais combien s'accroît le plaisir de lire lorsqu'on ouvre une édition rare ! Ce plaisir nous advint grâce à M. Méric qui voulut bien nous apporter un exemplaire rare du Tiers Livre de Pantagruel. Pendant que le précieux volume passait de mains en mains (mains qui osaient à peine l'effeuiller) M. Méric nous contait son histoire, le suivait depuis sa sortie des ateliers de Pierre de Tours, éditeur à Lyon au 16<sup>e</sup> siècle jusqu'à son arrivée à Nîmes après qu'il eut séjourné chez de Thou Ménage et jusqu'en Angleterre. Moins ancien mais fort intéressant aussi l'Annuaire du Gard que nous présente M. Bauquier et qui nous révéla qu'en 1808 à l'Académie de Nîmes siégeaient six préfets, et qui mentionne le nom de Goethe parmi les noms des membres correspondants.

Mais cheminons encore sur notre mont symbolique. Etant excursionnistes il est prudent de prendre l'avis des médecins. Écoutons M. le Dr Delon. Rendant compte de l'ouvrage de M. Noël sur « les Vipères de France et leur emploi dans l'ancienne thérapeutique » notre confrère nous apprend que la chair du reptile a constitué 1800 ans avant J.-C. un remède fort apprécié. Aujourd'hui n'est-il pas vrai ? nous considérons la vipère comme un animal dangereux. Erreur, nous dit le Dr Delon le remède contre la piqure mortelle est trouvé : c'est le sérum Calmette. D'ailleurs la science nous ménage de temps à autre (est-ce à titre de compensation ?) des découvertes bienfaisantes, par exemple la vaccination antituberculeuse due aux savants français.

Mais il n'est pas que les hommes sujets aux maladies ;

les nations n'en sont pas exemptes. Qui découvrira le serum antifiscal? Qui les guérira des crises financières? C'est ce que se demanda un soir M. Giran. Après avoir examiné les différentes charges de notre budget de 37 milliards, celles qui sont incompressibles, et celles qui pourraient l'être, notre confrère homme pratique et de réalisation indique les remèdes nécessaires. Mais Galien contredit Hippocrate, et Galien nous apparut sous les apparences de M. Coste. Heureuse apparition qui permit à la Compagnie de faire le tour du problème guidée par deux compétences, unies pour le bien du pays.

Ce n'est pas de l'après guerre mais bien de la guerre elle-même que nous parla M. le Général de Bourgon: et qui pouvait le faire comme lui? Qui pouvait narrer un épisode de la bataille de la Marne: l'histoire du fort de Troyon. Mais ne l'avez-vous pas entendu conter vous même, ici à pareil jour. Je m'en rapporte donc à vos souvenirs. Vous seriez peut-être effrayé de ces visions de guerre et d'après guerre. Avançons un peu et nous trouverons, le coin silencieux, où travaillent dans le silence sercain nos historiens.

Des bouleversements? mais qu'avez vous vu de comparable à celui amené par la lutte des barbares contre Rome? nous demande M. le Chanoine Bouisson et il nous montre au cours de son étude sur les deux compères — Paul I et Pepin — la transformation de la ville des Césars en capitale de la chrétienté, cependant qu'apparaît à l'arrière plan la figure de Constantin V empereur de Bysance suivi de ses énigmatiques silencieux. M. le chanoine Bouisson avait terminé son étude par la fondation, par la France, des États Pontificaux.

M. Latzaruss nous parla de celui sous le règne duquel, ces états disparurent. Il nous parla, d'après des documents inédits de la campagne qui précéda dans le Gard le plébiscite des 21 et 21 Novembre 1852. Ce n'est pas seulement par le récit du passage du Premier Président à Nîmes, ou par le zèle des autorités que notre confrère nous intéressa. Il eut la bonne pensée d'introduire ce soir là parmi nous des personnages de connaissance: M. Thouret procureur général ou M. Clapat. Figures du passé que de bons nîmois se devaient de saluer.



M. Fabre bientôt après nous fit saluer d'autres visages amis : ils étaient d'Uzès. Ils s'occupaient non sans mérite ni sans succès d'établir l'Union Sacrée — et nous voilà dites vous en pleine période contemporaine — Vous vous trompez nous sommes en 1790. Parmi les événements révolutionnaire: constitution civile du clergé. Confédération du camp de Gales. de bons citoyens et notamment le maire fondaient un Comité de la Paix. Ainsi le passé nous parle et c'est peut-être le cas de se rappeler le mot d'Ozanam « Plaignons nous un peu moins de notre temps et un peu plus de nous mêmes » .

Mais voici quelqu'un qui prend le temps comme il vient: avec philosophie. C'est M. Palemon Philoperce. De grâce ne vous méprenez pas, ce n'est pas un académicien : mais seulement le fils de l'esprit de M. Eloy Vincent. N'est-ce pas une belle origine ? D'ailleurs M. Palemon Philoperce a beaucoup de frères qui peuplent « les côtes sous le figuier » ou encore ce recueil qui est académique par l'humour : les enfants à la gamelle. Ainsi nous avons la primeur de bien des œuvres de notre Président, œuvres qu'il est difficile d'énumérer mais parmi lesquelles je dois nommer celle relative aux Primitifs.

Nous cheminons toujours et l'on disait jadis : qui veut voyager loin ménage sa monture, il faut aujourd'hui modifier la formule: qui veut voyager loin choisit son carburant. M. Lavergne était tout désigné pour nous renseigner sur la question. Il nous en énuméra beaucoup: le cosmolive, le Ketol, le methane etc. Pour nous tirer d'embarras notre savant confrère nous annonce que nous aurions l'occasion de choisir lors du passage à Nimes du « rallye des carburants » Avons nous choisi ? Je me garderai de le dire mais ce que je puis vous confier c'est que nous reconnûmes avec M. Lavergne, une qualité commune : c'est que le carburant national quel qu'il soit, peut nous affranchir de l'essence étrangère.

Mais l'automobile est un mode de locomotion un peu lent : Il est des voyages plus rapides: ceux par exemple qu'accomplissent les ondes ultrasonores. M. le Chanoine Bonne-

foi se devait de nous entretenir. Il le fit avec cette précision scientifique qui ne rassure les profanes que par la clarté de ses explications. Nous applaudîmes donc ce soir là à la belle découverte de M. Longevin. Grâce à ce savant français on peut en pleine mer au milieu de la brume la plus intense déterminer la direction et la distance du but qu'un navire peut atteindre.

Mais j'imagine bien que M. Portal qui voulut bien se faire notre délégué n'eut pas besoin de recourir à ces procédés pour aller de Nîmes à Marseille où il allait représenter notre compagnie. L'Académie de Marseille célébrait le 2<sup>e</sup> centenaire de sa fondation. Ce n'est pas un âge avancé pour une Académie: c'est pourquoi nos confrères de Marseille évoquèrent à cette occasion nous dit M. Portal l'Académie de Phocée d'il y a 2000 ans. Enfin voilà qui commence à compter. Mais ce que nous dit aussi notre confrère c'est l'accueil charmant qu'il reçut et dont il demeure — comme nous — profondément touché.

Et maintenant nous arrivons au bois sacré, domaine de la poésie. Est-ce la poésie pure? Je me garderai d'employer cet adjectif aujourd'hui redoutable. Ce que je sais bien c'est que c'est de la poésie charmante, et qui, volontiers souriante, garde volontiers l'accent du terroir. Je n'ose parler de celle de Reboul que le travail de M. l'Abbé Bruyère lauréat de l'Académie nous permet d'évoquer et de relire. Celle de M. Bigot vient souvent et très agréablement en fin de séance détendre l'attention accaparée jusque là par quelque austère communication. M. Février et nous l'en remercions n'a garde d'oublier notre Compagnie à laquelle il réserve quelques jolies fleurs de son jardin. Il y aurait d'ailleurs un fort joli bouquet à faire avec celles que nous envoient Mme Martinazzo Gandin, Melle Dodd, M. Michel Pons, M. Paul Henri Téraube.

Ce n'est pas MM<sup>mes</sup> et MM. parce que nous sommes au sommet de la montagne qu'il faut oublier ce qui se passe sur terre. L'Académie n'a garde de le faire. Elle se mêle volontiers à toutes les manifestations qui ont pour but d'enrichir ou de conserver le patrimoine de notre cité. C'est ainsi

par exemple qu'elle a encouragé les dons à nos musées, ou encore, répondant à l'invitation d'un de ses membres M. Giran, qu'elle s'est associée aux efforts du Comité pour la défense des intérêts nimois. Par dessus tout elle garde le souvenir de nos gloires locales le souvenir de ceux — et ils ont été hélas bien nombreux cette année — que la mort a frappés. Je ne les nomme point parceque leurs noms retentissent douloureusement dans nos âmes. Du moins est-il permis à la Cie de perpétuer le souvenir de quelques uns: c'est dans cette pensée que s'associant au Comité de la Presse elle caresse le projet d'ériger un buste à notre regretté confrère Georges Maurin

Je vous avais promis de rester silencieux pendant ce voyage ; je vous demande en terminant de me permettre de dire un mot, un mot de remerciement pour vous qui avez accru le charme de la promenade par l'amabilité de votre bienveillante attention.

# Lou chin et lou cousinié

par

**M. P.-L. BIGOT**

membre résidant

Ero en l'er tout l'ooustau ounte an sa demouranço  
Lis enfant di Camboun que feston li fianço  
De sa drolo Clorendo ambè soun grand Cousin  
Que demoro au Cous-Nou e n'es gaire vesin.  
Se dis proun que serien mai de cinquante à taulo,  
Rèn que de bon parènt, sèns parla dis ami:  
Per gava tout aco faa pas de flour de maulo  
Ni de peto de cabro enca mèns de cabrit.  
Vous avien neteja galinié, lapinieiro,  
Sèns parla  
Di pijoun, dis agnel ni di porquet de la.  
D'un bèu mouton roustit la peço tout entieiro  
Duvié fini aquel poulit repas.  
Parlèn pas dou dessert que la bravo Cambouno,  
Dins la flour de sis an planturouso persouno,  
Desempiei quatre jour pastavo à tour de bras  
La farino e lis iou per faire d'oureheto.  
N'en fagué proun de tèms enco de Fihetet  
Per Pandecousto, per Pasquo emai per Pasqueto,  
Quand li jouini venien dansar à Castanet :  
Entre tèms que li vieil dessouto li tounello  
Jougon i carto la biero o ben lou vin blanc,  
Au resson d'un piano la jouinesso tant bello,  
Flourado mai que mai, fai voula si ruban.

Es tant bon d'estre jouine e tambèn d'un pau rire,  
 De se metre lou sang perfès en mouvamènt  
 Souto l'ieul de si maire o de l'un de si gènt  
 Per que rés à si pas trove rèn à redire.  
 Quand sounavon quatre ouro e per poudre gousta,  
 S'acampavon pertout famiho per famiho  
 Li fenno ambe li viel, li garçoun e li fiho  
 Qu'à dansar per aqui s'eron 'n pau escarta.  
 Se fasié trevo au bal per à taulo se metre :  
 Noun s'arrestavon 'lor rire ni cacalas  
 Que se guignavon proun li fiho e li droulas  
 E li cor per floamba n'éron que de saupètre.  
 De touti li cousta servènt lou fumelan,  
 Adusien per chacun la biero o lou vin blanc  
 Li jouini gènt ami 'mbé li dou vesinage.  
 Quouro agueron begut emai proun moustriga,  
 Vouguéron à de rèng touti cantourleja,  
 Que chacun à soun tour duguet bresiheja.  
 Tout ce que se fasié li jour di grandi festo  
 A Castanet d'abord, piei au mas de Balan,  
 I Treje Arcado, au Vistre e dins touti li champ.  
 Li parènt di dous novi hou l'aguéron de lesto.  
 Dou rode dou repas avien proun discuta :  
 Dedins la Granjo l'un pensavo de lou faire,  
 L'autre dins lou celié, l'autre causissié l'aire,  
 Se pleiyo e marrit tèms noun venien s'implanta.  
 Mai lou paire Camboun impausé soun vejaire :  
 Nétéjé la remisó e passé 'n lach de cours.  
 De garlando en papié se garnigué l'oustau  
 Que vous prengué subran un pichot er de festo.  
 Clorendo per dansa qu'avié la camba lesto,  
 Réclamé la musico e vougué de viouloun.  
 De meste Soumera gardant la souvenènço,  
 Cambouno ouriè vougu retrouva lou garçoun  
 Que menavo un ourchestre au cercle de Prouvènço.  
 Cousiguéron 'n piano, grosso caisso e viouloun,  
 Uno fluto, un tambour, un alto 'mb' un pistoun :  
 Ni avié per tout li goust, li viel e la jouvènço.

Se n'en parlavo tant d'aquel pouli repas  
(d'aquelo bello noço)  
Que li chin d'alentour per se faire uno bosso  
Se fasien couvida per sis ami, li losse  
Di Camboun, di Bonfils que refusavon pas  
Per pas pourta malur à la bello nouveieto.  
Lou chinet d'un mitroun, quittant sa glouriето,  
Se glissé dins l'oustau e proche di fournel  
Ounte proun redoulavo e tant bon la cousino,  
Se lipavo la maisso e coumo un estournel  
Ané s'entrepacha, coumo pauro vesino,  
Au foundau tout crassous dou mestre cousinié  
Qu'irrita de lou veire, aqui, maugrat sis ordre,  
L'arrapo per la pato e, plus fort que cresié,  
Lou mande din lis er, ounte, sènso des mordre,  
Despasso la muraio e toumbo au carreirou.  
Qaucun que l'avié vist barrula per lou sou,  
Demando l'endema s'a trouva bono tauo  
E s'a, coumo se dits, proun rempli lou gavai.  
Noste chin galavard de tisano de maulo  
Que n'avié proun begut e que fai tant lou laid  
En se fretant li costo, i dis lèu à la lesto :  
— « Ah ! Coumo auriei pouscut, à mèns d'estre la pes,  
« Miel manja que l'ai fa, d'abord que save pas  
Per ounte siei vungu d'un tant poulit repas. »  
Que de chien d'aquel biais trouvan de per lou mounde !  
Se souvenon de rèn que li pretoco pas,  
Que de bèn o de mau proun s'atrovo un abounde,  
Se noun lis interesso, es coumo s'ero pas,  
E per éli, segur, n'a pas gaire d'appas.

# SONNETS DE PROVENCE

par

**M. Raymond FÉVRIER**

membre non résidant

---

## TOULON

Tes sommets protecteurs, Cicié, Carqueiranne,  
Coudon, le Croupatier, le Caume, le Faron,  
Quand le Nord éperdu hurle dans son clairon,  
Brisent le galop fou de l'âpre tramontane...

Barberousse amiral de la flotte ottomane,  
Autrefois imprima l'outrage sur ton front ;  
Mais, le pirate enfui, tu réparas l'affront...  
Un souffle belliqueux de tes pierres émane.

Henri quatre reçoit ta darse et de remparts  
Encerclé tes maisons et tes faubourgs épars.  
Le Preste de Vauban à t'armer s'ingénie.

Enfin, jeune artilleur et dès ses premiers pas,  
Bonaparte, enflammé par le dieu des combats,  
Au fort de l'Eguillette essaya son génie.

---

## L'ESTÉREL

### Au Mont Vinaigre

Oh ! dans l'espace clair délice des prunelles !...  
Bordighera, Lérins et la Corniche d'Or,  
Cannes, Saint-Raphaël, le cap Roux, Anthéor  
Mirent dans les flots bleus leurs splendeurs éternelles,

Le col de Roche-Noire et le sommet d'Aurèle.  
L'escarpement, l'îlot, la calanque, autre fiord,  
Surgissent dans l'éclat d'un somptueux décor,  
Ardeente vision d'une riche aquarelle.

Vers Fréjus étendu sur le sable doré  
Le soleil rutilant, à l'horizon pourpré,  
Se balance et parfait sa courbe coutumière.

Tout est beau, tout est pur, tout est prestigieux.  
L'œil savoure, mi-clos, saturé de lumière,  
L'infini de la mer sous l'infini des cieux.

---

## II

### L'ESTÉREL consolateur

Charme de l'Estérel !... Les parfums forestiers  
De leurs effluves chauds caressent la narine.  
Salubre, un air subtil dilate la poitrine  
Sous les chênes massifs et les grands pins altiers.



Le meurtri de la vie, à travers les sentiers  
Où siffle allègrement une brise marine,  
S'enchanté à respirer la rose purpurine,  
Oubliant sa douleur parmi les églantiers.

Le long des blocs de grès et de rouge porphyre,  
Abandonnant sa joue au baiser du zéphyre,  
Il assemble le lys, le myrte et l'oranger.

Il va vers le salut; ses peines sont finies,  
Il foule les menus gazons d'un pas léger,  
Et des clartés d'azur il boit les harmonies.

---

### LA CRAU

Le puissant Héraclès poursuit son aventure,  
Il a quitté l'Hellade et traversé les mers.  
Dans la Gaule Ibérique, il foule des déserts  
Que la vague bleutée ourle d'une ceinture.

Il heurte tout à coup la horde du Ligurie  
Dont la flèche innombrable enténébre les airs.  
Alors Alcide beau, musculeux, les yeux clairs,  
Bataille, mais il sent craquer son ossature.

Livide, il chancelait quand Zeus, maître des dieux,  
Sur son pavé d'airain se dressant, furieux,  
Fit pleuvoir des cailloux plus durs qu'une ramée.

Hercule s'en saisit. Superbe, le héros  
D'un jet vainqueur, les lance et lapide l'armée...  
Or, depuis, ces cailloux ont empierré la Crau.

---

---

**MENTON**

O Menton, diamant de la Côte d'azur,  
A l'abri de la neige et de ses vents de glace,  
Ton riant chapelet de villas se prélassa,  
Tels des essaims posés au fond d'un golfe sûr.

De la morne Albion, fuyant le climat dur,  
La pâle miss dolente, amaigrie et très lasse,  
Durant les mois brumeux, vers tes flots se déplace  
Pour boire la douceur de ton effluve pur.

Dans ton air attiédi, c'est l'anxieuse attente,  
Puis, par les soirs cléments, l'ineffable détente:  
Plus de sueurs, plus de spasmes et plus de cris.

Car tu souffles du haut de ton ciel qui flamboie,  
Dans les cœurs angoissés et dans les corps meurtris,  
Un chantant renouveau d'espérance et de joie !

---

# Compte-rendu des Travaux de 1925

par

**M. Gustave COSTE**

membre résidant

Les usages de notre Académie nous imposent chaque année une sorte de confession publique sous la forme d'un compte-rendu des travaux de l'année précédente. C'est de cette tâche que je m'acquitte, en vous présentant un rapide exposé de l'emploi de notre temps au cours des séances de l'année 1925.

Les questions d'archéologie se rapportant à notre cité, si riche en souvenirs antiques, ont fait l'objet d'études nouvelles.

M. le chanoine François Durand nous a révélé le théâtridion, dont les vestiges subsistent à la Fontaine, où étaient représentés devant un public lettré les chefs d'œuvre de la scène grecque, tandis que la foule se pressait au grand Théâtre, qui, suivant les plus grandes probabilités, avait sa place aux Arènes mêmes.

Dans deux autres communications notre savant collègue a étudié l'art au Temple de Diane. Il a défini les éléments des sculptures et autres détails, qui caractérisent la mesure et le sage équilibre de ce monument; il a déterminé, en outre, l'emplacement d'une tribune, au dessus des trois grandes niches du mur terminal, et a signalé la concordance des nombres sacrés dans les différentes parties de la construction.

Enfin, dans un quatrième mémoire, M. le chanoine François Durand nous a amenés à constater dans plusieurs de nos principaux monuments, les Arènes, le Pont du Gard, la Por-

te d'Auguste et le Temple de Diane, des imperfections, qui révèlent l'état d'inachèvement de ces monuments, en même temps qu'il nous en expliquait la cause probable: l'esprit d'économie de l'empereur Tibère, successeur d'Auguste, et encore plus les dispositions hostiles de l'empereur à l'égard des Nîmois, qui avaient brisé ses statues.

M. le commandant Espérandieu nous a donné un mémoire sur les Mosaïques romaines de Nîmes, dont malheureusement beaucoup sont perdues. Notre Musée de peinture a sans doute recueilli le Mariage d'Admète; mais quel regret de ne plus posséder les remarquables mosaïques, dont les dessins nous ont été conservés par Poldo d'Albenas et par Anne de Rulman?

Dans d'autres communications, M. le commandant Espérandieu a fait valoir les raisons qui permette de fixer au règne d'Auguste la date de la construction des Arènes, et nous a signalé à notre Musée Lapidaire l'existence d'un curieux sarcophage chrétien, où la représentation d'un Judas à deux visages nous apprend que la fourberie était caractérisée dès les premiers siècles du christianisme.

La période du moyen-âge a été étudiée par M. Chobaut, qui nous a montré la prospérité et la décadence du port d'Aiguesmortes, décadence dont la rapidité a été telle, que l'archéologue et l'artiste peuvent admirer l'enceinte à peu-près telle qu'elle était en 1350.

M. Chabaut nous a aussi présenté un mémoire sur le roi René: Au roi René de la légende, souverain débonnaire et indulgent, protecteur des lettres et des arts, doit être substitué, sur la foi de documents aussi nombreux qu'authentiques, le roi René de l'histoire, monarque avide d'argent, coutumier d'exporsions, redouté pour sa violence de ses barons et de ses sujets.

M. le rabbin Kahn nous a exhumé un des joyaux de notre bibliothèque municipale: un manuscrit hébreux du 15<sup>e</sup> siècle. Rituel de prières à l'usage des israélites du rite espagnol, orné de treize miniatures, offrant un grand intérêt pour l'étude du costume à travers les âges.

Dans les temps modernes, c'est la période de la Révolution,

du premier Empire et de la Restauration, qui a retenu cette année l'attention de notre Compagnie.

M. le Chanoine Albert Durand, dans un travail sur le Culte catholique dans le Gard sous le Directoire, nous retrace les vicissitudes subies à cette époque par les ministres du culte, sous l'influence des oscillations déconcertantes d'une politique, passant souvent en moins d'une année d'un régime de liberté à un régime de persécution, et inversement.

M. Chobaut nous a retracé successivement la carrière agitée de la Société populaire d'Aignesvives entre 1790 et 1794 — l'existence aventureuse et inquiète de Pierre Louis Marie Thiers, père de notre célèbre homme d'Etat, Adolphe Thiers — enfin, l'activité de notre Académie sous le Consulat et le Premier Empire, qui dirigeait ses études vers la description statistique du département, les antiquités et l'histoire locales.

Il ne faudrait cependant pas s'imaginer qu'à cette époque les travaux académiques fussent le principal objet des soucis de l'administration. M. Bondurand nous a appris, grâce aux documents administratifs que le préfet du Gard était encore plus inquiet des progrès des jeux de hasard à Nîmes, et essayait d'y remédier.

M. Bret a extrait d'un carnet de route déposé au Musée du vieux Nîmes, les notes intéressantes et souvent pittoresques d'un sous-officier nîmois, Victor Mazoyer. De 1823 à 1830, on suit notre héros par étapes de Montpellier à Madrid, et à Lérida, puis à Arras, Reims, Toulouse, Avignon et Toulon, où il est enfin embarqué pour Bougie. Ce carnet nous fait voir, avec des couleurs autrement vives que l'histoire, l'expédition d'Espagne, le sacre de Charles X à Reims, enfin la conquête de l'Algérie.

M. Bauquier nous a rappelé le souvenir de Ségurier, qui fut le bienfaiteur et un des membres les plus éminents de notre Académie, en faisant passer sous nos yeux les dessins d'un projet de monument, établi par Grangent en 1822. Notre Compagnie a estimé unanimement que ce projet méritait d'être repris.

Les questions d'ordre scientifique n'ont pas été oubliées.

M. le docteur Delon nous a présenté une communication sur un nouvel agent de guérison, la bactériophage ou ultra-microbe invisible; il nous a montré l'importance de cette découverte, faite par M. d'Hérelle, de l'Institut Pasteur dont les expériences ont ouvert une voie nouvelle à la médecine contemporaine.

M. le chanoine Bonnefoi a défini, dans une analyse serrée de quelques observations de H. Fabre, l'illustre naturaliste, les principes qui doivent diriger l'observation en matière d'histoire naturelle.

Les questions sociales les plus actuelles ont été abordées par M. Giran, qui dans une communication sur les Habitations à bon marché et les familles nombreuses, nous a retracé l'œuvre accomplie depuis 1922 par l'Office public des Habitations à bon Marché du département du Gard.

La linguistique locale a été étudiée par M. Bigot, qui a commenté, avec sa connaissance parfaite du langage de notre ville, l'ouvrage de Pierre Guérin, « Le languedocien nimois »; M. Bigot a aussi consacré une note intéressante à une de nos petites industries populaires d'autrefois, « les pistolets de laine. »

Enfin, n'ayons garde d'oublier les Sonnets de Provence, de M. Raymond Février, qui nous ont chanté en termes expressifs les aspects variés de cette région pittoresque.

Je suis obligé de me limiter et de passer sous silence les nombreux comptes-rendus de volumes nouveaux ou d'œuvres inédites, qui ont été entendus au cours de nos séances, ainsi que les envois de travaux en vers ou en prose faits par plusieurs de nos membres correspondants.

Telle est notre confession, à vous d'apprécier si elle a été, sinon complète, du moins sincère, et si notre année académique 1925, avant d'être ensevelie dans les brumes du passé, peut mériter quelque indulgence.

---

# Lou cat e la lunetto

par

**M. P.-L. BIGOT**

membre résidant

---

Après li Tres Pialoum, sus lou camin de Sauve,  
Même après Castanet, après Seito belèu,  
Biton, 'njour, perdegué soun catoun qu'èro bèu :  
Avié près un fromage e pensas se se sauve,  
Que savié que sou mestre, en diable avaricious,  
Estacavo pas si catoun 'mbè de saucisso ;  
Dou tèms qu'es à brama, lou galavard se glisso,  
Fugis lium dou maset e coumo es malicious,  
Quam s'en barro la porto, el casso à l'oulivetto :  
En abounde éron proun lapin e perdigal,  
E cassé tout lou jour, n'en fagué de régal  
Autant qu'un pastrihoum embarra dins si cledo.

Tantost ero à l'afust di pauri passeroun,  
Tantos ras dou maset agantavo li furo ;  
S'atrovo un nis au champ, autant lèu vous lou curo ;  
Vous fasié bono biasso e noun li roussignoun  
Que Biton, pas souvent trasié soute la taulo,  
Aussi devengué gras e petavo en sa pel ;  
Dou gihé de l'endret devengué lou bourrel ;  
S'atrouvavo de sang sus li mato de maulo,  
Sus l'aspi, la frigoulo emai sus lou fenoui.  
Li cassaire à l'entour se plaignisson au gardo ;  
Vengué faire lou gueit mai l'er frés proun ie noui,  
Qué prengué 'nbon roumas plus grèu qu'uno alabardo.  
Maï i leco escapé noste bèu bracounié,

Qu'escoundu dins lou bos, à cousta d'un terrié,  
Dí cassaire e di gardo en el proun se risié.

A mesuro paméns que venié la vieisso,  
Que soun ieul se neblavo e qu'éro mènes segur,  
D'arrapa lis aucel de sis arpioun proun dur,  
Se leissavo gagna per un pau de tristesso  
Qu'avié pou de mourir au mènes de malo fam.  
Trovo souto si ped cousmoun tuière d'enfant  
Garni dins si dous bout de dos glaci ben neto,  
Coumo lis autrifès n'avien damo e griseto,  
Per anar au tiâtre o ben à l'oupera.  
Noste cat arregardo alor ce qu'a trouva,  
Lou toco de soun arpio e lou fai proun vira,  
Mai coumo rên n'en sort, per un bout l'arregardo :  
Ero lou pichot bout e vei souto lou bos  
Un lapin qu'accompèjo uno lapino ou dos.  
Vai lèu à l'autre bout e tournamai regardo  
E vei dins la lunchour que s'avanço lou gardo.  
Es preissa per la pou, es preissa per la fam,  
Demoro peraquit un moumèn incertan.  
Eisito, réfléchi, piei tournamai regardo :  
Mai toujour lou gros bout liun ie monstro lou gardo  
E lou pichot tout proche i fai veire un lapin.  
Crei d'avudre lou tèm e vou manja la bestio ;  
Lou gardo es à vint pas que l'ajusto de prim  
E manco pas soun cop. De sa raubo s'apprestio  
A faire per sa vesto un coulet dous e cand.

Chacun ce nautre, ome, é gènt émai animau  
Porto emb'el sa lunello  
Que reviro à soun grat per veire lis oujet :  
Quante que siègue, ami, la causo olou sujet  
Es liun ce que plai pas o la vitro es pau neto,  
S'avanço ce qu'on vou, ce que lou cor souveto.



# LA NOUVELLE FIGURE DU MOT " PROVINCE "

par

M. BLOY-VINCENT

membre résidant

---

## I

Une fois l'an l'Académie de Nîmes ouvre ses portes aux invités de choix et tient à leur intention une séance solennelle qui est consacrée pour le principal à la récapitulation des travaux académiques de l'année précédente.

Elle prend ainsi contact avec l'opinion publique : et le temps de cette séance lui suffit pour montrer que le long de ses trois siècles d'existence son travail régulier, varié, recueilli, a toujours été d'accord avec l'heure qui passe, avec le mouvement incessant des esprits. Grâce à quoi elle porte sans fatigue le poids de tant d'années accumulées.

C'est dire qu'elle a su se garder des habitudes de pensée qui finissent par ensommeiller l'intelligence. Mais elle sait par expérience séculaire que les habitudes d'existence assurent l'ordre et la stabilité d'une institution. C'est pourquoi elle demeure fidèle à ces habitudes dont le nom académique est « traditions ».

Une de ces traditions commande au Président en activité d'ouvrir par un discours d'importance la séance publique annuelle. Je lui obéis avec déférence et avec inquiétude, car, me souvenant des discours prononcés en la circonstance par mes devanciers, je crains d'amoindrir l'idée qu'on se fait d'un Président de l'Académie de Nîmes.

Si l'on songe, en effet, à la qualité des travaux de l'Académie, à ce qu'il y a de sérieux et d'historiquement utile dans le moindre d'entre eux, on est amené à regarder un discours présidentiel de séance solennelle comme obligatoire-

ment remarquable par sa substance et par sa langue, comme une savante étude, nourrie de renseignements inédits, digne enfin de prendre rang parmi ces documents de prix qu'on appelle des sources.

Or je n'apporte ici rien de semblable.

Je ne me suis préoccupé que d'établir dans une forme très simple la condensation d'un certain nombre d'idées qui courent les rues.

Cela dit en manière de précaution, j'aborde le thème oratoire que j'ai choisi et qui est : « La nouvelle figure du mot « Province ».

## II

Le mot « Province » est un mot singulier en ce qu'il demeure d'un usage courant bien qu'il ne corresponde plus à rien. Je pense qu'il est seul à connaître une telle fortune. Alors que les mots, organes de la pensée, s'étiolent et meurent quand ils n'ont plus de raison d'être, celui-là survit à son origine et poursuit, privé d'appui, une carrière que beaucoup de mots pourvus d'une base solide lui peuvent envier.

Essayons de discerner par quel artifice et d'abord, pour nous assurer que mon affirmation à son propos est fondée, rappelons-nous que depuis près d'un siècle et demi il n'y a plus de provinces. Donc, pris dans son sens de désignation géographique le mot « province » ne signifie plus rien. S'il a pu se maintenir florissant c'est en passant du concret à l'abstrait. Brutalement dépouillé de son sens matériel, il a eu l'adresse de se munir d'un sens impalpable, partant indestructible, qui est un sens d'opposition. D'expression proprement dite il est devenu terme antinomique. Voilà tout son secret. Depuis cent trente-sept ans il ne vit que pour combattre sous forme de « contraire » en face du mot « Paris » dont il ne pourrait se séparer sans perdre la vie. Il n'y a plus de provinces au pluriel, il y a la province, c'est-à-dire ce qui n'est pas Paris, ce que le populaire parisien appelle : « la campagne ».

Au demeurant le mot « Province » s'est conduit en habile observateur de la grande loi universelle : « Exister c'est lutter » que la sagesse sociale s'efforce de plus en plus de corriger.

Remarquez qu'en ayant l'air d'accomplir une adroite évolution il est tout simplement revenu à son sens d'origine, à sa personnalité de vocable romain s'appliquant aux parties de l'Empire situées hors de la terre Latine proprement dite. N'oublions pas qu'il a été créé tout exprès pour désigner le premier établissement romain en Gaule qui comprenait la vallée terminale du Rhône et les rives méditerranéennes jusqu'à Narbonne ; de sorte qu'il doit sa naissance et ses lettres de neblisse à nos lointains ancêtres. Par le fait il nous appartient en propre et nous avons voix prépondérante dans le débat de sa destinée.

Et voilà que ce mot si solidement assis dans sa première fonction tardivement retrouvée est sur le point de connaître un nouveau tournant de sa remarquable histoire.

### III

Le sens d'opposition qui a renouvelé ses forces remonte en réalité au delà de la loi du 8 janvier 1790 qui créa les départements. Fixons-en l'origine, si vous voulez, au siècle de Louis XIV où Paris et Versailles attiraient par une fastueuse domesticité, dite de Cour, tout ce qui avait en France pouvoir de rayonnement. C'est de ce temps que date le dédain du monde en chef pour le petit monde des profondeurs provinciales ; dédain après tout justifié, puisque l'art sans la consécration publique ne se peut concevoir et qu'il n'y a consécration que là où est l'élite.

Par la suite, ce dédain est devenu le plus notoire et le plus usité des axiomes littéraires. Il est peu d'œuvres où ne se sente une indulgente pitié pour la masse anonyme des Français résignés à mener loin de la lumière parisienne une vie de petits débats, de petites sensations et de petits dehors.

Ce mépris était à son apogée dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Les jeunes gens d'alors s'en imprégnaient avec ferveur en lisant les solides romans de cette période, œuvres réalistes ou de psychologie établies pour la plupart sur une philosophie de tristesse et concluant presque toutes à la légitimité de l'amertume.

Le journal « Gil Blas » donnait alors la note de parisianisme souverain, reprise un peu plus tard par « l'Écho de Paris littéraire » où je fis par hasard mes premières armes

de poète sur le thème de désespérance. Zola, Maupassant, Barbey d'Aurevilly finissant, Alphonse Daudet, Bourget, Léon Bloy, Léon Cladel, les Goncourt, bien d'autres dont vous connaissez les noms, menaient la bataille des Lettres, car ce fut toujours une bataille au lieu d'un harmonieux concert. Rochefort y apportait sous le pseudonyme de Grimsel les dernières fusées d'une verve curieuse à base d'à-peu-près. Théodore de Banville semblait y marcher comme dans un rêve plein d'étoiles connues de lui seul. Leconte de l'Isle y promenait avec une grave noblesse ses cheveux blancs, son monocle et la fumée de son cigare. Mauras, Moréas, Verlaine, Barrès animaient de leur âme sonore le quartier des Ecoles. On raillait Victor Hugo, les symbolistes et « les écoles romanes » se disputaient la suprématie poétique entre la fontaine Saint-Michel et la statue du maréchal Ney ou, pour mieux dire, entre le Vachette et Bullier. Catulle-Mendès régnait sur les sommets de production. Courteline faisait rire aux dépens de la comique humanité. Montmartre s'amusait pour soi-même bien plus que pour le gain. Ah ! Nous serions là pour longtemps si je m'abandonnais à la séduction des souvenirs. Bref Paris était vraiment Paris et tout ce qui n'était pas lui était à ses yeux nul ou falot, inexistant ou méprisable. La province était pour lui le chef-lieu des régularités, des manies, des incompréhensions bourgeoises, le pays morne voué aux sécurités, hostile au battement d'ailes des idées, les limbes de la pensée française.

Le Boulevard était vraiment le Boulevard. Aurélien Scholl vieilli finissait à peine d'y maintenir une tradition de mots incisifs dont la vive allure ne dépassait pas les fortifications ; on en discute fort en ce moment même après lui avoir donné le nom de Tortonisme.

C'était le temps où Huysmans, écrivain mécontent de tous et de toutes choses, publiait « Là bas » livre dévoré par toute la jeunesse pessimiste écrivaillante, dont j'étais. J'emprunte au principal personnage de ce livre, l'atrabilaire Durtal, un propos sur la province qui nous donnera le ton :

« Vous connaissez, dans les vieilles maisons, ces grands placards à deux battants dont l'intérieur est tendu de papier bleu toujours humide. Eh bien ! Je m'imagine, au seul mot de province, en ouvrir un et recevoir en plein visage la bouffée

de renfermée qui en sort. Et si je veux parachever cette évocation par la saveur, par le flair, je n'ai qu'à mâcher ces biscuits qui sentent la colle de poisson et le plâtre sur lequel il a plu ».

Voilà le type des aménités littéraires de ce temps et des temps précédents pour l'imperturbable et sage province. Je dois ajouter pour être juste que ce Durtal, si dégoûté des au-delà parisiens n'était guère plus aimable pour Paris dont il détestait l'existence factice, le tumulte sans objet, la fête sans joie et où il n'aimait que les ladres quartiers de la périphérie et notamment les pauvres rives de la Bièvre. Mais le passage que j'ai cité n'en reste pas moins l'expression caractéristique du jugement littéraire courant en temps là.

## V

Oui, mais encore une fois Paris était alors Paris. Procédant par comparaison, il avait le droit de se montrer vain de sa flamme, de ses richesses incomparables, de son esprit, de son atmosphère inspiratrice, de l'éblouissant ensemble des précieux et vifs éléments qui le mettaient au dessus des autres parties du territoire. Et la province avait le bon goût comme le devoir de ne pas lui en tenir rigueur, puisqu'après tout Paris, même en sa vanité, tenait son rôle de sommet de l'expression française.

Depuis quelque chose d'immense et d'effroyable est survenu : La guerre ! Quelque chose de merveilleux est né : La science de la vitesse. Deux miracles se sont produits : La maîtrise de l'air et le vol invisible des paroles d'un bout de la terre à l'autre en une seconde ; sans oublier les images mouvantes qui font de chacun de nous un habitant du monde entier.

Toutes les Nations, toutes les races en ont profité pour accourir vers ce Paris qui fut de tout temps un phare de liberté et d'idéal.

Pour tous ces voyageurs à dollars, à livres, à pesetas, à piastres, à florins, Paris est devenu le suprême syndicat d'initiative de notre pays. Il a fallu qu'il industrialise promptement ses richesses profondes, ses beautés visibles, la verve française, la gouaille boulevardière, toutes ses supériorités. Il a fallu qu'il crée à l'usage de la richesse cosmopolite une

vie parisienne appropriée, une espèce de cuisine de Lettres, d'art et de mode forcément baroque, propre à satisfaire tous les palais, c'est-à-dire aucun et comparable à cette nourriture de palace dénuée de vraie saveur qu'on retrouve à Madrid comme à Naples, à Amsterdam comme à Florence, au Caire comme à Deauville.

Du coup l'esprit de la France est maintenant partout où vit la France ; mais il se pourrait bien que le meilleur se soit réfugié en province, d'autant que les producteurs de rêve, d'idées et d'art ne séjournent plus à Paris qu'en période de lancement et que les plus déterminés parisiennisans de naguère découvrent la beauté provinciale avec une stupeur charmée.

Le lettré et l'amateur de province ne sont plus ni provinciaux ni Parisiens ; ils sont Français. L'unification marche bon train et s'affirme d'heure en heure. Le sens d'opposition du mot province s'éteint. Est-ce cette fois la mort définitive mot lui-même ? Doucement, il n'a jamais été bien courageux de conclure sur une question. D'ailleurs ce n'est pas à cette question que j'ai le dessein d'aboutir. Nous avons mieux à faire comme vous allez voir.

L'attention publique ne se limitant plus aux frontières d'un pays et les langues diverses se maintenant vivaces, ce n'est plus au chef-d'œuvre littéraire qu'on demande une notoriété qui se veut par la force des choses mondiale. C'est à l'acte exceptionnel d'intrépidité, d'endurance, de force individuelle, c'est à l'exploit matériel, sportif comme on dit aujourd'hui, et aussi à ce qu'on pourrait appeler avec quelque excessive audace d'imagé une giffle retentissante sur la joue des idées établies.

Certes les écrivains n'ont pas beau jeu dans la partie internationale actuelle : et cependant, par une contradiction singulière, la production littéraire et d'art se multiplie au point que le lecteur renonce à distinguer l'œuvre de mérite dans l'amas quotidien. D'abord il n'en a plus le temps, ayant trop de chemin à faire avec sa quarante chevaux. Mais en eût-il le temps, il n'en aurait pas l'envie, persuadé qu'il ne pourrait être payé de sa peine par une conviction solide. Les classifications par genres, écoles et tendances, si commodes, n'existent à peu près plus. La littérature et l'art

du moment débordent toute doctrine et bousculent les vieux dogmes qui sont pourtant des barrières imposantes établies d'accord entre le génie, le talent et le sens commun. L'amateur admet pour faire comme tout le monde la torture d'une géométrie qui choses inanimées s'étend à la figure humaine et le criard bariolage qui l'accompagne mais il ne fait pas sa défection de ces choses inattendues. Pour être de son temps, ce qui est la grande affaire, le lecteur accorde que les obscurités écrites sont de son goût et en parcourt la moitié d'une page pour justifier cette opinion. Et ce train de choses se poursuit parce qu'il s'accorde avec le fait qui est rapide alors que la pensée est lente.

## VI

N'apercevez-vous pas le rôle de la province dans cette mêlée et le tempérament qu'elle y peut apporter ? Et n'est-il pas sensible que ni le mot ni ce qu'il exprime ne peuvent mourir puisqu'on peut leur assigner un but heureux, une influence salutaire ?

Mieux armée par sa lenteur foncière contre l'offensive des lubies la province ne sépare point la notion de nouveauté nécessaire du goût de la mesure ; et ce qui la mettait en retard jadis se trouve être aujourd'hui la sauvegarde de la vérité française.

Pour agir selon cette vérité il lui suffit d'avoir le courage de juger par elle-même et d'abord celui de s'intéresser, d'acquiescer, d'assurer enfin l'existence de ceux qui, dédaigneux des approbations parisiennes, ne parviennent qu'au bout de toute une vie à faire fléchir la loi de silence que le snobisme fait peser sur ceux qui se tiennent loin de lui.

Dans une ville comme Nîmes, qui lit plus qu'aucune autre, écoute mieux que beaucoup et regarde moins mal que la plupart, une telle décision est commode à prendre.

Si sur cette terre méditerranéenne, la vertu des claires conceptions et l'amour des pures lignes pouvaient être sans valeur opérante, que pourrait-on espérer des régions ingrates où l'inclémence du ciel et la tristesse des horizons rendent le labeur pénible et les âmes rebelles aux joies infinies de l'art ?

Ce qui fait et fera toujours aimer la province c'est que

tout y semble préparé pour l'accueil, prévu pour l'arrivée d'un hôte qui, tout frissonnant des fièvres lointaines, s'assied avec ravissement devant le couvert supplémentaire, près de la fenêtre ouverte sur le balancement des feuillages et la paix d'un ciel profond.

La plénitude du mot bonheur ne se conçoit que là. Etre heureux ne consiste pas à connaître d'énormes et soudaines joies apportées par l'aventure d'une vie en tumulte, parmi des foules en lutte d'ambition ou d'avidité, mais à connaître et aimer les fines petites joies quotidiennes dont la répétition assurée n'est pas le moindre charme.

De même travailler utilement pour son temps et pour l'avenir ce n'est pas décrocher la vogue par un tour de prestidigitation littéraire au bruit d'un *tutti* de publicité, c'est accomplir d'un cœur honnête et régulier sa tâche de chercheur ou d'artiste dans le jardin familial d'où nous vient le pouvoir émotif qui fait les œuvres saines, cordiales, significatives et durables. Etre heureux c'est être celui dont le poète épigrammiste Léonidas de Tarente disait :

« Voici la maisonnette de Cliton, son coin de terre labourable, sa petite vigne à côté.

« Et quelques arbres pour ses fagots : Entre ces choses Cliton a passé quatre-vingts ans ».

Aux vagabonds fébriles de la pensée écrite la province se doit d'offrir l'apaisement du calme et bon refuge, la sensation de la vie posée, laborieuse et sûre. A celui qui va partir à la découverte elle se doit de fournir une solide assise morale, des racines idéales assez fortes pour résister aux pires divagations d'un temps avide de bruit. A ceux qui par tournure d'esprit et goût de sagesse ont décidé de travailler pour elle elle doit l'attention, la considération et le couvert.

La France est comme l'a dit un jour Jean Jaurès un Olympe à plusieurs cimes. Le devoir de l'Académie de Nîmes est d'en perpétuer le rayonnement idéal comme le devoir de tous ici est d'en maintenir intactes les coutumes charmantes ou curieuses, la vive couleur et enfin la chanson où se confondent la voix des oliviers, des pins et des cyprès, la symphonie des vagues et la voix vibrante d'une race dont l'âme est un dog du soleil.



# ESSAI

## sur les causes de l'origine et du déclin des Apogées artistiques et littéraires de l'Humanité

---

Il y a dans tout écrivain, un inventeur, c'est-à-dire un croyant, presque toujours prisonnier de sa doctrine, de sa théorie, de son système, au moins pendant qu'il en construit l'édifice. La part d'illusion nécessaire qui domine tout esprit créateur est la condition même de son activité. JULES SOURY. — LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL.

Presque aussi haut que nous puissions remonter dans l'Histoire de l'Humanité, dès que l'homme cherche à manifester ses aspirations et sa pensée dans une œuvre matérielle qui ait pu défier les siècles et parvenir jusqu'à nous, nous trouvons, quoique bien confuse encore et enfantine, l'expression d'une aspiration esthétique et d'un sentiment du surnaturel. Ces deux efforts vers le mystère et vers le beau nous les rencontrons confondus aussi bien dans les premiers tâtonnements de l'Art préhistorique que dans la plupart des chefs-d'œuvre des époques anciennes et modernes.

L'Histoire générale et les découvertes archéologiques des produits primitifs de l'industrie et de l'art humains nous apprennent que quelques peuples privilégiés ont eu, à certains moments de leur existence, une ou plusieurs périodes pendant lesquelles, les lettres et les arts ont brillé d'un exceptionnel éclat.

Tous les temps et tous les peuples ne fournirent point un épanouissement artistique ou littéraire ; rares sont les grands siècles, rares sont les nations qui ont compté des génies aux œuvres éternelles, un Phidias, un Michel-Ange, un Sopocle, un Raphaël.

Et l'on s'est demandé : A quoi peut-on rattacher ces apogées splendides ; quelles sont les causes apparentes ou occultes qui ont déterminé cette éclosion de grands hommes, en tel lieu, en tel temps ; quels sont les signes précurseurs des grands siècles et pourquoi leur déclin.

La question est de grande importance, plusieurs auteurs et non des moindres se sont efforcés de la résoudre, cependant la solution, jusqu'à ce jour, résiste à toute formule exclusive ou complexe, à toute explication scientifique.

Pour les anciens la cause du génie était chose bien simple, c'était une inspiration mystique, un présent des dieux, le poète invoquait la divinité « Muse, dit Homère, chante la colère d'Achille » et de nos jours, l'incrédule Musset « Poète prends ton luth, c'est moi ton immortelle. »

Déjà à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle Perrault dans « Le siècle de Louis le Grand », s'était demandé « pourquoi la nature ne formerait-elle pas, dans tous les temps des hommes de génie ». Il croit à une loi de perfection graduelle et continue de l'esprit et du génie humains et s'efforce de démontrer que le Louvre est supérieur au temple d'Éphèse, Lebrun à Raphaël, Le Maître à Démosthène, Pascal à Platon, Boileau à Horace... Fontenelle en 1688 développe cet argument « la nature, écrivait-il dans la Digression sur les Anciens et les Modernes, a entre les mains une certaine pâte qui est toujours la même... et certainement elle n'a point formé Platon, Démosthène, ni Homère d'une argile plus fine ni mieux préparée que nos philosophes, nos orateurs et nos poètes d'aujourd'hui » on reconnaît là l'idée de Pascal, La Fontaine, ce grand génie et ce parfait poète d'une si grande intelligence, dans l'Épître à Huet (1687) donne la palme aux anciens. La Bruyère lui aussi, dans un discours de réception à l'Académie (1693) ne fait l'éloge que des vieux auteurs ; Fénelon élargit les données du problème dans sa lettre à l'Académie, et fait intervenir la notion du Milieu. « Si les hommes produisent les mêmes pensées, certains climats sont plus heureux que d'autres pour certains talents. Les conditions politiques étaient plus favorables à l'éloquence en Grèce que chez nous » Il met Sophocle au-dessus de Corneille, Euripide au-dessus de

Racine. Le président de Brosses disait: « Chaque peuple a son alphabet qui n'est pas celui d'un autre et dans lequel plusieurs lettres sont impossibles à prononcer à tout autre. Le climat, l'air, les cioux, les eaax, le genre de vie et de nourriture sont la cause de cette variété. »

La plupart des auteurs de nos jours qui se sont occupés de la recherche des civilisations se sont écriées: « il entre tant de facteurs, en dehors de la race et du milieu, dans l'évolution de l'humanité; tant de causes et diverses dans chaque cas qu'il faudrait avoir de réelles compétences sur l'Histoire Universelle, sur la géographie, l'anthropologie et surtout l'ethnographie; qu'il faudrait posséder toutes les œuvres d'art, toutes les littératures et connaître les mœurs, les superstitions et les sciences de tous les temps et de tous les lieux pour comprendre et expliquer le siècle de Périclès ou la civilisation Egéenne »

Malgré toutes ces difficultés, nombreux sont les écrivains de nos jours qui, à l'exemple de Perrault et de Fontenelle, ont cherché dans l'Histoire, le milieu ou la Race l'explication des Grands Siècles.

*L'Histoire.* — Au XVIII<sup>e</sup> siècle, même en province, on s'occupe des causes du génie qu'on rattache à la politique et à l'Histoire. Dans un « éloge de la Magistrature » de Monsieur L\*\* de l'O\*\*\* MDCCLXIX — Lyon — on trouve en note « je sais que le Président Hénault rapporte aux guerres civiles d'où sortaient Auguste et Louis le Grand, le concours des grands hommes dans tous les genres qui ont illustré ces deux siècles. Je sais que dans ces temps d'agitation, le génie reçoit une secousse qui le prépare à faire de grandes choses, que dans ce choc universel les esprits s'éguissent... et nous rendent capables des ouvrages immortels. Toutefois, amant otia musce... et si les guerres civiles disposent notre esprit à réussir dans les Beaux-Arts il n'y réussit que quand il jouit, à l'ombre du bois, des douceurs de la tranquillité ».

Influence de l'État sur l'Art. En France, sous l'ancien régime l'expérience de l'influence de l'État a été poussée jusqu'à son extrême limite. Et la preuve a été fournie que l'Art et l'État ne pourraient s'accomoder d'une vie commune, quoique l'artiste ne puisse pas toujours se passer de l'aide du pouvoir. Sous couleur de protection, l'État s'impose trop à l'Art, et l'Art de son côté pour plaire à ce grand et généreux client fait de trop lourds sacrifices à l'État.

On a dit aussi, une œuvre littéraire ou artistique ne s'explique que par la collaboration et la complicité de son temps. A cette théorie on peut objecter qu'il ne faut pas tout expliquer par des forces collectives, anonymes et négliger l'action individuelle : un chef-d'œuvre, a-t-on écrit, commence à son auteur et finit à lui : C'est vrai, mais il faut aussi la collaboration du moment, des circonstances et de l'artiste. Si Virgile, pour ne citer qu'un poète ancien, était né un siècle plus tôt, aurait-il écrit l'Énéide ? Et d'autre part les vers qu'a composés Horace sur les désirs du Maître sont-ils le meilleur de son œuvre ? Je ne voudrais pas cependant nier l'action bienfaisante de certains Mécènes, comme les petits princes de la Renaissance Italienne, ni les achats des États modernes et des riches amateurs, mais, si ces acquisitions permettent aux artistes de vivre, elles ne sauraient les créer.

L'Histoire donc, éclaire elle aussi les origines des manifestations de l'art, mais ces dernières à leur tour, les œuvres de peinture, de sculpture, de gravure, d'architecture, de musique, d'ameublement et de littérature sont précieuses et même, indispensables pour la connaissance de l'histoire des civilisations disparues. Regardons la vieille terre d'Égypte. Si les pyramides et leurs hiéroglyphes, si les tombeaux avaient à jamais disparu sous les sables du désert que saurions-nous réellement de la civilisation et des arts des anciens Égyptiens ? Connaîtrions-nous véritablement le génie grec si nous n'avions retrouvé les originaux ou les copies de leurs œuvres sculpturales et s'il nous manquait ce qu'on a pu sauver de l'Acropole.

Plus près de nous, à Versailles, les salons d'apparat du

Roi-Soleil et les appartements de Louis XV, nous indiquent le changement des mœurs entre les deux règnes. Chaque époque a son ambiance qui se marque dans les œuvres d'art, architecture, peinture, mobiliers, et nous indique ainsi les variations des âmes et des mœurs et l'évolution des idées et des sentiments à travers les siècles. L'histoire nous aide à comprendre l'Art du moment, et l'Art de son côté nous aide à comprendre l'histoire : les services rendus sont réciproques.

Le rôle de l'Histoire est donc plutôt de nous donner des renseignements sur les possibilités du développement de l'Art et surtout sur les causes de son déclin ou de sa décadence plus ou moins rapides. Il est encore indéniable qu'un état de paix et des richesses publiques soient plus favorables à l'Art que la guerre, et cependant la Renaissance Italienne brilla de son plus bel éclat au milieu de crimes et de combats. La Grèce nous donne un exemple bien instructif et typique sur les relations de l'état politique et l'épanouissement et la décadence du grand art grec.

*Le Milieu — Cause unique.* — Le père de l'Histoire, Hérodote, explique les mœurs, la civilisation et les lois de l'Égypte par la géographie de ce pays. Il raconte « que les Egyptiens, placés sous un ciel si différent du notre, dans un pays traversé par un fleuve si différent de celui de tous les autres fleuves, ont dû nécessairement se donner des lois et des institutions opposées à celles des autres peuples ». Et fait curieux, Hérodote qui avait si bien vu en Égypte, ne dit, à ce sujet, rien de son propre pays, quoique la Grèce d'après Perrot, dû sa civilisation et ses arts à son milieu et à la configuration de ses longues côtes maritimes. A ce propos il cite les Arcadiens éloignés de la mer « Toute leur existence, dit-il, s'en est ressentie, ils ont moins vécu de la vie de l'esprit et n'ont pris qu'une faible part au progrès des Lettres et des Arts ».

Pour M. Lucien Fabre, la terre agit sur l'homme par le moyen de deux forces, le sol et le climat. « à l'Humanité, écrit-il, l'hérédité fournit une partie des facteurs de son évolution,

mais les autres dérivent tous de l'habitat ». M. Pittard pense aussi que l'action du milieu sur l'homme physique, a été incontestable à l'époque ancienne mais qu'elle est allée en diminuant. « On se risque beaucoup dit Taine — La Fontaine et ses fables — quand on essaye de se figurer comment le sol et le climat peuvent façonner les races. Ils les façonnent pourtant et les différences des peuples européens, tous sortis d'une même souche, le prouvent assez... Les productions de l'esprit humain, comme celle de la nature vivante, ne s'expliquent que par le milieu ».

Les dernières statistiques anthropologiques qui nous arrivent des Etats-Unis paraîtraient donner raisons au littéraire qu'était Taine. Dans les rapports américains bourrés de chiffres et de mensurations crâniennes que nous recevons, on est vraiment impressionné par la disparition, sous l'influence du milieu, du climat et des habitudes, des traits anthropologiques considérés jusqu'ici comme les plus persistants. Ainsi les crânes des juifs, race que nous considérons comme une des plus pures, nés en Amérique, ont un indice céphalique moyen de 83, alors que l'indice de leurs parents nés en dehors des Etats-Unis, ont un indice de 85; au contraire, les crânes Siciliens de 80,8 passeront à 83 et se rapprocheront ainsi, eux aussi, du crâne moyen américains.

*Le Milieu et la Race* — Plusieurs auteurs à l'action du milieu ont joint l'importance de la race. Ainsi Perrot joint à la géographie de la Grèce « le même sang qui coulait dans les veines de tous ces hommes; ils avaient tous mêmes instincts et mêmes facultés » Taine aussi a admis la nécessité d'une double cause; le milieu — climat, sol coutumes et surtout la race ». En outre il s'est efforcé de relier l'histoire des Arts et des Littératures à celle de la Civilisation.

Sur ce dernier point a-t-il raison? Y-a-t-il toujours une relation de cause à effet entre le développement intellectuel et artistique et le développement matériel et social. Prenons deux exemples. En Angleterre nous trouvons, dans

les derniers siècles, une très grande amélioration matérielle et sociale, l'Humanité n'y a rien gagné. Ses grands philosophes : Bacon, Looke, Thomas Reid, ne s'inquiètent que de résultats partiels, positifs, pas de grands systèmes philosophiques, pas d'élévation de l'esprit humain, pas d'Art. Partout le principe de l'utilité. Négligeons un cas sporadiques, Shakspeare, peut-être un cerveau aux scissures profondes comme celui d'Anatole France.

En Allemagne la brutalité atavique de la race a bien retardé la marche de la civilisation, mais ici, contrairement à ce que nous avons constaté en Angleterre, le développement intellectuel et artistique a précédé et défini le progrès social.

En philosophie, en histoire, en poésie, en musique l'Allemagne s'est avancée fort loin, mais l'intérêt social et matériel n'a pas marché du même pas, au moins jusqu'à notre époque où un mouvement inverse se produit. Ainsi, souvent mais pas toujours, le développement matériel s'est accompagné d'un mouvement artistique.

On peut cependant conclure que presque dans tous les cas, il y eut dans l'antiquité, une corrélation entre l'art d'un pays, et la beauté ou la valeur artistique de ses reproductions industrielles. L'Art en effet descend du ciel sur la terre, et, après avoir magnifié les dieux dans leurs temples, s'applique aux besoins plus modestes des humains.

Ce fut vrai en Égypte, en Crète, en Grèce et en Italie pendant la Renaissance.

Les conditions géographiques : la température, le ciel, la lumière, la flore n'ont que peu d'importance dans l'apparition des œuvres d'art. La campagne de Naples, plus belle que celle de Florence ou des Flandres attend encore un peintre. En Hollande, au contraire, aux cieux gris et lourds, aux plaines mornes et monotones, est né, là où on ne l'attendait pas, le paysage moderne, avec Ruysdaël et ses émules.

Aujourd'hui, avec les progrès de la civilisation, les facilités des échanges et des voyages, l'homme s'est affranchi de la plupart de ces liens : le milieu, le climat et les productions du sol. Il est moins le prisonnier du milieu géographique, surtout

au point de vue qui nous occupe, comme créateur d'œuvres d'art.

*La Race.* — Reste la question de la race plus importante encore que celle du milieu. Déjà l'historien anglais Gibbon posait, il y a quelques 150 ans, les termes de ce problème passionnant, celui des rapports entre la Race et la civilisation. C'est par un seul facteur, la Race, qu'il expliquait l'évolution de toutes les sociétés et les artisans de tous les apogées.

« La taille des hommes, dit-il, diminuait et le monde romain était, en réalité, peuplé par une race de nains, lorsque parurent les barbares géants du Nord qui améliorèrent la race dégénérée. Ils renouvèrent le vieil esprit de liberté et dix siècles après, la liberté devint l'heureuse mère du goût et des sciences. »

Cette théorie fut reprise en France par le comte de Gobineau et soutenue de nos jours par M. Lapouge. Mais à l'étranger elle trouva le meilleur accueil auprès de savants comme Ammon, H. S. Chamberlain et Ridgeway. M. Woltman a même cherché de prouver, par l'examen du type somatique de 200 Italiens remarquables, que la Renaissance Italienne était l'œuvre presque entière de populations d'origine germanique.

L'importance, certainement excessive, que Gobineau et ses disciples attribuent à la notion de race, d'une unique race, a jeté sur elle un grand discrédit. Elle conféra une suprématie sur tous les peuples de race Nordique ou Germanique. Si Gobineau et ses successeurs surtout, avaient eu quelques notions d'ethnologie et d'Histoire naturelle, ils n'auraient pas donné dans une pareille erreur. Les Egyptiens, les Crétois, les Grecs et les Italiens, qui ont fait quelque bruit dans le monde, étaient-ils des Germains ?

Les Races humaines ne se distinguent pas les unes des autres simplement par la forme du crâne, des orbites, par la taille, par la couleur des cheveux, toutes choses périssables dans le cours des siècles, mais encore par les restes matériels de leur civilisation, par leur sens esthétique et surtout par leurs conceptions religieuses, leurs divinités et par le culte des Morts.

Des deux rites : Inhumation, Incinération, c'est le premier que nous trouvons aux temps mésolithiques et néolithiques.



Ces rites paraissent correspondre à deux croyances différentes relatives à la vie d'outre tombe. Renan écrit : « La croyance grecque à l'immortalité de l'âme conduisit à l'incinération ; la croyance orientale en la résurrection amena l'enterrement ».

En Egypte, le mort continua à vivre sous la terre, aussi entoure-t-on le cadavre d'aliments réels ou figurés et d'offrandes. Mais bien avant eux, depuis l'Aurignacien, nos ancêtres inhumaient le cadavre dans la caverne qui leur servait d'habitation, et bien longtemps après comme à Rome dans la maison même. Cette coutume fut interdite dans cette ville, par les lois des XII Tables. « *Hominem mortuum in urbe ne seppelito neve serito* ». Nous apprenons ainsi qu'anciennement les Romains employaient les deux rites et par surcroît que Rome était alors habitée par deux peuples de race différente.

Aux deux rites correspondent deux religions opposées, le Culte du Ciel et du Feu, d'une part, et, d'autre part, le Culte de la Terre et des forces souterraines.

Le Culte de la Terre est propre aux paysans méditerranéens; le Culte du Ciel aux nomades septentrionaux. Si la Religion Olympienne est celle des Nordiques, ou, comme prétend M. Ridgeway, des Illyriens de Hallstatt, elle doit se retrouver chez tous les peuples auxquels ces Illyriens se sont mêlés. « Les Illyriens de Hallstatt, dit M. Piganiol, ont essaimé dans d'autres directions, vers la Germanie en particulier, il est fâcheux que la mythologie germanique ne ressemble pas davantage à la mythologie d'Homère ».

Le Culte de la pierre est chtomien. On verse dans une fosse le sang qu'on offre à Terminus. Les bornes des champs sont des dieux-pierres: Terminus d'Italie; Apollon de Grèce; Saturne de l'Afrique du Nord. Inscription du temple de Saturne près Kairouan : « *Pro salute Publîi nostri et Passeni... liberorumque dealbavit petram Saturni* ». Et sur un autel de Jupiter à Capoue: « *Hanc aram ne quis dealbet* ». Les Pélasges d'Arcadie s'obstinèrent à se figurer Jupiter sous la forme d'une pierre. En effet, le nom seul était changé.

La lune est une divinité chtonienne; le soleil une hypostase du dieu du ciel. « La divinité lunaire est toujours en même temps divinité de la végétation, de la terre, de la naissance

et des morts. Les relations entre la lune, le serpent et la terre sont attestées pour le monde entier par l'ethnologie ».

Déchelettes admet que les croissants et les diverses figures en croissants, autels à corne, croissants préhistoriques de pierre ou d'or, têtes de vache, Mycéniennes, renfermant des symboles lunaires.

L'emblème du dieu-ciel est l'oiseau, aigle ou vautour, l'emblème de la terre est le serpent.

On retrouverait la même opposition entre le Nord et le Midi dans la question de la Famille. Dans le Nord, le régime juridique est patriarcal; le régime matriarcal, au contraire, se retrouve d'un bout à l'autre de la Méditerranée. Chez les Cantabres, les filles sont héritières; en Galice, les femmes dirigent les travaux des champs. Les Touaregs, descendants des Berbères, se disent fils des mères. Chez les nobles d'Égypte, l'héritage passe au fils de la fille aînée; les rois Ethiopiens laissent la couronne au fils aîné de leur sœur. Dans la famille royale de Lydie, la descendance se notait en ligne féminine; en Lycie, comme en Etrurie, la parenté s'indiquait par les femmes.

D'après Homère, Arétée est plus honorée que son mari Alkinoos.

*Influence de la race sur le sens artistique.* — A propos des races de Cro-Magnon et de Chancelade, Cartailiac fait cette remarque: « Certains Polynésiens, écrit-il, au sein de l'abondance, arrivés à la perfection de la pierre, n'ont jamais su dessiner des animaux ou des plantes. Au contraire, des Boschimans, race pauvre et misérable, victime de la famine, montrent par leur peinture de remarquables aptitudes en dessin. Ils firent de véritables tableaux. Dans une chasse à l'éléphant, l'un des chasseurs est affublé d'un déguisement propre à tromper l'animal ».

Pour expliquer les diverses manifestations de l'art égyptien, M. Boreux fait intervenir la race. « C'est, en effet, dit-il, ce sentiment instinctif à la race qui, au-dessus de toutes les autres causes, a créé et conservé les formes de l'architecture,

les types de la statuaire et même dans les arts mineurs, le sens de la simplicité et de la symétrie ».

### *Le déclin*

Si les causes des apogées artistiques sont encore obscures, celles qui entraînerent leur déclin et leur disparition sont plus faciles à déterminer. Et nous dirons avec M. Pittard: « Evoquer on ne sait quel rythme de fatale grandeur et de fatale décrépitude, et, s'arrêter là, sans essayer d'aller plus au fond, paraît vraiment une insuffisante explication ». Passons donc en revue les différentes explications qu'on a données de cette fatale décrépitude et celles qu'on pourrait encore invoquer.

Le Bon remarque que ce fut toujours à l'apogée de leur civilisation que les peuples supérieurs et raffinés, ayant perdu les qualités d'endurance et de courage militaire furent remplacés par des peuples inférieurs.

Dans son Histoire de l'Art, M. Elie Faure fait intervenir l'esprit critique dans la décadence des peuples: « Il est curieux, dit-il, de constater que l'esprit critique était parvenu, de nos jours, à confondre le fait de sa croissance avec l'essor des applications de la science, alors que de tout temps, bien au contraire, il est apparu au déclin des civilisations successives qu'il a contribué plus qu'aucune autre force au monde à renverser ».

L'Humanisme, de plus en plus délaissé et négligé, aurait peut-être pu éloigner cette crainte si les politiciens et les nouvelles générations y consentent. Certains mettent leur espoir dans l'influence des esprits supérieurs qui ne nous manquent pas encore tout à fait. N'oublions pas cependant que quelques génies apparaissant sporadiquement dans une nation, tel que Shakspeare, n'ont pu créer à eux seuls une civilisation, un apogée artistique ou s'opposer à leur déclin. Ni le génie littéraire de Cervantès, ni le génie politique du duc d'Albe, ni le génie militaire de don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, ne purent arrêter l'Espagne sur la pente de la décadence.

Les apogées peuvent disparaître brusquement comme en

Crète, où, en un jour de malheur, les villes furent détruites et les habitants mis à mort ou trainés en esclavage hors de l'île. Mais en général, le déclin est plus lent et peut même se trainer pendant des siècles, ainsi en fut-il en Égypte et en Grèce.

Il y faut ainsi des causes internes et morales ; c'est la vie d'un pays qui diminue, s'affaiblit, s'éteint et abandonne un organisme jadis plein de vigueur. Ces poisons organiques furent connus des anciens. C'est ainsi que Duruy dans son Histoire des Grecs résume les principaux. « Le patriotisme tombe, la moralité se perd... on ne se marie plus ; on n'élève plus d'enfants, tout au plus un ou deux, pour laisser à ceux-là sa richesse ; que la maladie ou la guerre les enlève, la maison devient déserte et la cité est une ruche abandonnée. »

Le déclin de la Renaissance Italienne ne doit rien à la violence des armes, il est tout pacifique et politique. La Renaissance, qui eut pour foyer Florence plutôt que Rome, fut un magnifique et fugitif épanouissement des Lettres et surtout des Arts. Elle déclina et disparut avec l'expulsion des Médicis (1494). A cette époque se fondèrent les premières académies modernes ; c'est là un grand pas dans la voie du classicisme dogmatique, formaliste, intolérant. Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange imposent à l'Europe une admiration universelle et, chose beaucoup plus grave, l'initiation servile des formes du génie italien.

L'artiste lui-même, comme l'art et son épanouissement, subit une triple évolution : c'est d'abord une initiation, essais plus ou moins heureux, enfin la maîtrise et plus tard la vieillesse, l'essence.

Ainsi la paléontologie nous apprend que pour chaque groupe d'être passés ou présents, l'évolution est fatale, limitée et irréversible. Chaque groupe zoologique ou botanique a son heure de diversification, d'épanouissement, de prospérité, puis de déclin précédant sa disparition totale. L'homme participe aussi à cette loi : enfance, maturité, vieillesse. Ce cycle paraît s'imposer à l'Univers entier. Les mondes planétaires, eux-mêmes, y sont soumis, ils apparaissent, jouissent, pendant quelque temps, d'un éclat lumineux incomparable qui s'éteint peu

à peu et disparaissent enfin dans l'infini de l'espace et du temps, pour reparaitre encore sous un nouvel aspect. Pourquoi cette loi inflexible et sans exception, qui s'applique à tout être, à toutes choses, ne s'imposerait-elle pas aux peuples, aux civilisations et aux apogées.

Et malgré tout une consolation et un espoir nous furent donnés par le poète Lucrèce : *Multa resacuntur...* « Beaucoup de choses disparues auront une naissance nouvelle. Cependant le renouveau n'est jamais identique au disparu, ou la seconde fois ce n'est que du métier.

Avant de passer très succinctement en revue les chefs-d'œuvre des principaux apogées artistiques du monde nous consacrerons quelques lignes à l'Art, l'artiste et l'Hérédité qu'on ne saurait négliger dans une pareille étude.

*L'Art.* — Peut-on donner une définition de l'Art. Littre n'en offre aucune; quelques artistes l'ont tenté.

Voici quelques lignes empruntées à la brochure *Idee de perfection de la peinture* par Roland, Fréart, sieur de Chambery. Le Mans 1662 — « Puisque la poésie et la peinture ne sont qu'une même forme de génie, et qu'il est certain que, pour être poète, il ne suffit pas de faire des vers bien mesurés... si ce qu'on dit n'est encore quelque chose de savant et d'ingénieux; il s'en suit aussi que dans l'école de la peinture, celui qui n'applique son esprit qu'à dessiner d'après un modèle et qui appuie toute son étude sur le pinceau ne sera jamais qu'un ouvrier mécanique... et ressemblera à ces mauvais courtisans de Pénélope, lesquels n'ayant ni assez d'adresse ou de mérite pour se rendre considérables auprès d'elle, demeureraient derrière les plus galants et étaient réduits à faire la cour à ses suivantes. »

Titien disait « que le talent est une grâce particulière du ciel et que dans l'art du peintre, le génie ne doit pas être troublé. Eug. Delacroix proclamait le Beau « le fruit d'une inspiration persévérante qui n'est qu'une suite de labeurs opiniâtres ». Dans une étude sur Barrès les Tharaud ne peuvent expliquer ce mystérieux don du poète et du musicien

« car, disent-ils, on touche à l'insaisissable en quoi consiste l'art ». Michel-Ange définit l'art « un reflet de la perfection divine ». « Pour les œuvres d'art, écrit Mme de Sévigné, il n'est que des cas particuliers, dont il est à demi vain de tirer des règles générales. Car toute nécessité artistique est un accident de la rencontre fortuite de certains modes de pensées et d'expression et d'un tempérament miraculeusement fait pour eux ». En changeant un mot on aurait la formule scientifique. On peut dire le grand Art a quelque chose d'universel, d'éternel et de personnel.

*L'Artiste.* — L'histoire des grands hommes nous donne des indications précieuses et qui ne sont pas sans intérêt, sur l'évolution de leur talent et leur manière de travailler.

Bossuet, à ses débuts, marque ses hésitations dans les ratures nombreuses, plus tard les corrections deviennent plus rares, à son apogée « on voit, écrit E. Gandar, jaillir la source vive et monter le flot puissant de l'inspiration ». Pascal, d'après Montaigne, parlait à son papier sur des feuillets informes : il n'a pas terminé ses Pensées. Montaigne, à son tour, s'est retranché jusqu'à sa mort. Chénier, la Révolution aidant, ne nous a laissé que quelques fragments de la grande œuvre qu'il avait rêvée. Raphaël, mort lui aussi trop jeune, dessinait de mille manières ses compositions, ce qui faisait dire à Michel-Ange « il doit encore plus à l'étude qu'à la nature ». Le Poussin avoue qu'il ne saurait peindre « à tiré d'aile, ce ne sont pas là des choses qu'on peut faire en sifflant ». C'est le plus souvent dans la solitude et le recueillement que se font les grandes œuvres.

L'accumulation, dans une ville, de manifestations supérieures de l'art, paraît jouir d'une attraction profonde sur les jeunes vocations. La réunion de quelques artistes de grande valeur constitue un foyer qui, non seulement rayonne au loin, mais attire à lui tous ceux qui croient avoir de l'avenir et du talent. Ce milieu artistique attractif, s'est rencontré à Athènes, à Florence, à Paris et ailleurs dans la suite des siècles. Et cette émulation juvénile, cet échange quotidien de pensées, le spectacle des œuvres des maîtres, leur fré-

quentation ne sont-ils pour rien dans l'éclosion et le perfectionnement des jeunes talents et aussi dans la production des apogées ?

Le temps apporte des modifications importantes dans les manifestations d'un peuple, soit à la suite de guerres ou sous l'afflux pacifique d'éléments étrangers, « leur art ne change pas moins que leur histoire, et leurs créations plastiques et picturales évoluent et diffèrent à ce point qu'à quelques siècles de distance le lien échappe souvent entre ces produits d'un même sol et d'une population identique » (Ridder). D'après lui si l'on ne savait par l'Histoire que Jacques Froment et Fragonard sont tous les deux Français, mais séparés par quelques siècles « aurions-nous l'idée, écrit-il, d'attribuer au même peuple des œuvres non seulement si diverses, mais si opposées et de rattacher artificiellement ces peintures les unes aux autres et d'y voir les moments successifs d'une même évolution ».

Je ne puis partager complètement cette opinion. Les différences entre ces œuvres sont apparentes à un examen rapide mais on retrouvera toujours une ressemblance de lignée, un air de famille, une tradition intellectuelle esthétique dans les œuvres successives d'un peuple, même à quelques siècles de distance, en tenant compte des conditions de l'évolution normale des Arts. Confondra-t-on une œuvre sculpturale égyptienne avec une statue de Phidias ou de Michel-Ange. Et en Égypte même où l'art, malgré des éclipses séculaires, suivit son évolution, ne rattache-t-on pas facilement au même peuple les œuvres d'art des IV<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> dynasties. Rodin a écrit « un art qui a la vie ne restaure pas les œuvres du passé, il les continue ».

*L'Hérédité.* — On a voulu faire jouer un grand rôle à l'hérédité. Dans le domaine des Arts, dit le docteur Vigoux (thèse de Paris) c'est l'hérédité qui joue le rôle le plus incontesté ; le milieu et l'étude ne font que développer les dispositions innées. C'est l'hérédité qui fait le musicien. L'éducation, le milieu, le développent, le perfectionnent, rien

de plus. C'est aussi l'opinion d'Emile Michel. « Il sont nombreux, en effet, les artistes célèbres... qui ont tenu d'un père ou d'un parent le choix de leur carrière et leurs premiers enseignements. Il cite chez les peintres Raphaël, Titien, Véronèse, Holbein, les Ténier, les Watteau, mais leurs pères furent de bien médiocres artistes. Aussi ajoute-t-il « Mais les fils de Titien, de Tintoret, de Véronèse et de Rembrand, qui, eux aussi ont voulu être peintres, le nom de leur père n'a été qu'un fardeau et l'occasion d'incessantes comparaisons ». Les plus grands ne doivent rien à l'hérédité.

Et voici qui se rapproche davantage de la réalité. « La nature semble ne produire un homme de génie authentique qu'à titre exactement solitaire avec une composition si spéciale, si autonome, tellement cristallisée dans sa structure morale et physique, que la moindre modification, le moindre mélange, la moindre solidarité organique avec l'extérieur en détruirait, avec la propriété intégrale, la qualité. Un tel personnage ne peut, pour l'ordinaire attendre de son accointance avec une femme qu'une descendance nullement comparable à lui-même, et parfois même plutôt — comme une triste rançon — étrangement dégénérée (André Rouveyre in *Mercur de France*, 8 octobre 1938).

#### *Les principaux apogées du monde*

*Altamira.* — A l'époque préhistorique, alors que l'homme ne possédait encore comme armes et comme outils que des silex grossièrement taillés ; qu'il ignorait la poterie, les métaux et les travaux des champs, nous le voyons, avec surprise, tracer les images d'abord enfantines, bientôt parfaites des êtres et des choses qui l'entouraient et représenter par la peinture et la gravure, la plupart du temps, dans des grottes fort sombres et aux endroits les plus inaccessibles, les animaux qu'il avait sous les yeux.

Alors apparut une nouvelle science, celle qui détermine le caractère du beau dans l'Art : l'esthétique.

A l'époque Magdalénienne elle atteindra, pour la première



fois dans le monde son plein épanouissement dans les magnifiques fresques de la célèbre grotte d'Altamira.

A quel peuple devons-nous ces premières manifestations de l'Art.

Vers la fin du pléistocène disparaît l'homme du Néanderthal ; il est remplacé par la race de Cro-Magnon qui occupe seule la France pendant le Moustérien, elle diminue en nombre à l'époque Solutréenne et on ne la retrouve plus à l'Aurignacien, refouée, métissée ou absorbée par une nouvelle race dite de Langerie-Chancelade.

Que savons-nous de cette race envahissante, civilisée et artiste. Etablissons d'abord qu'au physique elle n'est pas une simple évolution de l'homme de Cro-Magnon. Voici la diagnose de ces deux races. Race de Cro-Magnon : crâne allongé, face courte et prognathe, type dysharmonique, orbites quadrangulaires, ouverture nasale étroite et longue ; très haute stature. Race de Langerie-Chancelade : crâne allongé, face haute, type harmonique, orbites grandes, nez leptorrhinien, la face n'est pas prognathe, faible stature.

Nous avons d'autres renseignements et fort utiles que ceux qui nous sont fournis par le squelette. Les figurines féminines aurignaciennes présentent presque toutes un développement excessif du tissu graisseux, recouvrant les muscles fessiers. Ce sont là de vraies Vénus Callipiges (Hottentotes-Boschimanes), aux seins énormes et retombants. Quelques gravures représentent ces femmes, avec une tête fort petite, serrées à la taille et portant un jupe en forme de crinoline. Il est à remarquer que ce costume ressemble étrangement à celui que nous retrouverons plus tard, chez les femmes crétoises.

Ajoutons à ce tableau une chevelure en grains de poivre comme chez les Hottentotes et Boschimanes ; et une peau jaune, caractère égyptien. La grotte de Colombière (Ain) de l'époque aurignacienne nous fournit une nouvelle preuve de la différence entre les deux races.

On a trouvé un os plat de mammouth où étaient gravés des dessins d'animaux et même des figures humaines. Or ces dernières ne concordent nullement avec l'idée qu'on a

pu se faire des hommes préhistoriques moustériens, de la Chapelle aux Saints, par exemple. Au lieu d'un crâne fuyant se rapprochant de celui du singe, l'un des dessins de la Colombière, représente un profil d'homme au front élevé et au nez saillant.

D'après M. Boule on a retrouvé au Cap des crânes portant des traces d'une couleur rouge, comme à Baoussé-Roussé, indiquant clairement que le corps entier avait été barbouillé d'ocre rouge avant d'être enterré. « Si cette hypothèse est correcte, dit M. Péringuey, nous aurions-là un nouveau lien entre les Boschimans et la culture primitive du sud de l'Europe ». On y a trouvé aussi des roches gravées et peintes et des pièces de type aurignacien : pointes en feuilles de saule, etc...

Comme une civilisation capsienne et aurignacienne a été aussi découverte en Palestine, on la rattache à un groupe qui aura émigré du Sahara vers la Syrie par l'Égypte (*Revue Archéologique* 1928).

En résumé l'Aurignacien et le Gétulien africain présentent une même culture, un même type physique et sont très probablement une même race.

A l'arrivée de l'homme de Cro-Magnon en France, le Nord de l'Afrique, de l'Algérie ou Soudan est un pays irrigué par de vastes cours d'eau, couvert de végétations arborescentes, giboyeux et de climat doux. On y retrouve aujourd'hui sur les parois des cavernes de très anciens dessins d'autruches, de buffles, antilopes et autres gibiers de cette époque indiquant un peuple de chasseurs et d'artistes. Cette industrie dite capsienne ou gétulienne disparaît un peu avant notre époque aurignacienne, avec les changements survenus dans le climat africain. Les pluies deviennent de plus en plus rares, la végétation se rabougrit, les animaux eux-mêmes fuient ce désert.

Les peuplades qui l'habitaient cherchent une nouvelle patrie et se divisent. Les unes s'enfoncent dans le Sud africain où nous les retrouvons de nos jours, sous le nom de Hottentots et de Boschimans, les autres franchissent la Méditerranée et s'établissent en Espagne et en France. C'est

croyons-nous la race de Langerie-Chancelade qui nous arrive ainsi à la fin de la période solutréenne et dessine dans nos grottes non des autruches et des buffles mais les animaux qu'elle avait alors sous les yeux, des chevaux et des rennes. Ce qui m'entraîne à cette conclusion d'une très haute importance, c'est aussi, qu'à ce moment-là, d'après nos connaissances actuelles, en aucun lieu du monde n'a encore paru le moindre essai d'art qui nous soit parvenu. Il nous paraîtrait bien surprenant que deux peuples, au même moment et en deux points aussi éloignés l'un de l'autre que la Dordogne, en France et le centre africain puissent offrir en même temps les mêmes préoccupations et procédés artistiques et une même anatomie, comme nous venons de le constater.

Ne serait-il pas très important de se demander si l'homme africain ou l'homme de Langerie-Chancelade ne serait pas l'origine de la souche de la race méditerranéenne ; même crâne, même face, même type harmonique, même taille, même industrie tant en France qu'en Afrique et surtout même sens esthétique.

A ce propos Cartailhac remarque l'influence de la race sur le sens artistique : « Certains Polynésiens, dit-il, au sein de l'abondance, arrivés à la perfection de la pierre, n'ont jamais su dessiner des animaux et des plantes. Au contraire des Boschimans, race pauvre et misérable, victimes de la famine, montrent par leur peinture de remarquables aptitudes en dessin : Ils font de véritables tableaux, comme leurs ancêtres algériens ; dans une chasse à l'éléphant, l'un des chasseurs est affublé d'un déguisement propre à tromper l'animal. Pour démontrer la filiation entre les artistes d'Altamira et la race africaine j'insisterai sur le fait que c'est dans l'Afrique du sud où ne sont jamais allés les hommes de Cro-Magnon que l'on peut voir des sculptures ressemblant aux plus belles de la Dordogne et que c'est chez les Boschimans que les roches peintes d'Espagne trouvent leurs meilleures répliques.

C'est à l'époque Magdalénienne que l'art atteint son apogée. Comme chef-d'œuvre de sculpture signalons en Fran-

ce l'admirable tête de cheval hennissant du Mas d'Azil, et la superbe frise des chevaux du Cap Blanc où chaque animal a deux mètres de long. Mais c'est encore en Espagne et principalement à Altamira que l'on peut admirer le splendide plafond polychrome que l'on a appelé le Salon Carré des Magdaléniens. A Alpéra on a trouvé une pendeloque portant sur une face un animal au galop volant : « Allure toute conventionnelle qui ne se rencontre ni dans l'art ancien ni dans l'art moderne avant le XVIII<sup>e</sup> siècle ». Dans les fresques de Combarelles, l'art réaliste est tellement développé qu'on a pu y distinguer quatre races de chevaux, 9 chevaux libyens, 26 chevaux celtiques, 13 nordiques et 37 Parpan.

Ces preuves d'un art déjà fort avancé n'allaient pas sans une civilisation qui nous surprend. La coquetterie et le désir de plaire ne datent pas de nos jours. Les peintures corporelles et les tatouages sont une parure très à la mode. On confectionne des colliers avec des coquillages et des dents perforées d'animaux. L'art du faux n'est pas moderne. Les Magdaléniens fabriquaient déjà des objets de parure d'imitation : fausses dents en ivoire, pour colliers ; coquilles marines rares en bois de renne, etc.

Les mêmes causes, changement de climat, de flore et de faune, qui avaient amené les Africains en Europe à l'époque Aurignacienne, diminuèrent dans notre région et en Espagne le nombre des artistes magdaléniens : les glaciers et les rennes se retirent vers le Nord.

### *L'Égypte*

Le premier peuplement de l'Égypte est discuté et l'accord entre les préhistoriens n'est pas encore définitif, aussi appliquerai-je, en ce qui concerne l'origine des Égyptiens primitifs, la méthode que j'ai déjà employée au sujet des Périgourdains et Pyrénéens.

Pour confirmer la justesse de cette méthode je vais résumer un article de M. Breuil intitulé : Les peintures ru-

pestres de la grotte d'In-Ezzan. On a trouvé dans cette grotte, en plein Sahara, à 3.000 kilomètres de la vallée du Nil, des peintures rupestres d'âges différents dont les relations morphologiques vont tantôt aux Buschimens comme à Altamira — tantôt à l'art oriental et tantôt à l'art prédynastique égyptien.

Nous avons vu, aussi, que devant les changements climatiques de l'Afrique, les habitants du Sahara cherchant une patrie plus hospitalière, se divisent, les uns s'enfoncent dans le Sud africain, d'autres franchissant la Méditerranée, s'établissent en Espagne et en France et un troisième courant, pensons-nous, entraîna quelques tribus vers l'Orient : Tunisie et régions limitrophes du Nil. Là, ces tribus s'établirent sur les terrasses des rives du fleuve où, en 1869, Lenormant et Hamy recueillirent des silex taillés.

Ces Méditerranéens ont aussi laissé des traces de leur exode, ils ont dessiné, de l'Algérie jusqu'au Soudan égyptien, leur gibier habituel, antilopes, buffles et autruches. Le souvenir de cet exode s'était longtemps conservé dans les mémoires. La tradition punique rapportait, d'après Saluste, une invasion venue d'Espagne en Afrique. Les débris de l'armée d'Hercule, mort en Espagne, passèrent en Afrique et s'unirent aux premiers habitants, Gétules et Libyens qui se nourrissaient de bêtes sauvages et de l'herbe des champs.

D'après les crânes retrouvés dans les tombes les plus anciennes l'indice céphalique rapproche la race de Négadah des Cafres et des Hottentots. On a retrouvé des statuettes stéatopyges qui dénoncent la présence de représentants de la race hottentote et quelques brachycéphales appartenant à des étrangers venus de l'Asie ou de l'Europe. Nouvel exemple de métissage.

Il existe une ressemblance frappante entre les silex taillés, de l'âge du renne, en Egypte et chez nous. On estime qu'en Egypte ils remontent entre 8 et 6.000 ans avant Jésus-Christ. Faut-il admettre un synchronisme et alors rajeunir la fin de l'âge du renne en France, ou bien admettre une descendance des types magdaléniens ?

Les cadavres du début du néolithique conservés dans les

tombes les plus anciennes appartiennent à la race méditerranéenne de la fin de l'âge du renne. Stature moyenne, crâne étroit et long, face allongée, nez d'abord étroit, plus tard moyen. Cette mésorrhynie écarte toute possibilité de mélange avec des éléments nègres.

Nous retrouvons cet indice céphalique  $7/4$  à la XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> dynastie et encore aujourd'hui chez les Coptes et les Fellahin, les têtes rondes ne comptent que 10 pour cent de représentants. Les premières peintures connues ajoutent à ce tableau morphologique des yeux noirs et des cheveux non crépus, de même couleur. C'est donc le peuple qui, pendant des siècles, a subi le moindre métissage et s'est maintenu dans sa pureté raciale. C'est pour cela que, pendant deux millénaires il a joui de la plus brillante et artistique civilisation, sauf, sous l'esclavage des Hyksos et pendant les périodes troublées des luttes intestines.

L'outillage du paléolithique ancien en Espagne et en Afrique est préparé avec des matériaux de grès ou de quartzite. Les vases espagnols, égyptiens et crétois présentent des ressemblances si étroites de pâte, de couleur et de technique, qu'on ne doit pas voir là de simples coïncidences.

L'affinité des Ligures et des Ibères avec les Libyens a été mise en lumière : on constate aussi une analogie étroite entre l'alphabet ibérique, le libyen antique et les tîfinagh modernes des Touaregs (*Revue épigraphique* 1916). D'après M. Chantre il est démontré que les signes alphabétiques que l'on a retrouvés sur des jarres d'argile et des plaquettes d'ivoire à Négadah et ailleurs se rattachant à l'écriture libyenne : l'origine asiatique de l'écriture est donc fortement ébranlée. Voici qui est fait pour l'ébranler davantage : les objets figurés qui servent de base à l'écriture hiéroglyphique appartiennent à la nature africaine, cette écriture n'a donc pas été introduite toute formée, du dehors.

Les précurseurs les plus immédiats de Ménès président à l'avènement des plus antiques monuments sculptés et écrits. Le cuivre et l'or font alors leur apparition, les armes, outils, bijoux, les images finement sculptées, les vases taillés dans les pierres les plus dures sont de vrais chefs-d'œuvre.

L'écriture apparaît. Au plus tard, en 4241 le calendrier est fixé ; il est dû aux astronomes de la Basse-Egypte ; le lever héliaque de Sothis, en effet, ne s'observe à cette date — 15 juin 4241 — que sur le territoire de Memphis ou d'Héliopolis, qui se trouve sur le 30° degré de latitude.

A la suite d'une invasion dans le delta par les Sémites à l'Orient et par les Libyens à l'occident, on voit sur une palette préhistorique un personnage vêtu d'une robe brodée, de style sémitique, et dans un coin on distingue nettement tracé le boomerang des Libyens. Cependant, aux premiers temps de l'histoire, l'Egypte n'a rien de commun avec l'Asie antérieure.

Primitivement les attributs du pouvoir royal furent la propriété des déesses : Neït, appelée la Libyenne ; Onazet ; Isis — restes d'un ancien régime de matriarcat.

Bientôt les Egyptiens déifièrent les forces créatrices de la nature. Leur premier dieu, le puissant Osiris qui préside aux fruits, aux légumes et au blé qui se renouvellent chaque année, après la crue du fleuve ; celui qui est le maître de la vigne déclare au Livre des Morts : « Je vis comme le dieu grain, je suis le blé ». Comme le grain qu'on ensevelit dans la terre germe et fructifie, de même Osiris meurt, est démembré et ressuscité ensuite. Depuis fort longtemps hanté par l'aspiration de tout son être à la continuité et à la perpétuité de son existence, l'homme a cru à une autre vie après la mort, dans un autre lieu et sous une autre forme qu'il connaît mal mais qui réclamait, en Egypte, une tombe et une nourriture indispensable, celle-ci, même sous une forme simplement représentative. Il pense même qu'il y a en lui deux substances, le corps et l'esprit ; — le double pour les Egyptiens — mais l'esprit lui-même avait besoin, pour survivre, d'un substratum matériel.

Ces idées religieuses donnèrent lieu à de nombreux moyens de conservation du corps. On en arriva ainsi, peu à peu, à la momie, on y joignit bientôt un tumulus pour la protéger et enfin on érigea la pyramide. Donc, en Egypte, comme chez les mésolithiques d'Altamira, les conceptions religieuses ou mystiques eurent une importance capitale sur l'ori-

gine et le développement des arts. Il n'y avait pas que des statues, des bas-reliefs ou des peintures dans les tombeaux, mais encore des meubles en bois sculpté, des bijoux d'or, des vases de pierre ou de verre aux formes élégantes, des ustensiles de toilette d'un goût délicat.

Nous avons des données certaines sur la civilisation égyptienne depuis le 13<sup>o</sup> siècle avant notre ère. Sous 20 à 30 mètres de limon on a trouvé à l'entrée du delta des poteries, des briques et même un crâne humain. D'après certains calculs ces potiers vivaient, il y a au moins 12.000 ans ; ce sont probablement les intermédiaires entre les paléolithiques du Sahara et les énéolithiques. Plus tard, 5.000 ans avant J.-C., on trouve des stations néolithiques avec céramiques, aiguilles, ciseaux, vases en cuivre, bijoux d'or, dessins sur palette représentant des chiens, des moutons, des ânes. On a retrouvé dans l'estomac des momifiés par le sable, au fond des sépultures, des grains de millet, d'orge et de blé.

L'histoire de l'Égypte est connue de tous, je n'en citerai que ce qui touche à mon sujet. Les crânes de l'époque thénique démontrent que la population est plus mélangée qu'à l'âge énéolithique. Elle comprend trois types : Gallas et Somalis, Libyens ou méditerranéens et quelques brachycéphales à nez droit et court.

C'est sous la IV<sup>e</sup> dynastie que les premiers efforts de l'art égyptien, déjà vieux de vingt siècles parviennent à un développement très important. De cette époque, il y a environ 6.000 ans datent le grand sphinx de Giseh et les belles statues du Musée du Caire. On voit alors apparaître le bronze à 15 pour cent d'étain, et sous la VI<sup>e</sup> dynastie, on fonde une statue de Pépin 1<sup>er</sup>, en partie en bronze martelé et en partie fondue, avec un jupon d'or.

L'apogée artistique égyptien nous eut donné le merveilleux spectacle d'une durée plusieurs fois millénaire, si des vicissitudes politiques et les désastres historiques n'étaient venus en interrompre le cours à différentes reprises et le couper en trois tronçons.

Pendant la XII<sup>e</sup> dynastie, époque de paix et de prospérité, une modification importante de l'esthétique donna un



aspect nouveau à la statuaire. On est surpris par les proportions du corps humain du nouveau canon, par l'élégance des figures, par la sveltesse des formes, le modelé des muscles plus souples quoique aussi vigoureux qu'aux époques antérieures.

Quant à la peinture du Moyen-Empire elle nous offre des fresques admirables, comme le « chat à l'affut dans les roseaux » ou encore la scène « des paysans apprivoisant des gazelles ». Nous sortons des sujets religieux et nous acheminons vers l'art laïque. Pendant 208 ans la plus grande partie de l'Égypte du nord fut au pouvoir des Sémites. Mais je ne crois pas qu'il y eut un mélange important des deux races.

Après des combats acharnés les princes de Thèbes rejetèrent les Hyksos hors d'Égypte et inaugurèrent le Nouvel Empire, sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Cette victoire fut suivie d'une nouvelle floraison artistique, ce fut le troisième apogée.

Alors s'élevèrent les grands temples de Karnak et de Louqsor. Les sculpteurs donnèrent au visage humain un type d'une merveilleuse beauté et d'un impeccable dessin. Les traits du visage ne sont plus figés, ils expriment la joie, la terreur, la douleur. Un dessin représente le désespoir d'un roi devant le cadavre de sa fille. Une statue de Ramsès II nous montre le grand Pharaon « la tête penchée comme s'il écoutait la prière de ses sujets ».

A l'avènement des Ptolémées l'art et la religion égyptiens succombent sous l'envahissement de rois et de dieux étrangers.

### *Mésopotamie du Sud*

C'est au dernier moment et charmé par les récentes découvertes des tombes des premiers seigneurs de l'antique ville d'Ur que je joins à l'étude de la civilisation égyptienne quelques lignes sur la civilisation la plus reculée et la plus brillante de l'Orient.

Je cite ou je résume l'article de M. A. Moret paru dans

le *Temps*, octobre 1928 : Voici la description de la tombe de Maskalan Dug « le bon chef du pays ». Corps couché sur le côté droit, en position accroupie. Bracelets, bagues, boucles d'oreilles, amulettes en or ; là où reposait la tête, un bloc d'or, un casque de parade en électrum (or, 75 pour cent, argent 25 pour cent). A la taille une ceinture d'argent supportant un grand poignard d'or, dans un fourreau d'argent ; tout près, hache en électrum, colliers d'or. D'ici de là des vases d'or et d'argent, de grands ciseaux droits en or, argent et cuivre ; poignard, lame en cuivre.

Tombe d'une reine d'Our, 1<sup>re</sup> dynastie, vers 3.100 avant notre ère, cercueil en poussière, squelette en poudre, sous la garde de deux servantes accroupies, l'une aux pieds, l'autre à la tête. A la porte de la reine, 5 squelettes d'hommes montent la garde. Un char avec deux ânes harnachés de grands colliers de cuivre. Des squelettes de femmes coiffées de réseaux de perles d'or, cornaline, lapis d'où pendent des feuilles d'or en forme de feuilles de mûrier. Le squelette d'une harpiste a la main sur les cordes de l'instrument. Ça et là, une table de jeu à incrustations de nacre ciselé, des coquilles de fard bleu, des bagues, des bracelets, colliers en or, etc...

« Reconstituée en entier et placée sur une tête de type sumérien, la couronne de cette reine, qu'on avait exposée au British Museum, laisse une impression étrange de somptuosité solide et barbare à cause de ce décor massif et haut en couleurs, rouge, blanc, bleu, or, d'une splendeur mate ».

Ces tombes royales nous donnent pour Sumer l'équivalent des nécropoles thinites en Egypte. Elles sont caractérisées par une extrême richesse en métaux ce qu'explique la proximité des minerais d'or et de cuivre (Caucase et Iran). « A la même époque si reculée, sur bien d'autres points de l'Orient, en Elam, en Iran, en Egypte l'homme se révélait grand artiste, fin ouvrier, membre d'une société organisée qui possédait l'écriture et le calendrier. Quelle est la souche primitive de ces civilisations contemporaines, en rapports mutuels, mais déjà différenciées ? se demande M.

A. Moret. Il ne faut pas, semble-t-il, le chercher en Sumer, dit-il, ni en Égypte, elle se cache encore dans l'inconnu du passé».

Cependant sauf la présence d'or et de cuivre, nous trouvons dans la station d'Altamira des hommes aussi fins ouvriers et bien plus grands artistes que les hommes d'Ur.

Nous avons vu ces Méditerranéens partis du nord-ouest de l'Afrique se diriger vers l'Égypte, nous les retrouvons dans l'Asie-Mineure, quoi d'étonnant, qu'après avoir franchi l'isthme de Suez, quelques tribus se soient avancées vers le Sud de l'Asie et se soient établies en Perse ; d'ailleurs de tous temps ce pays a contenu des dolicocéphales bruns qui inhumaient leurs morts et leur civilisation ressemblait fort à celle des Égyptiens.

### *La Crète*

Dans l'introduction de son remarquable ouvrage sur « La civilisation égéenne », M. Glotz considère comme indispensable d'examiner d'abord l'influence de la mer, de la terre et du climat sur les hommes qui ont créé la première civilisation méditerranéenne. Ainsi, pense-t-il, « on comprendrait mieux qu'après avoir conquis les Grecs, elle ait éveillé de leur sommeil léthargique les barbares des rives les plus éloignées ». Cette explication toute géographique est très facile à fournir et ne demande que peu d'efforts et de recherches ; cette facilité même est peut-être une preuve d'insuffisance. Elle ne paraît pas tenir compte de tous les éléments, même les plus importants de la brillante civilisation de la Crète.

Nous rechercherons s'il n'y a pas quelque lien de parenté entre les Crétois, les Libyens et nos Aurignaciens ; invoquant ainsi la question de Race. Ajoutons encore que la Crète est le seul exemple d'une brillante civilisation insulaire artistique qui disparut à jamais lorsque, vers l'an 1.400, son peuple succomba sous les coups des barbares du Nord.

M. Pittard pense que les Phéniciens et les Crétois auraient appartenu au même groupe originel. La Crète serait une

étape première des Phéniciens vers l'Occident. Que nous indique l'archéologie préhistorique? L'île de Crète, d'après les documents squelettiques que nous possédons, ne fut peuplée qu'à l'âge néolithique. De nombreux sondages opérés sur le site de l'antique Cnosse n'ont fait découvrir que des outils et des armes en pierre, mais déjà polis. D'où venaient 10 à 12.000 ans avant notre ère, ces premiers Crétois?

Ce que l'histoire écrite ne peut nous révéler, ce que la légende ignore ou entoure de poésie, les fouilles et la découverte d'ossements humains peuvent nous donner sinon une certitude absolue, au moins de grandes probabilités.

Vers l'an 3000, les îles de la mer Egée se peuplent, ces premiers habitants semblent appartenir à la race Méditerranéenne que nous avons vue en Égypte, avec les Libyens et que nous retrouverons en Grèce sous le nom de Pélasges.

A ce moment, la masse des Crétois présente une tête longue, les brachycéphales sont très peu nombreux, mais les têtes moyennes, signe de métissage, représente 35 % de la population. Plus tard, au minoen moyen, les premiers occupants l'emportent, et le nombre des têtes courtes n'est plus que de 7 %, la moyenne de 21 %, c'est le moment du plus grand épanouissement artistique de l'île. En Troade, comme en Crète, les trois premières villes de Troie offrent douze dolichocéphales et deux brachycéphales sur 16 crânes.

La religion a quelques ressemblances avec celle de l'Égypte; on a retrouvé de vieilles idoles à Haghia-Triada qui semblent modelées sur les bords du Nil. Au début de l'âge néolithique, l'absence de toute tombe et de tout squelette paraît indiquer que, dans l'île, les morts étaient simplement inhumés à peu de profondeur dans le sol, comme en Égypte d'ailleurs.

Ici, comme à Thèbes ou à Memphis, prédominance d'un culte féminin. On connaît de l'époque reculée du minoen ancien des idoles en argile d'abord, en stéatite ensuite, représentant une déesse stéatopyge et marquée d'une petite croix sur le flanc. On peut la rapprocher de celles de France et d'Afrique à l'époque magdalénienne. Cette famille stéatopyge, en d'autres parties du bassin méditerranéen, s'étend

depuis l'Égypte préhistorique et Malte jusqu'au nord de la Grèce. Fait plus curieux, en Crète, comme en Argolide, on retrouve l'image d'une déesse-mère généralement associée à un divin enfant. On sait combien cette association a survécu dans presque toutes les religions ultérieures.

Ce culte fut précédé, comme partout ailleurs, d'une période fétichiste. Des blocs bruts, surtout sur les sommets, passent pour être habités par des esprits. Parfois l'homme dégrossit ces gros blocs et les dresse, il fait un béthyle d'un aérolithe. Nous retrouvons ces croyances chez les anciens grecs: Zeus kappôtas, « dieu tombé du ciel », Zeus kéraunos, « le dieu foudre ». La grotte de Psychro était remplie d'ex-voto. La déesse principale est la Grand-mère qui représente la fécondité et qui bénit les hommes. Son fils, dieu satellite, est la pluie bienfaisante, il sera plus tard Zeus. Il meurt, mais il renaît. La grotte de la Nativité est sur le mont Ida, le Saint-Sépulcre sur le mont Iouktas. Ajoutons que le nombre 3 était sacré pour les Crétois. Nous retrouvons, plus tard, les mœurs, la civilisation et les cérémonies du culte Crétois à Mycènes. Ainsi la Crète, par ses croyances et ses rites, unit la religion des Magdaléniens à celle des Grecs; on y trouve aussi un certain rapport avec celle de l'Égypte.

Les Crétois n'eurent pas d'architecture religieuse, pas de temples, maisons des dieux; pas de tombeaux splendides et énormes, comme les pyramides d'Égypte, mais des tombes dans les rocs ou dans le sol, ressemblant à la demeure des vivants.

Les Arts. — C'est en Crète que nous trouvons pour la première fois, l'institution des jeux. Nous n'en connaissons ni en Égypte, ni en Chaldée. On a pu reconstituer un théâtre qui pouvait contenir de 4 à 500 spectateurs. Athènes n'aura de théâtre en pierre qu'au Ve siècle avec Périclès et Rome qu'avec Pompée. Les courses de taureaux étaient populaires et fort suivies. La musique qui accompagne la danse s'exécutait sur une lyre à 3, 4 ou 7 cordes. La lyre est une invention crétoise; le temple grec lui-même dérive de la grande salle minoenne. On peut voir, dessiné sur un rhyton en stéatite, un knock out, le vainqueur dans une pose martiale, le poing

en avant, prêt à porter un nouveau coup, le vaincu étendu sur le sol. La maison n'a rien à envier à la maison moderne, elle a le tout à l'égoût. Les potiers disposent du tour, ils vitrifient la terre en barbotine et en fayence. Le Camarès du XIX<sup>e</sup> siècle présente de magnifiques types. On leur doit, peut-être aussi des progrès très importants dans l'écriture. Les Hommes du Renne déjà étaient arrivés à une certaine habileté dans la représentation et l'expression de leurs idées au moyen de signes symboliques.

Quant à la Crète, on peut suivre l'évolution complète de son écriture depuis ses premiers essais pictographiques jusqu'à des hiéroglyphes conventionnels et enfin des formes linéaires d'une grande perfection. La numération, si utile à un peuple de négociants, permet de représenter des sommes jusqu'à 10.000. C'est au minoen moyen III que la civilisation crétoise brille de son plus grand éclat.

L'Histoire nous apprend que l'épanouissement artistique qui date des 19<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles sombra dans une catastrophe vers 1750. Tous les palais sont détruits et consumés. A Gnosso, la poterie royale fut ensevelie sous une couche de cendres. D'où provenait ce désastre ? A ce moment-là aucune flotte du monde n'était capable d'arracher aux Crétois l'empire des mers. On ne peut donc envisager qu'une révolution féodale ou populaire. Un demi-siècle suffit pour que les choses reprennent leur état normal.

Cependant les invasions des Hyksos en 1700 fermèrent à l'industrie crétoise l'important marché égyptien. Restaient les îles égéennes et la Grèce : les flottes crétoises les visitèrent, elles inondèrent le Péloponèse de leurs produits et créèrent ainsi la civilisation dite Mycénienne qui doit tout à la Crète.

1580 est une date d'une extrême importance pour l'art en Egypte et en Crète : Expulsion des Hyksos, XVIII<sup>e</sup> dynastie, en Egypte ; en Crète, avènement de la dynastie des Minos. Alors la Crète puissante et libre poursuit ses destinées artistiques, l'Art prend un air classique, si bien que le XVI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles tiennent, à cet égard dans l'île, la même valeur que les VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles en Grèce.

C'est l'époque des seconds palais de Cnossos et de Phéstos, époque qui a été pour la Crète, la plus brillante, celle où sa domination a rayonné sur la mer Egée et le Péloponèse et dont Thucydé a rapporté l'écho. Grâce à une flotte très importante et à leurs excellents marins, ils eurent le monopole des transits avec les îles voisines, la Grèce, l'Égypte et la Palestine.

En Occident ils fréquentaient la Sicile, le sud de l'Italie elle-même et peut-être nos rivages méditerranéens.

Vers 1400, coup de foudre, incendie générale, toutes les villes sont détruites, une population nouvelle occupe l'île entière, ce n'est pas un déclin, c'est la barbarie, la nuit d'un moyen âge, un désastre total et définitif. Homère cite à peine cette île qui pendant tant de siècles avait brillé d'un si vif éclat.

### *La Grèce*

« Ne serait-il pas, écrit M. Pittard, d'un très grand intérêt pour les historiens, pour les artistes, pour tout le monde enfin, de savoir à quelle race appartenaient les admirables sculpteurs, les sages, les orateurs, les chefs militaires, les grands politiques de la Grèce ancienne? Or nous n'en savons rien ».

Tentons une hypothèse; et d'abord qu'en pensaient les Grecs eux-mêmes? Les Grecs se croyaient autochtones, mais ils avaient le souvenir d'invasions de peuples étrangers et se donnaient le nom de « sang-mêlés ». Ils se disaient descendus d'une très ancienne race, appelée Pélasge, qui occupa la Grèce, l'Italie, les îles de l'archipel et de la Méditerranée jusqu'en Espagne et se répandit aussi dans l'Asie-Mineure. Les quelques crânes anciens provenant de l'Attique au V<sup>e</sup> siècle sont en faveur de la thèse des historiens grecs, la majorité de la population était dolichocéphale, elle devint plus tard brachycéphale. Nous avons vu qu'il en fut ainsi à l'île de Crète.

Il me paraît probable que le point de départ des Pélasges grecs fut l'Asie. Voici en effet ce que l'on peut lire dans le

compte rendu des Inscriptions et Belles-Lettres (1928) sous le titre « l'Asie-Mineure à l'époque paléolithique » M. E. Pittard, de Genève, dans une note que lit M. Camille Jullian, relate comment il a découvert en Anatolie des outils à caractères aurignaciens, outils qui attestent une civilisation paléolithique dans cette région, contrairement à ce que pensait J. de Morgan. Plusieurs pièces de cet outillage : grattoirs à museau, burins, lames à dos rabattus, caractérisant la période aurignacienne. Le peuplement de l'Asie Mineure à l'époque paléolithique se pose désormais ainsi que la question de savoir si les Aurignaciens venaient d'Europe ou d'Asie ».

Si, quand nous manquons de preuves squelettiques on peut juger de l'origine d'un peuple par son industrie et par son sens esthétique, nous croyons pouvoir penser que dans leur marche autour de la Méditerranée, à point de départ nord-ouest de l'Afrique et direction à l'Orient, des tribus d'origine aurignacienne sont parvenues jusqu'en Asie-Mineure puisque nous y trouvons leurs outils et que leurs descendants ont compté parmi eux un Thalès de Milet, un Anaxagore et des artistes qui ont continué l'œuvre des Grecs d'Europe, tel Parrhasios d'Ephèse.

Nous pouvons aussi invoquer l'opinion d'Hérodote, en général bien renseigné. D'après cet historien les Pélasges ont occupé tout le pays appelé de son temps, Hellade. Les Pélasges aimaient les plaines d'alluvion s'ouvrant vers la mer et fécondées annuellement par le limon des fleuves. Ils ont construit des digues et des chaussées pour contenir les eaux dans le fond des allées : souvenir peut-être, de leur séjour en Egypte. On leur attribue les prodigieuses murailles appelées par les Grecs cyclopéennes et qu'on rencontre surtout en Argolide et en Etrurie.

Depuis longtemps l'Attique, qui, par sa configuration, échappa facilement aux invasions, était peuplée de Pélasges, c'est la terre sacrée d'Athéna. Dans le Péloponèse, l'Argolide est toute pélasgique. Hérodote fait remarquer que « les cérémonies observées à l'oracle de Dodone ont beaucoup d'analogies avec celles qui ont lieu à Thèbes d'Egypte ; il ne comprend pas la langue de ceux qui existaient de son temps.



D'après Taine « les Doriens — brachycéphales blonds — constituent la pure race grecque. Ils envahirent le Péloponèse et comme les Francs, imposent leur ascendant et renouvellent la sève de l'esprit national ». Nous pensons, au contraire, que les Doriens ont plutôt enfoui sous les décombres et les cendres des incendies les palais et les œuvres d'art des Mycéniens et des Troyens, soumis à des lois cruelles les habitants du Péloponèse et fait tous leurs efforts pour anéantir la civilisation si humaine et si esthétique des Pélasges-Achéens de la cité d'Athéna.

Avant les Doriens — 1.100 ans avant J.-C. — un autre peuple du nord, de même race, les Achéens — 2.500 à 2.000 avant J.-C. — envahirent la Grèce. Le point de départ des Achéens est très incertain. Les uns le mettent en Asie, mais la plupart des historiens font venir ce peuple au type septentrional ; brachycéphale, chevelure et barbe blondes, yeux bleus, vêtements plus chauds que le pagne crétois ou égyptien, de la Russie du sud ou de l'Europe centrale et descendus en Grèce par la Thessalie, ou par l'Illyrie ou l'Épire.

D'après M. G. Fougères dans « Les premières civilisations » la migration pélasgique se présenterait comme un prélude de l'entrée en scène d'une race prédestinée à apporter à la Grèce les éléments d'une civilisation précoce et brillante. Quelle était cette race ? Le récent déchiffrement des tableaux hittites trouvés à Boghaz-Kessi, en Asie-Mineure permet peut-être de l'entrevoir et de préciser la personnalité des peuples pélasgiques. Ils appartiendraient au groupe très ancien et non Indo-Européen, désigné sous le nom de Louviens et occupaient au 4<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. l'Asie Antérieure ». Je ne retiendrai de cette hypothèse historique que l'origine non Indo-Européenne accordée à ce peuple que jusqu'ici nous avons appelé pélasgique et qui les premiers auraient peuplé la Grèce à la fin de l'époque néolithique.

Vers 3.500 la Grèce reçut aussi de la Thrace, de la Macédoine et des Balkans des populations venant du nord, d'où double peuplement, origine des anciens Grecs. A ce stade historique correspondent les trois premières dynasties égyptiennes.

En résumé vers le 20<sup>e</sup> siècle, eut lieu en Grèce une première invasion de têtes rondes ou Péloponnésiens ; une seconde survint vers l'an 1,200, ce furent les Doriens qui l'accomplirent. Après quelques siècles de barbarie nous assistons à la magnifique floraison du gouvernement de Périclès, annoncée par les 7<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> siècles.

Après 50 années d'existence (562-510) la monarchie des Pisistratides fut renversée ; Clisthènes, chef du parti populaire resta au pouvoir pendant 20 ans (510-490). Durant cette période les armées lacédémoniennes, sur l'appel du parti démocratique athénien, envahissent deux fois l'Attique, la seconde fois 700 familles furent exilées.

Xercès songe alors envahir l'Europe ; en 494, c'est la Lydie et l'Ionie qui tombent sous son joug, Milet succombe, la Grèce est menacée. A ce moment, dit Aristote, tout ce que les stratèges, chefs de l'armée nommés par le peuple à l'élection surent opposer au péril national ce fut une invitation universelle au sauve qui peut. Il ajoute que le conseil de l'Aréopage, pouvoir aristocratique, sauva de sa propre initiative la situation, équipa, arma, organisa. Et tant qu'il garda le pouvoir, Athènes fut prospère. Périclès, nouveau Pisistrade survint. Les rois Perses sont d'abord victorieux ; mais bientôt la victoire change de camp, c'est Marathon, les Thermopyles, la bataille décisive de Salamine, c'est Platées.

Le succès avait été chèrement acheté ; les soldats ennemis avaient campé dans Athènes, détruit ou incendié les vieux temples. Cette ruine générale fut une grande fortune pour l'art et la civilisation. Les dieux avaient donné la victoire, il fallait relever leurs temples et plus grands et plus beaux. N'a-t-on pas vu au plus fort de la mêlée, Ajax et Télamon combattre à Salamine et la déesse Pallas-Athénée voler à leur secours et leur accorder la victoire immortelle !

C'est pour remercier de son aide toute-puissante la déesse protectrice de la cité qu'Iktinos construisit le Parthénon que décora Phidias.

C'est alors l'éblouissant épanouissement de l'Art et des Lettres en Grèce au V<sup>e</sup> siècle qui eut une double origine :

L'antique civilisation mycénienne qui provenait de la Crète, et d'autre part les arts d'Ionie que de multiples liens reliaient à l'Assyrie. Mais où éclate la supériorité et la maîtrise grecques, c'est dans la perfection de l'exécution, c'est dans la réalisation du rêve de l'artiste.

Jamais ville d'une aussi petite étendue que l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle n'a contenu autant d'hommes remarquables en un aussi bref espace de temps. Parmi eux très peu y étaient nés, mais tous les génies de langue grecque de cette époque y accouraient comme dans la capitale de l'intelligence. Tout le monde connaît et admire ces génies dans tous les genres, il suffit de rappeler le nom des plus illustres. Les architectes Iktinos et Callicrates auxquels l'on doit le Parthénon et Mnésiclès qui éleva les Propylées, Corèbos commença le temple d'Eleusis, Hippodamos termina le Pirée. Les sculpteurs avaient nom Phidias, Myron, Polyclète, les grands peintres étaient Polygnote et Miron et à la fin du siècle Zeuxis et Parrhasios. L'éloquence politique est représentée par Périclès, l'animateur de tous ces grands hommes ; les poètes s'appellent Eschylle, Sophocle, Aristophane, un peu plus tard Euripide ; l'histoire apparaît pour la première fois avec Hérodote et Thucydide, alors encore jeune. La philosophie avait pour représentants Anaxagore, Zénon et Démocrite ; la médecine Hippocrate et les mathématiques Méton.

Dans un siècle l'Attique a vu naître 25 génies de premier ordre ; jamais, en un si court espace de temps, les siècles suivants n'en ont produit un aussi grand nombre dans le monde entier.

Mais les Grecs l'emportent sur les autres peuples par leurs concepts philosophiques. Plus de 600 ans avant notre ère naissent la philosophie et les sciences avec Thalès de Milet, un Grec. L'École de Carnéade plaidait le pour et le contre ; celle d'Enésédème établissait que nulle proposition n'est plus vraie que la proposition contraire. Mais cette ironie, dont elle s'amusait, mêlée à une grâce légère, n'a pas empêché cette race bénie des dieux de nous donner des chefs-d'œuvre dans les Lettres et les Arts et de jeter les germes de la Science que les siècles suivants n'ont eu qu'à développer.

Parmi les philosophes du siècle de Périclès, Anaxagore distingue l'esprit de la matière. Pour lui le monde est une grandeur qui croît indéfiniment et peut dépasser toute limite assignable, de même que la série des nombres. La matière est divisible à l'infini, jamais la division n'atteindra les éléments ultimes, elle est partout et toujours, à la fois une et composée. Parle-t-on autrement de nos jours ?

Je terminerai par cet émouvant et triste tableau que trace Duruy de la fin de la noble Grèce :

« Aux hécatombes de la guerre, joignons-y le mépris de la morale et des dieux. Le patriotisme tombe, les cités s'affaissent sous le poids de la corruption et la Grèce épuisée, mourante après 150 ans de guerres civiles s'éteint sans bruit sous la domination étrangère « faute d'hommes » dit énergiquement Polybe. On ne se marie plus ; on n'élève plus d'enfants, même nés hors mariage, tout au plus un ou deux, pour laisser à ceux-là sa richesse ; que la maladie ou la guerre les enlève, la maison devient déserte et la cité est une ruche abandonnée ».

La journée de Chéronèse fatale à la liberté grecque, la conquête macédonienne, la fin de la cité au cadre étroit, tout conspire contre le génie grec, la grande voix de Démosthène elle-même s'est tue.

#### *Le Siècle d'Auguste*

L'Archéologie et la Légende affirment que la Rome primitive était formée de la fédération de deux peuples qui devaient se distinguer l'un de l'autre par les rites et la religion, par leurs mœurs et leurs lois.

L'un de ces peuples, d'après M. Piganiol (Essai sur les origines de Rome) originaire de l'Europe Centrale, s'était du nord répandu en Italie jusqu'au Latium et pratiquait l'incinération, il fonda Albe. L'autre peuple, inhumain, correspond aux Sabins et proviendrait de l'Illyrie. Mais pour Sergi, dès la fin du néolithique apparaissent en Italie, comme ailleurs quelques brachycéphales incinérants, originaires de l'Asie par pénétration d'abord lente puis massive des Eurasiatiques.

Les deux auteurs admettent l'antériorité en Italie des peuples inhumants qui appartiendraient à la race méditerranéenne. A l'appui de cette opinion, on peut faire valoir l'étude de Sergi qui sur 159 crânes anciens a compté près de 80 pour cent de têtes longues se rapportant au type de la grande race méditerranéenne.

On n'est pas fixé sur la date de l'invasion des peuples septentrionaux. Quoiqu'il en soit une lutte s'engage alors entre nordiques et méditerranéens, lutte qui forme la trame de l'histoire romaine, au moins jusqu'à l'Empire. D'après M. Bidgeway le duel entre les deux cultes correspond au conflit entre les populations préhelléniques les Pélasges et les envahisseurs venus du Nord.

Entre la Grèce et l'Italie le parallélisme est frappant. Les Achéens de l'Italie sont les Ombriens, venus des Alpes orientales. Mais d'autre part quels que soient les noms de Picentins, de Marses, de Sannites et de Sabins donnés à ces vieilles tribus ce sont des Pélasges dans lesquels les anciens récits n'ont pas tort de voir les Arcadiens d'Évandre ou les compagnons des héros homériques, mais non les héros eux-mêmes : Achille à la chevelure blonde est un Dorien.

Le plus grand fait de l'histoire romaine est l'alliance des Albains de Romulus et des Sabins de Tatiüs. M. Piganiol appuie ses vues hardies : 1<sup>o</sup> sur les légendes ; 2<sup>o</sup> sur le matériel archéologique : tombes de Corneto, semblables aux vieilles tombes siciliennes, tombes de Villanova, importées par les Ombriens, comme en Grèce, par les Achéens ; 3<sup>o</sup> rites funéraires : les deux rites, incinération et inhumation ont chacun une conception différente de l'autre vie, cependant aucune pratique n'exclue la croyance en l'immortalité. M. Piganiol est surpris qu'en Grèce les Mycéniens soient des inhumants et les Achéens d'Homère des incinérants. La raison en est que les Mycéniens sont d'anciens Achéens qui ont accepté la civilisation et les rites funéraires des Minoens, tandis que les Doriens (Achéens d'Homère) sont de frais arrivants du Pinde et de l'Olympe et ont encore conservé leurs vieilles coutumes et leurs dieux célestes. D'ailleurs plus tard l'ancien rite reprend le dessus, les vaincus ont assimilé leurs vainqueurs.

A Rome il en fut de même les Sabins imposèrent l'inhumation aux Albains de Romulus. L'art lui-même et la civilisation subirent la même influence mais avec moins de succès à Rome que dans le Péloponèse où brilla l'époque Mycénienne et dans l'Attique où l'immigration achéo-dorienne fut moins importante que dans le reste de la Grèce. Au VII<sup>e</sup> siècle les Etrusques — race méditerranéenne — chassés des rives de l'Asie Mineure par la dévastation des Cimmériens vinrent se fixer en Italie où ils ont laissé, dans la Toscane, les seules œuvres artistiques anciennes du nord de l'Italie.

Nous retrouvons le même dualisme dans les divinités et dans le culte chez les Grecs et chez les Latins. En Grèce les déesses chtoniennes, Déméter, Héra, Athéna sont pélasgiques ; en Italie elles sont Ligures ou Sabines, c'est-à-dire Pélasgiques. On trouve même à Rome, les divinités crétoises Réa et Carmenta. Les Nordiques adorent un dieu ouranien : Zeus en Grèce, Dîus à Rome. Rien ne ressemble plus au culte latin que le culte pélasgique. Atticus revenant de Grèce croyait retrouver dans les dieux pénates de Lavinium les dieux de Samothrace.

Pour terminer rappelons cette tradition nationale et indigène dans le Latium qui faisait venir Evandre de l'Arcadie pélasgique et par Enée rattachait les Romains aux Troyens et par les Troyens aux Pélasges de l'Asie Mineure. Et ce fut aussi le sujet de la merveilleuse *Enéide* de Virgile.

De la Rome des derniers temps de la République nous connaissons surtout les beaux côtés et la grandeur factice, éblouissante de l'époque des grandes guerres de Sylla et de César. La domination de la loi romaine qui avait pour limites, les limites mêmes du monde ancien connu, nous cache la déchéance de la moralité, l'abaissement des caractères et des convictions, la corruption de la politique et la recherche des orgies les plus crapuleuses. Auguste ne changea rien à cet extérieur brillant sous lequel apparaissaient et s'accroissaient encore la désorganisation de la famille, force de l'ancienne Rome et une dissolution excessive des mœurs qui fait dire à Tite-Live : « Nous ne pouvons supporter ni nos vices

ni leurs remèdes ». L'antique simplicité romaine était dans toutes les bouches et dans tous les quartiers de Rome on élevait des palais.

Cette civilisation fut plus apparente que réelle, plus superficielle que profonde, voulue mais non spontanée. Elle ressemblait à ces nouveaux palais dont les salons de réception, ouverts à tout le monde, étaient couverts par des peintres d'Alexandrie, de scènes d'Homère ou de Théocrite et dont les murs des chambres plus intimes de la maison contenaient des images obscènes.

Pendant que la Rome en briques se transforme en ville de marbre, naissent et grandissent Ennius, Plaute et Térence, avec eux apparaît la curiosité intellectuelle. Varron écrit ses *Antiquités romaines* : les statues des philosophes, des poètes, des orateurs grecs ornent les vestibules et les maisons. Les hommes d'Etat briguent la gloire de l'écrivain, César écrit ses mémoires et sait manier le pamphlet, il est original. Il n'en est plus de même sous Auguste. L'art oratoire, représenté par Hortensius, Cicéron et Calvus est entièrement grec. Cicéron s'inspirait de Démosthène. Les historiens Salluste et Tite-Live ne sont pas cicéroniens, leur modèle c'est Thucydide, leur art est celui d'Athènes.

En poésie, les tragédies d'Ennius sont calquées sur celles d'Euripide, la comédie de Plaute est grecque. Grecs sont aussi Catulle, Propertius, Tibulle et Ovide. Les deux plus beaux génies de Rome, ou mieux de la Toscane, pays pélasgique, Virgile et Théocrite, meurent au moment où en pleine possession de leur génie, ils donnaient toute leur mesure et tenaient toutes leurs radieuses promesses. On sent que Virgile est plus près de nous que l'aède grec ; sa sensibilité est plus moderne, elle est exquise, il met des larmes même dans les choses, il a conscience que sa vie sera brève et il se hâte.

Pour montrer la différence qui existe entre Homère et Virgile je ne saurais mieux faire que transcrire ce passage de M. Louis Hurtic : « Il suffit de rapprocher l'Illiade et l'Énéide pour évaluer tout ce que, entre les deux âges, la plastique a jeté dans l'imagination littéraire. Les dieux homé-

riques agissent et parlent, ils ont des caractères mais ils n'ont pas de visage. Au contraire, les dieux de Virgile n'apparaissent pas sans évoquer des tableaux et des statues. Il n'y a pas d'images dans la chanson de Roland. Dans la Légende des Siècles, il en est à chaque vers. (Séance publique annuelle de l'Institut de France, 1927).

Mais leur art à tous relève de l'inspiration hellénique. Le génie romain n'est ni dans la religion, ni dans la pensée ni dans l'art. En architecture le temple romain primitif est étrusque ; l'ancienne maison romaine reproduit un plan étrusque. Leurs grands monuments sont lourds ou imités Grecs. On attribuait aux Romains le principe de la voûte en plein cintre avec voussoirs véritables, déjà les tombes égyptiennes de la IV<sup>e</sup> dynastie (2.900) montrent ce dispositif ainsi que les plus anciennes tombes d'Our, qui, elles présentent en outre des dispositifs qui annoncent la coupole sur pendentifs.

Au point de vue de l'Art n'oublions pas les ateliers de copistes athéniens qui devinrent alors les fournisseurs du monde romain et nous ont transmis par Rome ce que nous connaissons de plus admirable dans la création du grand Art grec.

Cinquante ans après la mort de l'empereur Alexandre Sévère les dieux du polythéisme disparaissent et avec eux s'évanouit la civilisation gréco-romaine. Les Barbares ont envahi l'Empire d'Occident, apportant l'anarchie, la dépopulation, la misère, il n'existe plus qu'une immense ruine. L'Art, le grand Art va disparaître pour longtemps, et, chose curieuse, il reparaitra et s'épanouira là où il s'était éteint, et quelques siècles plus tard en Toscane, terre pélasgique, ce sera la Renaissance italienne.

### *Le Quattrocento*

La Renaissance italienne nous apparaît comme un épanouissement subit et flamboyant, elle a eu cependant une incubation de très grande durée, un début modeste, une croissance lente et une évolution normale, elle fournit une



longue route avant de parvenir à son point de départ qui fut les Catacombes de Rome d'abord et plus tard l'Orient.

Les origines du Quattrocento sont multiples mais présentent cette particularité commune qu'elles proviennent toutes d'une même race que nous avons toujours rencontrée jusqu'ici dans tous les apogées sous les noms de race auri-gnacienne, pélasgique, méditerranéenne et dans des régions qui bordent la mer latine.

Plusieurs peuples de races différentes de celle-ci, se disputent, cependant, l'honneur de l'initiation : les Flamands, surtout et les Allemands.

Nous allons essayer de démontrer qu'il n'en est point ainsi et que les premiers balbutiements, les premiers efforts heureux de l'art nouveau qui fut en architecture d'abord et en peinture plus tard une invention véritable et qui ne devait rien aux anciens, ne se produisirent pas d'abord en Italie ni dans les Flandres, ni sur les bords du Rhin, mais bien dans le Midi de la France et tout à fait au début en Espagne avec les Arabes.

Au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère existaient dans nos départements du Midi des sculptures assez grossières mais annonçant déjà des prédispositions artistiques.

Voici les plus anciens et les plus importants de ces monuments. Ce sont d'une part les deux statues de la Roche-Pertuse près de Velaux, de style illyro-grec, qui se trouve actuellement dans le Musée de Marseille. D'autre part la statue en pierre calcaire dite « le Guerrier de Grézan », près de Nîmes due à l'École de la sculpture gréco-ibérique ; le Rhône n'offrant pas encore une séparation sérieuse entre la Provence et le Languedoc.

Au II<sup>e</sup> siècle nous devons les sculptures d'Antremont (Bouches-du-Rhône) et un fragment de frise de l'oppidum de Nages (Gard) celui-ci représentant deux têtes coupées, alternant avec des chevaux de même style que ceux d'Antremont. C'est encore à l'art hellénique que les ouvriers médiocres de l'est de l'Espagne (Ampurias) et de la Gaule empruntaient les modèles colportés dans les ports méditerranéens par le commerce de la Grande Grèce.

Une autre origine est Rome. La Gaule dut aux Romains sa civilisation et ce fut aux voies romaines, plutôt encore qu'aux légions, et aux colons qu'il faut en rapporter les bienfaits. La voie Domitienne fut très fréquentée. Les marchands de l'Italie trouvaient chez nous de nombreux clients et y affluaient; les besoins artistiques et religieux suivirent. Les provinces du littoral méditerranéen furent christianisées les premières et bientôt nous retrouverons chez elles avec les premiers adorateurs du Christ toutes les pauvres richesses artistiques que contenaient les Catacombes de la voie Appienne. Les artistes romains non contents de nous envoyer leurs œuvres se déplacent eux-mêmes et parcourent la voie Domitienne. Ils vont offrir leurs services et s'établir à Arles et plus loin jusqu'en Espagne. C'est ainsi que se créèrent des succursales des ateliers romains d'où partaient par les fleuves et les routes des marbres qui parvenaient jusqu'à l'extrême narbonnaise.

En France un des plus anciens sarcophages est celui de la Gayole qui date du III<sup>e</sup> siècle; il est sans croix et sans monogramme ce qui indique un âge antérieur aux sarcophages d'Arles. A cette époque l'artiste narbonnais joint parfois, dans ses manifestations artistiques, les dieux païens au nouveau dieu; mais bientôt ce peuple au sens esthétique élévera et ornra les églises de Moissac et de Beaulieu.

Au IV<sup>e</sup> siècle l'Espagnol Prudence dresse un programme des peintures de l'Ancien et du Nouveau Testament. En 401, dans la Narbonnaise, Paulin de Nole et saint Martin sont peints en regard dans un baptistère de Primaculum. Du Ve au VI<sup>e</sup> siècle datent le beau sarcophage du Musée de Toulouse et les tombes sculptées du nord-ouest de la Gaule. Il y avait autrefois dans l'église de Notre-Dame de Soissons un tombeau celui de saint Dransin, le vieil évêque de cette ville, et qui se trouve aujourd'hui au Louvre. On admire ses élégants rinceaux de style oriental et on conclut que le tombeau a dû être sculpté dans la France du Midi par les ateliers de Bordeaux ou de Toulouse.

Le tombeau de Louis le Débonnaire à Metz, sur lequel figure le passage de la mer Rouge, qu'on rencontre fréquem-

ment en Provence, est probablement sorti des ateliers d'Arles.

*Autre source.* — De l'Hégire au X<sup>e</sup> siècle règne le style byzantin arabe. A ce moment le style arabe pur est constitué et imité en Espagne et en France.

Jusqu'ici, en citant les nations dont nous avons esquissé les apogées, je n'ai pas fait mention de la race arabe. Cependant l'influence de l'art musulman sur l'architecture du moyen-âge est tellement considérable que je ne puis le passer sous silence ce qui m'amène à résumer la caractéristique somatique de la race arabe qui paraît se confondre avec ce que nous savons des Egyptiens, des Sumériens et des Méditerranéens.

Les auteurs modernes sont d'accord pour constater qu'aux Indes et en Perse, des deux côtés du golfe Persique, existe, il y a fort longtemps un peuple, qui a créé la civilisation d'Ur et de Babylone, appelé Arabo-Berbère. Les hommes ont une taille assez élevée, la tête est allongée, le nez étroit, la face harmonique, le teint brun. En outre, en ce qui concerne les musulmans d'Espagne, les documents historiques de l'Afrique du Nord paraissent prouver qu'à plusieurs reprises, les invasions arabes utilisèrent de nombreux Berbères.

Voici les conclusions de l'étude de M. Kingsley Porter (Burl. Mag, mars 1928) sur l'art roman en Aragon (*Revue Archéologique*) : « Dans les domaines de l'architecture et de la sculpture, le rôle d'Aragon nord-est semble avoir été très important. Ignacel est daté de 1072, Loarre d'avant 1095, Santa-Cruz et le tombeau de Dona Sancha, de la même année 1095, tout cela forme un ensemble de monuments romans de la seconde partie du XI<sup>e</sup> siècle, dont il n'y a pas d'équivalent en Europe, sinon dans la province de Léon. Il n'est pas douteux que la sculpture ait fleuri là depuis le troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle, trente ans avant de se révéler à nous en Italie ou en Languedoc. L'architecture atteignit là un niveau que les historiens de l'art ne connaissent qu'au siècle suivant. L'évidente parenté de l'architecture aragonaise avec celle de l'Italie reste un mystère. C'est un des problèmes dont l'archéologie médiévale doit maintenant se préoccuper ».

Or quelles sont les inventions des artistes musulmans en architecture et par quel chemin ceux-ci sont-ils parvenus en Espagne, en Languedoc, à Paris et enfin en Italie. On peut suivre leur marche en Egypte, en Sicile, en Afrique barbaresque et en Espagne par les monuments qu'ils y ont élevés et dans lesquels on trouve pour la première fois, l'ogive, les arabesques, les pendentifs et l'arc outrepassé. La salle des Abencérages est une exquise création de l'art hispano-arabe parvenu à son plein épanouissement. Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle l'art byzantin exerce seul une influence dans l'Europe entière, on le retrouve en France dans le Périgord, l'Angoumois et la Saintonge avec le type de la coupole orientale.

C'est alors en France et dans le Midi que la peinture prit son essor. Ici la brique, comme à Toulouse, remplace la pierre qui manque souvent ; les murs présentent des espaces morts pour la sculpture mais que la peinture va remplir. C'est l'âge de Moissac et de Souliac, l'âge de la peinture pathétique qui a précédé celui de la Bourgogne et de la Flandre. « Les peintres, dit le baron de Montgailhart — Mémoires de l'Académie de Toulouse — abandonnent la tradition hiératique des artistes de Byzance pour copier la nature et se livrer à leur inspiration personnelle ».

La grande invention de l'École de Toulouse, c'est la création du tympan. Or le tympan de Saint-Denis à Paris est une copie de celui de Beaulieu, Moissac conduit à Cluny ; le tympan de Cluny est une réplique de celui de Moissac. La Bourgogne emprunte au Languedoc le chapiteau « à histoire » et le tympan sculpté.

Pendant le XII<sup>e</sup> siècle l'École de Modène produisit trois grands artistes dont l'un Benedetto Antelami reçut son éducation en France et particulièrement en Provence. Aussi retrouve-t-on sans étonnement dans un des tympanes du baptistère de Parme une imitation des Mages de Saint-Gilles du Gard, et à Borgo San Donnino, un David inspiré d'une statuette de Chartres. M. Mâle écrit : « Les églises du Languedoc sont si conformes à l'esprit classique que les églises italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle leur ressemblent. J'ai été vivement

frappé à Rome, en étudiant ces nombreuses églises de les trouver souvent pareilles à celles du Midi de la France. L'art gothique du nord, cet art sublime qui aspire à l'infini est mort avec le Moyen Age ; l'art du Midi (de la France) cet art simple et nu a survécu, amplifié par la Renaissance ».

Vers le XIII<sup>e</sup> siècle apparaît dans le Nord, avec Notre-Dame de Paris, l'art ogival. Par Strasbourg il franchit le Rhin et se répand en Allemagne qui, quoiqu'on ait dit, ne l'a certes pas créé. Un siècle plus tôt c'est un artiste français Guillaume de Sens, qui, en Angleterre, élève la cathédrale de Cantorbery.

Dès le temps de saint Louis, il y avait en France les éléments d'une Renaissance, semblable à celle qui se produisit en Italie, deux siècles plus tard. Les désordres politico-religieux eurent de graves conséquences pour l'Art. Le Midi fut saccagé « ce merveilleux Languedoc, nous dit l'histoire de Lavisse, si précoce, si plein de promesses et d'inventions de génie, ne s'est jamais guéri de l'épouvantable saignée de la guerre des Albigeois. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle les guerres de religion, la guerre de 30 ans exercèrent des ravages semblables ».

De l'île de France l'art se réfugie en Bourgogne. Ce n'est pas en Italie que nous trouvons les artistes qui furent les maîtres et les enseignants des grands architectes, sculpteurs et peintres italiens. Il ne paraît pas douteux aujourd'hui, que pour la première fois, au XIV<sup>e</sup> siècle, florissait une école indigène, indépendante, à la cour de Mahaut, comtesse d'Artois, et que delà — Artois, Bourgogne — ces artistes bien français se sont répandus dans les Flandres, d'abord, ensuite en France et enfin en Italie. Le duc de Bourgogne fait revenir de la Lombardie où il travaillait, en 1373, un peintre français, Jean d'Arbais, né, croit-on, à Poligny et 20 ans après on retrouve la manière française chez Broerderlam, Pierre de Baumetz, Roger van der Veyden et même chez les frères Van Eycke qui n'ont rien inventé, pas même la peinture à l'huile. Ces Flamands auraient été bien empêchés de nous enseigner un art nouveau, attendu qu'à cette date, ils ne

connaissaient que le nôtre. L'admirable invention de la gravure sur bois passait pour venir d'Allembagne, il n'en est rien et le bois Protat, le plus ancien monument connu de la gravure sur bois est une œuvre française, vers 1390-93.

M. Maeterlinck écrit que « sans les chefs-d'œuvre des imagiers de Chartres, de Reims, d'Amiens et de Paris; sans les peintures pré-Eyckiennes de Gand, d'Avignon et de Bourges, nous n'aurions pas vu apparaître en Flandre, sur les bords de l'Escaut, fleuve venant de France, le triomphant Agneau mystique, le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre ».

Pourquoi ces brillantes promesses de l'art français ne trouvèrent-elles pas leur accomplissement chez nous, pourquoi cet essor merveilleux vers le beau n'eut-il pas de lendemain, pourquoi la Renaissance en Italie et non en France ?

Que nous répond l'Histoire ? Que nous étions au plus mauvais moment de la guerre de Cent ans; ce sont les Cabochiens à Paris; la bataille d'Azincourt; les Armagnacs qui ont le dessus, le dauphin qui s'enfuit. Les Anglais boutés hors de France, Louis XI lutte contre ses grands vassaux, la Bourgogne et la Bretagne. Plus tard, les guerres d'Italie. En outre, l'Allemagne frappe d'un coup mortel la Bourgogne qui représente alors la Renaissance française. Les désastres de Granson et de Marett (1476) ruinèrent l'art occidental au profit de l'Italie.

Ajoutons que de Charles VI à Louis XI, les rois n'eurent ni le goût, ni les loisirs de s'occuper des choses de l'Art. Un exemple typique est celui de Joaquin des Pretz qui est considéré comme le créateur de la musique moderne. C'était le maître de chapelle de Louis XI qui le congédia par raison d'économie.

L'Allemagne a eu longtemps la prétention d'avoir été, au Moyen-Age, le grand peuple créateur de l'art gothique. Or l'Allemagne n'a rien créé. Fustel de Coulanges dans « L'Invasion germanique 1891 », démontre que les barbares allemands ne nous avaient apporté que la barbarie. Voici d'ailleurs comment des auteurs allemands eux-mêmes, Dehio et Von Bezold jugent leurs architectes romans, l'aveu est précieux. « Nous avons, disent-ils, le sentiment de leur infériorité ar-

tistique. Leur caractéristique est la lourdeur, la grossièreté et la platitude ».

Donc, pas plus que les Flamands, les Allemands ne sont les créateurs de l'Art gothique, mais ils veulent tenir la Renaissance Italienne sur les fonds baptismaux.

D'après M. Woltmann, seraient d'origine et de sang germains à cause de leur nom, de leur généalogie et de leur type somatique, les architectes Ghiberti, Brunellesci, Bramante, Michel-Ange, les peintres Raphaël, Léonard de Vinci, le Titien, etc...

Dans un livre récent, M. Grant, américain du nord, écrit : « Les grands hommes du quattrocento étaient de sang nordique, en grande partie nordique et lombard, comme le montre un examen attentif des bustes et portraits de l'Italie du nord ». Je n'insiste pas sur cette fantaisie, les noms seraient tout aussi bien français, Ghibert, Brunel, Michel-Ange, etc. Quant aux bustes et portraits, ils représentent des hommes à tête allongée, à cheveux bruns, ils appartiennent la plupart à la race pélasgique. D'ailleurs pourquoi les Allemands n'auraient-ils eu du génie que transportés en Italie ? De plus, nous allons voir que ces grands hommes si remarquables étaient tous du peuple et si la plupart des hauts barons descendaient des Allemagnes, ils n'avaient amenés du Nord avec eux qu'une soldatesque guerrière.

Je me suis attardé sur les origines si discutées, du Quattrocento. L'épanouissement intellectuel et artistique qu'on appelle la Renaissance Italienne, se produisit du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Par leur commerce avec la Grèce, les Pisans avaient rapporté chez eux des sarcophages grecs que leurs artistes s'efforcèrent d'imiter. Ce mouvement artistique n'eut pas de durée, Giotto, au XIV<sup>e</sup> siècle fit une nouvelle tentative qui ne réussit pas mieux, ses élèves ne suivirent pas son exemple.

Parler de la Renaissance Italienne, c'est évoquer Florence, « C'est là, dit Pétrarque, que jaillissent les nobles sources du génie et que les doux rossignols font leur nid ».

L'Italie des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles fournirait un intéressant dyptique. Sur le premier panneau on inscrirait l'histoire troublée de ces temps. Rome et l'Italie regorgeaient de

sicaires et de brigands; les Français, les Espagnols, les Allemands appelés par les papes ou les barons, augmentèrent encore le meurtre et le pillage.

Sur le second panneau, on célébrerait les humanités et les grands artistes du Quattrocento.

On remarquera qu'avec des conditions politiques semblables dans toute la péninsule, les divers États n'ont pas tous également pris part à la Renaissance, et que, pendant la deuxième partie du XV<sup>e</sup> siècle où régna une stabilité relative dans l'Italie entière, ce ne fut qu'à Florence, sous les Médicis, à Milan, avec les Visconti et les Sforza et, plus tard, à Venise sous les doges que s'épanouirent les Lettres et les Arts.

Comme sous Auguste, il n'y eut pas à proprement parler d'art romain. Mais les papes suppléèrent à cette pénurie d'artistes de Rome et surent remplir leur rôle de Mécènes en attirant dans la Ville Eternelle, peintres, architectes et sculpteurs de la Toscane et de l'Ombrie.

A quelle race, à quel peuple devons-nous cette lignée d'artistes illustres? Au nord d'une ligne idéale — Ancone; Rome — que continuent à l'est et au nord les Apennins, habitent des populations à tête longue et harmonique, de taille moyenne et bruns; leurs villes principales sont Pérouse, Sienne, Pise, Lucques, Modène, Parme, Ferrare et Florence. Cette race est la race méditerranéenne que dans l'Énéide avait devinée le génie de Virgile, un de ses fils.

Quels sont les premiers maîtres de ces artisans de génie, qui en dépit de leurs chefs-d'œuvre et de leur gloire sont pauvres? Au Quattrocento pas d'art officiel, pas d'écoles, pas d'académies. Les futurs artistes faisaient leur apprentissage chez les orfèvres. « L'orfèvre, raconte Parkins à propos de Ghiberti, travaillait en architecte quand il façonnait des niches, des colonnes, des fenêtres; en sculpteur quand il modelait des bas-reliefs; en orfèvre, quand il ciselaient les figures; en peintre quand il disposait des émaux; en graveur, quand il travaillait l'or ou l'argent avec la pointe ou le burin... On le considérait comme le maître par excellence, puisque les meilleurs architectes, sculpteurs et peintres d'alors étaient sortis de ses ateliers ».



« Ces humbles artisans, écrit M. Monnier, dans son livre « le Quattrocento », ces merveilleux artistes, dont le nom est dans toutes les mémoires, qui découvrirent la science de l'anatomie, les secrets du clair obscur, les lois de la perspective linéaire, qui eurent la simplicité candide, qui exprimèrent une des formes de la beauté la plus splendide et la plus charmante, sortent du peuple, appartiennent au peuple, s'adressent au peuple ».

Il y a peut-être quelque exagération en ce qui concerne le dernier membre de cette phrase. Nous devons en grande partie aux largesses des Médicis, de Sforza et des papes qui prenaient souvent ces grands artistes plus ou moins dans leur domesticité, ou, qui, par leurs subsides, leur permettaient de se livrer, sans soucis ou préoccupations, à leur passion artistique.

Leur bagage littéraire est bien peu de choses ; fils de paysans, de manœuvres, de barbiers, sachant à peine lire et écrire, ils ne connaissaient que les histoires de la Bible ; ils ont sous les yeux quelques débris antiques, un chapiteau de colonne, un bas relief de sarcophage. Ils imitent les objets qu'ils ont sous les yeux ; ils peignent des ponts, des arbres, des maisons. Dans leurs fresques on voit des enfants, des poules, des brebis, des temples. S'agit-il d'une Nativité, l'artiste prend son enfant, le couche recouvert de ses plus beaux vêtements, le copie et c'est l'enfant Jésus. La Vierge Marie sera sa femme qui a revêtu ses habits de dimanche. Et il en résultera que tous les enfants Jésus et toutes les Marie ne se ressembleront pas, qu'il n'y aura pas création d'un type.

Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, tant en Italie qu'en France sous François I<sup>er</sup>, la Renaissance s'éteint ; on passe à la fausse élégance, à la facilité courante, les Académies foisonnent. Seule l'École de Venise brille d'un grand éclat avec le Titien, Véronèse et le Tintoret. Ce dernier avait pris pour devise : « L'énergie de Michel-Ange et les couleurs du Titien ».

En France quelques grands artistes ont laissé leurs œuvres inachevées et la plupart sont morts en exil ou en prison ;

Jean Goujon, Androuet du Cerceau, Germain Pilon, Jean Cousin et Bernard Palissy en 1688.

En Italie, la chute des Médicis, les discordes civiles, la prise de Florence chassèrent de cette malheureuse cité les artistes qui émigrèrent à Rome. Jules II et Léon X eurent la gloire et le bénéfice de réunir ce triumvirat qui a nom Bramante, Raphaël, Michel-Ange.

Ce magnifique épanouissement artistique qu'on a appelé « l'Age d'or » et qui seul peut être comparé au siècle de Périclès, fut lui aussi de courte durée.

### *Conclusions*

Nous connaissons maintenant les diverses causes qu'ont invoquées les auteurs qui se sont occupés de la question si controversée des origines des apogées.

Nous savons aussi quels étaient les peuples au milieu desquels s'épanouirent ces merveilleuses effervescences artistiques, mais avant de conclure nous désirons faire intervenir un nouveau terme dans le problème, celui du mélange des races.

Si la question de Race, comme on l'entend d'ordinaire, est d'une grande importance, elle ne nous donne pas, à elle seule, la solution du problème, que nous nous sommes posé. Ainsi d'une part les Allemands et en France le comte de Gobineau attribuent la Renaissance italienne à la race nordique ; et d'autre part le savant italien Sergi revendique pour la race méditerranéenne l'origine et l'évolution de la civilisation plusieurs fois millénaire qui emprunta d'abord son nom au grand bassin de la Méditerranée, pour devenir ensuite la civilisation européenne et mondiale. Il combat la doctrine néfaste qui s'appuie sur la légende arienne et qui « entache l'Histoire et la Science ».

Je ne voudrais pas tomber dans l'erreur absolue des Allemands qui attribuent toute civilisation et tout apogée aux races du nord ; mais je me garderai de rapporter moi-même toute la merveilleuse floraison d'hommes illustres à la race méditerranée *pure*. J'insiste sur le qualificatif, *pure* ;

j'ai déjà traité tout particulièrement et longuement, dans le raccourci des apogées, la question des peuples et leurs origines et partout nous avons pu constater un mélange de races à rapports définis mais instables. S'il en était autrement pourquoi les nations privilégiées brillent-elles un certain temps et tombent-elles ensuite dans l'obscurité ; pourquoi ces éclipses et parfois ces renouveaux, qu'on ne peut expliquer que par la rupture de la proportion du mélange.

Et ceci soulève un second problème qui lui ne peut être résolu que par des rapports numériques. Il en restera encore un troisième qui est anatomique et malheureusement les documents sont ici d'une rareté excessive.

Ces trois ordres de recherches n'ont pas été, que je sache, abordés jusqu'à ce jour.

On s'est occupé des mélanges des races qu'on considère généralement comme indésirables et néfastes. Dans un livre récent qui vient de paraître en Amérique sous le titre — significatif — « Le déclin de la Grande Race », M. Madison Grant, qu'on ne saurait qualifier de modeste, puisqu'il s'agit ici de la race anglaise ou nordique en Amérique, écrit : « Le génie n'est point une question de famille, mais de race et de dispositions naturelles, il est hérité de la même manière que les traits purement physiques ». Le porte-parole des Etats-Unis ajoute : « Le sentiment de race peut être qualifié de préjugé par ceux dont il entrave la carrière, mais c'est une antipathie naturelle qui contribue au maintien de la pureté du type. Les races doivent être séparées par des distinctions artificielles autrement elles se mélangent et finalement les types les plus communs ou inférieurs l'emportent dans la descendance... Le contraste est frappant, ajoute notre Américain, entre Sparte dorienne et Athènes ionienne, entre l'organisation militaire basée sur le sacrifice des citoyens à la prospérité de l'Etat qui constituait la puissance lacédémonienne et l'éclat, l'instabilité et le développement excessif de l'individualisme athénien. Le contraste est le même qu'entre la Prusse avec sa culture spartiate et la France avec sa versatilité athénienne ». M. Grant reconnaît cependant que « si la race Méditerranéenne ne peut

revendiquer l'invention des langues synthétiques et si elle prit une part relativement importante dans le développement de la civilisation du Moyen Age ou des temps modernes, l'Europe lui doit néanmoins sa culture classique dans les sciences, les arts, la poésie, la littérature et la philosophie ».

Ces Méditerranéens versatiles savent se contenter de ce dernier aveu. « Lorsque, écrit, de son côté M. Pittard, dans les Races et l'Histoire, deux populations, d'origine ethnique semblable, fusionnent, Italiens et Français; Scandinaves et Allemands, par exemple, il n'y a pas de danger vis-à-vis de l'hérédité de l'un et de l'autre groupe. Ils garderont l'un et l'autre leurs qualités propres, leurs valeurs raciales. Mais si l'amalgame s'accomplit entre deux races différentes, peut commencer un péril pour l'eugénique ».

Je ne puis approuver cette opinion complètement et je n'en veux pour preuve que le mélange des deux races aussi dissemblables que celle de l'homme de Cro-Magnon et celle de Chancelade, celle-ci venue d'Afrique, mélange qui nous a donné les meilleures peintures d'Altamira. La même crainte a été éprouvée aux Etats-Unis, elle repose sur les métissages nombreux entre blancs et nègres. Voici où en est la question: « Il y a, aux Etats-Unis, huit millions de nègres et deux millions de métis. La valeur de ces hybrides est fort médiocre, inférieur même à celle des noirs. Que sera dans 100 ans, dans 150 ans, la physionomie ethnique de certains Etats américains? »

En Europe, l'homme de Cro-Magnon, après un certain nombre de siècles, l'espace, peut-être, du Solutréen, fut chassé, en tout cas disparut devant les envahisseurs africains; le Noir subira probablement le même sort en Amérique.

Revenons à la théorie de M. Pittard qui veut qu'il faille métisser deux races d'origine ethnique semblable pour assurer leur pérennité. Dans ce travail il ne s'agit pas de la pérennité d'une nation en tant que nation comme on l'entend de nos jours, résultant d'un mélange de deux ou plusieurs peuples, mais de la possibilité pour elle de produire un apogée.

Interrogeons les croisements de races chez les animaux.

Adressons-nous aux hybrides obtenus facilement par l'homme. Pour Darwin les particularités des mâles de nos espèces domestiques se transmettent en totalité ou en partie au mâle seulement. Les variétés domestiques ainsi obtenues reprennent invariablement, si elles retournent à la vie sauvage, les caractères du type originel. C'est ce que les naturalistes appellent le retour aux caractères primitifs. Chez les animaux hybrides les plus beaux et les plus féconds, il faut éviter les effets nuisibles provenant des croisements consanguins. Si l'on croise ensemble les frères et les sœurs, la stérilité des hybrides va toujours en augmentant.

Cette loi de consanguinité peut-elle s'appliquer à l'homme? La formule médicale qui dit « Croisez les races » est-elle vraie. Cette formule pour M. Pittard « ne devrait pas être étendue inconsidérément, tout au moins jusqu'au moment où nous aurions à son sujet des renseignements plus convainquants ».

L'Histoire, cependant, nous répond que la consanguinité humaine nous explique la disparition des familles dont les membres se marient entre eux et nous montre parmi leurs descendants des faibles, des dégénérés, des aliénés ; nous nous bornerons à citer la descendance du grand Condé et celle en Espagne des Bourbons de France, alliés à la maison d'Autriche. Parfois c'est une famille qui disparaît par défaut d'héritiers, chez les Valois par exemple. Partout où la noblesse n'a pas subi l'influence du croisement avec les classes plébéiennes, elle a vite dégénéré ou disparu. Les familles de notre noblesse qui n'ont pas cru déchoir en épousant de riches héritières, pensaient redorer simplement leur blason alors, qu'en même temps, elles donnaient une nouvelle sève à leur lignée épuisée. Depuis Edouard II (1307) jusqu'à Georges II de Hanovre l'Angleterre avait usé six dynasties, décimées par la débauche, l'alcoolisme, la guerre, les assassinats, la stérilité.

Les croisements individuels nous offrent un tout autre spectacle et viennent appuyer nos vues. La mère de Thémistocle était de la Thrace ou de la Carie ; saint François d'Assises eût pour mère une jeune fille de Beaucaire et

parmi les écrivains récents dont nous connaissons les ancêtres, nous citerons, au hasard, à la suite de mariages croisés : en Amérique, Edgar Poe, Lowell, Longfellow ; en France, Sainte-Beuve, Dumas père, Taine, Mérimée, Victor Hugo pour nous en tenir au siècle dernier.

De ces quelques cas sporadiques passons aux abondantes et remarquables floraisons des grands siècles de l'Histoire.

Voici les questions que nous allons nous poser et que nous nous efforcerons de résoudre. Le métissage de deux races est-il indispensable à l'éclosion d'un apogée artistique ; s'il en est ainsi, quelles sont ces races, quelles sont les proportions du mélange ; y a-t-il une race dominante et celle-ci est-elle toujours la même ?

Le cours de cette étude nous a démontré que toujours et partout, là où nous avons rencontré un apogée, nous avons constaté un mélange de deux races. Or, si l'anthropologie nous a fait découvrir, à chaque épanouissement artistique une majorité d'hommes appartenant à la race méditerranéenne, sous les noms d'Égyptiens, Libyens, Pélasges, Egéens ou Ligures, et qu'en même temps, à côté de ces hommes de taille moyenne et à la tête allongée et harmonique, nous trouvons toujours, mais en minorité, quelques individus, souvent brachycéphales, appartenant à une autre race, race quelconque, il nous paraît que nous sommes en droit d'attribuer les origines des grands siècles à un mélange inégal de deux races dont l'une la dominante est la race méditerranéenne.

Il nous faut ensuite indiquer le rapport numérique entre les deux races ; et enfin étudier le cerveau de l'artiste. Sur les hommes préhistoriques nous n'avons que des renseignements anatomiques fort incomplets et peu nombreux. Les restes squelettiques de la race de Cro-Magnon sont rares, plus rares encore les ossements des hommes de Laugerie-Chancelade ; nous ne pouvons donc pas établir de rapport entre le nombre respectif de chacune de ces deux peuplades qui s'unirent et se métissèrent. Tout ce que nous connaissons d'elles c'est qu'elles présentaient toutes les deux un crâne long, mais que l'une avait une face courte, l'autre à un crâne

allongé joignait une face longue ; leur taille aussi différait ainsi que leur civilisation et leurs dispositions artistiques.

Chez les néolithiques, d'après Sergi, les têtes longues dominaient, à peine trouve-t-on quelques brachycéphales venant de l'Orient.

Les premiers Egyptiens proviendraient d'un mélange d'Aurignaciens avec les Noubas et Barabras, ce serait là le pendant de ce qui s'était produit chez nous à l'Aurignacien. La race égyptienne s'est maintenue pendant plusieurs dizaines de siècles sans changement appréciable dans la forme du crâne, malgré l'invasion des Hyksos. Ces derniers, d'ailleurs n'occupèrent que la partie nord de l'Égypte et ne s'unirent pas avec les vaincus. Aussi après leur expulsion, les anciens habitants du pays reprirent possession du sol et y rapportèrent leurs coutumes, leurs rois et leurs qualités esthétiques.

La Crète fournira la plus probante illustration de notre thèse, elle réunit tous les éléments d'une expérience cruciale. La Crète est une île qui posséda pendant des siècles la maîtrise de la mer, n'ayant, par conséquent, pas subi d'invasions pendant des siècles, n'acceptant parfois que de rares immigrants. Elle est assez vaste et possède assez de villes pour que les unions échappent au danger de la consanguinité. De plus nous possédons de nombreux documents squelettiques et des peintures ou portraits de ses habitants. Enfin des dates exactes nous fixent sur l'âge des trois époques crétoises et leur histoire nous est bien connue. Cette histoire nous enseigne que vers 1400 ans avant J.-C., à l'invasion des Doriens à têtes rondes correspondent le déclin et la fin de la civilisation de l'île de Minos, en même temps que les dolichocéphales deviennent moins nombreux.

L'Attique dut à sa situation géographique d'échapper presque complètement aux invasions nordiques. Aussi les quelques crânes des anciens grecs que nous possédons donnent-ils des indices céphaliques semblables à ceux que nous avons constatés en Crète.

A Athènes, c'est après l'invasion des barbares Achéens et Doriens — têtes rondes — accourus du nord et leur mé-

lange avec les Pélasges autochtones, beaucoup plus nombreux que les envahisseurs, que s'est déroulé ce merveilleux V<sup>e</sup> siècle qu'on a appelé le miracle grec. Malheureusement pour eux, les Athéniens, depuis le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ne surent conserver ni la pureté ancienne de leur race, ni, par conséquent l'acuité et la finesse de leur sens esthétique.

En ce qui concerne le peuple du nord-est de la péninsule au moment de la Renaissance italienne, je pourrais être fort embarrassé, mes renseignements sont contradictoires. D'après Woltmann, si on examine au point de vue anthropologique les grands artistes du Quattrocento, la grande majorité d'entre eux appartient à la race nordique, le restant est composé de métis : Michel-Ange, le Pérugin et quelques autres.

Au contraire pour M. Pittard, c'est dans le nord-est de l'Italie que « Lucques et Florence, Pise et Bologne, Sienne et Pérouse édifièrent leurs civilisations rayonnantes ». Mais là où Woltmann ne voit que des nordiques blonds à tête allongée, M. Pittard n'y reconnaît « que des brachycéphales aux pigmentations accusées qui oblige d'admettre qu'il survit là, soit une influence dinarique, soit de puissants contingents de cette race ».

Ces deux auteurs n'ont vu chacun qu'un côté de la vérité ; en effet, les grands peintres et architectes italiens avaient réellement un crâne allongé et non moins réellement des pigmentations brunes accusées, mais il n'y a qu'une race qui réunisse ces deux conditions, ce sont les dolichocéphales bruns, c'est la race méditerranéenne. Il ne s'agit donc ici ni de dolichocéphales blonds du nord, ni de brachycéphales bruns de race dinarique.

### *Tableau crâniologique*

#### *Paléolithiques*

Race de Cro-Magnon	Race de Chancelade
Crâne allongé, face courbe	Crâne allongé, face haute
Prognathisme, type dysharmonique.	Pas de prognathisme



*Néolithiques*

Crânes allongés 80 ‰ Crânes arrondis 10 ‰.  
*Gallas et Egyptiens — VI<sup>e</sup> XII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> dynasties*  
 Crânes longs, face allongée, front haut  $7\frac{1}{4}$  ‰ ; crânes ronds  
 10 ‰

*Crétois*

Minoen primitif (2500 av. J.-C.)

Crânes longs 55 ‰ ; crânes moyens 35 ‰ ; crânes  
 courts 10 ‰

Minoen moyen et récent I-II (2000 av. J.-C.)

Crânes longs 70 ‰ ; crânes moyens, 21 ‰ ; crânes  
 courts 9 ‰

Invasion des Doriens. Minoen récent III (1580-1400 av. J.-C.)

Crânes longs, 12,5 ‰ ; crânes moyens, 50 ‰ ; crânes  
 courts 36,5 ‰

*Grecs V<sup>e</sup> siècle*

Crânes longs 80 ‰  
 Actuellement  $3\frac{1}{4}$  ‰

Têtes courtes 11 ‰  
 Actuellement 50 ‰

*Italie*

Crânes anciens ; crânes longs 75 ‰ (Sergi).

Crânes de la Renaissance ; têtes longues 85 ‰ (Woltmann).

D'après les tableaux crâniologiques que nous venons de tracer on peut conclure que : 1<sup>o</sup> nous retrouvons partout comme race fondamentale et nécessaire la race méditerranéenne.

Cette race originaire de l'Afrique a laissé dans le Sahara des traces de son talent pictural ; on a retrouvé, gravés sur des rochers, les dessins de grands animaux, ses contemporains, et divers signes indiquant que là fut le berceau, sinon de la civilisation, du moins de l'Art, apanage de cette race que nous avons retrouvée plus tard sur tout le pourtour méditerranéen en Egypte, en Crète,

N'en avons-nous pas une autre preuve dans le fait qu'en dehors du bassin méditerranéen aucune trace d'un assemblage de grands artistes, à peine, parfois, de ci de là quelques cas sporadiques, Shakspeare, Byron en Angleterre, Goethe, Beethoven, en Allemagne, les grands peintres hollandais, Rembrand, Ruysdaël à qui l'on doit l'essor du paysage moderne. Mais en Hollande nous trouvons chez ces vieux Hollandais des dolichocéphales bruns au nombre de 80 o/o, alors que les têtes rondes ne sont que 12 o/o. On a voulu rattacher ces crânes longs à l'époque de la domination espagnole, ils lui sont antérieurs. Sergi prétend même que, malgré les invasions étrangères, la composition ethnique de la souche méditerranéenne n'a pas varié :

2° Le moment optimum de l'apogée paraît coïncider avec les rapports numériques 70 à 80 o/o dolichocéphales et 10 o/o brachycéphales.

3° Ces rapports sont très instables, l'équilibre entre ces indices dure parfois peu — la Grèce de Périclès — ; il est plus ou moins lent à s'établir, se stabilise pour plus ou moins de temps, décroît ensuite et entraîne le déclin final, déterminant ainsi une courbe coïncidant exactement avec le rapport de l'indice céphalique des deux races, dont l'une fondamentale et exclusive que nous savons déjà être la Méditerranéenne, l'autre quelconque et variable selon le temps et les lieux.

Cette explication réclame cependant une certaine ambiance, des milieux favorables au libre et complet développement de l'Art.

Et maintenant ne laissons plus, comme le voudrait M. Pittard « à un rythme aveugle et incompréhensible de fatale grandeur et de fatale décrépitude » le soin d'expliquer les origines et le déclin des apogées. Considérons les grands et lumineux siècles du monde comme le résultat de simples rapports ethniques établis mathématiquement et identiques dans tous les cas. On pourrait exprimer cette explication sous la forme de la loi suivante :

La stabilité du rapport optimum du mélange des deux races est fonction de la durée des apogées.

Appliquons cette loi aux diverses floraisons artistiques que nous avons passées en revue. Combien de millions de siècles s'écoulèrent pendant l'âge du Renne et la lignée énorme de ses grands artistes. La civilisation si remarquable de l'Égypte, malgré quelques éclipses dues à des troubles politiques intérieurs et à une invasion partielle, et passagère, a brillé pendant des siècles. Tant que la Crète ne fut pas envahie par les Doriens elle fut prospère. La Grèce, mélange de Pélasges et d'Achéens, tint le flambeau artistique du monde du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La Renaissance italienne ne jeta de vives lueurs que pendant le Quattrocento.

Comme la peau de chagrin de Balzac, la durée des apogées se rétrécit en raison des migrations de plus en plus accentuées des peuples et de l'énorme brassage de leurs mélanges.

Après la durée, l'espace. Nous pouvons encore étudier ces apogées dans leur étendue géographique et dans leur marche cyclique.

A l'époque du Renne, cette aurore flamboyante de l'Art, la région occupée par ces primitifs géniaux s'étend sur la France entière, sur le sud de l'Angleterre et sur une grande partie de l'Europe; mais le centre de ce rayonnement artistique se trouve dans le Périgord et dans les Pyrénées. En Égypte il est limité dans la vaste vallée du Nil, ce qui constitue encore un grand empire. En Crète son domaine est une île assez étendue. En Grèce, il se borne à l'Attique et une bande du littoral asiatique, et plus tard après la Rome d'Auguste, c'est à Florence et à Venise, petites villes, qu'il jette ses derniers rayons. Ce long voyage n'est qu'un périple méditerranéen, à départ Altamira et à arrivée Athènes et Florence.

La dernière question qu'il nous reste à résoudre est la question de l'homme lui-même, de l'artiste et de son cerveau, et ici il s'agit de quantité et surtout de qualité.

Quel scandale lorsque Taine écrivit dans la préface de la Littérature anglaise : « Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol ». Il n'admet pas que le génie soit spontané, qu'il n'ait pas un substratum matériel

et que, si ses processus intimes échappent encore et peut-être toujours à notre connaissance, il n'en est pas moins étroitement lié, comme toutes nos facultés intellectuelles, à une partie de notre cerveau.

C'est là du déterminisme évident, aussi les vitalistes impénitents lui firent sentir, ainsi qu'à Claude Bernard, qu'ils ne voulaient pas d'une science de l'esprit, ils préférèrent avec Bergson un nouveau mysticisme.

Peut-on expliquer le génie par le développement exagéré de certains éléments ou parties du cerveau ? Y a-t-il dans cet organe des régions, des centres particulièrement affectés à chacun de nos sens et à chacune de nos aptitudes intellectuelles et artistiques ? Adressons-nous d'abord à la physiologie et à la pathologie et enfin aux trop rares autopsies de grands hommes.

Alcmène de Crotoné (500 avant J.-C.) probablement, a le premier localisé dans le cerveau la perception des sensations et la pensée et paraît ainsi le fondateur de la psychologie expérimentale. Il regardait le cerveau comme le sensorium commun, le siège de la connaissance, découverte à laquelle se rallièrent Hippocrate et Platon. On doit penser qu'il a fait cette découverte au moyen de recherches anatomiques. D'après Chalcidius, Alcmène pratiquait la dissection, il savait même qu'il existait dans le cerveau certains « passages » dont la lésion empêchait l'arrivée des sensations au cerveau. Ce grand savant n'était probablement pas d'origine achéenne ni dorienne : les rares fragments de lui, que nous possédons, indiquent que dans ses écrits, il se servait de l'ionien. C'est donc encore un Pélasge de l'Asie Antérieure qui s'était réfugié en Grèce.

Examinons sommairement le cerveau et sa contexture. Le grand crâne de l'homme de Néanderthal et de Cro-Magnon ne renfermait pas un cerveau aux circonvolutions pressées telles qu'en présentent les cerveaux des Européens d'aujourd'hui. Ce qui expliquerait par la lutte pour l'existence plutôt que par des changements de climat, la disparition de la race Moustérienne, malgré un corps d'une robustesse remarquable.

D'après le Belge Houzé : « Dans la progression des hé-

misphères cérébraux à travers les époques géologiques, c'est le lobe frontal, siège des associations les plus compliquées et des combinaisons mentales les mieux appropriées, qui a le plus grandi ». Nous verrons que la grande capacité cérébrale ne suffit pas, à elle seule, pour faire un grand artiste, mais qu'il y faut aussi et surtout une histologie particulière.

L'on sait aujourd'hui que l'involution régressive des lobes frontaux envahis par la maladie est suivie de la perte de l'attention, de l'affaiblissement de l'intelligence et d'altération du caractère. M. Crichton-Browne en conclut : « Ces lobes seraient le substratum des processus psychiques qui servent de base aux opérations intellectuelles les plus élevées ». Mais le lobe pariétal ne le cède en rien au lobe frontal lui-même, au moins dans la production des plus hautes œuvres du génie, des œuvres d'art en particulier. On a trouvé le lobe pariétal très développé chez tous les hommes de génie dont on a étudié le cerveau et chez les musiciens en particulier, par exemple chez S. Bach et chez Beethoven. Tandis que chez les savants, Cuvier, Gauss, Kant, le développement porte sur les centres postérieurs et antérieurs du cerveau.

Cependant, outre le volume, il entre en jeu une structure histologique qui est beaucoup plus importante, il s'agit du nombre plus ou moins considérable des circonvolutions, avec des scissures et sillons plus ou moins profonds ; économie anatomique qui explique la supériorité d'orateurs ou de lettrés, de Gambetta et d'Anatole France, par exemple.

C'est au commencement de l'an 1861 que Broca ouvre l'histoire moderne des localisations cérébrales. Il présente le 18 avril à la Société d'Anthropologie le cerveau d'un homme atteint de ramollissement cérébral, et qui, depuis 12 ans, avait perdu l'usage de la parole. A l'autopsie on trouva le foyer principal de ce ramollissement sur le lobe frontal gauche et sur ce lobe, la troisième circonvolution présentait la perte de substance la plus étendue dans toute sa moitié postérieure. Broca concluait que « selon toute probabilité c'est dans la troisième circonvolution frontale que le mal avait

débuté ». Il ajoutait « ce qui distingue le cerveau de l'homme, même dans les races les plus inférieures, c'est le grand développement des circonvolutions de la région frontale ».

Mais chez l'orang, le chimpanzé, le gorille on trouve un développement égal ou même supérieur à celui qu'on observe dans certains cas de microcéphalie humaine. Cependant l'homme parle, les singes ne parlent pas. Pourquoi? « Ce qui leur manque, ce n'est pas, dit Broca, l'appareil de l'articulation, ce n'est pas non plus la circonvolution spéciale où elle se localise chez l'homme, car cette circonvolution existe chez la plupart des singes; c'est le degré d'intelligence qui leur serait nécessaire, pour attacher un sens de convention à chacun des mots qui frappe leurs oreilles ».

L'importance de la troisième circonvolution frontale dans l'acte de la parole nous explique pourquoi Gambetta, avec un cerveau très peu lourd, mais une troisième circonvolution très développée a été un de nos plus grands orateurs politiques.

Il en est de même des autres sens. Ainsi l'intégrité de l'écorce du lobe occipital, au point de la scissure calcarine appelé cuneus, est indispensable à la vision, et d'après Seguin mérite le nom de sphère visuelle. « Quand les excitations optiques, dit-il, ont atteint cette région, elles y sont sans doute *conservées* sous forme d'images visuelles commémorative... là est le siège de la *vision mentale*. » Il résulte des expériences de Monakow sur des chiens privés de la vue en naissant que, non seulement le siège de la vision mentale était diminué de volume par arrêt de développement, d'après la loi « la fonction crée l'organe », mais aussi que le lobe temporal ainsi que les éminences bigéminées postérieures, sièges de l'audition et de l'olfaction, étaient plus considérables que chez les chiens de la même portée, non privés de la vue.

Mêmes constatations pour le sens de l'ouïe. « Il est établi que le centre sensoriel du langage est dans la partie postérieure de la première et de la seconde circonvolutions temporales du côté gauche » (Wernicke). La lésion en foyer des lobes temporaux est accompagnée d'aphasie. Aristote avait déjà dit : la raison est une création de la parole. L'écorce de la sphère auditive présente une structure spéciale, comme celles des autres territoires fonctionnels des sens.

Ne serait-il pas très important pour la science de savoir si un grand peintre n'a pas une scissure calcarine plus profonde et les arborations du cuneus plus accentuées que le commun des mortels, puisque là est le centre de la vision mentale, et si chez les poètes et les musiciens on ne trouve pas un développement anormal de la partie postérieure des deux premières circonvolutions temporales.

Ajoutons pour que l'on comprenne bien le mécanisme des fonctions de notre cerveau que les différents centres des sens sont mis en relation intime les uns avec les autres. Ainsi l'audition ou la lecture du récit d'un lever de soleil, fait apparaître immédiatement dans notre esprit la vision plus ou moins nette, selon que nous serons plus ou moins peintre ou poète, de l'apparition de cet astre. D'autre part si l'image de l'objet ne se matérialisait pas dans le cerveau comment le reconnaitrions-nous, parfois après des années, et saurions-nous son nom. Chacun porte sous son crâne plus de pellicules cinématographiques qu'il n'existe dans le monde entier.

Malheureusement, pour le sujet que je traite, les autopsies sont fort rares, et jusqu'à ce jour on n'a que très rarement osé imiter les solitaires de Port-Royal qui firent pratiquer l'autopsie des cerveaux de St Cyran et de Pascal.

Dans le procès-verbal du premier, il est noté « que le cerveau de St Cyran était énorme et qu'on n'en avait jamais vu de si grand. » A l'ouverture de la tête de Pascal, le crâne parut n'avoir aucune suture. Il est vrai qu'il avait eu autrefois la suture qu'on appelle frontale, mais comme elle était restée ouverte fort longtemps... elle n'avait pu se refermer... Les médecins observèrent qu'y ayant eu une prodigieuse quantité de cerveau dont la substance était fort solide et fort condensée, c'était la raison pour laquelle la suture frontale n'avait pu se refermer. (Bibliothèque Nationale ms fr. 12.998).

A l'autopsie de Cuvier on trouva que le poids de son cerveau était de 1850 grammes, le cerveau était non seulement d'un poids exceptionnel, mais les circonvolutions étaient énormes avec des scissures et des sillons plus profonds que d'habitude, sinueux et flexueux, délimitant des plis délicats. Ainsi s'unissaient en lui la quantité et la qualité. Voici le poids de

quelques cerveaux. Celui de Byron pesait 1807 grammes, celui de Schubert 1420 et parmi les moins pesants nous trouvons le cerveau de Gambetta avec 1160 grammes et celui d'Anatole France 1017 seulement. Il en résulte que la qualité l'emporte sur la quantité, mais que les deux valeurs peuvent se trouver réunies.

« Le cerveau d'A. France avait une forme admirable. Il représentait un vrai travail d'orfèvrerie dans lequel les circonvolutions, déliées et longues, repliées sur elles-mêmes, pressées les unes contre les autres, montraient une complication vraiment peu habituelle. Nettement séparés les uns des autres par des scissures d'une profondeur inusitée, les lobes cérébraux apparaissent divisés en circonvolutions par des sillons presque aussi profonds que des scissures. Scissures et sillons, sinueux et flexueux, compliqués de scissures secondaires, de nids et d'encoches, délimitaient des plis délicats, minces, presque frêles, indépendants des plus voisins. A ce point de vue les lobes frontaux et les lobes occipitaux étaient d'une rare complexité. Vraie pièce d'orfèvrerie. Il en était de même du cervelet ».

Toutes ces particularités ont pour résultat d'augmenter notablement la surface et la quantité de la substance grise, qui offre ainsi un large et plus considérable potentiel de rayonnement. Ce que ce cerveau, très petit, avait perdu en poids il l'avait récupéré en surface « la qualité primait la quantité ». La glande pinéale — dans laquelle Descartes plaçait l'âme — avait un développement remarquable. On sait aujourd'hui que son augmentation de volume procure un syndrome épiphysaire et que parmi les symptômes encore un peu confus de ce syndrome, s'observe parfois une précocité et une exaltation de l'intelligence. Question de quelques gouttes d'hormone en plus ou en moins.

La tâche que nous nous étions imposée est finie; nous nous sommes efforcés de déterminer dans chaque apogée ce que celui-ci devait aux faits historiques; à la nation, aux races qui la composent et au cerveau de l'homme de génie.

Qu'elles sont maintenant nos dernières conclusions; que pouvons-nous augurer de l'avenir, même le plus lointain, que réserve-t-il à l'Europe et à l'Humanité?



Si nous en croyons les pessimistes, il nous reste peu d'espoir de nouvelles floraisons d'œuvres d'art immortelles; beaucoup de bons esprits s'inquiètent de l'avenir: voici les principaux motifs de leurs craintes.

En 1890, M. Lavisse terminait par ces paroles un brillant aperçu sur les trente siècles d'Histoire Européenne: « Toute force s'épuise, la faculté de conduire l'histoire n'est point une propriété perpétuelle. L'Europe qui l'a héritée de l'Asie il y a 3000 ans, ne la gardera pas toujours ».

M. Louis Aubert écrivait, de son côté, en 1906: « Malgré toute la douceur et la beauté de nos traditions classiques, nous ne pouvons plus nous contenter intellectuellement, sentimentalement, de n'être que des Méditerranéens ».

La véritable activité de l'esprit, disent des auteurs de nos jours, n'est pas indispensable à la technique pure ni aux sciences appliquées. On fait relever la civilisation digne de ce nom « de l'ordre intellectuel, elle suppose la pensée désintéressée qui n'a rien de commun avec le perfectionnement, même extraordinaire des objets d'ordre matériel, la machine à son tour mécanise celui qui l'emploie. Elle allège l'effort musculaire, mais diminue aussi et exonère l'intelligence d'efforts qui l'assouplissaient ».

Anatole France n'aimait pas le cinématographe et s'inquiétait du déclin des humanités du progrès excessif du mécanisme. Il allait jusqu'à craindre que la civilisation actuelle ne sombrât dans le crétinisme final.

Paul Valéry signale dans ses « Propos sur l'Intelligence » les machines qui économisent le travail calculeur de la tête, les facilités admirables que l'on s'est créées de faire voir ce qu'il fallait jadis *comprendre* l'enregistrement direct et la restitution à volonté des images. Et ceci conduit au cinéma. Les hommes manquent généralement d'imagination et d'aptitude à la pensée abstraite. Les images visuelles, sans effort, frappent davantage et plus rapidement que la lecture ou l'audition de la description d'un paysage, par exemple, où les mots doivent rappeler ou créer et rendre apparentes les images mentales d'objets absents. La pensée abstraite, rationnelle ou esthétique est de plus en plus absente des cerveaux et des ouvrages littéraires.

Dans ces conditions, n'y a-t-il pas à redouter le retour d'un Moyen-Age dans le monde entier ?

Ce doute mélancolique et découragé, ces craintes à l'encontre de la Race méditerranéenne ne doivent pas être acceptés avec une paresseuse résignation.

Notre race latine est douée d'un merveilleux sens esthétique qui s'est manifesté à travers les siècles depuis l'âge du Renne, tantôt dans des œuvres incertaines, tantôt par des merveilles artistiques, mais elle ne fut jamais en repos, fléchissant et s'obscurcissant parfois, mais se relevant toujours et brillant d'un nouvel éclat.

Nous l'avons vu terminant à Florence et à Rome son cycle lumineux dans la pourpre d'un soleil couchant qui pourrait affirmer que jamais ne reparaitra une nouvelle et merveilleuse aurore sur les flots azurés de notre mer latine ?

P. DELAMARE.

---

# PIERRE SUBLEYRAS

*Peintre Uzétien*

Né à Saint-Gilles. Mort à Rome

par

M. Marcel FABRE

membre résidant

---

On voit au Musée du Louvre une vaste toile, aux coloris nettement affirmés en des tons harmonieux, qui représente une scène évangélique : *La Madeleine aux pieds de Jésus chez Simon le pharisien*. Pour un gros morceau, ce tableau est un gros morceau, tant les dimensions en sont imposantes et les sujets multiples, mais ce n'est pas un chef d'œuvre malgré la légèreté, le moelleux de l'exécution et le charme des tonalités, car le conventionnel y domine et les personnages, peints de grandeur naturelle, sont figés, inexpressifs, en des attitudes maniérées. Au bas de cette composition, à gauche, on relève la signature de l'artiste : « P. Subleyras, Uticiensis pinxit. » Pierre Subleyras l'Uzétien ? Il le fut vraiment bien peu, ce garçon timide, volontiers taciturne, maladif, à l'âme d'artiste sans doute et merveilleusement doué, mais que les rudes exigences de la vie empêchèrent de suivre sa véritable voie, obligé qu'il fut de peindre presque toujours, tout au moins ses œuvres principales, à côté de la formule vers laquelle le portaient des dons naturels et son éducation artistique, car la nécessité de se plier au goût d'un milieu étranger dont les commandes le faisaient vivre, le domina sans cesse. Uzétien ? Uzès ne le vit pas même naître et s'il y vécut ce fut seulement durant ses années d'enfance. Il quitta de bonne heure

cette petite ville ; jeune homme, il y revint deux ou trois fois embrasser père et mère et ce fut tout. Mais ce fut bien à Uzès que s'éveilla son talent. Ce fut là qu'il prononça lui aussi son « *Anch' io son' pittore* ». ce fut d'Uzès qu'il partit, déjà peintre dans l'âme, pour réaliser une carrière artistique bien courte sans doute, mais bien remplie et qui lui fit connaître des heures de célébrité. Et sous cet aspect, Pierre Subleyras est bien Uzétien.

Il naquit à Saint-Gilles, berceau de sa famille maternelle (1). Son père, Mathieu Subleyras, un modeste artisan était vitrier et peintre décorateur à Uzès. Il connaissait bien son métier et se montrait habile à orner les intérieurs bourgeois et les hôtels des nobles de la ville. C'était à lui que s'adressaient les consuls quand il fallait décorer d'écussons et de bannières allégoriques la maison commune et les places de la cité aux jours de réjouissances publiques. C'est ainsi que tout le monde à Uzès admira le superbe arc de triomphe dressé et peint par lui en 1698 lors de la première entrée dans la ville, de Jean-Charles de Crussol septième duc d'Uzès et de sa jeune épouse Anne de Grimaldi (2). Gens titrés et prélats faisaient appel à son pinceau pour figurer leurs armoiries. Il ne dédaignait pas d'ailleurs de plus humbles besognes et tout aussi bien confectionnait les enseignes des boutiques et rafistolait les guérites de la caserne malmenées par les intempéries (3).

(1) Jusqu'à ces derniers temps toutes indications biographiques concernant *Pierre Subleyras* ont mentionné qu'il était né à Uzès. Ce n'est que tout récemment un critique d'art danois, M. Ernest Goldschmidt a établi au vu de son acte de baptême qu'il était né à Saint-Gilles (Ernest Goldschmidt: *Le peintre Pierre Subleyras*. — Paris Albert Morancé, 1925).

(2) L. d'Albion — *Histoire de la ville d'Uzès*.

(3) Voir aux Archives d'Uzès: Série CC Nos 114-117-120-131, des quittances et mémoires signés de Mathieu Subleyras, pour avoir effectué divers travaux, notamment pour avoir peint une bannière aux armes de la ville, pour avoir peint les armes du comte de Roure, pour avoir peint les armoiries de Mgr l'archevêque de Narbonne, pour avoir peint les guérites de la caserne.

Ce brave homme avait épousé la fille d'humbles paysans de Saint-Gilles, Laurette Dumon, et le ménage vivait modestement à Uzès. Au cours de l'automne de l'année 1699, le règlement de certaine affaire appela Mathieu Subleyras et sa femme à Saint-Gilles. Laurette Dumon était grosse et pour lui éviter les fatigues d'un retour à la mauvaise saison, on décida qu'elle attendrait auprès des siens sa délivrance. L'événement ne tarda guère : le 25 novembre elle mis au monde un garçon qui fut baptisé le 29 du même mois. Il reçut le prénom de Pierre. Son oncle maternel Pierre Dumon le tint sur les fonts ayant pour commère Catherine Merville ; le curé Barthélemy administra le sacrement (1). Puis quand furent passées les rigueurs de l'hiver, Mathieu Subleyras, sa femme et leur nouveau-né revinrent à Uzès.

Ce fut dans cette ville, partagé entre la boutique paternelle et l'atelier de son oncle Pierre Subleyras, menuisier (2), que grandit le bambin. A voir son père broyer les couleurs, les mélanger et les étaler en des combinaisons sur le bois, la toile ou l'enduit préparé pour la fresque, le petit Pierre s'essaya à imiter les gestes paternels. Que de fois le brave décorateur ne le surprit-il pas à charbonner sur les murs de son humble logis ou bien à barbouiller un panneau de bois dérobé à l'établi de l'oncle Pierre ? Loin de gronder, le père riait et, devinant à son fils un goût inné qu'il fallait développer, il s'improvisa son premier professeur. Mais un jour vint où Mathieu Subleyras s'aperçut que l'élève dépassait le

(1) Voici l'acte de baptême de Pierre Subleyras tel qu'il figure sur le Registre paroissial de l'Église de Saint-Gilles, année 1699 au mois de Novembre : « L'an que dessus, le vingt-neuf du courant, a été baptisé Pierre Subleyras, fils légitime de Monsieur Mathieu et de Laurette Dumon, né le vingt-cinquième. Son parrain a été Pierre Dumon et sa marraine Catherine Merville. Signé : Subleyras. Signé : Barthélemy, curé. »

(2) Le frère de Mathieu Subleyras. Voir aux Archives d'Uzès, série CC No 113 un mémoire et une quittance de lui, de 6 livres, série CC No 113 un mémoire et une quittance de lui, de 6 livres, 10 sous, « pour avoir fait un cheval de bois pour la ville, pour y exposer les Femmes mal vivantes ».

maître et que se manifestait chez l'enfant les signes non équivoques d'un talent de peintre, de vrai peintre, d'un peintre artiste que personnellement dans l'exercice de son humble profession il ne s'était jamais senti en passe de devenir. Garder à ses côtés son petit Pierre, ne lui donner d'autre horizon que celui forcément borné de la petite ville, eut été provoquer à peu près à coup sur l'avortement de ce talent naissant qui ne demandait qu'à prendre son essor. L'humble artisan le comprit, aussi n'hésita-t-il pas à prélever sur sa pauvre bourse les louis nécessaires à favoriser le perfectionnement de son fils. Il l'envoya à Avignon suivre des leçons de dessin à l'institut de peinture de cette ville où le séjour prolongé des frères Mignard avait favorisé l'éclosion d'une pépinière d'artistes locaux d'un mérite certain. Pierre Subleyras passa là deux années, puis, suffisamment dégrossi, à 16 ans, en 1715, il partit pour Toulouse où existait une école de peinture célèbre dans tout le Midi. Chalette l'avait fondée, et Antoine Rivalz la dirigeait alors. (1) C'était un artiste habile, spécialisé dans les allégories et le portrait et qui poussait à fond l'étude du modèle. Il comprit tout de suite qu'il y avait en Subleyras un excellent fond. Il s'attacha à développer en lui ses qualités natives: le sens du coloris et la facilité d'exécution, qui devaient être plus tard les caractéristiques principales de sa manière.

Pierre Subleyras passa neuf ans à Toulouse à travailler avec Rivalz d'abord comme élève, puis comme collaborateur. Sous sa direction il concourut à la décoration de plusieurs plafonds, notamment celui de l'église des Pénitents Blancs, et peignit des portraits qui comptent parmi ses meil-

---

(1) Antoine Rivalz, né à Toulouse le 6 Mars 1667, était le fils d'un architecte Toulousain. Lauréat de l'Académie de Saint-Luc à Rome, il eut l'honneur de collaborer dans cette ville avec l'illustre Carle Maratti. Revenu à Toulouse en 1702, il s'y fixa et devint le directeur de l'école de peinture de cette ville. Il mourut en Décembre 1735.

(2) Voir *Biographie Toulousaine*, article Rivalz.

leures toiles (1). Pendant ce long séjour à Toulouse la peinture ne l'absorba pas en entier. Il s'adonna également à l'étude des sciences et des belles-lettres acquérant ainsi une culture générale assez étendue dont, malheureusement, il ne sut pas ou ne put pas plus tard, tirer tout le parti désirable lorsqu'il aborda les grandes compositions.

En 1724, Pierre Subleyras quitta Toulouse et vint à Paris apportant dans ses cartons des esquisses de plafonds et des ébauches diverses. Un tantinet présomptueux, avec une jactance toute gasconne, il comptait sur elles pour s'imposer dans les milieux d'artistes. Il connut quelques déceptions, lorsqu'il convia des peintres à les venir juger dans son atelier. Mais il ne se découragea pas. La protection de la duchesse d'Uzès (2) lui était acquise. sûr de lui-même, plus assuré encore en se sentant pareillement cautionné, sachant bien qu'il avait du talent, il se mit à l'ouvrage et réussit à obtenir par deux fois dans des expositions une première médaille, ce qui le décida, en 1727, à concourir pour le prix de Rome. Il choisit pour thème une scène biblique : Moïse présentant aux Hébreux le serpent d'airain. Il traita ce sujet avec beaucoup de souplesse, mais un peu superficiellement, d'une manière assez froide bien que théâtrale, sans imagination, s'inspirant dans ses personnages féminins d'un type unique reproduit jusqu'à cinq fois, différant seulement dans les attitudes, mais identiques de carnation, de costume et de tournure. Il sut néanmoins mettre en relief ses qualités dominantes : la richesse du coloris et l'heureuse harmonie des tonalités. Il emporta la palme et fut proclamé premier grand prix (3). Désigné comme pensionnaire de l'Académie française de peinture à Rome, il arriva dans cette ville à l'automne de l'année 1728.

L'Académie siégeait alors au palais Salviati. Le peintre

(1) Notamment le portrait du sculpteur toulousain Lucas, au Musée de Toulouse; celui de Mme Poulhariez et de sa fille au Musée de Carcassonne. *La Femme lisant* au Musée de Montpellier.

(2) Anne de Bullion, seconde femme de Jean-Charles de Crussol septième duc d'Uzès.

(3) *Le Serpent d'airain* est au Louvre.

Nicolas Vleughels, l'élève de Mignard la dirigeait (1). Subleyras était accompagné d'un jeune peintre, Charles Trémolière, protégé du duc de Caylus, second grand prix de Rome depuis 1726, dont il devint plus tard le beau-frère (2). Le séjour à Rome des pensionnaires de l'Académie durait trois ans. Pierre Subleyras eut beaucoup de peine à s'engager dans la voie officielle de l'École qui, s'éloignant du naturel, tendait alors à faire prédominer le conventionnel et le goût de l'allégorie. Son long séjour à Toulouse avait formé sa manière qui se trouvait à l'opposé de cette formule et malgré sa volonté de se plier à la discipline de l'Académie, on peut dire qu'il n'y parvint pas durant ses trois ans de séjour au palais Salviati. C'est bien ce qui apparaît à la lecture de certains passages du rapport fourni sur son compte par Vleughels, lorsqu'il demanda, en 1731, de prolonger son séjour à Rome. Ces prolongations de séjour à l'École étaient une faveur qui ne s'accordait que rarement. Subleyras la sollicita car il était séduit par les beautés de la Ville Éternelle qu'il voulait étudier en détail et puis il trouvait sous le ciel d'Italie un climat favorable à sa santé précaire. Il fit intervenir en sa faveur auprès de d'Antin, Directeur général des Bâtiments, la duchesse d'Uzès. Une grande dame romaine, la princesse Pamphile (3) le protégeait aussi. Cependant Vleughels mettait de la résistance à ce qu'il lui fut donné satisfaction. Il reprochait à Subleyras son origine provinciale si contraire à l'esprit de l'École : « C'est un fort bon sujet, écrivait-il à d'Antin, très sage et de très bonne volonté, mais dans la province où il a séjourné, le goût qu'il a pris

(1) Nicolas Vleughels, fils du peintre Philippe Vleughels, d'origine anversoise, dirigeait l'École de France à Rome depuis 1724.

(2) Pierre Charles Trémolière, né à Cholet en 1703, mort à Paris en 1739, est l'auteur de toiles d'un caractère décoratif dans la manière de Boucher. On peut en voir certaines au Musée de Lyon : *L'Ascension* — *l'Adoration des Rois* — *l'Adoration des Bergers*.

(3) Nièce du cardinal Benoît Pamphile, mort en 1730. Cette famille des Pamphile avait donné un pontife à l'Église, le pape Innocent X.



n'est pas celui qu'on voit icy ; il a un peu de peine à se débarbouiller » (1). Néanmoins Subleyras l'emporta grâce à ses protections. Mais l'année suivante quand se posa la question d'une nouvelle prolongation de séjour, il se heurta à la résistance de son directeur qui lui reprochait toujours son goût du naturel qu'il nommait non sans un certain dédain « sa manière rustique » : « C'est un honnête homme provincial qui fait plutôt bien que mal, écrivait Vleughels à d'Antin... C'est un garçon qui a été élevé en province, ce n'est pas un méchant sujet, il a de la peine à revenir de ses premières préventions... » et Vleughels allait même jusqu'à dire, l'opposant à Carlo Vanloo qui demandait lui aussi à rester à l'École au delà du temps fixé, qu'il méritait « moins qu'un autre » une prolongation de séjour (2). Néanmoins Subleyras réussit à se maintenir à l'École encore pendant quatre ans. Il le dut non seulement à l'influence de ses protectrices, mais aussi beaucoup à lui-même, car il finit par rompre avec sa manière, par se libérer suffisamment de l'emprise de Rivalz et de l'école de Toulouse, pour adopter le « goût d'icy » que Rivalz lui reprochait de dédaigner. Et ce fut tant pis pour l'évolution de son talent. Il perdit ainsi toute son originalité, s'écarta de sa véritable voie, mit obstacle au libre développement de son génie bien français pour se perdre dans le goût romain tout au conventionnel et au maniéré à l'opposé de l'étude de la nature et de l'observation réaliste.

Mais Subleyras ne pouvait rester indéfiniment pensionnaire du palais Salviati et malgré l'intervention en sa faveur d'un diplomate français à Rome, d'Antin lui fit savoir, en septembre 1736, que son temps à l'École était « beaucoup plus que fini » et qu'il eut à s'arranger pour « sortir de l'Académie dans le courant du mois d'octobre prochain » (3).

---

(1) Lettre de Vleughels à d'Antin du 10 Mai 1731.

(2) Lettres de Vleughels à d'Antin des 24 Janvier-5 Mars 10 Avril 1732, citées par Ernest Goldschmidt, *op. cit.*

(3) Lettre de d'Antin à Vleughels du 10 septembre 1736.

Subleyras quitta donc l'Académie de peinture vers la fin de l'année 1735. Son père était mort depuis deux ans, sans l'avoir revu, car jamais, durant son séjour à Rome il n'était revenu en France. Cependant à sa sortie de l'École l'occasion lui fut offerte de retourner non seulement en France, mais encore en Languedoc. Rivalz était mort en décembre 1735 et les capitouls de Toulouse offrirent sa succession à Subleyras. Il refusa (1). Les beaux yeux de la signorina Maria-Felice Tibaldi furent pour beaucoup dans ce refus. C'était une des filles du signor Tibaldi, un musicien de quelque renom, peintre elle-même, miniaturiste et pastelliste de talent. Subleyras l'avait connue par son ami Trémolière qui, cette même année, épousa sa sœur et repartit pour Paris. Lui, demeura enchanté par son amour. Il demanda à sa mère de consentir à son mariage, ce qu'elle fit, mais l'union ne se réalisa que plusieurs années après. Pierre Subleyras était alors trop pauvre pour songer à se mettre en ménage. Il lui fallait travailler, beaucoup travailler, remplir son escarcelle qui ne connaissait guère pour l'instant que les maigres rétributions de rares commandes et s'emplissait surtout des subsistes accordés par des amis, notamment par Joseph Vernet, le Père Jacquier (2) et Pergolèse. Il différa pendant trois ans la réalisation de son rêve.

En 1737, le duc de Saint-Aignan, ambassadeur du Roi à Rome, chargé de remettre au prince Vaini le cordeu bleu de l'ordre du Saint-Esprit, demanda à Subleyras de l'évoquer dans cette cérémonie et Subleyras peignit à cette occasion une toile de très bonne facture qui fut fort remarquée (3).

---

(1) D'Argenville. *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*.

(2) François Jacquier, mathématicien français, né à Vitry-le-François en 1711, religieux de l'ordre des Minimes fut successivement professeur d'écriture Sainte au Collège de la Propagande à Rome et de physique expérimentale au Collégio Romano. Il mourut à Paris en 1788.

(3) Les esquisses et études de personnages que Subleyras fit à cette occasion sont de ravissantes peintures dont deux se trouvent au Musée Carnavalet.

Le succès qu'il remporta alors ne fut pas étranger à l'importante commande que, sur la recommandation d'un de ses amis, le cardinal Valenti Gonzague, lui passèrent les moines d'un couvent d'Asti en Piémont, d'un tableau représentant le « *Repas chez Simon le pharisien* ». Il exécuta ce tableau en 1739 (1) et cette œuvre décida de sa renommée dans les milieux romains. Ses scrupules étant vaincus il épousa la fille du signor Tibaldi. La même année il fut reçu membre de l'Académie de Saint-Luc. Il pouvait dorénavant se considérer « comme » arrivé », car cette admission dans cet illustre compagnie lui donnait une estampille officielle. Il devint le peintre en renom à Rome et même en Italie à une époque où les artistes du pays étaient tombés « au dernier degré de la décadence » (2). L'Académie des Arcades voulut le compter parmi ses membres. Cette société littéraire, une des plus fameuses de l'Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'était donné pour mission de purger la littérature italienne des absurdités et des extravagances qui la défiguraient depuis un siècle. D'après les statuts de cette compagnie ses membres devaient prendre le nom d'un berger d'Arcadie. Pierre Subleyras fut donc baptisé *Protogène* et sa femme, admise en même temps que lui s'appela *Astérie*.

Subleyras se créa de la sorte des relations très étendues et se fit des amis puissants qui le servirent. Grâce à eux et surtout au cardinal Valenti Gonzague, il fut présenté au Saint-Père. Benoît XIV était un homme lettré, ami des arts, il s'intéressa à lui. Le Sacré Collège venait de procéder à la béatification de Catherine de Ricci et d'une certaine Camille. Le pape demanda à Subleyras de peindre deux tableaux relatifs à la vie de ces saintes. Il peignit le « *Mariage de Sainte Catherine* » et « *L'extase de Sainte Camille* » que Benoît XIV plaça dans ses appartements après la cérémonie de la canonisation. Peu après, le Souverain Pontife le chargea de pein-

---

(2) Les moines d'Asti le vendirent plus tard à Louis XVI qui le plaça au Louvre.

(3) Charles Blanc. *Notice sur Subleyras*.

dre son portrait. L'œuvre, magistralement exécutée fit sensation dans la société romaine. Le cardinal Acquaviva l'envoya à Madrid à la légation. Le Roi Philippe V qui la vit en fut tellement enthousiasmé qu'il fit des ouvertures à Subleyras pour l'attirer à sa Cour. La munificence espagnole était prête à déverser sur lui ses largesses. L'offre était tentante pour ce garçon que décourageait une lutte incessante contre les difficultés de la vie. Il était sur le point d'accepter de se rendre à Madrid. Mais des raisons impérieuses de santé l'en empêchèrent. De frêle constitution, faible de poitrine, il n'eut pas été en état, de l'avis des médecins, de supporter les fatigues du voyage et le changement de climat. Il renouça donc à ce projet un instant caressé et resta à Rome où d'ailleurs le travail ne lui manquait pas.

En 1742, le cardinal Valenti Gonzague obtint pour lui de Benoît XIV la commande d'un tableau destiné à la basilique de Saint-Pierre, Subleyras mit à l'étude deux sujets: « *La Crucifixion de Saint-Pierre* » et « *L'évanouissement de l'Empereur Valens assistant à une messe célébrée par Saint-Basile* ». Il fit les esquisses des deux sujets et fixa son choix sur le second. Il estima avec juste raison qu'il était difficile d'aborder le premier déjà traité magistralement par le Guide. En 1743, la chancellerie pontificale signa avec lui un traité le chargeant de l'exécution de « *L'évanouissement de l'Empereur Valens* » moyennant le prix de 1.200 écus. Subleyras travailla consciencieusement à cette œuvre qu'il remit bien des fois sur le chantier. Il l'abandonna même pour travailler à d'autres commandes (1), la reprit, mais en 1744, à l'automne, son état de santé était si déplorable, qu'il dut suspendre pour un assez long temps ses travaux. Il lui fallut même quitter Rome pour le ciel plus clément de Naples. Il séjourna dans cette ville pendant huit mois. Bien qu'un repos absolu lui fut nécessaire, il fut contraint par l'exiguité de ses ressources d'accepter de peindre le portrait équestre du duc de Vieuville, vice-roi de Sicile.

(1) Un « *Saint Jérôme* » et « *Un Christ en Croix* » pour l'église San-Damiano à Milan.

En Juin 1745, Subleyras se sentant plus fort revint à Rome et se remit à l'ouvrage. Il termina avant l'hiver son « *Evanouissement de l'Empereur Valens* ». Aux premiers jours de l'année 1746 le tableau fut placé dans l'Eglise Saint-Pierre. Benoît XIV en fut si satisfait qu'il voulut qu'une copie en mosaïque en fut faite immédiatement. C'était là un honneur insigne, car si la chose était de pratique courante en Italie à cette époque, c'était bien la première fois qu'un tableau était reproduit en mosaïque du vivant de son auteur sans attendre le jugement de la postérité (1). La mosaïque fut placée à Saint-Pierre et la peinture alla à Termini, dans l'église des Chartreux (2). Cependant Subleyras n'avait pas abandonné le projet de peindre une « *Crucifixion de Saint Pierre* ». Il l'exécuta peu de temps après pour les Chartreux de Termini (3). Il peignit vers la même époque un « *Saint Bruno ressuscitant un enfant* » destiné à une église de Padoue.

Rien ne prouve mieux à quel point Subleyras, dans ses grandes compositions destinées à sa clientèle romaine était esclave du goût de celle-ci et s'écartait de sa véritable manière, que les quatre petits tableaux qu'il peignit en 1747 à la demande du duc de Penthièvre pour son château de Châteauneuf-sur-Loire. Les sujets en sont tirés des contes de La Fontaine. Ce sont : *La Courtisane amoureuse*, *les Oies de Frère Philippe*, *le Faucon et l'Ermite* (4). Ces petites toiles sont des compositions ravissantes pleines de souplesse et de grâce. Travaillant pour un grand personnage français, Subleyras sut se libérer des procédés conventionnels chers au goût italien. Il se retrouva lui-même, français, peignant à la manière française. Mais ce réveil fut sans lendemain. Il avait quatre enfants en bas âge, lourde, très lourde charge, et pour eux il fallait être cons-

(1) *D'Argenville, Abrégé de la vie des plus fameux peintres.*

(2) Ce tableau est aujourd'hui au Louvre.

(3) L'esquisse de ce tableau est au Louvre.

(4) De ces quatre compositions, trois sont aujourd'hui au Louvre : *La Courtisane amoureuse*, *le faucon* et *les Oies de Frère Philippe*. La quatrième, *l'Ermite*, est au Musée de Nantes. Cependant, le Louvre en possède une réplique qui n'a pas le charme de l'original.

tamment sur la brèche. Le mal terrible dont il était atteint faisait des progrès effrayants. Le pauvre Pierre travaillait néanmoins sans relâche, peignant des portraits et des toiles allégoriques pour les nobles romains, pour les bourgeois, pour les prélats, compromettant de plus en plus son talent dans l'exécution toute conventionnelle de ces commandes, son gagne-pain. Il se débattait au milieu d'un étrange paradoxe comme l'a fort bien noté son plus récent critique. Admirable dans ses esquisses car là il se laissait aller à sa véritable manière, il devenait mauvais dans l'exécution définitive, lorsqu'il transposait ces esquisses dans les tableaux de commande à grande mise en scène, dont les personnages n'étaient que des mannequins inertes entourés d'allégories insignifiantes (1). S'il eut été riche, ou tout au moins suffisamment aisé pour avoir son indépendance assurée, Subleyras fut sans doute devenu un grand artiste. Mais resté pauvre, esclave du mauvais goût de sa clientèle, tributaire de son impécuniosité, il demeura à l'écart de son temps et connut ce destin, tragique pour un artiste, d'être un peintre de second ordre dans toutes les œuvres qui le firent connaître du public, mais d'être un artiste de tout premier plan dans ses essais, dans ses esquisses qui n'étaient pas destinés à la publicité (2). Si bien que ce Français, resta pour la France un inconnu ou presque. Il n'y fut jamais estimé. Pouvait-il en être autrement puisqu'il fut un exilé volontaire préoccupé du seul souci de se plier aux exigences d'un milieu étranger dont la conception artistique et le goût différaient tellement, en ce XVIII<sup>e</sup> siècle, du sentiment et du goût français? (3).

(1) Ernst Goldschmidt. *op. cit.*

(2) On ne saurait mieux s'en rendre compte que dans la comparaison facile à faire, au Musée du Louvre, de son esquisse du « *Repas chez Simon le pharisien* » avec son grand tableau définitif du même sujet.

(3) Un critique d'art, contemporain, M. Louis Gillet, porte sur Subleyras ce jugement un peu sommaire, cependant exact dans sa sévérité : « Subleyras alla vivre à Rome et « prit au sérieux » Raphaël et Michel-Ange, il ne vit pas qu'il y a temps pour tout et se mit à l'écart du sien. Qui parle aujourd'hui de Subleyras ? » Louis Gillet : *La peinture au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.*

Mais à Rome il connut une vraie célébrité, témoins ce jugement que porte sur lui un Français, comme lui romain d'adoption, M. de Sironcourt, chargé d'affaires du gouvernement royal, dans cette lettre datée du 10 Août 1748, adressée au ministre français de la marine, M. de Rouillé : Il me reste à vous parler d'un ami, oui, ami et ami très tendre : c'est le sieur Subleyras, peintre français établi à Rome depuis longtemps et qui sans doute, à la honte de la France y mourra (1). Il y a quinze ans que je le connais, que je l'aime. C'est, premièrement, le plus honnête garçon du monde. Pour de l'esprit il en a, je crois autant que créature humaine en peut avoir. Pour le goût, c'est prodige, et si vous voulez, Monseigneur, faire votre cours de peinture et de beaux-arts (et vous le voudrez sans doute), vous ne sauriez choisir un meilleur guide, ce que vous verrez avec lui sera vu au double, au centuple. Jamais personne n'a approfondi l'art, toutes ses parties, toutes ses appartenances, au point où il l'a fait. Il a porté dans la peinture cet esprit philosophique qui apprécie tout, qui met tout à sa place, il peint dans le goût du Poussin, pour les penseurs ; pour les gens d'esprit il parle au cœur. Mais ses ouvrages ne sont rien auprès de lui. Ses vues sur la peinture et sur tous les arts qui y tiennent sont bien supérieures à ses tableaux. Sa fortune est étroite et bornée, mais moins encore que son ambition. Il a le malheur d'être marié, d'avoir une grosse famille et peu de santé. (2).

(1) L'auteur de cette lettre exagère. La France ne mérite pas ce reproche. Il ne faut pas oublier que Subleyras, que rien n'empêchait de retourner en France, préféra rester en Italie. Il eut pu, comme son ami et beau-frère Trémolière, après son mariage, revenir en France. L'occasion lui en fut offerte, on le sait, à la mort de Rivalz. Il n'en profita pas. S'il resta pauvre et vécut ignoré de la France, il ne le dut qu'à lui-même et non pas à une sorte d'abandon dans lequel l'aurait laissé sa patrie, comme à l'air de l'insinuer M. de Sironcourt.

(2) Cette lettre datée du Caire a été publiée dans le *Magasin pittoresque*, Numéro d'octobre 1853-21<sup>e</sup> volume. Elle figure dans la correspondance de M. de Sironcourt à la Bibliothèque Nationale, section des manuscrits français, supplément, N<sup>o</sup> 3281.

L'éloge est, dans l'ensemble, dithyrambique, car l'amitié aveuglait le sieur Sironcourt qui d'ailleurs paraît un critique peu sûr en matière artistique. Subleyras peignant dans le goût du Poussin ! Non. Mais M. de Sironcourt dit vrai lorsqu'il écrit que chez Subleyras l'éducation artistique était bien supérieure à l'exécution. Cette lettre laisserait entendre que Subleyras connut des infortunes conjugales. « Il a le malheur d'être mari ». Qu'est-ce à dire ? M. de Sironcourt insinue mais ne précise pas. Sans doute devait-il savoir à quoi s'en tenir sur le compte de la signorina Tibaldi. Mais il reste dans un laconisme qui fait naître des soupçons que rien ne vient confirmer dans le peu que l'on sait de l'existence de Subleyras en Italie. Restons en à cette allusion.

A l'époque où cette lettre fut écrite, Subleyras par suite du mal de poitrine dont il souffrait et qui s'était considérablement aggravé, était tombé dans un état de langueur qui lui interdisait tout travail. Il cherchait à dissiper sa profonde mélancolie native que les soucis et le mal avaient terriblement accentuées, en demandant un dérivatif à la musique et à l'étude de la littérature. Mais ses forces déclinaient rapidement ; bientôt il dut rester au lit incapable d'effort. Le 28 mai 1749 il rendit le dernier soupir, assisté à l'instant suprême par le Père Leonardo de Porto-Maurizio qui le connaissait bien et qui lui apporta la bénédiction pontificale en même temps que l'assurance, doux réconfort pour son cœur de père, que Benoît XIV n'abandonnerait pas sa famille qu'il laissait dans le besoin (1). Il fut enseveli dans un caveau de l'église Saint-André *delle fratte*, au milieu d'un grand concours d'amis et d'admirateurs. Les Académiciens de Saint-Luc, les Ar-

---

(1) La veuve de Subleyras mourut en 1770, après une courte maladie. De ses quatre enfants, les deux filles, Charlotte et Clémentine, furent miniaturistes comme leur mère. Un des fils, Louis, devint secrétaire au Conseil d'Etat de sa Sainteté et l'autre, Joseph, fut architecte. Ils restèrent en Italie, oubliant leur origine Française et la famille finit pas s'éteindre sans que la descendance de Subleyras fut revenue en France.



cadieux et les pensionnaires de l'École française, lui rendirent les honneurs suprêmes. Il n'avait pas cinquante ans (1).

Ainsi finit à la fleur de l'âge Pierre Subleyras, sans qu'il eut jamais revu la petite patrie dont il se proclamait cependant l'enfant lorsqu'il signait certaines de ses œuvres : Uticiensis ; l'Uzétien. Rome avait pris son âme d'artiste et l'avait gardée. Elle gardait sa dépouille mortelle. Elle avait aussi pris son cœur d'homme aimant, triste et souffrant, mais pas en entier cependant, puisqu'il sut conserver en un repli secret, bien à lui, à l'abri des atteintes de l'oubli, ce reflet de ses jeunes années qui lui faisait rendre hommage, en signant ses plus fameux tableaux, à la petite ville où son âme d'enfant s'était ouverte à de nobles ambitions.

Marcel FABRE.

---

(1) Il est intéressant de noter les prix que furent payées certaines œuvres de Subleyras, au XVIII<sup>e</sup> siècle, après sa mort. En 1769, à la vente de la Live de Jully, un buste de femme se vendit 240 livres. L'esquisse du *Repas chez Simon le pharisien* fut achetée par Louis XVI 8.101 livres. *L'Evanouissement de l'Empereur Valens, ou Messe de Saint Basile* fut payé par Louis XVI 6.779 livres, en 1777, à la vente Randon de Boisset. A la même vente, une réduction du même tableau se vendit 6.800 livres. *La Courtesane amoureuse* et *le Faucon* firent 1.100 livres. A la vente du prince de Conti en 1777, une *Vierge en méditation*, se vendit 140 livres, une *Tête de femme romaine*, 160 livres, des *Anges adorant l'Enfant Jésus*, 160 livres. En 1801, à la vente Robit, un tableau désigné comme représentant le *Martyre de Saint Hippolyte*, se vendit 750 francs. (Voir Charles Blanc, *op. cit.*). Ce ne fut guère que vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, que les œuvres de Subleyras restées jusqu'alors dans les greniers du Louvre, furent placés dans les salles d'exposition.

# UN VIEIL ÉCRIT UZÉTIEN DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE " LA CHRONIQUE D'UZÈS "

par

M. Marcel FABRE

membre résidant

---

Sait-on en Uzès qu'il existe à la Bibliothèque Nationale un vieux manuscrit œuvre d'un Uzétien inconnu qui vivait au XIV<sup>e</sup> siècle? Il se trouve au Fonds latin, sous le numéro 4974 et consiste en des annotations écrites sur les marges d'un opuscule de Bernard Gui (1), intitulé: « *Catalogus summorum pontificum* », contenu avec d'autres ouvrages dans un cahier in-quarto. Ces annotations marginales concernent des événements survenus en Septimanie et plus spécialement dans la région de Nîmes et d'Uzès au VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle. Elles sont connues dans le monde savant sous le nom de « *Chronique d'Uzès* » (2) parce qu'elles ont été écrites à Uzès d'après les indications fournies par de vieux parchemins de l'église cathédrale Saint-Théodorit.

Réparties dans les marges du traité de Bernard Gui, sur dix pages du verso du folio 73 au recto du folio 83, ces annotations forment en tout dix-sept articles qui représentent

---

(1) Bernard Gui, ou Bernardus Guidonis, comme il se nomme lui-même, un Frère prêcheur, fut un des plus remarquables historiens ecclésiastiques du Moyen-Age. Il naquit en 1262 et mourut en 1331, évêque de Lodève.

(2) Chronicon Ucetiense.

cent-trente-huit lignes d'impression dans les versions imprimées qui en existent. Cet écrit n'est pas un ouvrage faisant par lui-même un ensemble, mais une suite de simples notes qui souvent n'offrent entre elles aucun lien et qui sont des annotations ou des additions à l'écrit en marge duquel elles se trouvent. C'est à proprement parler un *memorandum* établi par son auteur pour conserver le souvenir de certains événements jugés par lui intéressants à un point de vue qui lui est personnel et qu'il ne fait pas connaître.

Quel est l'auteur de cette *Chronique* ? On l'ignore. Il n'a point signé son manuscrit et n'a donné aucune indication permettant de l'identifier. Ce qu'il est permis d'affirmer cependant, c'est qu'il était attaché à l'église Saint-Théodorit, très probablement un des clercs de cette église. Il le laisse entendre en indiquant à plusieurs reprises que les événements qu'il note, il en a eu connaissance par les archives de l'église Saint-Théodorit. Mais si c'était un clerc, ce n'était pas un clerc très lettré. Le latin dont il use relève de cette basse latinité qui florissait au Moyen Âge dans les milieux ecclésiastiques mêlés à la vie populaire. D'autre part les nombreuses et grossières erreurs de dates qu'il a commises, indiquent à l'évidence qu'il était dépourvu de tout sens critique. Cette *Chronique* qui n'est pas datée, paraît avoir été écrite à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au commencement du XV<sup>e</sup>, mais plus probablement à la fin du XIV<sup>e</sup> (1).

La *Chronique d'Uzès* débute par la mention, sans indication de date, de l'ensevelissement à Saint-Privat sur le Gardon,

---

(1) Ménard, l'historien de la ville de Nîmes, pense que cet écrit date du XIII<sup>e</sup> siècle. Il se trompe, mais il est bon de faire remarquer que Ménard n'a point connu le manuscrit lui-même, mais simplement une version imprimée de la *Chronique*, sans quoi il n'eut pas émis pareille opinion, puisque la *Chronique* est écrite en marge d'un opuscule de Bernard Gui qui n'est autre que le résumé de l'important ouvrage de cet auteur, le *Flores Chroniconum* dont la première édition date seulement de 1316. La *Chronique* ne peut avoir été écrite qu'au XIV<sup>e</sup> siècle. D'après M. Molinier, chartiste et M. Joseph Bédier, elle daterait de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, à considérer l'écriture et le papier sur lequel elle est écrite.

Gardon, de Saint-Vérédème, cet ermite qu'on dit grec d'origine, qui vécut aux environs d'Uzès à la fin du V<sup>e</sup> siècle et au début du VI<sup>e</sup>, dans une grotte s'ouvrant aux flancs, escarpés des collines qui surplombent le Gardon. En quelle année eut lieu cet ensevelissement? Notre auteur ne le dit pas autrement que par cette indication bien vague: « Hoc tempore (tempore regis Gothorum Flavii)... » « Sous le règne de Flavius, roi des Wisigoths... » or Flavius est le prénom que se donnait Théodoric dans les édits de promulgation de certaines de ses lois et Théodoric régna sur les Wisigoths, maîtres de l'Italie et de la région d'Arles, de 508 à 526. Ce serait donc entre ces deux dates que Saint Vérédème serait mort.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer au sujet de ce premier article de la *Chronique d'Uzès* qu'il aurait existé un autre Saint Vérédème qui aurait été évêque d'Avignon de 700 à 722, succédant à Saint Agricole, si toutefois on peut tenir pour exact le catalogue des évêques d'Avignon établi par Polycarpe de la Rivière, et qui est tenu pour suspect par Mgr Duchesne (1). Les *Acta Sanctorum* (2) distinguent entre les deux saints du même nom en exposant en détail les deux thèses qui s'affrontent dans le monde des hagiographes, dont les uns voient dans l'ermite et l'évêque une seule et même personne qu'ils font vivre au huitième siècle, alors que les autres admettent l'existence, à cent-quatre-vingts ans de distance de deux Vérédème. Ces derniers, dont le Père Le Coïnte, (3), font remarquer que l'Eglise d'Uzès honore Saint Vérédème, le 21 septembre, en la seule qualité de confesseur et non en la qualité de confesseur et pontife, alors que l'Eglise d'Avignon célèbre le 17 juin la fête de Saint Vérédème, évêque. L'auteur de la *Chronique d'Uzès* qualifie Saint Vérédème de « gloriosissimus Christi confessor et heremita ». Il

(1) Mgr Duchesne : *Les fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Tome I, pages 266-270.

(2) Tome IV du mois d'août, pages 636-638.

(3) P. Le Coïnte : *Annales ecclésiastiques de France*, Tome I année 531 n<sup>o</sup> XI.

est par là certain qu'il n'a pas eu en vue le Saint Vérédème qui aurait été évêque d'Avignon. Ayant sous les yeux les archives de l'église cathédrale de Saint Théodorit il savait à quoi s'en tenir sur la véritable qualification du saint et il est fort probable que si Saint Vérédème ermite avait été aussi évêque, l'auteur de la *Chronique* soucieux d'exalter les mérites d'un saint local n'eut pas manqué de le dire. Il semble donc raisonnable de placer la mort du solitaire d'Uzès entre 508 et 526, sous le règne de Théodoric et cela avec d'autant plus de raison que cet ermite a été le compagnon de Saint Gilles qui a vécu sous l'épiscopat de Saint Césaire, évêque d'Arles, de 506 à 542. Il est vrai de dire que les hagiographes ne sont pas non plus d'accord sur l'époque où vécut saint Gilles. Certains le font vivre au VIII<sup>e</sup> siècle au temps de Charles Martel. Mais d'autres s'appuyant sur des documents que rien ne permet de révoquer en doute, font remarquer que saint Césaire envoya saint Gilles, abbé, en ambassade auprès du pape Symmaque, en 513 pour défendre les privilèges de l'église d'Arles (1), ce qui nous ramène à la contemporanéité de saint Gilles et de saint Vérédème sous le règne de Théodoric (2).

(1) *Acta Sanctorum*. Tome I. du mois de septembre pages 289-291. Baillet : *Chronologie des Saints*.

(2) Il est acquis que Saint Gilles vécut sous un roi Wisigoth prénommé Flavius dont les gens, étant à la chasse aux environs de Nîmes, le découvrirent dans son ermitage après qu'il se fut séparé de Saint Vérédème. Pour ceux des hagiographes qui font vivre Saint Gilles au VIII<sup>e</sup> siècle, il n'y a eu qu'un Saint Vérédème ermite et puis évêque et le roi Flavius, n'est autre que Flavius Wamba, roi des Wisigoths d'Espagne. Mais ce roi régna de 672 à 680, date à laquelle il abdiqua. Et alors si Saint Vérédème ermite à Uzès et Saint Vérédème, évêque d'Avignon ne faisaient qu'un, l'évêque étant mort en 722, comment concilier avec ces deux dates le passage de la *Chronique d'Uzès* qui place son ensevelissement sous le règne du roi des Wisigoths Flavius ? Ce serait donc en 680 au plus tard que serait mort Saint Vérédème ermite, si ce Flavius était le roi Wamba, mais c'est en 700 qu'un Saint Vérédème succéda à Saint Agricole sur le siège épiscopal d'Avignon. Devant l'impossibilité de concilier ces dates, il semble

Après avoir noté l'ensevelissement de saint Vérédème, ermite d'Uzès, l'auteur de la *Chronique* mentionne dans une succession d'articles dont l'enchaînement logique n'apparaît pas toujours, une série d'événements qui se rapportent à l'invasion de l'Espagne par les Sarrasins, aux incursions de ceux-ci en Septimanie, à la prise par eux de Narbonne, de Carcassonne, de Nîmes. Puis il parle de la soumission au roi Pépin, des villes de Nîmes, Maguelonne, Agde et Béziers, du siège de Narbonne par Ansemond, prince Wisigoth, résidant habituellement à Nîmes, qui périt pendant ce siège. Il relate ensuite les troubles survenus à Nîmes au cours desquels la comtesse Caunes, veuve d'Ansemond, fut assassinée et note la délivrance de Nîmes, tombée au pouvoir des Sarrasins, par le comte Guillaume de Toulouse. Il parle de la fondation à Aniane, d'un monastère bénédictin, du gouvernement de Radulfe en qualité de comte, à Nîmes et à Uzès, de la fondation de l'abbaye de Psalmodi, de l'instauration de l'évêque d'Uzès, Sigipert, de la mort au monastère de Gellone du comte Guillaume devenu moine, de la mort de Corbilien, premier abbé de Psalmodi, auquel succéda Elventunirien parent de Sigipert évêque d'Uzès et il termina par la mention des deux vicomtes Biricus et Gilimir qui, en l'absence de comtes à Nîmes et à Uzès, exercèrent le pouvoir dans ces deux villes.

Et c'est tout. C'est peu, on en conviendra. Au regard de l'histoire c'est tout de même quelque chose, non pas au point de

raisonnable d'admettre qu'il y a bien eu en effet deux Saint Vérédème et que Saint Vérédème, ermite à Uzès et Saint Gilles, abbé, puisqu'ils ont été contemporains et ont tous deux vécu sous le règne d'un roi Wisigoth prénommé Flavius, ont vécu à la fin du V<sup>e</sup> siècle et au commencement du VI<sup>e</sup> sous le règne de Flavius Théodoric et sous l'épiscopat de Saint Césaire évêque d'Arles.

Dans son *Histoire d'Uzès*, Lionel d'Albiousse identifie Saint Vérédème ermite avec Saint Vérédème évêque d'Avignon et le fait mourir en 720. Il signale son ensevelissement à Saint-Privat sur le Gardon en citant comme référence le manuscrit 4974 qu'il utilise de seconde main, sans se douter que ce manuscrit est connu sous le nom de *Chronique d'Uzès*.

vue chronologique, car toutes les dates données par l'auteur de la *Chronique* sont inexactes, mais au point de vue des faits, dont certains ne sont connus que par cette modeste *Chronique*.

Nous avons dit que l'auteur de la *Chronique d'Uzès* manquait de sens critique. Cela apparaît avec évidence dans ce passage où il mentionne que le vendredi précédant le dimanche des Rameaux de l'année 755, le comte Guillaume entra à Nîmes, qu'il délivra de l'occupation Sarrasine. Il présente le fait comme historique. Or, il faut voir là l'écho d'une tradition légendaire. Sans doute, autant qu'on peut en inférer des données certaines fournies par les *Annales de Moissac* et par les *Annales d'Aniane*, Guillaume, comte de Toulouse, guerroya en Septimanie contre les Sarrasins, sous le règne de Charlemagne. Mais au cours de ses combats fut-il amené à chasser de Nîmes les Infidèles? Rien ne permet de l'affirmer. En tout cas s'il avait été le héros de cette délivrance, ce n'eut pas été en 755 comme l'indique l'auteur de la *Chronique d'Uzès*, car Guillaume, fils du comte franc Thierry et d'Aude, l'une des trois filles de Charles Martel, ne fut fait comte de Toulouse par Charlemagne, qu'après la destitution, en 790, par l'Assemblée de Worms, de Chorson, coupable de félonie. Mais à cette époque, il est certain que les Sarrasins, n'occupaient plus Nîmes depuis longtemps. En effet, il est historiquement établi que Nîmes, tombée au pouvoir des Infidèles en 719, fut délivrée une première fois, puis reprise et enfin définitivement abandonnée par eux en 737, après que Charles Martel les eut chassés de Provence. Refoulés en Espagne, ils ne parurent plus en Septimanie, dit Ménard, dans son *Histoire de Nîmes*, autrement qu'au cours de rapides incursions sur les côtes, qui certainement ne les amenèrent pas très loin à l'intérieur des terres (1). Toutefois, en 793, les Sarrasins s'avancèrent bien en Septimanie sous la conduite du calife Hescham I<sup>er</sup>, jusqu'aux abords de Narbonne et de

---

(1) Ménard : *Histoire de Nîmes* Tome I page 110. (édition de 1750).

Carcassonne, mais furent arrêtés par le comte Guillaume sur la rivière de l'Orbieu (1) et rentrèrent en Espagne. Depuis lors ils ne repassèrent jamais plus les Pyrénées.

Il est manifeste que l'auteur de la *Chronique*, quand il parle de la délivrance de Nîmes par Guillaume, n'utilise pas un document écrit, mais une tradition, et une tradition qui ne repose sur aucun fait historique. Très certainement il exploite une ancienne légende dont nous retrouvons l'écho dans la vieille chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle, du cycle de Guillaume d'Orange : le *Charroi de Nîmes* d'après laquelle Guillaume au Court-Nez conquiert Nîmes sur les Infidèles en usant d'un stratagème renouvelé du Cheval de Troie. Il est dit, en effet, dans la chanson de geste, qu'il introduisit dans Nîmes des charrettes chargées de tonneaux remplis de soldats qui jetèrent la confusion parmi la garnison et se rendirent ainsi facilement maîtres de la place. L'auteur de la *Chronique* a connu la chanson du *Charroi de Nîmes*, ou bien simplement la légende utilisée par cette chanson et, soit qu'il ait cru avec beaucoup de gens à son époque la réalité du fait qui s'y trouve conté, soit qu'il ait obéi, comme nous allons l'indiquer, à un tout autre mobile, il a noté l'événement dans ses tablettes, sans s'assurer de sa réalité.

Il semble que si le clerc de Saint-Théodorit d'Uzès relate cette prétendue délivrance de Nîmes par le comte Guillaume c'est qu'il avait pour ce personnage une prédilection particulière. Par trois fois il le cite dans sa courte *Chronique* où il tient une place prépondérante. C'est que Guillaume, en 806, s'était retiré au monastère d'Aniane sous l'habit des bénédictins et avait fondé, peu après, à Gellone, dans le voisinage, un monastère où il était mort en 812, en odeur de sainteté. Saint Guillaume était particulièrement vénéré dans le Midi de la France et dans le diocèse d'Uzès on avait une raison spéciale pour le vénérer et pour célébrer sa fête avec pompe le 28 avril. Il avait, en effet, fondé dans ce

---

(1) *Super fluvium Oliveium*, disent les *Annales d'Aniane*.



diocèse, sur les bords de la Cèze, ainsi qu'il résulte d'un diplôme de Louis le Débonnaire, daté du 21 mai 815 et d'une charte du même roi de 837, un monastère qui fut plus tard transféré à Goudargues (1). On comprend dès lors la préoccupation de l'auteur de la *Chronique* d'attribuer à l'un des saints particulièrement honoré par son église, une action d'éclat qui en faisait le libérateur de la région du joug des Infidèles.

Ce qui permet encore de dire que le clerc de Saint-Théodorit était de petite culture et manquait de discernement en matière historique, c'est la réflexion qu'il fait après avoir noté, à une date fautive d'ailleurs, la mort de saint Guillaume, à l'abbaye de Gellone. Dès le X<sup>e</sup> siècle, cette abbaye s'appela : Saint-Guilhem du Désert, en souvenir de son fondateur et en raison de sa situation en pleine solitude. Peu à peu la désignation de Gellone ne fut plus usitée dans le langage courant, mais les gens d'Église qui avaient tant soit peu de culture, n'ignoraient pas que Gellone et Saint-Guilhem du Désert ne faisaient qu'un. Or l'auteur de la *Chronique* note, d'après un écrit qu'il a sous les yeux, que le comte Guillaume, devenu moine, mourut à Gellone. Puis il ajoute naïvement, manifestant quelque surprise : « Je crois qu'il avait été moine d'abord à Saint-Guilhem du Désert ». Il eut été bien difficile de mieux étaler l'ignorance que Gellone et Saint-Guilhem du Désert n'étaient qu'un seul et même lieu.

Le plus grand reproche que l'on ait fait à la *Chronique d'Uzès* est celui d'inexactitude dans les dates données aux événements qu'elle mentionne. En effet, toutes ces dates sont fausses. Les erreurs portent sur des différences qui vont de un an à cinquante-neuf ans. En voici deux exemples frappants. La mort de Guillaume de Toulouse survenue en 813 est datée dans la *Chronique* de 777. Grave, très grave anachronisme, car, ainsi que nous l'avons dit, Guillaume fut fait comte de Toulouse, seulement en 790 et ce ne fut qu'en 806

---

(1) Voir Dom Vaissette : Histoire Générale du Languedoc. Tome I. Preuves : p. 71-72.

qu'il entra au monastère d'Aniane et fonda peu après l'abbaye de Gellone où il mourut. D'autre part la *Chronique* mentionne que c'est sous l'épiscopat, à Nîmes de Chrétien et à Uzès de Sigipert, que ces deux villes, privées en même temps de comtes, furent gouvernées par les vicomtes Bircus et Gilimir, et elle date de ce fait de 887. Or l'époque de l'épiscopat de Chrétien et de Sigipert est bien connue. Chrétien fut évêque de Nîmes de 808 à 835 et Sigibert, évêque d'Uzès de 799 à 829. Ce serait donc au plus tard vers 828 que se placerait l'événement daté par la *Chronique* de 887. Dans ces deux exemples, on le voit, la différence de dates est notable.

Ces anachronismes ont été minutieusement relevés par Ménard qui a rétabli les dates exactes des événements dans un mémoire très documenté communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1760 (1). Toutefois les erreurs signalées par Ménard sont en certains cas moins graves qu'il ne le pense, car Ménard n'a pas travaillé sur le manuscrit lui-même qui n'était pas encore retrouvé à son époque, mais sur un exemplaire imprimé de la *Chronique*, fait au XVII<sup>e</sup> siècle, incomplet d'ailleurs, qui comportait une transcription vicieuse de certaines dates, due à une mauvaise lecture de la part de l'éditeur (2). L'examen du manuscrit montre en effet que l'auteur de la *Chronique* s'était corrigé lui-même en certains endroits mais pas avec assez d'exactitude cependant, laissant subsister des erreurs, moins choquantes il est vrai qu'il n'a paru à Ménard, mais constituant néanmoins de fâcheux anachronismes. Le passage qui avait suscité de la part de Ménard la plus vive critique est celui dans lequel le clerc de Saint-Théodorit indique qu'Ansemound, prince des Wisigoths, rangea sous l'obéissance du roi Pépin les villes de Nîmes, Maguelonne, Agde et Béziers. D'après l'exemplaire imprimé que Ménard avait sous les yeux, cet événement était daté de 743. Or, disait Ménard, Pépin n'avait commencé à régner qu'en 751 et n'avait été sacré par Saint Boniface, archevêque de

(1) Séance du 11 juillet.

(2) Cet éditeur était Pierre de Caseneuve, érudit Toulousain.

Mayence, qu'au début de mars 752 et les *Annales d'Aniane* indiquent que c'est en 752 que ces quatre villes firent leur soumission. En réalité l'erreur de la *Chronique* ne porte que sur un an et, s'il y a anachronisme, il n'y a pas erreur grossière au point de vue historique, car l'auteur a bien situé l'événement sous le règne de Pépin. Il avait écrit sans doute : 743 : DCC XLIII, mais ensuite s'était corrigé en effaçant l'X, ce qui faisait 753, posdatant le fait d'un an seulement, mais le situant bien sous le règne de Pépin. La correction cependant visible sur le manuscrit avait échappé à l'éditeur, qui a imprimé : 743 : DCC XLIII.

La *Chronique d'Uzès* resta ignorée jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. L'opuscule de Bernard Gui dans les marges duquel elle était parvint on ne sait comment, d'Uzès, entre les mains d'un prélat de Toulouse qui le déposa à la bibliothèque de l'Archevêché. Les États de Languedoc ayant demandé à l'érudit toulousain Pierre de Caseneuve, d'écrire un traité sur le Franc Alleu dans la province de Languedoc cet écrivain, au cours de ses recherches, eut son attention attirée sur la *Chronique* par Mgr de Montchal, archevêque de Toulouse et l'inséra dans son ouvrage qui parut en 1645, mais il la transcrivit incomplètement, ne reproduisant que douze articles sur dix-sept et commettant quelques erreurs de copie notamment dans la transcription de certaines dates. Ce fut par Caseneuve que la *Chronique* fut connue dans le monde savant. Toutefois, en raison des dates erronées qu'elle contenait, elle ne fut pas insérée par Duchesne dans sa collection des *Historiens de France*. Pour la même raison elle fut rejetée par beaucoup d'auteurs et si certains l'utilisèrent, comme Dom Vaissette, dans son *Histoire Générale du Languedoc*, ce ne fut qu'avec d'expresses réserves sur sa chronologie. Cependant quelques historiens, parmi lesquels le Père le Coigne, reconnurent à la *Chronique* une autorité absolue et la suivirent sans la discuter tant pour les dates que pour le fond même de ses indications.

Le manuscrit ne fut retrouvé qu'au XIX<sup>e</sup> siècle par M. Léopold Delisle, conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale. Il fut publié pour la

première fois *in-extenso* par M. Molinier dans la réimpression de l'*Histoire Générale du Languedoc* (1).

De nos jours la *Chronique d'Uzès* a été utilisée précisément dans son passage concernant la délivrance de Nîmes par le comte Guillaume, par un savant allemand, Wilhelm Puckert, dans son important ouvrage sur *Aniane et Gellone et la réforme des ordres bénédictins au IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*, paru en 1899. Cet auteur s'autorise de ce passage de la *Chronique d'Uzès*, pour soutenir l'historicité du *Charroi de Nîmes*. D'après lui, le *Chronique* s'inspire certainement d'une source qui doit être une ancienne chronique de Septimanie aujourd'hui perdue. Hypothèse tout gratuite. Dans son remarquable ouvrage sur les *Légendes Épiques*, M. Joseph Bedier la réfute en une argumentation serrée et décisive qui passe la *Chronique d'Uzès* au crible d'une critique impitoyable. (2).

De quelles sources s'inspira le clerc de Saint-Théodorit? Lui-même nous fixe sur certaines. Ce sont des documents trouvés dans l'église Saint-Théodorit: de vieux livres, il ne dit pas lesquels, des archives. (3) Quels étaient ces vieux livres, en quoi consistaient ces archives? Il est fort probable, comme le pense M. Bedier, que c'était tout simplement un livre liturgique, sans doute un *ordo*, un calendrier d'un ancien bréviaire de l'église Saint-Théodorit, sur lequel un prêtre avait mentionné certains événements locaux et des faits intéressants des personnages ecclésiastiques de la région ou des fêtes liturgiques.

Une autre source évidente que l'auteur ne cite pas, mais qui apparaît clairement dans son écrit, ce sont les *Annales d'Aniane* qui, en certains passages, notamment en ce qui concerne l'invasion des Sarrazins en Espagne et en Septimanie, ont été copiées par lui presque mot à mot mais en

(1) *Histoire Générale du Languedoc* de prout reperitur in archivis (réimpression de 1875) tome IIb pages 23-29.

(2) Voir J. Bedier: Les légendes Épiques. Tome I, pages 164-171 (2<sup>e</sup> édition).

(3) Uticensis... ut in libris antiquis St-Theodoriti reperitur.

altérant les dates toutefois. Plus de la moitié de la *Chronique* est empruntée aux *Annales d'Aniane* : 78 lignes sur 138 imprimées, dit M. Bedier. La partie vraiment originale de la *Chronique d'Uzès* est, on le voit, réduite à peu de chose. Comment s'étonner dès lors que la critique ait été sévère pour elle, puisque somme toute elle ne constitue dans sa majeure partie — la partie vraiment historique — qu'un plagiat. Mais qu'il ait utilisé les archives de Saint-Théodorit ou les *Annales d'Aniane*, l'auteur de la *Chronique* se montra un médiocre annaliste. Saura-t-on jamais quel fut cet inconnu qui compulsa, au XIV<sup>e</sup> siècle durant la grande misère de la Guerre de Cent ans, à l'abri de la Tour Fenestrelle, les vieux papiers de l'église Saint-Théodorit ? Très certainement non. N'importe, il n'en tient pas moins sa place dans le passé d'Uzès et son souvenir vaut bien d'être conservé, puisque son obscur travail ne fut pas jugé indigne, à travers les siècles, d'exercer la sagacité des érudits.

Marcel FABRE.

---

# Herborisations dans la plaine et dans les zones littorale et maritime du Gard en 1925 et 1926

par

M. G. CABANES

membre résidant

---

## I

A propos d'une note sur des « *Plantes nouvelles ou rares pour la flore du Gard* », présentée à l'Académie (Séance du 31 octobre 1921), pour être insérée dans ses « Mémoires », je m'efforçais de faire un tableau aussi exact que possible des richesses floristiques de notre beau département.

J'ajoutais que le Gard est un pays privilégié, une sorte de paradis pour le naturaliste, en raison des conditions si diverses de topographie, de climats, de terrains, etc. qui le caractérisent et qui déterminent la richesse de sa stratigraphie, de sa faune, de sa flore..... De telles conditions sont bien de nature à susciter les vocations. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si géologues, zoologistes et botanistes y ont été si nombreux de tout temps.

Combien de départements français attendent encore leur statistique géologique et minéralogique, leur faune et leur flore ! Ardemment étudiée par d'éminents spécialistes, l'histoire naturelle du Gard n'a presque plus rien à désirer aujourd'hui. Les œuvres de nos naturalistes sont des œuvres magistrales, toujours jeunes, toujours hautement appréciées....

C'est d'abord la « **Statistique géologique du Gard** » du savant Sommiérois Emilien Dumas, dont le Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes est fier de posséder l'incomparable collection. C'est ensuite la « **Faune méridionale** » et « **l'Ornithologie du Gard** » du Nimois Jean Crespon. C'est aussi le « **Synopsis analytique de la flore du Gard** » de l'Abbé Gareiso, Directeur du Grand Séminaire de Nîmes. C'est enfin l'œuvre si consciencieuse, si honnête, si exacte du capitaine d'infanterie Casimir de Pouzolz, de Nîmes, et non de Manduel, comme on l'avait cru jusqu'ici : « **Flore du Gard.** » (1)

Après ces Maîtres éminents, qui ont tout vu par eux-mêmes, il semble bien que l'on ait peu à récolter. Et cependant, pour nous en tenir à la Botanique qui, seule, nous occupe en ce moment, les successeurs de de Pouzolz ont pu ajouter de jolis brins à la gerbe du Maître et publier des travaux (notes, mémoires, rectifications) qui apportent une intéressante contribution à la connaissance toujours plus approfondie de notre flore méridionale.

Tels sont : le Docteur Diomède Tuckiéwicz exilé Polonais, établi médecin à Aulas sur les conseils de Dunal ; le Docteur Bernadin Martin, d'Aumessas, mon premier maître ; Léon Anthouard, de Sauve ; Lombard-Dumas, gendre d'Emilien Dumas ; Gabriel Féminier ; Alfred Torcapel de la Vigne ; l'Abbé Magnen ; Flandin, de Pont-St-Esprit....

Ainsi, notre statistique floristique n'a cessé de s'accroître jusqu'à l'heure actuelle. Comme toute œuvre humaine, elle ne sera, sans doute, jamais définitive. Il restera toujours quelque chose à y ajouter. C'est que, tout aussi bien, sinon mieux que l'animal, la plante se déplace, voyage, disparaît momentanément, revient ou apparaît tout à coup, là où on ne l'avait jamais vue. Elle est apportée d'une localité à l'autre, d'une région à l'autre par le vent, les insectes ; d'un continent à l'autre, soit par les oiseaux, soit par les courants marins, soit par l'homme lui-même qui la véhicule de mille manières, le plus souvent à son insu.

---

(1) De Pouzolz était Membre de notre Compagnie.

Elle s'installe timidement d'abord, et tant bien que mal ; puis elle conquiert peu à peu le coin de terre où le hasard, l'a jetée ; et, si le milieu nouveau est favorable, elle se répand à l'infini, devient envahissante et s'étend sur de vastes espaces, conquiert droit de cité et passe parfois à l'état de mauvaise herbe, d'herbe vulgaire.

Ne nous étonnons donc pas de trouver du nouveau, même dans les endroits que nous avons explorés notre vie durant, et comprenons que nos devanciers n'ont pu observer et dénombrer que ce qui existait sur notre sol, à l'époque où ils herborisaient. La présente note justifie pleinement ces faits. Elle apporte une contribution nouvelle à la connaissance des modifications incessantes que subit la végétation de notre pays. Elle contient l'énumération de plantes nouvelles ou rares déjà connues en France, et aussi celle d'espèces venues de diverses contrées de l'Europe, de l'Ancien et du nouveau monde.

Malheureusement les émules désintéressés de de Pouzolz, si nombreux jusqu'au début de ce siècle, sont devenus si rares chez nous qu'ils peuvent se compter. La lutte pour la vie en ces dernières années, devenue plus âpre, a écourté nos loisirs. Et, en dehors de ceux qui, dans les centres universitaires, détiennent le flambeau de la Science pure, la poésie de la Science s'en va, même et surtout celle de la « Science aimable ». Et puis, la jeunesse actuelle, à quelques rares exceptions près, ne rêve que sports et « records ». C'est pour notre époque, mais passagèrement, espérons-le, le triomphe du muscle et l'éclipse des nobles spéculations de l'esprit.

Seuls, ou à peu près, ceux qui restent parmi les anciens recherchent encore ces satisfactions et prennent de temps en temps la plume. N'est-il pas profondément regrettable que les jeunes n'apportent pas eux-mêmes, à leur tour, leur pierre à l'édifice commun ?

Nîmes, le 5 novembre 1926.



## II

**Un hybride inédit.** *Centaurea Flahaulti*, G. Cabanès, *Bull. Soc. bot. de Fr.* 1926, 1-2, Mars-Avril p. 225-228, Pl. II-III. (*Centaurea paniculata* x *pectinata*).

Dans un pays de vieille civilisation comme la France, dont la flore phanérogamique a été étudiée dans ses moindres détails, le botaniste trouve rarement l'occasion de faire la découverte d'une plante non décrite encore, nouvelle pour la Science, à caractères bien distinctes, digne, par conséquent, de recevoir une appellation nouvelle.

En ce qui concerne les espèces spontanées, on peut croire qu'il ne reste plus à espérer de découverte importante.

Seuls les partisans de l'école multiplicatrice peuvent se flatter de trouver des nouveautés plus ou moins contestables aux yeux de leurs confrères.

Quant aux subdivisions de l'espèce : sous-espèces, races, variétés, formes, il semble bien aussi qu'il ne reste rien de bien intéressant à découvrir.

Devons-nous nous borner désormais à étudier la répartition des espèces déjà connues en France, je veux dire à rechercher des localités nouvelles ?

Sans sortir de la systématique et en nous limitant aux plantes phanérogames et aux cryptogames vasculaires, nous pouvons rechercher sur toute l'étendue de notre territoire la présence de plus en plus fréquente de plantes étrangères, dont l'introduction est due à peu près exclusivement à l'action de l'homme, qu'elles y soient adventices, en voie de naturalisation ou définitivement établies déjà.

Le champ des recherches, de ce côté, est à peu près illimité, les moyens d'introduction de ces plantes étant toujours plus variés et plus rapides. La région la mieux explorée pourra donc réserver des surprises aux chercheurs.

Le champ d'exploration est très vaste aussi en ce qui concerne les hybrides des plantes, spontanées ou non.

Le département du Gard, où les conditions de sol, de

climat sont si variées qu'il possède à lui seul plus de la moitié des espèces françaises (2.500 sur 4.000) et, à deux ou trois centaines près, autant que la Provence entière, du Rhône aux Alpes, semblait assez mal partagé en fait d'hybrides spontanées. Et pourtant, les facteurs d'hybridation ne nous font point défaut. Du point culminant de nos Cévennes (1.567 mét.) jusqu'à notre littoral méditerranéen, le trop fameux mistral ne cesse d'agiter les fleurs et d'en répandre le pollen. Les abeilles et autres hyménoptères y abondent partout et visitent les corolles plus de neuf mois de l'année. De tout temps, les botanistes y ont été nombreux et actifs. Il est donc difficile d'expliquer la pauvreté de notre flore en hybrides, exception faite peut-être, des genres *Cistus* (4 hybrides) et *Verbascum* (15 hybrides).

De Pouzolx, l'auteur de la *Flore du Gard*, qui avait exploré sa circonscription avec beaucoup de soin et de sagacité, en mentionne à peine quelques-uns, dont deux dans le genre *Centaurea* qui fait l'objet de cette note : *Centaurea aspero-Calcitrapa* G. G. (*C. hybrida* Chaix) ; et *C. calcitrapo-aspera* G. G. (*C. Pouzini* Db.) qui ne sont pas rares en France, du moins dans la région méditerranéenne. Et pourtant le genre *Centaurea* peut être rangé parmi les genres riches en hybrides, puisqu'on en connaît au moins une quinzaine.

Chez nos voisins de l'Hérault, les auteurs de la *Flore de Montpellier* (1<sup>re</sup> édit. 1876 p. 373) ont découvert un hybride nouveau : *C. paniculato* x *Calcitrapa* Lor. et Barr. l. c., ce qui, jusqu'ici, porte à deux seulement le nombre des hybrides connus de *C. paniculata* L. avec ses congénères.

Néanmoins, grâce aux investigations de zélés botanistes, du regretté chanoine H. Coste et de l'abbé Soulié, de M. J. Braun-Blanquet, notre flore du Gard s'est enrichie récemment d'hybrides passés inaperçus jusque-là : *Cistus Revoli* Coste et Soulié (*C. alyssoides* Lanck. x *salvi folius* L.) ; *Dianthus Flahaulti* J. Braun-Blanquet D. *graniticus* Jord. x *monspessulanus* L., l'un et l'autre de notre région cévenole, le deuxième sur le haut Aigoual.

On sait que le Docteur Bernadin Martin, d'Aumessas, avait

découvert dans ses Cévennes de la région du Vigan, un hybride inédit dans un genre des moins sujets à l'hybridation : *Euphorbia Tharaciac* x *amygdaloïdes* Martin (*Bull. Soc. bot. de Fr.*, 1886, t. XXXIII). Cet hybride, curieux, fait partie des collections de l'Institut botanique de l'Université de Montpellier.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance des botanistes un quatrième hybride de *Centaurea paniculata* L. (premier de *C. pectinata* L. dont on ne connaissait pas d'hybride), que nous croyons inédit, et dont voici la description :

**Description.** — *CENTAUREA FLAHAULTI* G. Cabanès (*Centaurea paniculata* L. x *pectinata* L., G. Cabanès (*Bull. Soc. bot. de Fr.* 1926, 1-2, Mars-Avril, p. 225-228, Pl. II, III).

Plante nettement intermédiaire entre les deux parents. De *Centaurea paniculata* L. elle a le port érigé, la racine pivotante, profonde, non munie de fibres, à souche non rameuse, non épaissie-ligneuse, les feuilles radicales et la plupart des feuilles caulinaires au-dessous de la panicule.

De *Centaurea pectinata* L. elle a la tige peu élevée (0<sup>m</sup> 45) rameuse seulement dans son tiers supérieur, grêle, mince, plus ou moins irrégulièrement flexueuse, les rameaux faibles, déliés très divergents, un peu incurvés, peu nombreux ; la panicule courte, peu fournie, à capitules peu nombreux, les feuilles raméales sessiles, mucronées, lobées à la base et embrassantes par deux oreillettes linéaires, plus ou moins allongées.

Comme caractères mixtes : Feuilles radicales et caulinaires à lobes moins nombreux que chez *C. paniculata* ; ces dernières jusqu'à une certaine distance au-dessous de la panicule, à lobes moyens moins étroits et plus allongés que chez *C. paniculata* passant graduellement aux formes foliaires de *C. pectinata* à partir de quelques centimètres au-dessus de la panicule, mais restant bien plus petites et à limbe proportionnellement bien plus étroit, linéaire.

Rameaux un peu incurvés en dehors, simples ou quelques-uns munis seulement d'un rameau secondaire allongé, à ca-

pitule *unique* terminant rameau *principal* et rameau *secondaire*. (Un exemplaire a le rameau inférieur de la panicule peu développé et à capitule terminal avorté (V. pl. II).

Capitules sensiblement plus grands que ceux de *C. paniculata* (environ 15 cent. de long), mais n'atteignant pas la longueur de ceux de *C. pectinata*, moins larges aussi, s'ouvrant et s'évasant à partir de la floraison jusqu'à la maturité.

Fleurs extérieurs plus ou moins rayonnants.

Écailles de l'involucre vert clair, appliquées, à cils un peu plus longs que chez *C. paniculata*, terminées par un appendice *fauve-roussâtre*, aplati, de plus en plus allongé à mesure que les écailles s'éloignent du pédoncule, *plus ou moins divergent*, mais *bien moins long* que dans le *C. pectinata* et *non recourbé-replié jusqu'en bas*, assez longuement cilié et à cils concolores s'effilant de leur base à leur extrémité, *spinuleux-scabres, incurvés et dirigés vers le haut*, bien moins longs et déliés que ceux de *C. pectinata* et *ne donnant pas à l'involucre l'aspect pectiné-chevelu de celui de cette dernière espèce*. Écailles intérieures non appendiculées.

Skènes rares, à aigrette courte, blanc sale. Plante paraissant bisannuelle comme *C. paniculata* L.

**Hab.** — Ce curieux hybride, s'est produit sur la garrigue nimoise, à environ 3-4 km. de la ville, partie élevée du bois des Espesses (environ 170-180 mètr. d'altit.) avoisinant la station du Mas de Ponge, et à l'Est de la maison isolée de Piéméjean. Calcaires fendillés, marneux de l'infra-crétacé, terrain Néocomien, étage Hauteriviën.

Deux pieds seulement, presque côte à côte, et à proximité de *C. pectinata* L., ce qui permet de penser que cette espèce a pu être la plante porte-graines. Récolte faite le 28 juin 1925.

Nous dédions la plante nouvelle à M. le Professeur Ch. Flauhault comme témoignage de notre affectueuse gratitude

### III

Plantes observées pour la première fois dans le département du Gard.

1. **Matthiola sinuata** R. Br. — Citée par de Pouzolx (Fl. G., I. p. 57), sur les bords de la mer, au Grau d'Orgon, près les Saintes-Maries, localité située dans les Bouches-du-Rhône. Commune chez nos voisins de l'Hérault. N'avait jamais été observée chez nous. Sables maritimes, dunes ruinées du Grau du Roi à l'Espiguette.
  
2. **Lepidium virginicum** L. — Crucifère de l'Amérique centrale et septentrionale. Observée à Bayonne (1840), Montpellier (1836), Bédarieux (1893). Répandue actuellement le long de toutes les voies ferrées du S.-O. Je l'ai vue en Alsace sur les bords du Rhin, en juillet 1926. Nîmes: remblai de la voie ferrée, en face et à peu de distance du mur N. O. du cimetière, route d'Avignon, où elle forme une colonie assez importante.
  
3. **Rhamnus Alaternus** L. var. *Picenenis* Magn. — Rh. Picennensis J. Duv. J. Mém. Ac. Montp. IX. Pl. VIII, fig. 4.  
Nîmes: La partie N.-O. de la colline de la Tour Magne, à l'Ouest et près du monument romain, en bordure d'une oliveraie, le long d'un chemin qui descend à la route d'Alès. Rouy et Fouc. (Fl. Fr. IV, p. 164) lui attribuent des « feuilles petites (1 1/2-2 1/2 cent.). Nos échantillons de Nîmes portent des feuilles de toutes dimensions, les plus grandes atteignant ou même dépassent 4 cent. J. Duv. J. ne fait pas mention de ce caractère essentiel. Cette variété est cultivée dans quelques jardins. Confondue jusqu'à J. Duval-Jouve et bien à tort, par les botanistes et les horticulteurs avec *Rh. Clusii* Willd qui est bien différent.
  
4. **Trifolium isthmocarpum** Brot. — T. Jaminianum Boiss., Papilionacée de Sicile, de Corse, d'Algérie. Montpellier à Port-Juvénal (1858). Marseille (1857). St-Nazaire (Var) (1865).  
Nîmes: Terrains appartenant à l'Administration de la Guerre, à l'Ouest des casernes d'artillerie: entre les pavés bordant le bâtiment Sud, près la rue Chabaud-Latour, en compagnie de *Tr. squarrosum* L., et de *Phalaris nodosa* L. A dû être introduit avec des fourrages.

5. **Trifolium squarrosum** L. (M. J. Daveau, det.). — Région méditerranéenne, mais non spontané en France. Montpellier, à Port-Juvénal (1827). Agde, sur le lest, au bord de l'Hérault (1856). Marseille (1857). Nîmes : en compagnie du précédent.
6. **Crithmum maritimum** L. — Plante rupicole et des graviers maritimes. Commune chez nos voisins du littoral. N'avait pas trouvé jusqu'ici dans le sable de nos dunes un substratum à sa convenance. Croît, au Grau du Roi, sur la maçonnerie récente du « Pont du Vidourle », côté de l'étang, et y forme une colonie prospère.
7. **Aster squamatus** (Sprengel) Hieronymus (M. J. Daveau clet (1)). Composée, non signalée dans l'ancien continent, avant le XX<sup>e</sup> siècle. Originaire du Nouveau-Monde, où elle est très répandue. Tunis (1905); Sousse (1920); Algérie; Catalogne, près Salés (Frère Sennen, 1912); France: Vias (1914); Roquehaute, Grau d'Agde (1920); Les Ongloux (1924); **Gard**: Bords des fossés d'arrosage, à Pin-Fourcat, en face les Saintes-Maries de la Mer (M. Fernand Denis, ingénieur); *Bouches du Rhône*: Nous l'avons trouvé sur nos limites, rives gauche du Petit Rhône, aux alentours de la gare d'Albaron (Camargue), aux bords de la route, au cours d'une excursion « entomologique », avec nos amis, M. L. Puel et les frères Joffre 7 Septembre 1925.
8. **Aster dumosus** L. Sp. pl. 873. 1753. **Subsp. I.** — *A. d. coridifolius* (Michx) T. et G. Fl. N. A. 2; 128. (1841). Britt. et Br. Ill. Fl. of. North. Un. St., Canada and Brit. poss. vol. III, p. 376-377. *A. coridifolius* Michx; Willd., Sp. pl. 3, 2028 (1804).
- Subsp. II.** - *A. d. strictior* T. et G., l. c. Britt. et Br. l. c. fig. 3791. En anglais: Rice-Burton-Aster.

---

(1) J. Daveau: l'Aster squamatus dans le bassin méditerranéen (Bull. Soc. bot. Fr. 1924, p. 1065.

**Beaucaire** : Berges du canal de navigation, presque au niveau de l'eau, non loin de la gare P.-L.-M. Echappé de cultures ? Introduit par le commerce ?

Les deux sous-espèces en compagnie d'*A. novi-belgii* L.

9. **Artemisia annua** D. C. Prodr. p-119, n° 148. *A. suaveolens*; *A. plumosa*; *A. exilis* Fish. (M. J. Daveau det.).

Composée de l'Asie occidentale et septentrionale, de l'Europe orientale. Bédarioux et Héripian. (1893). Lattes (1894); Montferrier (Hérault), séchoirs à laines (1906). Bouches du Rhône (1910). Se resème dans les plates-bandes du Jardin des Plantes à Montpellier (G. G. 1926).

**Nîmes** : Bords de la route de Montpellier, à environ 600 mètres du « Pont Oblique », à partir de l'ancienne tonnellerie mécanique, transformée en usine de polissage de la pierre des Lens (octobre 1924-1925-1925), où elle s'étend, et dans la cour de l'usine.

10. **Erigeron canadensis** L. x **Conyza ambigua** DC. (*Sen-nen* Frdre). *E. Flahaultianus* Sennen (*Conyza ambigua* DC. x *Erigeron canadensis* L.).

Neyraut. — **Nîmes** : Terrains vagues, chemins, rues écartées dans les faubourgs, en compagnie des parents, dont l'un et l'autre jouent le rôle de porte-graines. Champs entre Manduel et Bellegarde, au mas Carlo. Hybride très polymorphe. Nous l'avons toujours vu se rapprocher davantage, de *C. ambigua* DC. par son port, sa taille, sa couleur, ses feuilles pubescentes sur les deux faces et non nettement ciliées. Il n'a guère d'*E. canadensis* L. que la disposition des rameaux sur la tige, les capitules nombreux, petits et non ou peu renflés à la base, les fleurs extérieures nettement ligulées. La facilité d'hybridation de ces deux espèces, d'ailleurs très affines, doit produire des hybrides et des métis de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>... rangs difficiles à distinguer.

11. **Cineraria maritima** L. — Plante des rochers et graviers maritimes du littoral français et remontant la vallée du

Rhône jusqu'à la Drôme. Rare chez nos voisins de l'Hérault et commune dans les Bouches du Rhône, principalement aux Baux (sur la molasse miocene). Le sable fin, mobile de nos dunes l'exclut de notre flore. A trouvé place sur les murs de l'Établissement protestant, au Grau du Roi.

12. **Anacyclus radiatus** Lois. forma *ochroleucos* J. Ball. Spicilég fl. Marocc. p. 504 (J. Daveau det.).

Aigues-Mortes : Nîmes, le long de la voie ferrée et de la route du cimetière de la rue d'Avignon au Pont de Justice.

13. **Centaurea nicœnsis** All. *C. fuscata* Desf. (J. Daveau det.). Composée de l'Afrique du Nord, La Sicile, Italie, Espagne. Montpellier, à Port-Juvénal (1825-1827-1864). Moulin de Castelnaud (1857). Séchoir à laine près Lodève (1857).

Nîmes : Dans un terrain vague, herbeux, à quelques mètres de la route d'Avignon quartier du Mas Mathieu, après avoir dépassé le cimetière.

14. **Centaurea algeriensis** Coss. et Dur. *C. acutangula* Boiss. et Rait. Plante algérienne.

Port-Juvénal (1857). Marseille, naturalisée depuis 1858.

Nîmes : En compagnie de la précédente.

15. **Cirsium arvense** Scop., var. *integrifolium* Wimmer et Gr. *C. sorditum* Walter. (J. Daveau det.).

Curieuse variété du chardon hémorrhoidal ou *Coussida* (nom patois local). Nîmes : route de Saint-Gilles à environ 300 mètres après l'octroi. Route d'Uzès, en bordure de la voie ferrée, côté nord, chemin impasse, près le pont.

16. **Crepis bursifolia** L. — *C.* et *Barkausia erucifolia* G. G. Composée-chicoracée d'Italie, Ligurie, Sicile. Naturalisée dans le Var, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault. Observée en France pour la première fois au lazaret de Marseille. Gard : Plante complètement naturalisée et extrêmement abondante dans toute la plaine jusqu'à la mer : voies ferrées, chemin, lieux vagues,



abords des habitations, cours, jardins, rues, etc. Peu répandue encore dans les champs. Polymorphe. Confondue jusqu'ici avec *C. recognita* D. C., plante indigène.

17. **Solanum citrullifolium** A. Braun; *S. heterodoxum* Dunal. Plante originaire du Texas et du Mexique.

Nîmes: Le long du chemin rural qui conduit de l'octroi de la route d'Arles au ruisseau d'écoulement des eaux de la ville. Echappé des cultures? Introduit par le commerce? Deux pieds seulement.

18. **Datura ferox** L.: Diss. Dem., pl. 1753 in Amœn. acad. III, 1756, p. 403. Solanée remarquable par ses fruits à piquants peu nombreux, longs, très robustes et très vulnérants. Originaire probablement de la Chine et de l'Inde. Montpellier à Port-Juvénal (Touchy in Godr. Fl. Juv. 1853). Naturalisée en Espagne, en Italie, en Sicile, etc. Provence, environs de Toulon.

Dans les vignes à Manduel, près Nîmes, où elle abonde par places (octobre), est passée à l'état de mauvaise herbe. Sauzet (M. Barnouin, Conseiller à la Cour d'appel de Nîmes, sur la foi d'une parente. Non vidi). Introduit probablement avec des fumiers provenant de Marseille.

19. **Stachys hirta** L. — Labiée des Alpes-Maritimes et du Var.

Nîmes: Le long du mur Ouest du quartier d'artillerie. Un pied seulement.

20. **Dracocephalum parviflorum** L. — Garrigue nîmoise, route d'Uzès, environ 200 mètres à l'Est de la route, en plein bois, dans un petit ravin fermé (doline des géologues) à fond marneux, ferrugineux, humide, en face la borne kilométrique 8 km 2, et à quelques mètres du chemin forestier. Introduite dans cette station isolée et sauvage, éloignée du champ de tir de Massillan de 3 km environ, par des chevaux de l'artillerie qui avaient mangé du fourrage provenant du Canada pendant la grande guerre. Deux pieds incomplètement fleuris. Récolte du 28 mai 1922.

M. Daveau, Conserv. des Collect. à l'Institut de Botanique, à Montpellier à qui a été communiquée cette curieuse labiée l'avait déjà reçue de Saint-Martin, près Châlons-sur-Marne (1916), d'Aurières, parc à fourrages de l'armée anglaise (juillet 1917); d'Arlonges, près Montmirail (4 août 1919); de Gien (1921).

Avant la guerre on ne l'avait signalée que de la Somme (In litt., 10 juin 1922). Plante obsidionale!

21. **Roubieva multifida** Moq. — *Chenopodium multifidum* L. Chénopodiacée de l'Amérique du Sud. Complètement naturalisée dans l'Europe méridionale (introduite par les voies ferrées et commune dans plusieurs départements du Midi. Chemins ruraux à Caissargues, près la voie ferrée. Remblai de la voie ferrée, à Nîmes, route d'Avignon, près le cimetière, où elle forme une compagnie prospère. Rues écartées de la ville. Gare des marchandises à Beauvoisin, et probablement bien d'autres localités.

22. **Chenopodium ambrosioides** L. subsp. *suffruticosum* (Willd.) Thellung Fl. adv. Montp. in Mém. Soc. d'Hist. Nat. et Mathém. de Cherbourg, 1912, p. 191-194. *Ch. suffruticosum* Willd. Enum. h. Berol. 1809, p. 290. *Ch. anthelminthicum* Lor. et Barr. Fl. Montp., éd. 1876 et éd. 1886, et mult. anct. gall. non L.

La présence du vrai *Ch. anthelminthicum* L. Spec. pl. 1753, p. 220 n'a pas été constatée d'une façon certaine en France.

De Pouzolz (Fl. du Gard II, p. 240) n'a connu chez nous que le type, qu'il cite à Alès, Valbonne et Vallabris près Uzès. C'est non le type, mais la sous espèce que nous rencontrons sur les grèves de la vallée du Gardon depuis Dions jusqu'à Remoulins, ainsi qu'à Nîmes, à Beaucaire; chemins, lieux vagues, bords des fossés humides de la plaine, et même sur quelques chemins de la garrigue. Cette plante se répand de plus en plus depuis une quinzaine d'années et doit se trouver dans de nombreuses localités. Elle est plus hérissée dans les terrains secs, et ses feuilles y deviennent presque

gauffrées à la page inférieure par suite de la proéminence très accusée de leurs nervures.

23. **Digitaria dilatata**, H. Coste, Fl. Fr. III, p. 553 ; *Paspalum dilatatum* Poir. ; *P. pratensis* Spreng. ; Curieuse graminée, originaire de l'Amérique du Sud. Naturalisée dans le Var, les Bouches-du-Rhône et la Gironde. Le Grau-du-Roi, dans un chemin sablonneux, herbeux, humide presque en face de l'angle N.-O. et non loin du cimetière où il a pu être entraîné par les crues du Vidourle (1925). Les bords du Vidourle (rive gauche, à Pont de Lunel, près le barrage (1926) où il a pu être entraîné par les eaux des nombreux moulins à farine situés à l'amont.

24. **Phalaris minor** Retz. — L'auteur de la Flore du Gard n'a rencontré dans sa circonscription que trois *Phalaris* : *Ph. canariensis* L. ; *Ph. caerulea* Desf. ; et *Ph. arundinacea* L., alors que les auteurs de la « Fl. de Montp. » en avaient observé sept chez eux : les trois précédents, plus *Ph. brachystachys* Link., *Ph. paradoxa* L., *Ph. nodosa* L. et *Ph. minor* L. La découverte chez nous, par le regretté abbé Magnen de *Ph. brachystachys* *Ph. truncata* Guss. et *Ph. paradoxa* L. et par nous-même du *Ph. nodosa* L. nous avait mis sur le pied d'égalité avec nos voisins de l'Hérault.

Nous sommes heureux d'ajouter au catalogue du Gard une huitième espèce : *Ph. minor* Retz, qui croit entre Aigues-Mortes et le Grau-du-Roi, champs cultivés, luzernières avoisinant la voie ferrée.

25. **Agropyrum Pouzolzii** G. G. Race *A. rottbelloides* Rouy, Fl. Fr. XIV, p. 320.

Bords des chemins à Rodilhan, près Nîmes, mêlée au type, auquel la relie de nombreux intermédiaires.

#### CHAMPIGNONS

26. **Armillaria neomartes** Delile, *Icon. mycol.* ined. ; Vel. Inst. de Bot. de Montpellier Fasc. I. A. *Caligata* Viv. ; *Caousset-*

ta (1), Barla, champ de Nice (1859) var. *guttatus* pl. 10 fig. 1 à 7. J. de Seynes, *Ess. d'une Fl. myc. rég. de Mont-et du Gard* (Agar) 1863 p. 118-120; A. Robusta Quel. *Fl. myc. de la Fr.* p. 290 (part.).

Ce curieux et beau champignon, découvert dans les bois de pins de « Jakon », près Montpellier, par Delile, en 1824, fut admirablement reproduit sur vélin, sous le nom de *Agarius neormartes*. La 1<sup>re</sup> description, en fut faite par Viviani, en 1834, dans : « I Funghi d'Italia, p. 35. De Seynes (l. c.) ne l'a pas rencontré à l'état frais dans les deux départements qu'il a explorés. Il n'a jamais, jusqu'ici, été rencontré dans le Gard. J'ai eu la satisfaction de le découvrir le 24 novembre 1926, en nombre, et parfaitement développé, identique aux fig. de Delile, dans un bois de pin Pignon en bordure de la route, à droite, sur le sable astien du Pliocène, entre Générac et Saint-Gilles, un peu avant d'arriver à la ferme « d'Aigues-Vives », en venant de la première localité.

---

(1) Caussetta, (chaussette), allusion à la forme insolite de l'anneau.

# L'INDUSTRIE DES FOURCHES DE SAUVE

par

**M. CHOBAUT**

membre résidant

---

Sauve est une pittoresque bourgade bâtie sur les bords du Vidourle, contre un rocher sauvage ; ancienne place de commerce importante au Moyen-âge, elle est bien déchue aujourd'hui. Tous ceux qui y viennent pour la première fois remarquent sans peine la nature curieuse et tout-à-fait particulière des cultures qui environnent l'agglomération : Sauve est en effet le seul pays du monde, à ma connaissance, où l'on fasse littéralement pousser des fourches.

Dans les champs caillouteux, et même dans les fentes et les trous du rocher croît un arbre bien connu de nos pays, le micocoulier. Mais, tandis qu'ailleurs il pousse librement, ici, par les soins de l'homme, la cépée est arasée presque au niveau du sol, et les branches assez droites qui s'élèvent sont toutes terminées, grâce à l'effet d'une taille spéciale, par trois rameaux plus petits : c'est la future fourche qui se forme.

Il y a déjà plus de vingt ans, à une époque où je ne pensais nullement être un jour archiviste départemental du Gard, me rendant à l'Aigoual, j'avais remarqué, en passant par Sauve, cette culture particulière, source de l'industrie des fourches, à ce que j'appris sur-le-champ. Devenu archiviste du Gard, par suite des hasards de la vie, je n'avais pas oublié

les fourches de Sauve. J'ai pu réunir à ce sujet quelques documents et divers renseignements, qu'il m'a paru intéressant de résumer.

Le micocoulier (*Celtis australis* de Linné) (1) appartient à famille des Celtidées ; il croît à l'état naturel dans la France méditerranéenne, en Espagne, en Italie ; on l'appelle aussi micocoulier de Provence. On le nomme dans le Gard *fanabregou*, *fanabreguïé*, *falabreguïé*, *méllicoquié*, ou *béllicoquié* ; le dictionnaire de Sauvages cite même la forme *picopoulié*. C'est à tort qu'on le désigne parfois sous le nom d'alisier, qui s'applique correctement à une famille tout-à-fait différente.

C'est un arbre robuste, bien formé, d'un beau bois, au feuillage un peu sombre, qui pousse dans les terrains apparemment les plus arides, terrains connus à Sauve même sous le nom d'issarts (*eissarts* en provençal). Ses racines aiment un milieu frais et légèrement aéré, conditions qu'elles rencontrent souvent dans les creux et les fentes de rochers. son fruit, que l'on appelle dans la région d'Uzès *méllicoca* (d'où le nom de l'arbre : méllicoquié), est ainsi désigné à cause de son goût de miel, qui le rend agréable aux jeunes villageois. En hiver, son feuillage peut servir occasionnellement à nourrir les moutons et les chèvres.

Mais on utilise surtout le bois à la fois souple et résistant de ses branches. On en faisait autrefois des baguettes de fusil, des brancards pour chaises légères, des cercles pour tonneaux. On en fait encore des atelles, et, dans les Pyrénées-Orientales, des manches de fouet (il y a une espèce de fouet que l'on appelle le Perpignan). On s'en sert surtout dans l'industrie des fourches.

Remarquons dès maintenant que c'est à Sauve seulement que l'on fabrique ainsi des fourches de micocoulier : dans les communes limitrophes, Conqueyrac, Durfort, Monoblet, Corconne, c'est à peine si l'on rencontre aussi quelques micocouliers cultivés à cette fin. Nulle part ailleurs, en France,

---

(1) [Cabanès G.] *Alisier et micocoulier* (*Bulletin de la société d'Horticulture du Gard*, n° 50, 1903, p. 61-65).

en Italie, en Espagne, partout où l'arbre vient à l'état naturel, nulle part, à ma connaissance, on n'a eu l'idée d'une pareille utilisation.

A quand remonte cette industrie à Sauve? Elle y est certainement très ancienne, sans qu'on puisse autrement préciser. L'érudit qui pourra dépouiller le riche minutier notarial de Sauve y trouvera sûrement bien des documents curieux à ce sujet.

Les fourches de Sauve sont mentionnés dans les documents au moins depuis le XVI<sup>e</sup> siècle (1), et probablement dès le XII<sup>e</sup> (2). L'industrie en a été pour la première fois étudiée et bien décrite, en 1737, par Jean Astruc (3), Astruc avait pu puiser sa documentation aux meilleures sources, puisqu'il était lui-même né à Sauve en 1684 (4).

Voici en quoi consistent cette culture et cette industrie : On tient la cépée du micocoulier en une souche aussi basse que possible, c'est-à-dire presque à ras de terre, afin de pouvoir plus facilement élaguer les fourches, et d'avoir moins de bois à nourrir.

Plusieurs rameaux partent de cette cépée ; on coupe ras de la cépée ceux qui ne poussent pas droit, et on ne conserve que les autres ; on laisse croître ces derniers jusqu'à ce qu'ils aient atteint une longueur de 1 m., 70 à 2 mètres.

Or, le micocoulier a la propriété de pousser à l'aisselle de chaque feuille trois bourgeons, qui forment entre eux comme une espèce de fleur de lys. Lorsque le rameau droit a atteint la longueur voulue, ce qui demande environ trois ans, on le coupe, en juin, juste au-dessus des trois bourgeons qui paraissent les plus vigoureux, et la sève se dirige dans

---

(1) Archives départementales du Gard, G 586 fol. 48 r<sup>o</sup>/ (mai 1557).

(2) Renseignement communiqué par feu l'abbé Rouquette, d'après le *Cartulaire de Maguelone*, T. I., p. 58.

(3) *Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc*, Paris, 1737, in-4<sup>o</sup>, p. 331-336.

(4) Sur Jean Astruc (1684-1766) voir le *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, années 1916 et 1917.

ceux-ci, car on a soin de supprimer en même temps toutes les pousses latérales.

Les trois bourgeons forment chacun un des becs de la future fourche ; mais ils ne poussent jamais également : il faut donc y remédier. Si l'un des fourchons croît plus vite que les autres, on l'effeuille ou même on en coupe le bout, afin de faire refluer la sève dans les fourchons plus paresseux, et d'en ralentir la montée dans celui qui se développe trop rapidement. A force de soins, on finit par obtenir trois fourchons de longueur et de grosseur à peu près égales.

Tout l'art de cette culture réside donc dans la taille. Le fonds lui-même est travaillé par le labour, si le terrain le permet, ou à la bêche, dans les quartiers rocheux et escarpés.

Chaque cépée de micooulier se trouve chargée d'un grand nombre de rameaux à la fois, mais ces rameaux sont d'âge différents.

Entre six et neuf ans, suivant la fertilité du fonds et la bonté de la culture, la fourche est formée. On la coupe verte, au mois de mars, tout près de la cépée, et en prenant bien soin de ne pas abîmer celle-ci ; les trois fourchons sont coupés également à 45 ou 50 centimètres de longueur.

L'industrie succède alors à l'agriculture. La fourche brute est assouplie au feu dans un four chauffé au bois, elle devient si flexible qu'on peut la redresser et donner aux fourchons la courbure désirée en les pliant dans une machine ou moule de bois fait en forme de grille à trois traverses, qu'on nomme l'*escaletto*.

La fourche est ensuite passée une seconde fois au feu et noircie à la fumée. Refroidie, elle durcit et garde la forme donnée. Il ne reste qu'à l'apprêter : on la polit, on appointe les fourchons, et il n'y a plus qu'à la vendre.

Il faut noter tout de suite que les procédés de cette culture et de cette industrie sont actuellement tout pareils à



la description qu'en a donnée le naturaliste Astruc en 1737 (1). L'*escaletto* dont on se sert aujourd'hui a conservé absolument la même forme.

On distingue plusieurs espèces de fourches, d'après leurs dimensions. Autrefois, c'étaient les *espaliadouires*, qui servaient à remuer les bottes de foin, les gerbes de blé, et la paille pour la séparer du grain, et qui étaient plus forts, avec des becs plus longs ; et les *ventadouires*, pour éventer le blé, de forme plus déliée et aux becs plus écartés. De nos jours, il y a la fourche ordinaire : la charretière, qui est la plus longue et la plus large ; et la demi-longue, intermédiaire entre les deux premières.

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est la manière dont cette industrie est organisée depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Vers le milieu de ce siècle, les fourches se vendaient environ trois livres la douzaine, et le commerce en était libre. Mais les fabricants acheteurs s'entendirent si bien que le prix de la douzaine de fourches vertes tomba à dix et même à six sous. Les producteurs finirent par ne plus trouver d'acheteurs pour leurs fourches brutes (2).

En 1688, l'entente entre les fabricants cessa. Quelques-uns d'entre eux s'associèrent et s'engagèrent, pour la durée de cinq années, à acheter toutes les fourches vertes de Sauve, reconnues de bonne qualité sur expertise, au prix de vingt sous la douzaine.

A l'expiration de ce traité, en 1693, les associés ne voulurent pas augmenter leur prix. Un marchand de Sauve, Jacques Dufour, offrit de prendre les fourches vertes de re-

---

(1) Voir également, aux archives du Gard, un court mémoire manuscrit de 1812 (12 M 49), et un *Mémoire sur la situation, l'industrie et le commerce de la ville de Sauve, département du Gard, et particulièrement sur les fourches de micocoulier (vulgairement alisier) qu'on y fabrique*, par J.-B. Dubois (*Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la société d'agriculture du département de la Seine*, 1805, p. 196-221). Dubois avait été préfet du Gard.

(2) Arch, départ, du Gard, C 185 (Mémoire du 1<sup>er</sup> mars 1813).

cette, à trente sous la douzaine, pendant neuf ans, à condition d'en avoir le monopole. D'autres marchands se mirent sur les rangs. Finalement, Etienne Audibert, Louis Campel, Jean André et Guillaume Monbounoux obtinrent ce monopole, pour cinq ans, le 23 mars 1693, à quarante sous la douzaine de fourches vertes de recette (1). La culture devenait donc de nouveau rémunératrice pour les producteurs.

L'intervention de l'intendant de Basville, appuyé par les conseils de Jean de Claris de Florian (2), ne fut pas étrangère à la réussite de cette organisation, qui fut confirmée par arrêt du Parlement. Quelques marchands jaloux avaient attaqué le bail, comme entaché de monopole.

Le 12 février 1698, un nouveau bail fut passé pour cinq années avec un seul bailliste, Jacques Dufour, au prix de 50 sous la douzaine de fourches vertes. Une dizaine de récoltants, qui usinaient eux-mêmes leurs fourches, obtinrent de conserver cette faculté (3).

Et depuis, ce même système fonctionna, approuvé par arrêt du Conseil Royal, du 11 mars 1713 (4).

Tous les habitants de Sauve, producteurs de fourches, à l'exception de quelques récoltants ci-dessus mentionnés, sont groupés en association. Ils passent, avec la permission de l'intendant, un bail, délivré aux enchères au dernier et plus offrant enchérisseur, pour une période déterminée, généralement de neuf ans. Le bailliste s'engage à leur prendre

(1) Arch. comm. de Sauve, BB 3, délibérations du 8 février au 22 mars 1693.

(2) Lettre de Florian à l'intendant, du 13 septembre 1746 (arch. dép. du Gard, C 185). Jean de Claris, seigneur de Florian, tout près de Sauve, ancêtre de l'écrivain, mourut en son château de Florian, presque centenaire, en juillet 1767; il était conseiller honoraire à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier.

(3) Arch. comm. de Sauve, BB 3.

(4) *Ibid.*, BB 4 (bail passé pour 9 ans le 23 avril 1702, à Etienne Astruc, à 40 sous la douzaine); BB 5 (bail passé pour 9 ans, de 1712 à 1721, à Nolibé, à 56 sous 6 deniers la douzaine; sur cette somme, 2 s. 6 d. devaient être affectés à la reconstruction de l'église, brûlée en 1702).

leurs fourches au prix convenu; il prend à sa charge les frais d'expertise et de fabrication; mais, en même temps que le bail est passé, il s'oblige à ne pas revendre les fourches manufacturées au-dessus d'un certain prix fixé: cela afin d'éviter l'inconvénient de tout monopole.

Tous les habitants faisant partie de l'association sont tenus de livrer toutes leurs fourches. Trois experts communs décident publiquement, à la réception, si les fourches vertes sont bonnes ou non; les défectueuses sont détruites sur-le-champ. Les sociétaires s'interdisent de faire pousser des fourches hors du territoire de Sauve, ou d'en recevoir du dehors; il est également défendu aux habitants de Sauve d'enseigner la taille aux gens des lieux circonvoisins.

Le cas échéant, les sociétaires se réunissent en assemblée générale; ils nomment un syndic, assisté de conseillers; le syndic est chargé de représenter leurs intérêts devant l'administration et en justice.

Il y eut même, à partir de 1741, assurance mutuelle entre les propriétaires. Si les fourches encore sur l'arbre, sont abimées par quelque malintentionné (le cas venait en effet de se produire), tous les propriétaires producteurs supportent le dommage, chacun en proportion de la quantité de fourches qu'il recueille cette année-là (1).

Telle était cette organisation, remarquablement conçue pour l'époque, qui rappelle singulièrement beaucoup de formations coopératives ou syndicales modernes.

Elle se révéla, à l'expérience, comme très favorable aux producteurs: le prix d'achat de la douzaine de fourches vertes, qui était tombé à six sous avant 1688, monta jusqu'à 56 sous 6 deniers en 1711 et à 3 livres 4 sous 6 deniers, en 1730.

Après cette date, le prix varia peu pendant un demi-siècle: 3 livres 5 sous 6 deniers en 1746 et 1756, 3 livres 6 sous en 1773, 3 livres 10 sous en 1783 (2).

---

(1) *Ibid.*, BB 9.

(2) Arch. départ. du Gard, C 185 (mémoire du 1<sup>er</sup> mars 1813).

En 1739, il y eut exactement 1727 douzaines et 9 fourches de recette, ce qui représentait pour les propriétaires un profit brut de 5.400 livres. En 1926, la douzaine de fourches vertes a été payée aux producteurs 96 francs. Je signale à ce propos l'intérêt que pourrait présenter, pour la comparaison des prix et de la valeur de l'argent, une étude détaillée de cette industrie, qui a si peu évolué depuis deux cent cinquante ans, et dont les produits et les procédés de fabrication sont restés absolument identiques.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs hivers rigoureux ayant fait périr presque tous les oliviers du territoire de Sauve, les habitants remplacèrent les arbres morts par de nombreuses plantations de micocouliers, dont la culture était avantageuse.

Aussi y eut-il bientôt surproduction. Au lieu de 1.700 douzaines, chiffre moyen de la recette annuelle, celle de 1758 en donna 2.665, et il se trouvait encore à ce moment-là 5.200 douzaines invendues en magasin.

Il fallait éviter absolument l'avilissement des prix. L'adjudicataire, engorgé, proposa que, pour réduire à l'avenir la production, les propriétaires élevassent en cercles pour tonneaux une partie de leurs micocouliers. La proposition fut rejetée par les intéressés. On résolut donc de détruire chaque année en pure perte une partie des fourches vertes de recettes : 300 douzaines en 1767 ; 500 douzaines par an, de par le bail de 1773 ; 800 douzaines en 1778 ; en 1782, deux fourches par douzaine.

Grâce à cette mesure rigoureuse, les prix se maintinrent. Sans doute, il paraîtrait aujourd'hui plus avantageux de multiplier les débouchés, ou tout au moins de l'essayer. Mais ce n'était pas chose facile au XVIII<sup>e</sup> siècle, parce que, presque partout, les paysans, ne pouvant se résoudre à payer une fourche, préféraient se servir de branches quelconques à deux fourchons, qu'ils coupaient au premier arbre venu. L'emploi des fourches de Sauve n'était d'ailleurs indispensable que dans les contrées où l'on faisait fouler le blé par des chevaux ou d'autres animaux ; on pouvait s'en passer là où l'on avait coutume de battre le blé au fléau, c'est-à-dire dans la plus grande partie de la France.

Le Languedoc, le Rouergue, le Vivarais, le Gévaudan, le Comtat, la Provence achetaient des fourches de Sauve. On en vendait aussi à la foire de Beaucaire pour le Piémont et la Rivière de Gènes.

Le bail des fourches avait été passé pour neuf ans en juillet 1791. Le 27 juin de cette année-là, les producteurs de Sauve, 1782. Il fallait le renouveler en 1791. Le 27 juin de cette année-là, les producteurs de Sauve sollicitèrent donc du district de Saint-Hippolyte, dont ils dépendaient administrativement, la permission de passer un nouveau bail (1). Le directoire de district donna un avis favorable le 6 juillet 1791 (2). Mais, en dernier ressort, le 12 août, le directoire de département du Gard : « considérant qu'un des plus grands bienfaits de la constitution est d'avoir aboli ces privilèges exclusifs qui détruisaient le commerce et enlevaient aux particuliers la faculté de disposer à leur gré de ce qui leur appartenait », refusa l'autorisation demandée (3). Mais il déclara que les producteurs de fourches étaient libres de s'associer, si bon leur semblait, et de s'accorder entre eux au sujet de la vente des fourches, sans avoir besoin, pour que cette convention fût exécutable, d'une autorisation spéciale, et à condition que les propriétaires qui n'auraient pas adhéré à ladite convention ne pussent être obligés en aucun cas de l'exécuter.

Les habitants propriétaires de fourches s'associèrent donc, par acte du 21 août 1791, et, le 25 janvier 1792, passèrent un bail de neuf ans à Louis Campel : celui-ci s'engageait à payer la douzaine de fourches vertes 4 livres 7 sous 6 deniers, et à détruire chaque année une fourche par douzaine de vertes, plus deux cent douzaines facturées. En somme, rien n'était changé.

L'industrie eut grandement à souffrir de la Révolution. La dépréciation progressive et de plus en plus rapide de papier-monnaie, la législation sur les transactions lui causèrent

---

(1) Arch. comm. de Sauve, registre des délibérations de 1791 à l'an III.

(2) Arch. départ. du Gard, 6 L. 2, n° 1, p. 360.

(3) *Ibid.*, 1 L. 4, n° 16.

des difficultés sans cesse renaissantes. Il fallut relever à plusieurs reprises les prix d'achat et de ventes fixés par le bail : le prix d'achat des fourches vertes fut arrêté à 5 francs la douzaine en février 1793 ; à 6 francs cinquante centimes en pluviôse an II ; à vingt francs en pluviôse an III ; Le prix de vente de la charge manufacturée (six douzaines), aux mêmes dates, respectivement à 40 francs, 48 francs, puis 180 francs (1).

Finalement, le bail de 1792 fut résilié d'un commun accord, en janvier 1796, parce que les producteurs désiraient que les fourches fussent payées en numéraire, et que le bailliste Louis Campel ne pouvait le faire. Mais personne ne se présenta pour accepter sa succession et passer un nouveau bail (2). Les habitants organisèrent une régie commune, qui agit au nom de la société, ce qui n'empêcha pas les fourches vertes de tomber à vil prix, et même de ne pas trouver acquéreur.

Enfin, des temps moins troublés viennent offrir plus de certitude aux engagements, et un nouveau bail de six ans fut passé en 1797, à quatre francs cinq sous la douzaine de fourches vertes, et avec des réductions déterminées. En 1803, un autre bail de neuf ans porta le prix à cinq francs deux sous. Le bail suivant, du 20 janvier 1812, passé à Bernard et compagnie, le fixa à cinq francs ; on devait détruire une fourche par douzaine de vertes et deux cent douzaines de facturées par an ; les prix de revente étaient fixés à 42 francs la charge de six douzaines, et à 1/4 sous la fourche au détail.

Ensuite de neuf ans en neuf ans, d'autres baux furent consentis. Après de nouveaux essais de régie commune, on aboutit en 1903 à la société anonyme pure et simple actuelle, qui groupe la plus grande partie des producteurs, et qui usine elle-même ses fourches.

Actuellement, les procédés industriels sont restés les mêmes.

---

(1) Arch. comm. de Sauve, reg. de délib. de 1791 à l'an III.

(2) *Ibid.*, reg. de délib. de l'an III à l'an IV.

et les progrès généraux n'ont exercé sur eux aucune influence.

Les plantations de micocouliers couvrent, sur le territoire de la commune de Sauvé, une superficie de 96 hectares ; 406 hectares sont occupés par des plantations mixtes de micocouliers, d'oliviers ou d'autres arbres quelconques. En dehors de Sauvé, il y a seulement quelques micocouliers cultivés dans les communes limitrophes, Conqueyrac, Corconne, Durfort, Monoblet.

La *Société générale des fourches* groupe la moitié environ des producteurs, qui représentent les trois quarts de la production totale : c'est une société anonyme pure et simple, constituée par acte du 3 septembre 1903 ; presque tous les souscripteurs sont en même temps producteurs ; le capital est formé de 400 actions à 100 francs, dont 300 au porteur et 100 nominatives.

La société usine elle-même ses fourches dans un local qui lui appartient depuis le 18 mars 1815 : ce sont les anciennes casernes, bâties en 1756-1759 (1) à l'entrée du bourg, sur la route de Saint-Hippolyte ; elle emploie une trentaine d'ouvriers.

Les autres propriétaires non groupés dans la société vendent leur récolte à trois petits industriels, qui ont une usine sur place.

La douzaine de fourches vertes, qui était achetée aux propriétaires 9 francs en 1903, est actuellement (1926), à 96 francs : ce prix n'est d'ailleurs qu'un minimum garanti, et, en fin d'exercice, il y a généralement une ristourne. Le paquet de 18 fourches manufacturées vaudra en 1927 190 francs ; le prix de vente au détail d'une fourche ressort actuellement à 12 francs cinquante centimes en moyenne. Les prix ont ainsi décuplé, et plus, depuis vingt-cinq ans.

Les fourches sont vendues en paquet de dix-huit, pour la France, où on les emploie des Alpes à la Garonne, et en paquet de 25 pour l'Algérie et le Maroc, débouchés nouveaux.

La production totale, qui atteignait 5.000 douzaines il y

---

(1) Arch. comm. de Sauvé, BB 10.

a un siècle, et 6,000 en 1914, a été, en 1926, de 5.500 douzaines ; elle est donc stationnaire. Mais cette industrie est menacée, parce qu'on trouve de moins en moins de main-d'œuvre à Sauve, et surtout moins en moins de travailleurs qualifiés pour le travail délicat de la taille des micocouliers.

Mentionnons enfin que les usines de Sauve où l'on apprête les fourches font aussi le manche de pioche en chêne et le manche de pelle en châtaignier.

\* \* \*

En résumé, voici quels sont les traits caractéristiques de l'industrie des fourches de Sauve : tout d'abord, elle est restée étroitement localisée à Sauve même. Ensuite, les procédés de culture et d'usinage n'ont pas changé depuis deux cent cinquante ans, date à laquelle remontent les plus anciens documents détaillés, et probablement depuis bien plus longtemps. Je ne crois pas qu'on trouve beaucoup d'autres cultures ou d'autres industries ayant aussi peu évolué, en dépit des progrès généraux. Enfin, la majorité des propriétaires producteurs de fourches vertes sont groupés en une société anonyme, qui n'est que la dernière forme de la vieille association remontant à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce mode d'exploitation a permis dès cette époque de protéger fortement cette industrie toute locale, par la garantie de la qualité, par les mesures prises contre la surproduction et en faveur de la stabilité des prix d'achat et de vente, et même par l'assurance mutuelle des sociétaires en cas de déprédations. Toutefois, sous l'Ancien Régime, il semble bien que c'est la demande qui a toujours commandé l'offre : la publicité était ignorée ; aucun effort n'était tenté pour rechercher de nouveaux débouchés ou intensifier les ventes.

Cet exemple que nous donne l'industrie des fourches de Sauve dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle est à rapprocher d'autres formations connues dans l'histoire économique et dans celle de la coopération : une société de marchands fabricants de soie à Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle ; une coopérative appliquée à la viticulture dans le Haut-Beaujolais ; plusieurs associations agri-



coles fruitières ou fromagères de Savoie et de Suisse, dont l'origine est également ancienne (1).

Il ne faut donc pas ignorer que l'Ancien Régime a connu des formes d'association, coopératives ou sociétés, que l'on croirait à première vue caractéristiques de notre vie sociale moderne ; mais il est juste d'ajouter qu'elles se sont singulièrement multipliées et perfectionnées de notre temps.

A ces titres divers, l'industrie des fourches de Sauve, dont la physionomie est bien particulière, méritait, me semble-t-il, de voir son histoire brièvement retracée.

H. CHOBAUT. (1927)

---

## NOTE ADDITIONNELLE

---

Les récoltes de 1927, 1928 et 1929 ont donné respectivement, environ, 4,200, 3,700, et 4,300 douzaines de fourches.

Le prix de la douzaine de vertes payé aux propriétaires s'est maintenu à 90 francs.

Actuellement, le prix de vente du paquet de dix-huit fourches, varie, suivant les qualités, de 245 à 275 francs.

Au début de l'année, une partie du vieux bâtiment des casernes de Sauve s'est effondré ; cet accident n'a pas entravé la fabrication, qui s'est poursuivie normalement dans les locaux habituels.

H. C. (10 avril 1930).

---

(1) Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France* (Paris, 1924, 2 vol. in-8°), T. I., p. 29-30, et T. II, p. 587.

# L'Opposition Légitimiste au Plébiscite des 20 et 21 novembre 1852 dans le Gard

par

**M. Bernard LATZARUS**

membre résidant

---

## I

Monsieur le Comte de Chambord n'avait jamais partagé les illusions de sa mère, Madame, Duchesse de Berry, et de quelques-uns de ses partisans, qui espéraient voir jouer au Président Louis-Napoléon Bonaparte le rôle de Monk. S'il eût, par instants, prêté l'oreille aux sirènes qui l'engageaient à caresser cette chimère, les événements l'auraient vite détrompé. Le maréchal Bugeaud, après avoir fait au Roi légitime ses offres de service, qui furent acceptées, mais non maintenues, ne s'était-il pas tourné du côté du futur Empereur ? Quand, après le coup d'État, Louis-Napoléon Bonaparte fut devenu le Prince Président, qualifié de Monseigneur et d'Altesse Impériale, battit monnaie comme un souverain, distribua des aigles à l'armée et des places à ses parents, le doute cessa d'être permis. Le représentant du Droit était contraint de dénoncer l'usurpation à demi consommée.

C'est ce qu'il fit par ses instructions du 27 avril 1852, dont suit le texte :

« Depuis les événements du mois de décembre dernier, j'ai

fait connaître plusieurs fois à mes amis quels étaient mes sentiments, mes vœux et mes désirs. (1)

Mais en présence du langage tenu récemment par le chef du gouvernement actuel et des tendances qui se manifestent de plus en plus (2), j'éprouve le besoin d'adresser de nouveau la parole à tous ceux qui sont restés fidèles jusqu'ici, et qui veulent rester fidèles au principe dont je suis le représentant, principe qui peut seul assurer à la France son repos, son bonheur et ses libertés.

« Je vais donc leur expliquer loyalement et franchement la ligne de conduite qu'il me paraît nécessaire d'adopter dans les circonstances présentes, sans dissimuler les sacrifices qu'elle exige de leur dévouement.

« Le premier devoir des royalistes, c'est de ne faire aucun acte,

---

(1) Notamment dans sa lettre du 3 février, à M. de Corcelle, où le Prince déclarait que « c'est uniquement à l'ombre du principe tutélaire de la royauté traditionnelle que peut se réaliser l'alliance si désirée d'une autorité forte et d'une sage liberté ». Il ajoutait : « Quoi qu'il arrive, j'aurai mon plan, mes résolutions, mes mesures arrêtées et, le moment venu, je serai à mon poste, bien décidé à me sacrifier tout entier pour le bonheur de la France. »

(2) Le 29 mars 1852, Louis-Napoléon, dans la séance d'installation du Sénat et du Corps Législatif, en protestant contre l'accusation de vouloir rétablir l'Empire, observait que, s'il l'eût voulu, ni les moyens, ni les occasions ne manquaient. « Ainsi, disait-il, en 1848, lorsque six millions de suffrages me nommèrent en dépit de la Constituante, je n'ignorais pas que le simple refus d'acquiescer à la Constitution pouvait me donner un trône... » Mais il concluait en déclarant que, si « les partis » cherchaient à saper les bases de son gouvernement..., « alors mais alors seulement, il pourrait être raisonnable de demander au peuple, au nom du repos de la France, un nouveau titre qui fixât irrévocablement sur sa tête le pouvoir dont la nation l'avait revêtu ». Le 4 avril, faisant un pas de plus, lors de la prestation de serment des magistrats, il affirma que, depuis l'établissement du « dogme de la souveraineté du peuple », « aucun gouvernement n'avait été aussi légitime » que le sien. Il invoquait, à cette occasion, un souvenir qui parut significatif : « En 1804, 4 millions de suffrages, en proclamant l'hérédité du pouvoir dans ma famille, me désignèrent comme l'héritier de l'empire. »

de ne prendre aucun engagement qui soit en opposition avec leur foi politique. Fermement convaincus que le salut de la patrie est attaché au rétablissement de la Monarchie légitime, ils doivent avant tout s'appliquer à conserver intacts les principes qui en sont la base. Ainsi donc, quelque avantage qu'il puisse y avoir à occuper des positions et des emplois qui les mettraient en rapport et en contact habituel avec les populations, ils ne doivent pas hésiter à les refuser si on voulait exiger d'eux des engagements et des promesses contraires à leurs principes, et qui ne leur permettraient pas de faire, en toutes circonstances, ce que leurs convictions leur imposent. (1)

« Mais, lors même que les royalistes se verraient forcés, par des motifs de conscience, d'honneur et de loyauté, de renoncer à toutes fonctions publiques, il ne leur resterait pas moins des devoirs et de grands devoirs à remplir envers la France et la société. Qu'ils vivent le plus possible, comme je n'ai cessé de le demander, (2) au milieu des populations sur lesquelles ils peuvent exercer de l'influence, et qu'ils cherchent, en se rendant utiles, à acquérir plus de droits à leur confiance et à leur gratitude.

« Ils peuvent aussi, ils doivent même aider le gouvernement dans la lutte qu'ils soutient contre les doctrines anarchiques et socialistes ; et si de nouvelles crises venaient malheureusement à éclater, ils devraient encore, ainsi qu'ils l'ont déjà fait, se montrer les plus zélés, les plus courageux défenseurs de l'ordre social.

---

(1) Aux termes de l'article 14 de la Constitution du 14 janvier 1852 : « Les ministres, les membres du Sénat, du Corps Législatif et du Conseil d'Etat, les officiers de terre et de mer, les magistrats et les fonctionnaires publics prêtent le serment ainsi conçu : *« Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président. »*

(2) Cf sa lettre au Comte de Turenne, du 27 juin 1844 :

« Je ne cesserai de recommander à tous ceux qui sont restés fidèles à notre cause d'habiter le plus possible leurs terres, et de donner l'exemple de toutes les améliorations utiles. C'est le vrai et le seul moyen de détruire les préventions injustes et de rendre à la propriété foncière la part d'influence qui lui appartient et qu'il serait si utile qu'elle obtint dans l'administration et la conduite des affaires du pays. »

« Tout porte à croire que l'on tentera bientôt de faire subir un changement considérable à la forme du gouvernement. Les hommes monarchiques ne s'opposeront pas par la violence à cette expérience nouvelle, car, à mon exemple, ils ne voudront jamais rien faire qui puisse troubler le repos du pays : mais ce sera une obligation pour eux de protester formellement, et par tous les moyens pacifiques qui seront à leur disposition, contre un changement qui ne peut avoir que des conséquences fatales, en compromettant les destinées de la France et en l'exposant encore une fois à des catastrophes et à des périls dont la monarchie légitime peut seule la préserver. Je répéterai ici ce que j'ai souvent dit à mes amis : Soyez inébranlables sur les principes, mais en même temps, soyez calmes, patients et toujours modérés et conciliants pour les personnes. Que vos rangs, que vos cœurs, comme le mien, restent constamment ouverts à tous.

« Peut-être que quelques-uns d'entre eux, retenus par divers motifs, ne suivront pas d'abord la voie que je viens d'indiquer : mais, éclairés plus tard par l'expérience et par la marche même des événements, ils reviendront tous à nous, je n'en doute pas, et nous les recevrons avec bonheur. Accueillons aussi avec empressement, avec cordialité tous les hommes des autres opinions qui se rapprochent de nous tous les jours, et nous apportent le précieux concours de leur zèle, de leurs lumières et de leur patriotisme. (1)

---

(1) La fusion entre les deux branches de la Maison de Bourbon et leurs partis respectifs paraissait alors en bonne voie, grâce à l'extrême bonne volonté des légitimistes. Le coup d'Etat avait effrayé les *conservateurs* selon la formule de Guizot, c'est-à-dire les orléanistes, qui se rapprochaient de M. le Comte de Chambord. Deux légitimistes de marque, Berryer et Vatimesnil, devaient signer la *consultation* contre les décrets du 22 janvier 1852, l'un contraignant les Princes d'Orléans à vendre tous leurs biens en France, l'autre annulant la donation faite par Louis-Philippe à ses enfants le 7 août 1830. MM. de Salvandy, de Corcelle et de Tocqueville, du côté orléaniste, étaient les principaux apôtres de la fusion.

« C'est en présentant à la France le rassurant et touchant spectacle de l'union de toutes les forces monarchiques que nous l'amènerons à renoncer enfin à tant d'essais infructueux, et à reconnaître elle-même où est son meilleur et son plus sûr avenir. Nous sommes dans un temps d'épreuves et de sacrifices, et mes amis n'oublieront pas que c'est de l'exil que je fais ce nouvel appel à leur constance et à leur dévouement. Des jours plus heureux luiront sur la France et sur nous, j'en ai la ferme confiance. C'est dans mon ardent amour pour mon pays, c'est dans l'espérance de le revoir, de pouvoir le servir, que je puise les forces, le courage qui me sont nécessaires pour accomplir les grands devoirs qui me sont imposés par la Providence.

« Il convient qu'on prenne les mesures nécessaires pour que ces instructions, écrites et signées de ma main, soient portées le plus promptement possible à la connaissance de tous mes amis car il importe qu'aucun d'eux ne puisse se plaindre de n'avoir pas été informé en temps utile des intentions et des désirs que j'ai manifestés.

« Venise, le 27 avril 1852.

HENRI ».

Pressentant la fragilité de l'Empire et la catastrophe finale, Monsieur le Comte de Chambord voulait apparaître au pays comme une réserve, que la France trouverait intacte au jour de l'inévitable désillusion. Il comprenait que la nation rejetterait alors, avec l'Empire tout ce qui, de près ou de loin, aurait eu quelques accointances avec le régime reconnu funeste. Sa clairvoyance préparait ainsi le mouvement royaliste de 1871.

Le grand public ne connut ces instructions que par une analyse partielle et truquée du *Constitutionnel*. Vainement les journaux légitimistes et même l'*Univers*, soutien vigoureux de la politique du Coup d'Etat, réclamèrent-ils, dans des vues assez différentes, la publication du texte complet. Le gouvernement se déroba par le communiqué suivant, inséré au *Moniteur* du 18 mai :

« Des journaux ont paru s'étonner que le Gouvernement n'ait

pas permis de publier la lettre écrite par Monsieur le Comte de Chambord aux légitimistes pour leur conseiller le refus du serment. Le gouvernement n'avait aucun intérêt à empêcher cette publication. S'il n'eût obéi à des considérations d'un ordre supérieur, il se serait empressé de donner à ces documents une publicité qui ne pouvait lui être qu'avantageuse; mais, au-dessus de l'intérêt particulier, il y a le respect de la Constitution et du principe sur lequel elle repose. Le gouvernement ne saurait autoriser la publication d'une lettre qui conseille de refuser le serment exigé par la Constitution en s'appuyant sur un principe essentiellement contraire à celui de la souveraineté nationale ».

Fidèle à sa tactique de laisser, à la rigueur, filtrer quelque chose des pensées et des intentions de Monsieur le Comte de Chambord, mais dans des conditions propres à susciter l'incertitude et l'équivoque, le *Constitutionnel* publia, quinze jours après, des fragments d'une « lettre de Frohsdorf » qu'il reproduisait d'après la version anglaise du *Times*. Il fallut, cette fois, laisser l'*Assemblée Nationale*, organe de la fusion, restituer la teneur exacte, sinon complète, de ce document, d'après le texte authentique, et même en révéler le signataire, M. de la Ferronnays.

La lettre, datée du 19 mai, avait été réellement écrite à Frohsdorf, et sous les yeux du Prince. Elle avait trait, à la fois, à l'organisation nouvelle du parti légitimiste, qu'Henri V entendait désormais diriger *seul* (1) il avait lui-même souligné le mot, et à l'attitude des amis du Roi en face du nouveau régime. Nous n'avons à nous occuper ici que du dernier point.

« Vous avez lu sans doute, écrivait M. de la Ferronnays, la lettre que Monsieur le Comte de Chambord adresse à ses amis.

---

(1) Jusqu'au 2 décembre, le parti légitimiste avait été dirigé par un « Conseil » de cinq membres, dont le plus influent était Berryer, et que l'on surnommait les Burgraves. Il commit des fautes et indisposa notamment les membres du parti qui suivaient l'impulsion de la *Gazette de France*.

Il prévoit avec un peu de tristesse que tous ne le suivront pas dans cette ligne qu'il croit sage et utile d'indiquer. Mais il y a dans sa volonté une si grande fermeté, qu'il ne songe pas à se décourager, et qu'il espère, avec raison selon moi, ramener à lui tous les récalcitrants du premier jour. La France et ses intérêts avant tout, mais ses intérêts vrais, et non toutes les ardeurs ambitieuses que cachent sous ce nom tous ceux qui veulent à tout prix des places et des dignités.

« Monseigneur n'admet pas que, sous aucun prétexte, on puisse accepter aucune fonction publique, si minime qu'elle soit; il ne comprend pas que, soit directement, soit indirectement, nos amis viennent porter l'appui de leur force morale à ce pouvoir militaire qui vient toujours de la Révolution..... »

Après avoir fait l'éloge de l'armée, dont le Prince « aimait et admirait la sévère discipline, l'obéissance passive à ses chefs », et avoir paru, de la sorte, encourager les légitimistes à y rester, l'auteur de la lettre reprenait :

« Mais ces fonctions qui ne font que donner une force morale au Pouvoir, et qui disparaissent comme de la fumée dans les jours de crise, Monseigneur demande à ses amis de n'y pas entrer. En les acceptant, ils prendraient ainsi pour eux une part de responsabilité dans les actes du gouvernement... Dans l'intérêt du pays, il vaut mieux attendre et se réserver pour l'avenir. Le principe de la légitimité, par sa fixité même, peut seul rendre à la France les garanties qu'elle n'a plus... »

« Monseigneur demande donc à ses amis de se séparer du pouvoir actuel et de l'aider lui-même à préparer cette grande et puissante action de l'union des forces monarchiques qui peut seule assurer l'avenir... »

Voilà, mon cher Monsieur, tout le sens de cette lettre que les journaux du gouvernement attaquent et calomnient sans la publier. Ils représentent Monseigneur comme abandonnant la politique modérée et de conciliation, pour adopter, sans qu'il soit trop facile



de comprendre ce qu'ils veulent dire, la politique des ducs. (1) Tout cela est faux et mensonges... »

Le 28 octobre, le Bureau constitué à Paris par Monsieur le Comte de Chambord et composé de MM. Chapot et de Surville, anciens représentants du Gard; d'Escuns, Albert de Circourt, Fernand de la Ferronnays et le Comte de la Ferté, adressait aux légitimistes une circulaire qui complétait la lettre du 27 avril. Elle était ainsi conçue:

*Instruction aux légitimistes, de la part de Monsieur le Comte de Chambord, sur la la conduite à tenir aux élections pour l'Empire.*

« L'événement prévu par la lettre du 27 avril dernier étant sur le point de s'accomplir, c'est un devoir de rappeler ici les conseils qui ont été donnés pour se mettre en garde contre les déceptions et les dangers de cette nouvelle transformation du pouvoir, et maintenir intacts les moyens de salut que la providence nous a réservés. Depuis que la France a été violemment séparée de la Royauté légitime, elle a vainement cherché dans les mobiles et trompeuses manifestations d'un prétendu vœu national la sécurité des intérêts, le respect des lois, et les institutions nécessaires à sa prospérité. Durant le cours de tant d'essais infructueux, on a vu avec satisfaction l'appui que les royalistes ainsi que tous les gens de bien ont prêté à ce qui s'est fait pour contenir le désordre et ramener le calme dans nos campagnes et dans nos villes; mais le paysan ne peut confondre les volontés généreuses qui s'unissent pour sauver la cause publique avec les manœuvres de l'ambition et de l'égoïsme. Non, l'Empire qui va lui être imposé ne saurait être cette Monarchie tutélaire dont il sent aujourd'hui le besoin. Ce ne sera qu'une dissension de plus au milieu de nous, et une complication de plus dans nos destinées; il

---

(1) Les ducs dont il s'agit sont le duc des Cars, toujours partisan de l'action armée et qui n'avait pas renoncé à l'espoir de soulever les provinces de l'Ouest, et peut-être une partie du Midi, (Cf Falloux: *Mémoires d'un Royaliste*, t. II, p. 36) et peut-être M. de Saint-Priest, duc l'Almazan, (*op. cit.* pp. 179-180) Les ducs de Lénis et de Noailles préconisaient d'autres méthodes.

n'en peut sortir que la violation des lois et l'arbitraire. La lettre du 27 avril recommandait de protester par toutes les voies pacifiques contre le changement qui se prépare, et qui ne peut avoir que les plus fatales conséquences. L'heure est venue de mettre ces conseils à exécution. Que tous les hommes monarchiques s'abstiennent donc de prendre part à un vote qui est la négation manifeste de leurs principes, et qu'ils usent de toute leur influence sur les populations qui les environnent pour les engager à suivre leur exemple. Quant à ceux qui avaient cru pouvoir jusqu'ici s'écarter de la ligne de conduite politique qui a été tracée, la marche des événements est bien propre à leur ouvrir les yeux, et ils verront sans doute dans la circonstance présente une occasion toute naturelle de rentrer dans la voie indiquée en renonçant à des fonctions dont l'exercice paraîtrait maintenant moins que jamais conciliable avec leurs sentiments et leurs convictions. »

Dans la lettre du 27 avril, le Roi n'avait parlé qu'à ses amis; cela ne suffisait plus.

« Sa Majesté, disait en 1804 une note émanant de Louis XVIII, pense que, dans le cours ordinaire des choses, Elle doit être sobre de paroles envers son peuple; en les prodiguant, elles perdraient leur effet. Mais il est des occasions, où le silence deviendrait une faute très grave; et, s'il en fut jamais une, c'est lorsque le général Bonaparte consomme son usurpation. » (1)

En conséquence, le 6 juin 1804, le Roi protestait contre la proclamation du Premier Empire par une lettre, datée de Varsovie, qu'il fit tenir notamment au Pape.

« En prenant le titre d'Empereur, déclarait-il, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le dernier sceau à son usurpation. Ce dernier acte d'une Révolution où tout, dès l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits. Mais, comptable de ma conduite à tous les souverains, dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le Sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable à la France, à ma Famille,

---

(1) Mgr Ricard: le *Cardinal Maury* (Correspondance et Mémoires) (Lille, Desclée, 1891, pp. 296,297.

à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune, en gardant le silence en cette occasion... » (1)

À son tour, Henri V protestait contre l'avènement du neveu, comme Louis XVIII contre l'usurpation de l'oncle. Mais il le fit sous une forme particulièrement solennelle; car, pour la première fois, il parlait directement à la nation. Ce n'était plus une lettre, mais un manifeste. Il était ainsi conçu:

FRANÇAIS !

« En présence des épreuves de ma patrie, je me suis volontairement condamné à l'inaction et au silence. Je ne me pardonnerais pas d'avoir pu un seul moment aggraver ses embarras et ses périls. Séparé de la France, elle m'est chère et sacrée autant et plus encore que si je ne l'avais jamais quittée. J'ignore s'il me sera donné d'en servir un jour mon pays ; mais je suis bien sûr qu'il n'aura pas à me reprocher une parole, une démarche qui puisse porter la moindre atteinte à sa prospérité et à son repos. C'est son honneur comme le mien, c'est le soin de son avenir, c'est mon devoir envers lui qui me décident à élever aujourd'hui la voix.

FRANÇAIS, VOUS VOULEZ la Monarchie, vous avez reconnu qu'elle seule peut vous rendre, avec un gouvernement régulier et stable, cette sécurité de tous les droits, cette garantie de tous les intérêts, cet accord permanent d'une autorité forte et d'une sage liberté qui fondent et assurent le bonheur des nations. Ne vous livrez pas à des illusions qui tôt ou tard vous seraient funestes. Le nouvel Empire qu'on vous propose ne saurait être cette Monarchie tempérée et durable dont vous attendez tous ces biens. On se trompe et on vous trompe quand on vous les promet en son nom. La Monarchie véritable, la Monarchie traditionnelle, appuyée sur le droit héréditaire et consacrée par le temps, peut seule vous remettre en possession de ces précieux avantages, et vous en faire jouir à jamais. Le génie et la gloire de Napoléon n'ont pu suffire à fonder rien de stable; son nom et son souvenir y suffiraient bien moins encore. On ne rétablit pas la sécurité en ébranlant le principe sur lequel repose le trône, et on ne consolide pas tous les droits en

(1) Ricart, *op. cit.*, pp. 297-298.

méconnaissant celui qui est parmi nous la base nécessaire de l'ordre monarchique. La Monarchie en France, c'est la Maison Royale de France, indissolublement unie à la nation. Mes pères et les vôtres ont traversé les siècles, travaillant de concert, selon les mœurs et les besoins du temps, au développement de notre belle patrie. Pendant quatorze cents ans, seuls entre tous les peuples de l'Europe les Français ont toujours eu à leur tête des Princes de leur nation et de leur sang. L'histoire de mes ancêtres est l'histoire de la grandeur progressive de la France, et c'est encore la Monarchie qui l'a dotée de cette conquête d'Alger, si riche d'avenir, si riche déjà par les hautes renommées militaires qu'elle a créées, et dont la gloire s'ajoute à toutes nos gloires.

« Quels que soient sur vous et sur moi les desseins de Dieu, resté Chef de l'antique race de nos Rois, héritier de cette longue suite de monarques qui durant tant de siècles ont incessamment accru et fait respecter la puissance et la fortune de la France, je me dois à moi-même, je dois à ma Famille et à ma patrie de protester hautement contre des combinaisons mensongères et pleines de dangers. Je maintiens donc mon droit, qui est le plus sûr garant des vôtres, et, prenant Dieu à témoin, je déclare à la France et au monde que, fidèle aux lois du royaume et aux traditions de mes aïeux, je conserverai religieusement, jusqu'à mon dernier soupir, le dépôt de la Monarchie héréditaire dont la Providence m'a confié la garde, et qui est l'unique port de salut où, après tant d'orages cette France, objet de tout notre amour, pourra retrouver enfin le repos et le bonheur.

Frohsdorf, le 25 octobre 1852

HENRI

Pour communiquer au pays la protestation royale, des dispositions furent sur le champ prises avec intelligence et activité. Par les soins des membres du bureau, dit M. de

---

(1) L'exemplaire imprimé de cette proclamation, que nous avons sous les yeux, (format in-4°), porte la signature *Henry*. En réalité, le Prince n'a jamais signé qu'*Henri* mais l'*i*, surmonté d'un point très visible, se terminait par un paraphe presque vertical, qui lui donnait, à première vue, l'apparence d'un *y*.

Pène, « 50.000 exemplaires de la déclaration royale furent imprimés, avec les précautions voulues, tant en France qu'à l'étranger. Eux-mêmes partirent pour différents points de la frontière après s'être partagé la besogne des 50.000 lettres à mettre sous enveloppe, des adresses à écrire, puis de la mise à la poste. De tous les côtés l'expédition fut si bien faite qu'elle réussit partout sans encombre, et le même jour, dans toute la France, on reçut les 50.000 manifestes ».

« Sans encombre » est beaucoup dire, comme l'atteste une note de l'*Union Bretonne*, reproduite par la *Gazette du Bas-Languedoc* dans son numéro du 19 novembre 1852, et que voici :

« Nous avons parlé, dans l'un de nos derniers numéros, d'un écrit séditieux affiché à Nantes et saisi par la police.

« Nous apprenons aujourd'hui qu'un certain nombre d'imprimés semblables contenant une sorte de manifeste au Comte de Chambord, et signés Henry, ont été distribués à des particuliers.

« Prévenu que M. Broche, gérant de *l'Espérance du Peuple*, venait d'être arrêté en Vendée, pour avoir distribué des exemplaires de ce manifeste, M. le Préfet a ordonné l'arrestation immédiate et M. Emerand de la Rochette, rédacteur en chef de *l'Espérance*, par suite de la saisie sur M. Broche d'une pièce qui compromet M. de la Rochette, et des perquisitions simultanées chez M. Biarnès, imprimeur, et au domicile de MM. Charles de Kersabiec, Favreau et Broche, rédacteurs de cette feuille. A la suite de ces perquisitions, M. Favreau a été mis en état d'arrestation.

« MM. Emerand de la Rochette et Favreau ont été écroués à la maison d'arrêt.

« Le gérant de *l'Espérance du Peuple* étant détenu à Napoléon-Vendée, la publication de ce journal se trouve interrompue. »

La proclamation se répandant malgré ces mesures arbitraires, le gouvernement crut spirituel de se donner des airs

d'impartialité en publiant lui-même, au *Moniteur* du 15 novembre, le document dont il faisait écrouler les distributeurs. Par un calcul médiocrement habile, on faisait figurer dans le même numéro les manifestes incendiaires du comité révolutionnaire de Londres, de la société *la Révolution*, et des « proscrits démocrates socialistes résidant à Jersey », dont les porte-parole étaient Victor Hugo, Fombertoux et Philippe Faure.

La feuille officielle, dédaignant de commenter ces trois pièces, ajoutait :

« En même temps que sont répandues ces abominables provocations, on ne tente pas moins d'efforts pour faire parvenir sur tous les points du territoire une protestation que nous livrons aussi à la publicité.

« Il est regrettable de voir un Prince qui supporte noblement son infortune, arriver aussi, par un sentiment exagéré de ce qu'il croit être son devoir, à nier le droit du peuple de choisir son gouvernement. »

La correspondance Saint-Chéron, adressée à tous les journaux légitimistes des provinces, jugea ces « quelques lignes, très convenables ». C'était le cas ou jamais de dire que le gouvernement avait fait contre fortune bon cœur; on n'osa pas, et pour cause.

La correspondance à laquelle donna lieu la saisie du manifeste royal, dans un département comme le nôtre où ce document devait avoir une influence des plus efficaces, nous a paru propre à mettre nettement en lumière les procédés de l'administration impériale (elle l'était depuis le 2 décembre 1) et les dispositions des partis. Elle forme, aux archives départementales du Gard, un dossier important (M6 D392).

La place nous étant mesurée, nous publions seulement :

1<sup>o</sup> — La lettre du **Préfet**, Pougeard-Dulimbart, aux maires du département;

2<sup>o</sup> — La réponse du Maire de Villeneuve-lez-Avignon;

3<sup>o</sup> — celle du maire de Sénéchas;

4<sup>o</sup> — celle du sous-préfet du Vigan;

5<sup>e</sup> — le rapport du commissaire central de Nîmes.

6<sup>o</sup> — une dépêche télégraphique du Préfet de la Haute-Garonne.

## I

PRÉFECTURE DU GARD

Nîmes, le 19 Novembre 1852.

CABINET DU PRÉFET

Monsieur le Maire,

On fait circuler dans le département, et on a sans nul doute expédié dans la commune de Villeneuve-lez-Avignon un manifeste du Comte de Chambord, qui engage les électeurs à s'abstenir de voter au 21 Novembre. Je compte sur votre zèle pour détruire l'effet de cette publication séditieuse et en rechercher les auteurs.

Je crois savoir que dans votre Conseil municipal se trouvent plusieurs membres dont les dispositions sont peu sûres. Si vous pensez que leur hostilité ou même leur hésitation puisse être pour vous une cause d'embarras, et compromettre le vote, je vous prie de m'en informer immédiatement afin que je puisse suspendre le Conseil municipal et le remplacer par une commission avant le scrutin. Répondez-moi, je vous prie à cet égard par le retour du courrier.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Préfet.

Baron DULIMBERT

A M. le Maire, à Villeneuve-lez-Avignon.

## II

DÉPARTEMENT DU GARD  
—  
MAIRIE DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON  
—  
CABINET DU MAIRE  
—  
OBJET : RENSEIGNEMENTS  
—

Villeneuve-lez-Avignon,  
le 18 Novembre 1852.

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre du 17 du courant que je joins sous ce pli, pour la remettre sous vos yeux, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu aujourd'hui, sans désignation de lieu de départ, la lettre que je m'empresse de vous transmettre.

Je me suis rendu immédiatement au bureau de la poste, pour demander au directeur, si les lettres de pareil format avaient été adressées à d'autres habitants de cette ville, le directeur m'a répondu que non et que celle à moi adressée était la seule qu'il eut trouvée dans la boîte; je ne ferai pas moins les plus scrupuleuses recherches pour m'assurer, si le manifeste du Comte de Chambord, n'a pas été répandu dans cette commune. S'il en a été distribué, mais en petit nombre, je pense, ce sont des commissionnaires étrangers qui ont été chargés de cette mission, et alors je comprends très bien, que ne voulant se présenter au maire, qui a un caractère officiel, et qui aurait pu les faire arrêter, ils aient jeté à la poste, celle qui était à mon adresse.

Pour ce qui est de mon Conseil municipal, je crois pouvoir en répondre, pour ainsi dire, comme de moi-même, puisque 22 membres sur 23 ont signé l'adresse que j'eus l'honneur de remettre moi-même au prince-Président, dans le jardin de la Fontaine de Nîmes, trois ou quatre membres seulement me donnent quelque suspicion, mais j'aurai les yeux sur eux, s'ils ne se rendaient pas aux invitations que je me propose de leur faire, je n'hésiterais pas à vous les signaler et à provoquer leur révocation.

J'ai informé M. le Sous-Préfet d'Uzès, par ma lettre de ce jour, que je pensais que la majeure partie des électeurs de cette commune,



voterait pour l'affirmative, que j'avais la confiance qu'il n'y aurait pas de vote négatif, mais que j'avais lieu de craindre des abstentions par suite de l'indolence d'une population presque toute agricole, incapable de comprendre les événements graves auxquels elle est appelée à donner sa sanction.

Croyez Monsieur le Préfet que je ne négligerai pas l'exécution et la réussite de l'article 8 du sénatusconsulte du 7 novembre 1852.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

Le Maire de Villeneuve-lez-Avignon,  
R. de ROUBIN

A Monsieur le Préfet du Gard à Nîmes,

Inclus une enveloppe portant l'adresse suivante:

Monsieur de Roubin, maire

Villeneuve-lez-Avignon (Gard)

et ces indications d'une autre main: *Police Générale, Très pressée,  
M. le Préfet.*

### III

DÉPARTEMENT DU GARD

Sénéchas, le 15 Novembre 1852.

—  
ARRONDISSEMENT D'ALÈS

—  
CANTON DE GÉNOLHAC

—  
COMMUNE DE SÉNÉCHAS

—  
OBJET: SURVEILLANCE DE POLICE

Monsieur le Préfet,

Par l'intermédiaire de M. le Sous-Préfet,

Monsieur,

Par le courrier d'hier, je vous ai assuré presque que les audacieux ne se permettraient pas de venir en cette commune pour interrompre l'élection impériale; mes présomptions sont trompées, non pas pour venir des meneurs en personne; mais en circulaires, jusqu'à leur

m'occassionner un port de lettre, que la finale porte

Frohsdorf, le 25 octobre 1852.

Henry

Pliée dans une enveloppe écrite à la plume

Monsieur Polge maire

à Sénéchas par Génolhac (Gard)

Si vous croyez de connaître la main qui a fait l'adresse, vous pourrez disposer de l'envoi qui m'a été adressé.

Jusqu'à ce jour je ne connais pas d'autres adressées en cette commune.

Le maire de Sénéchas

POLGE

#### IV

DÉPARTEMENT DU GARD

Le Vigan, le 3 Décembre 1852

—  
SOUS-PRÉFECTURE DU VIGAN

—  
DIVISION

—  
N<sup>o</sup>

—  
OBJET :

—  
Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser, conformément à votre dépêche en date du 17 Novembre dernier, quelques enveloppes qui contenaient la protestation du Comte de Chambord; j'avais espéré pouvoir m'en procurer un plus grand nombre, mais cela m'a été impossible; ceux à qui la protestation a été adressée, ont, pour la plupart, jeté les enveloppes qui leur semblaient sans importance.

Les quatre enveloppes ci-jointes sont parties du Vigan, ainsi que le prouve le timbre de la poste.

Toutes les recherches faites par moi et M. le Procureur de la République pour découvrir la personne, ou les personnes (car les

adresses ne sont pas toutes de la même main) qui les ont distribuées, n'ont amené aucun résultat.

Des noms ont été cités, mais trop légèrement (*un mot rayé*) et surtout trop au hasard, pour ainsi dire.

Je n'ai donc, Monsieur le Préfet, ni renseignements, ni explications à joindre à cet envoi.

Agréé, Monsieur le Préfet, l'hommage de mon profond respect.

Le Sous-Préfet,  
E. CLAUDON

## V

VILLE DE NIMES

—  
POLICE

—  
COMMISSARIAT CENTRAL

—  
RAPPORT CONFIDENTIEL

Le Commissaire Central de Police de l'Arrondissement à l'honneur d'exposer ce qui suit à Monsieur le Préfet du Gard,

Dans la nuit du douze au treize de ce mois on a jeté dans les Boîtes de la Poste de Nimes une quantité considérable d'exemplaires d'un imprimé signé *Henry* contenant une protestation contre le rétablissement de l'empire. Les exemplaires mis sous enveloppes et numérotés à l'encre bleue ont été distribués par le facteur aux personnes dénommées dans la suscription, presque toutes de l'opinion légitimiste.

D'autres exemplaires ont été adressés toujours par la poste dans les diverses localités du département du Gard.

Il en a été adressé aussi par le bureau de la poste d'Uzès à quelques habitans de Nimes.

Le plus grand mystère a présidé à cette distribution clandestine. Le soussigné ayant reçu des ordres de M. le Préfet du Gard, pour parvenir à la découverte des auteurs de cette distribution, a pris des renseignements desquels il est résulté ce qui suit:

Le 13, M. Roux-Carbonnel, ancien représentant du Gard, s'en-

tretenant de la publicité donnée au manifeste légitimiste, dit à la personne avec laquelle il causait : *Je n'ai pu en recevoir que 2500 exemplaires.*

M. Soustelle-Gaude, imprimeur propriétaire de la Gazette du Bas-Languedoc, ayant examiné un exemplaire de l'imprimé, n'hésita pas à déclarer qu'il sortait des presses du *Sr Fischer*, imprimeur à Avignon.

Il résulterait de ces deux faits que le *Sr Roux-Carbonnel* aurait reçu et fait distribuer par les bureaux de la Poste un grand nombre d'exemplaires du manifeste et que le *Sr Fischer* imprimeur à Avignon les aurait tirées et ne se serait pas conformé aux prescriptions de la loi qui exige que le nom de l'imprimeur soit établi au bas de chaque imprimé.

Il serait facile par une enquête et par une expertise de constater la véracité de ces faits.

D'un autre côté, il paraît que des exemplaires du manifeste ont été adressés de Genève à Nîmes. M. Teissier membre du Conseil général du Gard en a reçu un timbré de cette première ville.

Au surplus l'effet que les auteurs de cette distribution en attendaient a trompé leur espoir. Il est certain que le manifeste et l'affiche clandestine qui en a été faite ont irrité les républicains fougues du parti protestant. Ils paraissent décidés à déposer leurs votes en faveur de l'empire pour contre-balancer, disent-ils, les votes légitimistes.

La situation s'est améliorée depuis quelques jours et il y a tout lieu d'espérer que les abstentions seront peu nombreuses et qu'une majorité assez forte se prononcera en faveur du Plébiscite. On ne parle que de la ville de Nîmes.

Nîmes, le 17 novembre 1852

SÉNEMAUD.

## VI

Dépêche télégraphique de Toulouse, le 13 à 9 heures 1/2 soir.

Télégraphie — Ligne de Toulon — Direction de Nîmes. —

Le Préfet de la Haute-Garonne aux Préfets *sur toute la ligne*.

Des voyageurs en diligence, jettent sans s'arrêter des manifestes d'Henri V ; on en a saisi un grand nombre à Toulouse.

Pour copie :

Le Directeur du télég.

OLLIVAUT-DUPLESSIS,

*En note, de la main du Préfet du Gard.*

Écrit au commandant de la gendarmerie pour l'inviter à faire arrêter inopinément les diligences sur les routes en dehors des relais et à faire faire des perquisitions sur les voyageurs et leurs bagages.

## III

Malgré les proclamations des maires, les tournées des juges de paix, et le zèle des commissaires de police, la population, sauf en certains centres bonapartistes comme Montfrin, la nouvelle « Ile d'Elbe », resta froide. Il y eut même quelques protestations isolées, comme celle du sieur Hippolyte Mégier, domicilié à St-Marcel de Carreiret, qui, abreuvant ses mules à la fontaine, le 15 novembre, s'enquit de la teneur des affiches dont l'abondance l'étonnait. On lui apprit que le Sénat avait voté l'Empire à l'unanimité, moins une voix, celle de M. Vieillard, ancien précepteur de Louis-Napoléon. Il répondit insolemment que l'opposant, « était le seul brave et que tous les autres étaient les esclaves de Louis-Napoléon comme les bêtes qu'il abreuvait étaient ses esclaves, qu'il n'y avait de différence que par rapport au nombre, qu'il n'avait pas autant de bêtes comme Napoléon de sénateurs ». Ces propos furent rapportés au maire. Il dressa procès-verbal au factieux, ainsi qu'à Brunel (Louis), un garçonnet de quatorze à quinze ans, qui distribuait « des billets », (des bulletins *non*, sans doute), à lui remis par un sieur Laurent, épicier. Ces deux affaires n'eurent pas de suite.

Le plébiscite eut lieu, comme il était prévu, les 20 et 21 novembre. Il donna 83.534 *oui* contre 4.393 *non* ; sur 121.009 inscrits. En 1851, on avait compté 70.283 *oui* et 18.919 *non*. Le nombre des *oui* avait augmenté sensiblement cette fois, mais celui des abstentions restait presque le même. Il fut considérable à Nîmes, où, sur 15.789 inscrits, 7475 suffrages seulement furent exprimés (6947 *oui* et 528 *non*.) Peyre observe, de plus, que la répartition des *oui* et des *non* entre les divers cantons s'était modifiée : « Dans l'arrondissement de Nîmes, dit-il, pendant que les cantons de Vauvert, de Saint-Mamert, réputés protestants et républicains, voyaient le chiffre des *oui* monter, pour l'un de 2493 à 3.053 et pour l'autre, de 453 à 1775, deux cantons catholiques donnaient une proportion inverse. Celui d'Aiguemortes, qui, au

2 décembre, avait eu 1095 *oui*, n'en réunissait plus que 997, et celui de Marguerittes descendait de 1627 bulletins approubatifs à 1494. (1) De même, dans l'arrondissement d'Uzès, canton de Saint-Chaptes, le nombre des *oui* tombait de 1895 à 1353.

Il ne nous paraît pas douteux que le manifeste de Monsieur Comte de Chambord n'ait été pour beaucoup dans ce nombre croissant d'abstentions chez les catholiques, généralement légitimistes. Le lendemain du scrutin, le commissaire de police de Roquemaure signalait comme étant restés « sans s'approcher » les membres des trois fractions de l'opposition, c'est-à-dire « les plus exaltés démocrates ou démagogues, quelques bourgeois orléanistes et les puritains légitimistes ».

Mais le chiffre, tout de même important, des *oui*, indiquait-il une violente poussée d'opinion ? Le juge de paix de La Salle va répondre, pour son canton du moins :

---

(1) Peyre : *Histoire de Nîmes*, t. II, p. 204.

DÉPARTEMENT DU GARD

La Salle, le 22 septembre 1852.

—  
JUSTICE DE PAIX  
DU CANTON  
DE LA SALLE  
—

Monsieur le Préfet,

Nos élections sont terminées sans aucune difficulté. Sur 863 électeurs inscrits nous avons eu 578 oui 96 non. Ce vote est le meilleur que nous ayons eu en faveur de l'ordre. J'en serais fier pour mon pays si je le croyais sincère, mais il ne l'est pas. La preuve c'est qu'il n'a été suivi d'aucun contentement de la part du plus grand nombre. Le conseil municipal dont les opinions ne sont douteuses pour personne, est là pour démentir ce qu'on voudrait faire croire, que le pays vaut mieux que ce qu'on a dit, et c'est pour qu'on le conserve ainsi que l'on a fait voter en masse tout le parti qui mit dehors l'ancienne administration. Voilà la vérité que je ne puis vous laisser ignorer sur le caractère de ce vote. Les communes rurales ont suivi l'impulsion et le mot d'ordre. Ce vote sera bientôt exploité, je n'en doute pas.

Ch. de MANÖEL, juge de Paix.

Je ne sais quelle impression produisent de pareilles lettres sur les préfets ; mais elles font plaisir aux historiens.

BERNARD LATZARUS.



# L'ABBE DE CABRIERES, Journaliste

par

M. Bernard LATZARUS

membre résidant

---

Le 30 août 1862, M. Soustelle, propriétaire-gérant de l'*Opinion du Midi*, qui avait remplacé la *Gazette du Bas-Languedoc*, organe légitimiste, et se trouvait, par conséquent, en butte, elle aussi, à la concurrence du *Courrier du Gard*, soutenu par toutes les forces de l'administration, M. Soustelle, en tête de ses colonnes, publiait la note que voici :

« Nous faisons depuis quelques jours des démarches pour augmenter l'importance de notre journal et lui assurer plus de sympathie parmi nos populations. La lettre suivante que nous sommes heureux d'insérer ici montrera à nos lecteurs à quel point nous avons réussi. »

La lettre portait la signature de P. N. Baragnon, jeune avocat plein d'ardeur et l'élève préféré du Père d'Alzon, qu'il devait, par la suite, « représenter plus spécialement » à l'Assemblée Nationale (ce mot un peu imprévu est de Mgr de Cabrières). (1)

« J'ai lu, disait-il, avec toute l'attention qu'elle mérite, la lettre que vous m'avez adressée il y a quelques jours. Vous voulez, me dites-vous, augmenter l'intérêt qui s'attache à votre journal, en le consacrant d'une manière plus spéciale

---

(1) *Discours pour l'inauguration de la statue du T. R. P. d'Alzon*, Montpellier, Firmin et Montane, s. d. p. 48.

et plus énergique à la défense des intérêts catholiques, et vous croyez devoir faire appel dans ce but à quelques nouveaux collaborateurs, parmi lesquels vous désirez pouvoir me compter. Cette proposition est de celles qui doivent sourire à qui ne craint point de payer de sa personne pour défendre ses convictions. Je l'accepte donc volontiers, non seulement pour moi-même, mais aussi pour quelques amis à qui je l'ai transmise de votre part, et parmi lesquels je me permets de nommer dès à présent M. l'abbé de Gabrières, ne serait-ce que pour m'enorgueillir un peu de notre communauté d'idées et de sentiments. »

Une défense « énergique » des intérêts catholiques pouvait, en effet, paraître opportune. La question romaine agitait de plus en plus les esprits, et nul ne se dissimulait, malgré de vagues démentis de style, la marche opiniâtre, quoique couverte, du Piémont sur Rome. Le 25 juin 1861, le gouvernement impérial avait reconnu le nouveau royaume d'Italie. Le même gouvernement s'était ému de la convocation de tous les Evêques de la chrétienté à la canonisation des martyrs japonais, et une note officielle du *Moniteur*, en date du 20 février 1862, avait déclaré que « les Evêques ne devaient quitter leurs diocèses et demander l'autorisation de quitter l'Empire que dans le cas où de graves intérêts diocésains les appelleraient à Rome. » Le lendemain de la publication de ce communiqué, le Prince Napoléon prononçait au Sénat un discours violent, où il rappelait notamment qu'aux Cent Jours le retour de l'Empereur avait été salué du cri d'*A bas les prêtres !*

Outre ces manifestations de défense ou d'hostilité envers Rome, d'autres actes inquiétaient les catholiques. C'était d'abord la circulaire du 16 octobre 1861, où M. de Périgny, Ministre de l'Intérieur, invitait les préfets, « à faire rentrer dans les conditions de la loi les associations de bienfaisance non encore régulièrement autorisées », dénomination sous laquelle il comprenait simultanément la franc-maçonnerie et la Société de Saint-Vincent de Paul. Celle-ci, toutefois, paraissait peu expressément visée, par l'injonction de dissoudre « tout conseil supérieur, central ou provincial ». Ce fut ensuite, le 11 jan-

vier 1862, la nomination de Renon au Collège de France. suivie, il est vrai, six semaines après, de la suppression de son cours. Ces froissements avaient amené les quatre députés catholiques au Corps Législatif, MM. de Cuverville, Keller, Kolb-Bernard et Anatole Lemercier, à l'unir aux fameux Cinq pour voter contre l'Adresse.

Il était naturel que les catholiques, revenus de leur imprudent enthousiasme des premières années du règne, se missent en devoir de profiter de la liberté, d'ailleurs précaire et mutilée, que l'on paraissait vouloir laisser à la presse. A coup sûr, la menace des trois avertissements, dont le dernier sonnait le glas de la mort, était toujours suspendue sur les Feuilles indépendantes ou soupçonnées de l'être. Mais on avait l'illusion de n'être plus voué, comme jadis, à l'admiration perpétuelle, et l'on se flattait d'être plus habile ou plus heureux que Louis Veillot, que le souvenir de son apologie du 2 décembre n'avait pu suffire à sauver.

En mai 1859, avait paru à Nîmes le premier numéro de la *Revue catholique du Languedoc* (1). Elle vécut deux ans et demi. Frappée par les tribunaux, elle eut l'illusion de se donner une remplaçante : la *Revue de Nîmes*, qui faute d'autorisation, ne vécut qu'un jour. Le 20 février 1862, sortirent des presses de Roumieux, 8, place du Château, les *Annales Catholiques de Nîmes*, dont le titre rappelait une publication similaire, fondée par l'abbé Mermillod à Genève. Les *Annales*, de format in-8°, comprenaient cinquante-six pages de texte ; elles étaient mensuelles. Dans son appel aux lecteurs, le rédacteur-gérant, Numa Baragnon, annonçait que la Revue se consacrerait « en partie à l'examen des questions religieuses », tout en se permettant « de fréquentes incursions sur le domaine de l'histoire et de la littérature. » Mais il ne dissimulait pas son regret d'être obligé de s'écarter d'un au terrain, qui l'attirait davantage.

---

(1) Voir sur cette publication Louis Basconi : *Essai biographique et littéraire sur M. le chanoine Delacroix*, (Nîmes, Chaстанier, 1899, pp. 23 à 29).

Nous ignorons s'il nous sera permis de toucher à la politique et à l'économie sociale ; nous le désirerions vivement, non dans un but systématique de louange ou de blâme, mais pour ne pas côtoyer sans cesse un abîme où la plus petite phrase incidente peut nous faire tomber. Nous serons donc prudent, dussions-nous présenter moins d'intérêt pour nos lecteurs. Nous vivrons un peu dans un monde abstrait où il y a place que pour l'exposition *restreinte* des vérités de la religion, de l'histoire et de la littérature ; mais au moins nous vivrons et nous voulons vivre.

Tout prêt à passer de l'abstrait au concret, Numa Baragnon, accepta donc avec enthousiasme la proposition de M. Soustelle, sans aller toutefois jusqu'à prendre lui-même la rédaction en chef de l'*Opinion*, qu'on lui offrait. Ces offres avaient-elles été spontanées ? L'initiative n'était-elle pas venue de Mgr Plantier et de son impétueux vicaire général, l'abbé d'Alzon, dès longtemps persuadé de l'importance capitale de la presse et fondateur, en 1848, de la *Liberté pour Tous*, qui paraissait avec cette épigraphe, bien caractéristique du temps : Dieu et le Peuple ? (1) Nous inclinerions vers la seconde hypothèse. M. Soustelle, bon et honnête industriel, avait jusque-là mis toute sa dextérité (mais était-ce beaucoup ?) à louvoyer entre la Préfecture et l'Evêché. Il semble douteux qu'un changement d'attitude si subit n'ait pas été provoqué, et cela d'autant plus que M. Soustelle devait bientôt revenir, avec un soulagement assez naturel, à sa prudence d'autrefois.

## I

Baragnon emmenait avec lui à l'*Opinion* quelques-uns de ses collaborateurs des *Annales*. Les plus réguliers furent l'abbé de Cabrières et l'abbé Grancolar, celui-ci particulièrement tourné vers l'histoire. (2) L'abbé de Cabrières était dès lors éclec-

(1) Cf. Vailhe : *Vie du Père Emmanuel d'Alzon*, (Maison de la Bonne Presse, r. d. [1926], T. I. pp 485 à 497).

(2) Il l'enseignait au collège de l'Assomption.

tique, s'intéressant à tout, et faisant du miel de toutes choses. On lui avait fait accroire qu'il aimait le combat ; la vérité est qu'aimant à causer, il le faisait plus volontiers, et par suite mieux, avec un interlocuteur qui ne partageait pas ses idées. Méridional, il ponctuait volontiers ses affirmations d'un geste ou parfois d'un acte. Homme de son temps, quoiqu'il se crût sincèrement d'un autre, il ne posait guère les problèmes dans l'abstrait, objet des défiances de Baragnon, mais préférait le plan historique au plan métaphysique. Grand lecteur de Chateaubriand, la poésie des ruines le charmait. Tout comme l'immortel boudeur, il trouvait un plaisir mélancolique, et sans bien se l'avouer, à défendre des Princes bannis et des institutions abolies. Jeune encore, (et sa jeunesse fut longue !) il était resté, comme au premier jour, l'admirateur enthousiaste et, pour un peu, l'adorateur de ses maîtres, l'abbé d'Alzon et l'Évêque de Nîmes. Il se les proposait pour modèles avec cette bonne foi de l'âge heureux qui rend à ses idoles un culte d'imitation. Mais il eut beau forcer son naturel : plus lettré que l'un, plus conciliant que l'autre, il accusait dès lors, il accusa davantage par la suite ses affinités réelles avec les tenants de l'école rivale : Duponlay et Falloux. Nature fine, sensible, ondoyante, capable de s'échapper en vivacités qui surprenaient, mais d'ordinaire avertie par un tact infailible, et qui, rappelant en bien des points Fénelon, eût paru légèrement féminine, si la simplicité bonhomme des propos et de l'attitude, le sérieux et presque l'austérité de la vie n'eussent révélé d'abord le prêtre.

L'abbé de Cabrières donna son premier article à l'*Opinion* le 3 septembre, à propos d'un livre de M. de la Rive sur le comte de Cavour. L'auteur, ami de l'homme d'Etat piémontais, avait eu l'occasion de le recevoir au château d'Hermance, sur le lac Léman. L'abbé de Cabrières, admis à visiter la chambre de Cavour avec Mgr Plantier, rapportait ses impressions en termes assez pompeux. « Je considérais avec stupeur les meubles où le comte de Cavour s'était assis, la glace qui avait reflété ses traits, la table où il écrivait. Je regardais surtout le lit étroit et simple où il avait dormi, et, cherchant à interroger les secrets de cette âme ambitieuse, je me demandais quels rêves

étaient venus, à cette même place, flatter l'imagination du diplomate aventureux ou bien agiter la conscience du catholique excommunié. Seul, le silence des lieux me répondait. » La dernière remarque est évidemment superflue ; mais on n'a pas la Châteaubriand pour rien.

Cet article, un peu long, (l'habitude de la chaire n'incline guère un écrivain à se borner), ne put passer en une fois. La suite fut réservée pour le surlendemain. Dorénavant, la signature de l'abbé de Cabrières se retrouva dans l'*Opinion* tous les cinq jours en moyenne. Il y traitait les sujets en apparence les plus variés : religion, politique, littéraire, histoire. Il se faisait même chroniqueur local. Mais, en réalité, l'inspiration était une ; et la méthode, uniforme comme le style. Écrivain ou critique, l'auteur restait toujours apologiste : « La plume, disait-il, est devenue l'arme commune de tous ceux qui attaquent l'Église et la Patrie, et de ceux qui la défendent. » Elle peut être aussi, tout bonnement, un outil. Mais Louis Veillot avait mis à la mode les métaphores guerrières.

Quarante ans plus tard, nous avons entendu l'Évêque de Montpellier s'écrier, sous un ministère de combat : « A l'inverse du mot de Corneille, je me glorifie d'être appelé Romain ! » Il était, dès l'Empire, ultramontain. Le 24 septembre 1862, il blâmait avec véhémence les Evêques portugais qui, malgré l'invitation de Pie IX, ne s'étaient pas rendus à la canonisation des martyrs japonais, dont le Pape avait voulu faire les assises solennelles de tout l'épiscopat catholique : « La gallicanisme politique, déclarait-il, l'adoration quotidienne de l'Etat, la peur des *empiétements* de Rome, l'orgueil des *libertés et prérogatives nationales*, tout cet ensemble semi-schismatique constitue la meilleure préparation possible pour la corruption des mœurs et pour la perte de cette énergie virile qui doit caractériser le clergé catholique. » Et soudain, emporté par un élan de cette tendresse personnelle pour le Pape, sentiment assez nouveau en France, du moins sous cette forme, et qui, pour l'honneur de notre nation, devait coïncider avec les périls et la spoliation du Pontife : « Mais avoir attristé Pie IX ! Ne lui avoir pas envoyé un seul am-

bassadeur dans la grande convocation du 8 juin : ne lui avoir pas même témoigné, par écrit, le chagrin de n'avoir pas un représentant autorisé dans l'assemblée de ceux qui venaient acclamer et bénir son royal Pontificat ! Ah ! c'est là une tache qui ne se lavera que par des siècles d'obéissance et des prodiges d'amour ! »

Aussi, parmi les vœux que l'abbé de Cabrières forme, le 2 janvier 1863, pour l'année nouvelle, le triomphe du Saint-Siège a-t-il la place privilégiée : « La bonne année est celle où Pie IX verra son autorité confirmée et rétablie, son royaume terrestre reconstitué et sa puissance morale acceptée et bénie. »

Louis Veuillot est naturellement, pour le prêtre-journaliste, le type et le modèle de l'écrivain catholique. Deux articles lui sont consacrés, à l'occasion de ses *Historiettes et Fantaisies*, les 5 et 8 octobre 1862 : Depuis la suppression de *l'Univers*, le 29 janvier 1860, le grand « Sagittaire » accumulait les brochures, souvent paradoxales et passionnées, gracieuses et apaisées de temps à autre, jamais indifférentes. Son admirateur développe, avec une symétrie un peu naïve, l'antithèse entre hier et aujourd'hui.

« Hier encore, combattant illustre et redouté, environné parmi nous du noble prestige de ses luttes, couvert de sueur et de poussière, il nous apparaît aujourd'hui, sous un aspect doux et tranquille, comme un pacifique horticulteur, soignant ses fleurs aimées, les cueillant avec un discernement exquis, les formant en bouquets odorants et précieux.

« Ce n'est pas que, au moindre bruit, le capitaine, vêtu en jardinier, ne relève la tête comme pour retrouver, dans ses souvenirs, le son des marches guerrières, ou aspire encore l'odeur de la poudre, meilleure à son avis que celle de la rose ou du jasmin. »

L'abbé de Cabrières ne se piquait pas d'ignorer la littérature moderne, et il y a dans ses lignes, très certainement, des réminiscences de *Fanfan la Tulipe* et du *Vieux Sergent*. Heureux ceux qui parlaient si allégrement de l'odeur de la poudre !

Mais, quand on est né précisément l'année où s'épanouit le savantisme, il est bien difficile de ne pas laisser percer son *moi*. Et le critique, ou plutôt le disciple, avoue ingénument l'origine de son culte pour le glorieux pamphlétaire :

« Pour nous qui, dès les plus jeunes années de notre adolescence, avons admiré le caractère de M. Louis Veillot, ce nous est une indicible consolation de le retrouver, alors que nous touchons aux jours plus graves de la maturité, tel que nous l'avions entrevu à travers l'enthousiasme fraternel de nos maîtres. »

Enflammé d'un enthousiasme égal à celui du Père d'Alzon, l'ancien élève de l'Assomption prenait la défense du grand homme, qui était vraiment de taille à se passer de second. Mgr Dupanloup et Montalembert étaient tous deux censurés, le premier sans être nommé, l'autre de façon plus explicite :

« Aussi, devons-nous l'avouer, il nous est pénible de rencontrer, sur des lèvres respectables, la critique d'un homme qui ne s'est laissé diminuer ni par l'adversité, ni par la faveur. »

« Que serait donc un homme sans passion ? Ce serait un animal ou une statue. L'*apathie* n'est pas, que je sache, la marque authentique du génie ; elle n'est pas davantage celle de la vertu. »

Poser en victime un homme aussi résigné que Veillot aux pires nécessités du combat pouvait paraître une tâche délicate. Le jeune écrivain se tirait admirablement de ce paradoxe :

« Il (Louis Veillot) a vu signaler son journal comme une entreprise téméraire, analogue à celle d'Osa, qui d'une main profane essayait de soutenir l'arche sainte ; il a entendu calomnier ses intentions par des hommes dont le nom est une gloire pour la France ; des mains qui souvent avaient pressé les siennes se sont retirées devant son étroite loyale ; d'illustres panégyristes n'ont pas craint de refroidir l'enthousiasme d'une biographie, aussi noble qu'éloquente, pour prêter au glorieux mort qu'ils célébraient des paroles de malédiction contre l'un des compagnons de leurs premières luttes. »

Cette allusion visait Montalembert, qui venait de publier



un essai sur Lacordaire. Elle était malheureuse, parce que l'illustre défenseur de la liberté religieuse n'avait rien prêté à l'ami qu'il « célébrait ». Il s'était contenté de reproduire, avec leurs dates, des fragments de discours ou de lettres authentiques. Le moine libéral y exprimait son scandale de l'idolâtrie byzantine où certains catholiques s'étaient abandonnés à l'égard de l'Empire. « Nous n'avons pas été, protestait-il, de ceux qui, après avoir demandé la *liberté pour tous, la liberté civile, politique et religieuse*, ont arboré le drapeau de l'inquisition ou de Philippe II, renié sans pudeur tout ce qu'ils ont écrit, outragé leurs anciens compagnons d'armes à cause de leur constance et de leur fidélité, déshonoré l'Eglise, salué César d'une acclamation qui aurait excité le mépris de Tibère, et qui aujourd'hui, malgré la leçon des événements, se drapent encore, dans leur chute, du mal qu'ils ont fait et de la honte dont ils sont couverts. Séparés d'eux dès le premier jour, nous ne fâmes jamais des leurs ». (1).

Les appréciations sévères, sinon inexactes, de Lacordaire pouvaient, à vrai dire, s'appliquer aussi bien au Père d'Alzon qu'à Veillot, et nous savons quel était le fondateur du journal la *Liberté pour Tous*. Froissé dans ses légitimes prédilections, l'abbé de Cabrières continuait, comme s'il n'eût songé qu'au directeur de *l'Univers*.

« Ce sont là de rudes épreuves, et je ne suis pas étonné que Louis Veillot les ait senties passer lourdement sur son âme ; je ne suis pas étonné que certaines pages des *Moines d'Occident* lui aient paru un malheur personnel... »

Mais, s'arrachant à ces réminiscences douloureuses, le champion de Veillot proclamait son héros « le plus doux des poètes en prose ». Et, c'est l'occasion d'un joli tableau :

« Il a le don de nous représenter les haies vives se rejoignant en berceau au-dessus des sentiers étroits, les blanches aubépines balancées, comme de purs encensoirs, au souffle du vent,

---

(1) Lettre du 13 avril 1861, in Montalembert : *le Père Lacordaire*, Paris, Bouniol, 1862, pp 252-253.

le ruisseau courant sous la mousse, tous ces détails attrayants dont l'harmonie compose le charme mystérieux de la nature.

« Sous la rugueuse écorce de ce chêne altier, croit une sève assez riche, pour mêler aux feuilles sombres et tenaces qu'elle fait naître, l'épanouissement des fleurs les plus tendres et les plus parfumées. »

Ce passage est significatif. A travers l'enthousiasme de ses maîtres, l'abbé de Cabrières avait entrevu et admiré le paladin, le Croisé, le chevalier des vieux âges. Mais, pour son compte, il désirait surtout le poète et, tout simplement, l'homme sensible et tendre. Revenant, le 13 mars 1863, sur le polémiste, incomparable, à propos du *Fond de Giboyer*, il écrivait :

Nous y avons vu de nobles pages, écrites avec une singulière puissance ; nous avons été heureux d'y rencontrer, entouré d'honneur, le nom de ceux-là même qui, servis par leur réputation légitime et par la mémoire fidèle de la reconnaissance des catholiques, ont trop contribué à blesser Louis Veillot dans la région du cœur. »

Veillot citait en effet, dans une intention visiblement obligeante, Lacordaire, l'Evêque d'Orléans, Berryer, Broglie, Falloux, Montalembert, (celui-ci à deux reprises au moins), à côté de Danoro Cortès et de Ségur d'Aguesseau. C'était élégant, et de bonne guerre. Son admirateur nimois s'en réjouissait sans arrière-pensée ; il ignorait la haine, et ne demandait qu'à croire parfois tout ce qui touchait à l'*Univers*.

Il s'était demandé cependant, et tout en trouvant de bonnes raisons au scepticisme, ou, si l'on veut, à l'incertitude politique de Veillot, s'il suffirait à un citoyen de rester exclusivement attaché au drapeau du catholicisme, sans s'inquiéter de la forme du gouvernement. Il éprouvait, à bien des égards, la nostalgie de l'ancienne France : Il voyait avec mélancolie s'effacer les traditions, s'atténuer l'éclat des jours de fête dans la monotonie de l'existence moderne.

« Les fêtes de la famille, constatait-il le 7 janvier 1863, à propos de l'Épiphanie, ont cessé d'être possibles ; la maison des ancêtres pleure l'isolement où on la laisse ; la vieille cheminée ne saurait échauffer les hôtes absents. » Même,

il généralise assez imprudemment : « Les hommes s'ennuient et les enfants cessent de bonne heure de savoir s'amuser ».

Cela doit être vrai, comme dirait ce Roi de Sparte, car mon grand-père le tenait déjà du sien. Mais peut-être l'auteur prodigue-t-il d'autant plus volontiers ses hommages au passé qu'ils sont, ou paraissent, absolument sans illusion. Conformément à la décevante tradition de Châteaubriand, il salue l'exil et la mort sans croire que l'on revienne de l'un plus l'autre. Il les salue du moins, avec gravité.

« Je trouve aussi bien maladroit, écrit-il le 24 octobre 1862, je trouve coupable et impolitique le zèle qui pousse à insulter aux légitimistes. Après tout, qu'est-ce donc qu'un légitimiste ? C'est un homme qui, sous Guillaume d'Orange, garde encore son cœur fidèle aux Stuart, bannis et malheureux. C'est un Napolitain qui, sous Garibaldi et Victor-Emmanuel, se souvient de Ferdinand et de François II.

« Hélas ! cette fidélité au malheur est-elle donc si facile à trouver qu'il faille la rendre impossible en insultant à ceux qui s'en font une seconde religion ?

« La prospérité ne manque jamais de courtisans ; aussi fait-elle bien de ne pas examiner leur nombre, mais d'apprécier leur sincérité.

L'adversité n'a pas lieu d'établir une distinction pareille ; la solitude la suit, les amis vrais viennent seuls animer le silence qui se fait autour des malheureux. »

Reprenant la même idée sous une autre forme, il raille doucement, le 15 février 1863, le dévouement du *Courrier du Gard* à l'Empire :

« Être fidèle au pouvoir, lorsque le Pouvoir est debout, c'est faire une chose facile, souvent honorable, quelquefois intéressée ; la postérité seule a le droit de louer cette fidélité, et ceux qui le pratiquent doivent se résigner à ne s'en vanter qu'après leur mort, s'il est encore d'usage de composer des *dialogues* dans les Champs-Élysées. »

Mais, quand le collaborateur de l'*Opinion* rencontre quelqu'un de ces amis des légitimités prescrites qui, suivant son expression, « perpétuent leur dévouement en perpétuant leur

rang. (1) C'est alors que la bouche parle de l'abondance du cœur. Voici un portrait de vieux légitimiste, au bas duquel on pourrait mettre bien des noms :

« Rien ne le distrait des affections lointaines auxquelles sa vie appartenait, plus encore qu'à ses propres parents. Goritz, Frohsdorf, Brünnsée, Venise étaient ses lieux favoris de pèlerinage. Quand il avait pu recevoir un mot aimable, un témoignage flatteur d'estime de la part de Mgr le Comte de Chambord, de Madame la Duchesse de Parme ou de Son Altesse Royale Madame la Duchesse de Berry, il ne pouvait, de plusieurs jours, maîtriser son émotion. Ses larmes coulaient aisément quand il parlait des Princes qu'il avait tant aimés. Mais, il ne comprenait pas un amour inactif. M. de Chazelles s'efforçait d'être utile aux serviteurs malheureux des Bourbons ; sa maison leur était hospitalière ; sa bourse leur était ouverte. » (2).

Le culte du passé n'empêcha pas l'abbé de Cabrières de faire un choix dans les traditions. L'une des plus fâcheuses était la façon hargneuse dont se dévisageaient depuis longtemps les confessions rivales. Mgr Cart, le plus doux des hommes et le plus conciliant des Evêques avait travaillé de son mieux à l'apaisement : A cet égard le jeune secrétaire de l'Evêché, suivant la pente de son cœur, est plus près de Mgr Cart que de Mgr Plantier. Il fait appel, devant les railleries de la presse antireligieuse sur le culte des reliques, à la solidarité de tous les croyants :

« On s'imagine que le catholicisme est seul à gémir des irrévérences calculées que l'on se permet contre le clergé et les reliques ; c'est le christianisme lui-même, c'est le sentiment religieux de tous, qui succombe dans cette guerre de moqueries ». (2).

Un autre jour il énumère, avec une sympathie visible, tous les protestants en vue chez lesquels il croit trouver des

---

(1) *Notice sur le comte de Chazelles*) *Opinion* du 19 décembre 1862.

(2) *Opinion* : 24 décembre 1862.

affinités avec sa foi : « Réville, Michel Nicolas, Schérer, Naville, Pressensé, Gasparin, Guizot, distingués par le cœur et le talent, tourmentés du besoin de croire, trop fiers pour subir une religion d'autorité, trop sincères pour dissimuler l'aspiration de leur âme vers la Vérité surnaturelle. » (1)

Rendant compte, le 30 novembre 1862, des *Géorgiques du Midi*, de Mme Verdier-Allut, que venait de publier M. G. de Clausonne, il saisit cette gracieuse occasion pour professer la tolérance :

« Il nous plaît, d'une part, de donner ainsi la preuve que nous savons concilier, avec un attachement inviolable à nos doctrines, l'estime des vertus naturelles et de la noblesse du caractère chez ceux-là qui ne partagent ni nos croyances ni nos traditions. Exclusifs et intolérants, dans le domaine du dogme, nous devons être larges en tout le reste, et accorder facilement aux autres le jugement libéral et équitable dont nous réclamons pour nous-mêmes le bénéfice... De plus, notre Midi n'est point gâté par les louanges qu'on lui prodigue. Qui de nous n'a sur le cœur, plus d'une boutade parisienne contre le mistral d'Avignon, la poussière de Nîmes et la pâleur monotone de nos champs d'oliviers ? »

Il sera beaucoup pardonné à celui-là, fût-il protestant ou catholique libéral, qui aura trouvé de la variété au spectacle de la garrigue nimoise. Mais, à défaut même de cette circonstance atténuante, l'élève du Père d'Alzon se montre volontiers indulgent pour l'école adverse et certaines de ses thèses ; il ne songe aucunement à entamer l'ancien régime : « Fils de notre siècle dont nous aimons toutes les gloires et dont nous apprécions toutes les grandeurs, déclare-t-il le 15 octobre 1862, nous ne pleurons point sur les ruines de l'ancienne Eglise gallicane. L'Etat le plus souhaitable pour l'Eglise, ce n'est point la protection outrée qui la compromet ; ce n'est pas non plus la persécution qui est un danger pour les faibles et un crime pour les persécuteurs ; c'est la liberté. » Montalembert ne parlait guère autrement. Et voici

---

(2) *Opinion* : 1<sup>er</sup> avril 1863.

qui rappelle bien les illusions de 48, et l'ère périmée de la *Liberté pour Tous* : « Tout ce que 89 a pensé de juste, l'an 33 le vit proclamer au sommet du Calvaire. » (1) Le 5 avril 1863, il revient sur les dangers du patronage de l'Etat :

« Il n'y a plus, surtout en France, de religion d'Etat, et les antiques remparts que les croyances vives de nos pères avaient donnés à l'Eglise catholique sont presque partout renversés ; nous ne le regrettons pas. La vraie religion n'a rien perdu à se voir dépouiller de ce prestige officiel dont elle avait été si longtemps entourée. Revenue aux libres allures de son berceau, accueillie sans protection ni faveur, la Foi fait des conquêtes plus solides et plus méritoires, plus solides parce que rien d'humain ne les a préparées, plus méritoires parce que, probablement, il y aurait certains profits à secouer les « vieux préjugés » pour se mettre « au niveau des temps actuels ».

Il ne faut donc pas s'étonner de voir l'homme qui déplore « certaines tiédeurs dont nous avons près de nos yeux le triste spectacle » louer le républicain Prévost-Paradol, et, concession à laquelle il eut peut-être plus de mérite, le libéral Victor de Laprade, dont il reproduit même un poème courageux : la *Chasse aux Vaincus*. (2) Pourtant, le grave poète, s'improvisant satirique avec plus d'ardeur que de moyens, avait publié, deux mois auparavant, dans le *Correspondant*, une comédie d'allusions, *Un Conseil de Famille*, où Veuillot, sous le nom de Pantaléo, n'était pas précisément peint en beau.

L'abbé de Cabrières proteste, comme il est naturel, contre la conception d'un progrès purement mécanique et matériel ; « Pour civiliser un peuple, il y a plus à faire qu'à lui donner des charrues à la Dombasle, des fusils Lefauchaux, des télégraphes ou des chemins de fer... On se félicite aujourd'hui de ce que les lois inconnues de l'électricité, les phénomènes inexplicables du magnétisme ou la puissance de la vapeur

(1) *Une Revue libérale, Opinion* du 7 janvier 1863.

(2) *Les opinions sur Giboyer, Opinion*, du 4 janvier 1863.

entrent dans le domaine populaire de la science. C'est bien. Mais, à côté de ces forces naturelles, latentes et si énergiques, que l'on exalte avec emphase, il y a d'autres forces, toutes surnaturelles, d'une divine énergie, que l'on affecte de méconnaître ou d'ignorer. » (1).

Cet *On*, dédaigneux des forces morales, était évidemment le Pouvoir, dont la politique algérienne était jugée peu favorable aux missionnaires. Car ces réflexions étaient inspirée au chroniqueur religieux de l'*Opinion* par le passage à Nîmes de Mgr Pavy, Evêque d'Alger, qui avait dû prendre à la fois « le bourdon du pèlerin et le sac du quêteur ». L'atmosphère de liberté du XIX<sup>e</sup> siècle, en dépit des institutions, était tout de même bonne à respirer ; « Voilà bien des progrès sérieux de notre temps. Personne, parmi les gens qui se respectent, ne plaisanterait sur les choses religieuses. On y croit, ou l'on n'y croit pas. Mais ceux qui doutent et ceux qui nient regrettent, comme Alfred de Musset, leurs croyances perdues. » (2)

L'abbé de Cabrières avait lu Monet. Il lui arrivait également de citer Georges Sand, Michelet, qu'il n'aimait guère, et surtout « notre Reboul ». Il partageait sur La Fontaine, tous les préjugés de Lamartine. Il avait retenu quelques scènes touchantes des classiques anciens, notamment les adieux d'Hector et d'Andromaque. Il affectionnait certaines citations : en particulier l'apparition mélancolique de Tacite au chiffre de quinze ans : « Grand espace de temps pour une vie humaine ! » Il remarquait, en 1862, que la carrière de Louis Veillot avait été « plus longue de cinq ans que la *grande aevi spatium* de l'historien. Et ses noces d'or épiscopales devaient lui inspirer, en 1899, un rapprochement analogue. Il avait le réalisme en horreur et se méfiait du néologisme.

Malgré Chateaubriand, malgré Veillot et enfin malgré lui-même, (car il était l'auteur de deux nouvelles édifiantes, publiées sous le titre inattendu : *Deux histoires vraies*), ce

(1) *N. D. d'Afrique, Opinion* du 22 mars 1863.

(2) *N. D. d'Afrique, Opinion* du 29 mars 1863.

prêtre attentif à la littérature de son temps n'admettait pas le roman chrétien. Ou plutôt il en donnait une définition si paradoxale qu'elle aboutissait à le nier : « Le meilleur roman chrétien, le seul qui nous paraisse d'une réelle et incontestable, utilité, c'est la vie des chrétiens, vie de lutttes et de combat, vie d'efforts et de victoires... Le roman proprement dit ne saurait donc appartenir à la littérature chrétienne. Le christianisme qui a révélé au monde et sur les toits les mystères de la vérité, demande à ses enfants de cacher au contraire les mystères de leur cœur. Le silence est leur sauvegarde. On ne raconte pas au public les infirmités de son corps ; on ne lui fait pas des cours de médecine, mais seulement des leçons d'hygiène... Lorsqu'on livre la trame (de sa vie) au monde, cela devient un scandale ou une risée. Laissons le roman aux mondains ; gardons pour nous les lettres sérieuses, les joies pures des arts, et le culte des nobles amitiés. » (1)

A propos des prédications du Carême, il indique l'idée qu'il se fait de l'éloquence populaire : « Nos *bourgadiers* aiment, chez ceux qui doivent leur parler, la langue du style, les éclats de voix hardis, l'originalité du trait, la familiarité des détails, l'émotion et la chaleur des sentiments, élevés, enfin tout ce qui caractérise le don précieux d'une éloquence forte sans emphase, simple sans trivialité. » (2).

Est-ce donc sa propre manière ? Pas absolument. Ni la force, ni la simplicité, ne sont, à vrai dire, ses mérites distinctifs. Il ne paraît guère se douter qu'autres sont les procédés de l'homélie, contres ceux du journalisme. Son style est toujours oratoire, ce qui ne veut pas dire : parlé. Il est aisé, coulant, agréable, d'une abondance un peu molle. L'auteur se plaît aux descriptions attendrissantes et faciles. Les images affluent, parfois heureuses, quand il fait des victimes du doute « ces vivants Prométhées dévorés par le feu qu'ils ont voulu ravir à Dieu », grandioses même, quand

(1) *L'histoire et le Roman, Opinion du Midi*, 16 décembre 1862.

(2) *Opinion* du 8 avril 1862.



il s'écrie : « La France et l'Afrique sont sœurs, et, de Notre-Dame d'Afrique à Notre-Dame de la Garde, il n'y a plus de Méditerranée, mais seulement un lac français. » Ce ne sont pas toujours des purs ornements. Certains rapprochements font surgir une idée, grande, imprévue, mais vraie. Veut-il définir le zouave pontifical, soldat angélique, plus pur que les croisés des vieux siècles. Il l'appelle : « le Saint Louis de Gonzague d'une espèce nouvelle, portant le sac et son équipement comme les pénitents portent la bure et le cilice ». En revanche, quand il recherche par trop l'originalité de l'expression, il tombe dans l'étrangeté, le jour, par exemple, où ceux qui poursuivent la vérité religieuse en deviennent, sous sa plume, les Christophe Colomb ». Quoi qu'en pense Voltaire, les métaphores bonnes à peindre ne sont pas forcément les meilleures. Ainsi l'orateur (peut-on l'appeler autrement?) nous représente un prêtre indigne « se flagellant avec les tiges desséchées des lys de son ordination ». Ce tableau réalisé prêterait à sourire. Mais il est vrai que, du haut de la chaire, lancée à pleine voix, cette figure donnerait peut-être le frisson.

« J'avoue, dit Fénelon, que le genre fleuri a ses grâces ». Il peut même avoir de la mollesse et de l'élévation. L'abbé de Cabrières le prouvait par son exemple. Il exposait la doctrine de Veillot dans un style inspiré de Lacordaire. C'est que l'énergie et la simplicité du grand plébéien de lettres ne sont guère des qualités aristocratiques, ni davantage ecclésiastiques. Mais s'exprimer en un style nuancé, n'est-ce pas déjà reconnaître la complexité des choses humaines, et, par suite, se refuser aux condamnations absolues? Qu'il le voulut ou non, l'abbé de Cabrières était prédestiné, de par sa manière d'écrire, à la conciliation. Tant il est vrai que la forme emporte le fond!

## II

Les organes de la presse officieuse, sous un gouvernement autoritaire, jouent un rôle peu reluisant. Toute réserve de leur part équivaut à une dénonciation : toute polémique devient une lutte où, l'avantage étant de leur côté, l'honneur passe de l'autre. Les rédacteurs du *Courrier du Gard* en firent l'expérience.

Le 17 septembre 1862, l'abbé de Cabrières exposait aux lecteurs de *l'Opinion* ses réflexions sur la mort d'un *Evêque excommunié*, Mgr Caputo, d'Ariano, dans le royaume de Naples. Ce prélat avait accepté les fonctions, d'ailleurs peu absorbantes, de grand aumônier de Victor-Emmanuel. « Le 6 septembre était l'anniversaire de l'entrée de Garibaldi à Naples : le 6 septembre de l'année précédente (1861), l'Evêque prévaricateur avait dit qu'il espérait célébrer à Rome l'anniversaire de cet événement » (1). Il mourut le 6 septembre 1862, à Naples. L'abbé de Cabrières se défendait de vouloir l'accuser ou le condamner. Il empruntait même les accents de Lamartine :

Dieu Pa jugé : Silence !

Que des faibles mortels la main n'y touche plus !

Mais, cette précaution prise, rapprochant cette disparition prématurée de celle de Cavour, il ajoutait : « Ils voient aujourd'hui, dans l'éternité, ce qu'il faut penser des œuvres tentées contre l'Eglise et contre son Chef ».

Un rédacteur du *Courrier*, J. B. Roucole, crut pouvoir faire remonter à l'Evêque de Nîmes la responsabilité de ces menaçantes prétérations. Il écrivit, sous ce titre piquant : *Un Evêque journaliste* :

« Mgr l'Evêque de Nîmes est décidément devenu journaliste. Il est même, à l'insu de ses ouailles, rédacteur en

---

(1) Chantrel : *Annales Eclésiastiques*, 1860 à 1866, Paris, Gaume, 1867, p. 200.

chef, sans toutefois que le gouvernement ait approuvé sa nomination...

« Il a organisé autour de lui une coterie de jeunes prêtres plus zélés et plus enthousiastes que prudents. Il en a fait des journalistes. Il inspire une feuille politique qu'ils écrivent sous sa dictée, et Dieu sait avec quel ensemble harmonieux on y chante ses louanges et de quel ton superbe on y parle ! Hier encore, c'était à propos d'un Evêque italien mort excommunié, qu'un écrivain (celui-là nous le plaignons), sans respect pour des tombes à peine fermées, attaquait à la fois et l'Evêque, et M. de Cavour, et son confesseur. Il croit, ce jeune homme ! soulever le voile qui nous cache l'autre monde et essayer de deviner ce qu'avait été le jugement de Dieu envers ces trois hommes dont la bonne foi n'a pu être un seul instant suspectée ».

*L'Opinion* reproduisit cet article dans son numéro du 24 septembre. Le lendemain, l'abbé de Cabrières relevait le gant en ces termes :

A M. J. B. Roucole, secrétaire de la rédaction du  
*Courrier du Gard,*

Monsieur,

« Le jour où, pour répondre à l'appel qui m'était transmis par mon ami, M. Numa Baragnon, j'ai, très librement, accepté d'écrire quelquefois dans *l'Opinion du Midi*, j'ai dû prévoir que, comme un autre et peut-être plus qu'un autre, j'aurais à subir les sévérités ou même les injustices de la critique.

« En même temps, je me suis promis, par respect pour mon caractère et pour mon nom, que ni ces sévérités ni ces injustices ne me feraient sortir, un seul instant, des bornes de la politesse et de la charité. Je vous remercie, Monsieur, de me fournir une occasion, assez peu méritoire, de mettre en pratique cette inébranlable résolution.

« Vous avez sciemment dénaturé le sens de mon article sur Mgr Caputo. Au lieu d'applaudir à l'expression loyale

de mon indignation contre un apôstat, vous avez mieux aimé plaisanter sur ma jeunesse et mon enthousiasme !

« A mon tour, j'aurais le droit de vous plaindre. J'aime mieux vous pardonner.

« Je suis, Monsieur, avec les sentiments que je dois, votre  
votre humble serviteur,

L'abbé de CARRIÈRES,

Nîmes, 25 septembre 1862 ».

Un pardon asséné de si haut n'est guère propre à calmer les esprits. La polémique redoubla. L'abbé de Cabrières fut amené à constater que les rédacteurs de la feuille officielle avaient « accepté la mission » de le « provoquer incessamment », lui et ses amis, pour « user *leur* patience et exaspérer *leur* cœur ». Il faisait exception pour Ernest Roussel, bon professeur et probe écrivain, dont il louait « la manière sérieuse et loyale ». Mais un certain E. Billequin avait le don d'exercer plus particulièrement sa patience. Il lui consacra, le 6 mars 1863, une étude assez plaisante, sous ce titre un peu long, mais plein d'ironie : « *Quelques articles de M. E. Billequin, modèles de littérature et de style.* »

Le critique débutait par cette pointe, un peu émoussée : « Au *Courrier du Gard* on fait des articles du fond comme certains traiteurs font leurs civets... sans lièvres. » Puis, il raillait les poses avantageuses de « l'Isocrate du *Courrier* », Isocrate n'étant ici que l'équivalent honorable de pion ou de pédant : « Il aime à mettre la main sur son cœur, non pas mollement et languissamment comme un berger de Florian, mais à la façon des héros, par un mouvement brusque et en pressant de la main gauche la garde de son épée ».

La péroraison, en style de parodie, montrait l'irritation du Nimois contre les intrus qui venaient, du Nord, aigrir les relations entre gens du pays : « Daigne la destinée, cette « tierce personne, placée toujours en dehors et au-dessus des débats, nous conserver longtemps cet homme sans lequel, à Nîmes, aux portes de ce vieux Languedoc, jadis si passionné pour les lettres, nous aurions été déshérités de l'esprit moderne

et des talents de la presse parisienne. Daigne M. Billequin lui-même abandonner le champ-clos des polémiques personnelles et déployer ses ailes d'aigle dans le ciel orageux des questions internationales. Nous le suivrons d'un regard, faible encore et un peu timide, mais point ennemi ».

Ce n'étaient là que jeux d'esprit, sans l'ombre de méchanceté. Mais à la préfecture veillait le plus hargneux des administrateurs, le baron Pougeard-Dulimbert. Il ne voulait pas la mort de l'*Opinion du Midi*, qui lui permit, en certaines occasions, d'agir sur le public catholique, à tendances légitimistes. Mais, adversaire personnel de Mgr Plantier, il avait vu avec défiance le « secrétaire intime » du prélat prendre une part considérable à la rédaction de la feuille religieuse. Il accusait donc tous les coups avec àpreté.

Cela commença tout de suite. Le 12 septembre, l'abbé de Cabrières avait donné un article sur les *Devoirs des Catholiques*. Se souvenant toujours, quoi qu'il en crût, des leçons de Lacordaire et de Montalembert, il consentait à vivre dans un siècle « démocratique par essence ». La conclusion s'imposait : « Il faut accepter la condition des sociétés démocratiques, et, en se maintenant toujours sur le terrain de la stricte légalité, faire rendre à cette légalité tous les fruits qu'elle contient...

« Si, dans toutes nos villes, dans toutes nos communes, les catholiques se tenaient unis, affirmant leurs droits, réclamant l'application légale de toutes les dispositions administratives qui peuvent les intéresser, se prêtant les uns aux autres l'appui d'une entente fraternelle et dévouée, certainement ils réaliseraient beaucoup de bien et empêcheraient beaucoup de mal.

« D'un côté ils protégeraient, d'une manière plus pratique, les intérêts de leurs fabriques, de leurs prêtres, de leurs instituteurs ou institutrices religieuses de l'autre, ils rendraient impuissants plusieurs des calculs habiles par lesquels ces minorités, remuantes et mal disposées, toujours représentées par quelques individus dans chaque paroisse, essaient de se créer une autorité et des protections.

L'application radicale des principes de 89 à notre patrie a fait prévaloir un singulier système dans la vie publique : l'individu, absorbé dans l'engrenage d'une immense centralisation, n'a plus rien à faire pour sa propre cité ou pour son village, si ce n'est à voter des budgets. On le tient quitte de tout le reste, moyennant une signature apposée au bas de quelque bordereau...

Il était donc temps que les catholiques devinssent des citoyens. Cet appel à l'association et à la décentralisation devait paraître doublement séditieux au préfet. Il s'empressa de saisir le Ministre de l'Intérieur. Et, dès le 17 septembre, *l'Opinion* eut l'humiliation d'insérer, en tête de ses colonnes, l'arrêté suivant :

Le Préfet du Gard,

« Vu le numéro du journal *l'Opinion du Midi*, du 12 septembre, contenant un article : *Devoir des Catholiques*,

« Attendu que l'ensemble de cet article cherche à faire croire que les matholiques ont besoin de se coaliser pour se procurer une protection qu'ils ne trouvent pas auprès du gouvernement ; que cette allégation, en même temps qu'elle tend à troubler la paix publique, en animant les citoyens les uns contre les autres, constitue une attaque calomnieuse contre le gouvernement ;

« Vu les instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 de ce mois ;

« Vu le décret organique du 17 février 1852, sur la presse,

ARRÊTE :

« Article 1<sup>er</sup> : Un premier avertissement est donné au journal *l'Opinion du Midi* dans la personne de M. Soustelle, gérant du journal, et dans celle de M. l'abbé de Cabrières, signataire de l'article.

« Article 2 : M. le commissaire central est chargé de pourvoir à l'exécution du présent arrêté qui devra être inséré

en tête du plus prochain numéro du journal *l'Opinion du Midi*.

« Nîmes, le 16 septembre 1862.

« Le Préfet du Gard,  
Signé : DULIMBERT. »

L'abbé de Cabrières, et il faut l'en féliciter, n'était cependant pas guéri de sa défiance du gallicanisme et du césarisme. Et, le 25 septembre, le baron Dulimbert écrivait à son Ministre :

« Depuis la publication de son article sur les *Devoirs des Catholiques*, inséré dans le numéro du 12 septembre de *l'Opinion du Midi*, et qui avait motivé un premier avertissement, M. l'abbé de Cabrières avait cessé de collaborer ostensiblement à cette feuille. Il vient de faire sa rentrée dans le numéro d'hier par un article intitulé Pie IX et les Evêques portugais, sur lequel j'ai l'honneur d'appeler l'attention de Votre Excellence parce qu'il contient, à l'adresse du clergé, une invitation à la résistance au gouvernement.

« Bien que le mauvais esprit de cet article soit manifeste, il ne paraît pas cependant assez explicitement indiqué pour qu'il y ait lieu de frapper *l'Opinion* d'un nouvel avertissement ».

Dans les premiers jours de l'année 1863, l'insertion d'une lettre du Père d'Alzon à propos de la prochaine représentation du *Fils de Giboyer*, bas pamphlet d'Emile Augier contre les adversaires de l'Empire, fut le prétexte d'un second avertissement. Giboyer était sacré, tout comme la centralisation et les articles organiques. L'abbé de Cabrières, se voyant interdire la politique et la littérature, crut trouver un refuge dans l'histoire. Quoi de plus innocent que le culte des souvenirs ? Le 21 janvier, il célébra l'anniversaire de la mort de Louis XVI par des considérations graves et édifiantes :

« Il y aura, demain, soixante-dix-ans que, à dix heures vingt minutes du matin, sur la place de la Concorde, le Roi Louis XVI mourait décapité. C'est un devoir pour nous de rappeler ce douloureux anniversaire, le plus triste de nos

annales. Le crime, commis alors par 334 conventionnels (1), remplit la France d'une indicible stupeur. Pour la première fois, des taches de sang souillèrent notre honneur national que le sang avait jusque-là sacré dans une gloire sans rivale, et, aujourd'hui encore, après tant d'années, après plusieurs révolutions, nous sommes plus épouvantés peut-être du silence inconcevable de ceux qui laissèrent exécuter la sentence que de la coupable hardiesse de ceux qui osèrent la prononcer. Hélas ! le silence, « cette faute de tous », n'est pas le seul remords que la France entière doive conserver au souvenir de l'attentat du vingt-un janvier. Il s'est trouvé, depuis 1793 jusqu'à 1863, des écrivains français assez malheureux pour ne pas maudire la funeste journée qui rendit la France veuve et les Français orphelins ! A la génération disparue des régicides a succédé la génération des avocats insensés qui n'ont pas craint de plaider, en faveur des bourreaux, les circonstances atténuantes. Effroyable aberration de cet *esprit moderne*, souvent plus excusable lorsqu'il condamne que lorsqu'il absout, plus facile à justifier lorsqu'il blâme les bons, par ignorance du bien, que lorsqu'il approuve les méchants, par complaisance pour le mal !

« La mort de Louis XVI est un crime irrémissible aux yeux de la postérité. La France entière en est responsable devant l'Europe. La France se doit donc à elle-même de publier bien haut, chaque année, qu'elle répudie la redoutable solidarité d'un châtement trop mérité... »

Bien que le gouvernement impérial ne pût, visiblement, avoir aucun intérêt à l'apologie du régicide, les inquiétudes du Préfet se firent jour, cette fois encore. Dans la journée même, il écrivit au Ministre de l'Intérieur :

« Le journal *l'Opinion du Midi*, qui depuis le deuxième avertissement que Votre Excellence m'a autorisé à lui donner au commencement de ce mois, avait suivi dans sa polémique une modération peu ordinaire de sa part, vient d'insérer

---

(1) 387, en réalité. Le chiffre de 334 est, au contraire, celui des votes hostiles à la mort immédiate.



dans son numéro du 21 de ce mois deux articles sur lesquels je dois attirer votre attention.

« Le premier, intitulé *Le vingt-un janvier*, et rédigé par M. l'abbé de Cabrières, secrétaire de Mgr l'Evêque, est souverainement regrettable. Rappeler avec une pareille solennité de tristes souvenirs sur lesquels tout Français aimant son pays devrait désirer jeter le voile de l'oubli, prendre occasion d'un anniversaire funeste pour attaquer et dénigrer des principes qui sont aujourd'hui ceux de la société et la nation françaises, c'est commettre une action méchante et dangereuse.

« Méchante d'abord parce que son auteur ne peut avoir d'autre but que de raviver des passions qu'un prêtre devrait plutôt chercher à apaiser ; dangereuse parce que les appréciations auxquelles il se livre sont de nature, en légitimant des représailles, à engendrer des discussions ardentes et à augmenter la discorde entre des esprits déjà trop divisés ».

Cette fois le Ministre refusa de suivre son subordonné. Mais le préfet coupa les vivres à l'*Opinion du Midi* en lui retirant les annonces légales. En mars, les *Annales* cessèrent leur publication, comme faisant double emploi avec la « feuille religieuse ». C'étaient là de fâcheux sons de cloche.

Le dimanche 12 avril 1863, l'abbé de Cabrières consacrait un feuilleton aux fables du comte Anatole de Ségur, « filles charmantes d'une pensée pure et d'un style correct ». Cette note aimable fut la dernière qu'il eut à donner dans l'*Opinion*. Car ce journal publiait, le 17 avril, un billet laconique, ainsi conçu :

« A Monsieur le propriétaire-gérant de l'*Opinion du Midi* :

« Monsieur,

« Nous venons vous prier d'annoncer dans le plus prochain numéro de votre journal que nous demeurons désormais complètement étrangers à sa rédaction.

« Veuillez agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Louis-Numa Baragnon.

L'Abbé de Cabrières.

A. Grancolas.

M. Soustelle ajoutait, en toute simplicité, que « *l'Opinion du Midi* ayant déjà reçu deux avertissements », il avait « voulu lui en éviter un troisième, et peut-être la suppression du journal ». Il donna de nouvelles explications dans le numéro du 19 avril : « Nous avons accepté volontiers M. Baragnon dont le travail méritait vraiment une rétribution légitime ; cette rétribution nous l'accordions ; quant aux deux autres collaborateurs, ils étaient venus en aide à M. Baragnon, mais aucun droit n'existait qui pût concentrer en eux les obligations à nous seul imposées. Nous ne pouvions pas accepter certaines vues relatives aux prochaines élections ; nous avons été d'ailleurs averti, par plusieurs membres du clergé des difficultés toujours renaissantes dans nos tristes dissensions locales, et profondément regrettables à cause du caractère de deux des collaborateurs. »

Parmi les ecclésiastiques inquiets de l'orientation donnée à *l'Opinion* par le triumvirat qui, six mois, y avait régné ! se trouvaient, semble-t-il, l'abbé Azaïs, au service du lycée, et le spirituel abbé Delacroix, plus tard connu par quelques bons ouvrages. Montalembert écrivait à celui-ci, le 11 octobre 1862 :

« Pour moi, je suis de plus en plus persuadé qu'aucun des dangers extérieurs qui menacent en ce moment l'Église ne saurait être comparé au mal que lui fait l'odieuse école qui vient de s'implanter dans le journal religieux de votre diocèse. Je ne saurais m'étonner de voir M. d'Alzon devenir le principal organe de la contagion parmi vous, et vous ne devez pas non plus en être surpris après ce que je vous ai raconté de sa conduite envers moi. » (1).

Et, le 7 janvier 1863 : « ...Je ne suis pas encore revenu de la tristesse que j'ai éprouvée en apprenant que l'école fanatique et absolutiste s'était intronisée à Nîmes. Les citations fréquentes que fait le *Monde* de *l'Opinion du Midi* montrent bien que cet organe des chefs de la secte a trouvé

(1) Louis Bascoul : *Les Correspondants illustrés de M. le chanoine Delacroix*, Nîmes, Gervais, Bédot, 1899, p. 46.

un écho docile dans le diocèse de Nîmes. Mais il ne faut plus s'étonner de rien en ce genre. » (1).

Ce n'est donc pas seulement à la préfecture de Nîmes que le retour de l'*Opinion* à plus de réserve était ardemment souhaité.

### III

La carrière de l'abbé de Cabrières, en tant que journaliste, avait été courte, mais non sans éclat, ni sans mérite. Il vécut assez longtemps et put s'élever assez haut pour se permettre de sourire de certaines indignations de sa jeunesse. Il s'accusa plus tard, d'avoir fait, lui aussi, le facile et odieux rapprochement : « *Falloux, fallax !* » Evêque de Montpellier, l'élève du Père d'Alzon tint à honneur de s'associer aux fêtes du centenaire de la glorieuse Université qu'il appréciait et dont plusieurs maîtres illustres furent ses amis. Le cercle des Etudiants Catholiques, dont il présidait volontiers les séances de rentrée, portait le nom de Montalembert. Il était même revenu de ses préjugés sur le roman chrétien, si l'on s'en rapporte à la bienveillance avec laquelle il patronna les œuvres où l'imagination respectueuse d'un délicat écrivain, peintre et analyste, a fait revivre les temps évangéliques. Par tradition de race et par caractère, il aimait tous les genres de grandeur ; il appréciait toutes les générosités. Il avait été, dans sa jeunesse, l'espoir d'une école. Au cours de son demi-siècle d'épiscopat, il se montra l'homme d'une province, d'une foi, d'un peuple.

Je le revois, peu de semaines avant sa mort, descendant de voiture devant la vieille église St-Charles, l'église des *bourgadiers*. Le Cardinal venait de saluer, à Montpellier, le chef de l'Etat. Le Nimois venait s'associer à la fête d'un cercle royaliste, le plus ancien de la ville. Dans les plis éclatants de sa pourpre romaine, où se scellaient des lèvres ardentes,

---

(1), Basconi, *op. cit.*, p. 49.

flottaient près de cent ans d'histoire. Il salua le drapeau blanc, qui, jadis, avait résumé ses espérances. Il était si frêle, si menu, qu'on l'aurait cru prêt à s'envoler. Ce n'était qu'une ombre, ou plutôt qu'un sourire. Ce voyage était un dernier pèlerinage aux reliques de son passé. Il n'avait rien à reprocher à la vie. Il la quitterait respecté, parce qu'il n'avait rien renié, aimé, parce qu'il avait beaucoup accepté.

Bernard LATZARUS.

---

# DEUX COMPÈRES

Conclusion d'un pacte d'amitié  
entre la royauté et la papauté au VIII<sup>e</sup> siècle

par

M. le Chanoine BOUISSON

membre résidant

---

Domptés et annexés, contre leur gré, à l'empire romain, les Barbares entrevoient avec satisfaction leur accession prochaine à la grande famille de l'Eglise universelle. Ils ont pressenti l'établissement futur de l'empire spirituel des âmes au centre même et dans les limites de l'ancien domaine des Césars. Devançant les vœux des autres nationalités barbares, le royaume des Francs est prêt à entrer dans la voie qui s'ouvre vers une organisation plus parfaite du monde nouveau. La dynastie carolingienne est, en effet, sur le point de grouper en un corps de nation la totalité des tribus franques. Ce premier point acquis lui assurera, durant plusieurs siècles, une incontestable prépondérance. L'Angleterre, bien que moins avancée que la France, est cependant ouverte à la civilisation chrétienne. La Germanie a partiellement adhéré à la foi de saint Boniface, à qui la Frise rebelle a fait subir le martyre. La Saxe, comme la Frise, demeure obstinément fermée à l'Évangile. La Hesse et la Thuringe subissent encore à cette heure une crise d'indécision. L'Italie elle-même persiste dans une attitude incohérente qui entretient, entre ses diverses parties, des divisions ruineuses. Les Lombards visent à s'emparer de Rome. D'autres peuplades harcèlent la campagne romaine de leur in-

cessant brigandage. Les factions divisent Rome. Le pape est inquiet dans la Ville.

Une puissance autrefois amie lui dénie actuellement toute protection. L'empire d'Orient s'est détourné de la papauté. Constantinople se désintéresse de Rome, origine et fondement de sa puissance. Elle se refuse à en reconnaître l'indépendance et elle néglige obstinément de la protéger et de la défendre.

Depuis que, sur la colline vaticane, au-dessus de la catacombe de saint Pierre, Constantin a bâti une basilique en l'honneur du prince des Apôtres, Rome, autrefois le centre, et, comme on disait alors, l'ombilic de la vie de l'empire, ce qui faisait d'elle seule presque tout l'empire, Rome, découronnée de son ancien titre de capitale du monde, est tombée à être, humainement parlant, à peu près rien, *prope nihil*. Mais, grâce à sa destination providentielle, une gloire nouvelle commence à luire sur elle, depuis que le prestige de la papauté et la splendeur de l'église du Christ s'y sont établis. Les dons, apportés de tous les pays chrétiens, l'ont renouvelée en rendant possible le luxe des constructions religieuses. Aussi, le philosophe Prétéstat, l'un des tenants les plus obstinés du paganisme, et qui s'enorgueillissait des titres de *princeps religiosorum* et de *sacrorum omnium præsul*, disait-il un jour au pape Damase : « Nommez-moi évêque de Rome, et je me fais tout de suite chrétien ».

Rome transformée en capitale de la chrétienté justifiait ces vers de Prudence : « Trois, quatre et sept fois heureux, celui qui habite la grande ville ! » Au gré des admirateurs de l'ancien état de choses, Rome était délaissée et vaincue. Aux yeux des plus clairvoyants, que n'obscurcissent plus les vieux préjugés, Rome était victorieuse et pourvue d'un riche avenir. « Les lumières du Sénat, disait Prudence, ces grands personnages qui se réjouissaient autrefois d'être flamines ou lupérques, baisent maintenant le seuil du temple des apôtres et des martyrs. Le pontife, qui portait jadis les bandelettes sacrées, est marqué au front du signe de la

croix, et, devant l'autel de saint Laurent, s'agenouille Claudia la vestale. » Quant au menu peuple, que Prudence désigne ainsi : « ceux qui habitent les étages élevés des mai-maisons, et qui se promènent à pied dans les rues de Rome », il aurait eu de bonnes raisons, certes de ne point aimer la Rome d'autrefois, qui l'avait si rudement traité pendant deux siècles. Mais il se tenait unanimement pour satisfait désormais. Il admirait sans réserve l'antique grandeur romaine, comme l'un des plus grands desseins de Dieu sur l'humanité ; et l'universalité du règne du Christ, comme la suite naturelle et l'apogée de la puissance universelle promise à Rome par les destins et réalisée par la Providence.

C'était une aventure déplorable, néanmoins, que le dédain manifesté à l'égard de Rome par ceux précisément qui auraient dû en apprécier davantage l'ancienne gloire et la favoriser de leur résidence protectrice et de leurs soins attentifs.

Dioclétien et ses associés à l'empire avaient quitté la Ville éternelle pour habiter successivement Nicomédie, Milan et Trèves. Constantin avait consommé le divorce entre l'empire et sa capitale naturelle, en bâtissant, sur les rives du Bosphore, une ville rivale, finalement préférée. Le fait que Constantin était chrétien avait pu faire supposer qu'il s'effaçait devant saint Pierre et qu'il fuyait le partage du prestige et de l'autorité avec l'évêque de Rome. Ce qu'il restait de païens, imbus de l'orgueil romain, se sentait humilié par cette retraite sans fierté. Les intérêts même du peuple s'en trouvaient lésés ou du moins menacés. La présence de la curie impériale avait été une cause de prospérité et une occasion de fêtes incessantes dont tous avaient tiré profit. Pour que la plèbe vint, chaque matin, saluer le prince devant son palais, qu'elle se trouvât au cirque ou à l'amphithéâtre, afin d'acclamer son entrée, il fallait la nourrir et l'amuser, non seulement pendant les cent soixante-quinze jours que duraient annuellement les jeux publics, mais durant tout le reste du temps. A cet effet, l'on pressait les provinces d'Espagne et d'Afrique d'envoyer en abondance le tribut du

blé, de l'huile et de la viande de porc qu'il était d'usage de distribuer gratuitement ou de livrer à des prix modérés. Le peuple s'était accoutumé peu à peu à vivre dans l'oïveté. Travailler pour vivre ne lui était plus possible. Il faudrait en venir cependant à cette extrémité déplaisante, du moment que le Palatin n'abritait plus l'empereur et que les édiles se déclaraient impuissants à continuer des largesses devenues désormais sans objet.

Du haut des galeries du Latran, le Pape, angoissé par l'urgence de ces problèmes, scrute, d'un regard interrogateur, le domaine déjà bien vaste dont l'héritage lui fut confié : la Ville et le monde. Le premier mouvement de son cœur le porte à regarder vers le Nord-Ouest, où s'étend la Gaule transalpine, en voie de devenir la terre des Francs. Ce pays de ses préférences a retrouvé une unité non point passagère, comme sous Clovis et sous Clotaire, mais désormais définitive. La conversion des peuplades franques, au lendemain de Tolbiac, fut certes un fait mémorable, mais qui ne produisit point tous les résultats qu'on en pouvait attendre. Saint Rémi, romain et classique, n'avait pas su comprendre et par suite n'avait pu asservir à l'Eglise l'âme barbare. Aussi, l'entente n'avait-elle jamais été complète entre les évêques et les rois mérovingiens ; ni entre les évêques eux-mêmes, ceux-ci étant d'origine et de culture diverses.

Si Rémigius et ses premiers auxiliaires dans l'apostolat des Gaules étaient issus eux-mêmes et tous du milieu barbare, ils auraient concentré efficacement leurs communs efforts vers la seule prédication de l'Évangile. Or, ils n'étaient que trop portés à faire une part dans leur action à la propagande de l'esprit romain, impérial et centralisateur, toutes qualités bien près de devenir impopulaires.

Rome, autrefois persécutrice des chrétiens, était devenue leur protectrice depuis le IV<sup>e</sup> siècle. Le successeur de Pierre y avait désormais son siège. Il y jouait un rôle prépondérant dont l'importance s'était accrue par suite du transfert de l'empire à Constantinople. L'exode des Césars permettait le règne spirituel du pape. Il lui laissait en outre le champ libre pour ériger en royaumes les pays qui adhéraient à l'Eglise.



La carence des empereurs d'Occident avait provoqué la création en série, pour ainsi dire, de rois, élus de Dieu comme l'était le pape lui-même.

Or, toutes choses en ce monde ont leurs revers. Les rois carolingiens, plus encore que ceux de la première dynastie franque, conscients de leur élection divine et de leur sacre, seront portés à se considérer comme rois de leur église même. Les biens des évêchés et des monastères ne font-ils point partie de leur domaine ? La dignité royale ne constitue-t-elle pas le degré supérieur, dans l'Etat, de la hiérarchie tant cléricale que civile ? Ainsi, l'autorité suprême du Pape est exposée à être volontairement ignorée. Celle des évêques, analogue à celle des comtes, s'exerce au nom du roi. C'est le roi qui convoque et préside les conseils nationaux. Dans les canons qu'édicèrent ces assemblées, les règlements ecclésiastiques et les lois politiques se trouvent mêlées et confondues. Préludant aux capitulaires de Charlemagne, les rois fournissent au clergé des directives sur tous les points de la vie ecclésiastique et sur tous les modes d'exercice de ses fonctions.

Le pape Paul I<sup>er</sup> a été élu comme successeur de son frère Etienne II, en 757. Ame méditative et tendre, volontiers suppliante et craintive à l'excès, il se plait ainsi à faire en pensée le tour de la catholicité, pour en sonder les desseins et en supputer les ressources en dévouement ou en puissance. Loin de lui le désir vulgaire d'accroître les revenus du siège apostolique ! Paul ne demande aux rois et à leurs peuples qu'une somme plus grande d'affection et de sympathie. Comme Augustin, il aime à être aimé, afin d'aimer à son tour.

Par l'effet d'une attirance irrésistible, sa pensée est allée d'abord vers la nation franque et son roi Pépin. Il la ramène bientôt, suivant la loi des contrastes avers le Byzantin, chef nominal de cette fiction légale qu'est alors l'empire, dans toute l'étendue de son domaine occidental du moins. Le pape conserve à l'égard de l'empereur les formes de la soumission. Il continue à l'appeler seigneur et maître, mais c'est moins pour la ville de Rome, qui est à saint Pierre,

que pour les provinces que les Barbares n'ont point encore occupées et que Constantin V détient encore, en Italie. Il correspond avec lui, bien qu'il soit hérétique et iconoclaste. Il persiste à revendiquer, en toute occasion, les droits de l'empire contre les prétentions des Barbares. Toutefois, s'il surveille les entreprises des Lombards, de « ces chiens de Lombards », ainsi qu'on les désigne le plus souvent, et qu'il considère comme les plus audacieux d'entre les envahisseurs de l'Italie, s'il accourt pour protéger de sa personne toute position attaquée par eux, s'il réclame, au nom de l'empereur, toute ville occupée par leur roi Astaulf, c'est en réalité pour lui-même qu'il travaille, désireux de conserver, d'accroître même sa position et d'établir en droit l'indépendance de fait dont il jouit. Les ordres de Byzance, apportés par quelque silencieux, ne l'émeuvent plus guère ni ne le contraignent.

Paul I<sup>er</sup> se souvient de la récente mission du silencieux Jean, que son prédécesseur et frère Etienne II accompagna à Pavie, dans le but irréalisable de réduire les prétentions du roi des Lombards. Il sourit au souvenir du légat impérial, semé par Etienne II sur la route des Alpes et rentrant à Rome désemparé, tandis que Sa Béatitudo franchissait la montagne et allait implorer l'appui de Pépin, roi des Francs. Le silencieux s'en alla rapporter à son maître que l'évêque de Rome voyageait en France au profit de l'empire, alors que le pape ne songeait qu'à l'établissement temporel de la République romaine. Le monument le plus authentique de l'histoire de ce siècle, le *Liber Pontificalis* précise qu'Etienne II ne songeait, en effet, qu'aux intérêts de la sainte Eglise de la République des Romains. Le haut domaine de saint Pierre sur la ville de Rome se trouvait dès lors établi en fait. Il n'y manquait plus grand chose pour qu'il fût universellement reconnu en droit.

L'Apôtre a bien mérité cette reconnaissance officielle de sa prééminence. En adossant son siège au rocher du Capitole, il a sauvé de l'oubli la vieille capitale et l'a vengée des dédains de ses derniers empereurs. En détournant de Rome les hordes d'Attila, Léon a sauvé lui aussi la Ville et l'Italie

entière. Grégoire le Grand a su contenir l'avidité des Lombards. Les papes ont gardé et conservé Rome. Sans eux, quels auraient été les destins d'une ville que les oracles proclamaient éternelle ? Et quel est son avenir, sinon de s'écrouler et de semer ses pierres historiques dans la *malaria* de la campagne fiévreuse qu'est l'*Ager Romanus*.

Le sage Paul se dit, en ce moment : « L'empire est bien loin et les Lombards sont bien près ! »

Ceux-ci, appelés de la Pannonie, où ils séjournèrent, par la trahison de Narsès, dernier empereur fantomatique d'Occident, et de nestoriens devenus ariens, occupèrent Pavie dont ils avaient fait leur capitale, et bon nombre d'autres villes du Nord de la Péninsule. Ils ont menacé Rome, sous le pontificat de Grégoire. Ils ont successivement embrassé et renié la foi catholique, dont ils sont maintenant les adeptes assez inquiétants. A la mort d'Entychius, qui fut le dernier exarque de Ravenne nommé par l'empereur, ils ont envahi l'exarchat, sous les yeux de Grégoire II. Or, si quelqu'un devait hériter de cette province, la dernière possession impériale en Italie, n'était-ce pas saint Pierre, toujours vivant en la personne de son successeur ? Pour se la faire attribuer, Grégoire III avait appelé à son aide Charles, surnommé Martel, fils de Pépin d'Héristal, et devenu, de maire du palais, duc et prince des Français. Par une tactique opposée, Zacharie, successeur de Grégoire et Grec de naissance, s'abstint d'user de violence à l'égard des Lombards, et parvint à se les attacher pour un temps à force d'attentions flatteuses. Il visita le roi Luitprand, à Pavie. Il l'invita à sa table. Luitprand flatté, « mange en toute gaieté de cœur et déclare qu'il n'a jamais fait un si bon dîner ». Il restitue l'exarchat, quitte à le reprendre bientôt. Son successeur Ratchis veut bien laisser au pape Rome et Ravenne, mais il convoite la Pentapole. Astaulf, frère et successeur de Ratchis, réfractaire aux cajoleries, aux caresses, aux bénédictions et à l'éloquence du pape, se demande pourquoi il ne profiterait pas de la carence des empereurs isauriens pour s'étendre et se fortifier dans la plus grande partie de l'Italie. Zacharie a compris :

il faut dresser un peuple contre ce peuple, tirer une épée contre cette épée.

Etienne II, qui a souffert davantage encore des menées occultes d'Alstaut, a reproduit le geste de saint Grégoire III, avec une ampleur décisive. Il a passé les monts, encouragé par les envoyés du roi Franc, accompagné de ses seuls clercs, exposant, — Paul s'en souvient, — « son corps et son âme parmi les frimas et la neige, les eaux débordées, les fleuves puissants et l'atroce aspect des montagnes. » Comment ne s'en souviendrait-il pas ? Il était lui-même du voyage. Il en revit mentalement, avec horreur, les anxiétés, les difficultés et les périls.

L'« apostole » d'aujourd'hui considère que son frère avait formé un merveilleux dessein, bien que d'une exécution chancelante.

Qu'étaient, en effet, alors, ces Francs, originaires, comme les Lombards, de Germanie, mais baptisés hâtivement par Rémi, mal affermis encore dans la foi, en dépit des efforts de saint Boniface ? Qu'étaient ces rois carolingiens, alors sur leurs débuts, mais vraisemblablement marqués pour un grand avenir ? A Charles Martel avaient succédé ses deux fils, Pépin et Carloman. Tout à coup, Carloman, cédant à un désir de vie contemplative, avait abdiqué la couronne et était venu à Rome, prendre « le joug de la cléricature » et s'était cloîtré à vie au monastère du Mont-Cassin, fondé par saint Benoit. Pépin, demeuré seul maître du royaume, en dépit de la royauté fainéante de ce Childéric III qu'il avait lui-même porter sur le pavois, se décida à mettre fin à une situation fautive. Il ne crut pas devoir consommer seul l'acte décisif de se substituer à Childéric. Il se pouvait que quelques tribus franques de Rhénanie ou d'Aquitaine se crussent tenus à la fidélité envers un roi régulièrement élu, alors même que l'assemblée des Francs aurait prononcé à la majorité des voix sa déchéance. Pépin, instruit par saint Boniface, se faisait une haute idée du prestige pontifical. Il fit donc porter à Zacharie la question qui lui torturait l'esprit : « Ne vaut-il pas mieux appeler roi celui qui a la puissance que celui qui ne l'a point ? » Le pape répondit que cela

valait mieux en effet. L'assemblée du Champ de Mars souscrivit à la décision du chef de l'Église. Toute la gloire future de la deuxième dynastie se trouva en germe dans ces mots d'un chroniqueur de l'époque : « Après délibération, et du consentement de tous les Francs, avec l'autorisation du siège apostolique, qui avait été consulté, l'illustre Pépin est porté au trône royal par l'élection de toute la Francia ».

La France naissait de la mort de la Gaule. Le sacre de Pépin par saint Boniface, dans la cathédrale de Soissons, élevait sa race fort au dessus de la dynastie mérovingienne, dont aucun membre n'avait été sacré. Désormais, la race des Carolingiens était unie intimement à l'Église. Restait au Pape régnant de se l'unir d'une manière plus intime et plus étroite, par les services rendus d'abord, puis par l'affection du cœur.

Le pape Paul a été l'heureux témoin des faits par quoi le « pacte d'amour » se trouva amené, puis conclu entre le trône de France et la chaire de Rome. Il se remémore les plaintes et les larmes, la « lamentation lugubre » de son frère, Etienne II, le jour où celui-ci, excédé par les menaces lombardes, suivit la procession de son peuple, pleurant, gémissant, et la tête couverte de cendres, pieds nus lui-même et chargé d'une grande croix qu'il porta depuis le Latran jusqu'à Sainte-Marie-Majeure. Là, il lia sur la croix le traité que le roi Astaulf avait signé et violé, puis dressant la croix, il supplia le Seigneur « d'arracher l'Italie aux morsures des fils d'iniquité ». Il pria ensuite Pépin, en grand secret, de l'envoyer quérir par deux de ses seigneurs. Pépin dépêcha aussitôt deux envoyés qui surent dépister les soupçons du Lombard et annihiler les molles intrigues du silencieux Jean. Sous le couvert d'un voyage simulé à Pavie, auprès d'Astaulf, Etienne II entreprenait le déplacement le plus lointain et le plus chargé d'histoire que la papauté ait jamais accompli. Paul se souvient qu'en cette nuit seraine, don du ciel, les évêques et les clercs, les chevaliers et les patriciens, le silencieux impérial et les envoyés de Pépin virent tout à coup un météore lumineux qui, venant du pays des Francs, s'abattait sur la terre des Lombards.

Chaque fois que Jésus se rendait à Jérusalem, il ne pouvait cacher le bonheur qui transfigurait sa face. Une joie mal contenue paraissait aussi, ce jour-là, sur le visage d'Étienne. — « Est-il vrai, s'écria Astaulf, éclairé tout à coup sur le dessein du pape, que Sa Béatitudo veuille franchir la montagne ? » Les envoyés de Pépin répondent affirmativement et d'un ton si ferme que le Lombard « grince des dents comme un lion ».

Le pape congédia le silencieux et le patriciat. Il partit, avec ses seuls clercs, sous la garde de deux Francs, caution suffisante de sécurité. Avec eux, en effet, chevauchaient, invisibles, les personnages du passé révolu, Justinien, Constantin, Théodore, Auguste, César, et les agents de l'histoire de l'avenir, Charlemagne, Othon, Barberousse, Saint Louis, Jeanne d'Arc, Louis XIV et Napoléon : deux guerriers francs étaient à eux seuls toute l'histoire en marche.

Parti de Pavie, le 14 novembre, Étienne arrivait en France le 1<sup>er</sup> janvier 754. Le même jour, était juré par les deux parties, la France et l'Église, le « pacte d'amour ».

Un enfant de onze ans, le futur Charlemagne, attendait à cheval le représentant du Christ et de saint Pierre, au pied des Alpes, à trois milles de Pontion, où se trouvait la villa royale. A l'approche du cortège, Charles mit pied à terre. Il fléchit le genou avec grâce, et, prenant la bride du cheval pontifical, il marcha quelque temps ainsi, comme un gentil écuyer. Les clercs chantaient le *Veni Creator* et autres hymnes et cantiques. A peine entré dans la villa, le pape fut reçu et introduit dans l'oratoire. Étienne n'accepta point de remettre à plus tard sa demande de secours, qu'il exprima, dans l'appareil des suppliants, à genoux et les cheveux semés de cendres. Pépin, à ce spectacle, sentit passer sur lui le souffle de Dieu. Il releva le Pontife et lui jura « d'accomplir ses volontés ». Le « pacte d'amour », allait avoir aussitôt ses pleins effets. Étienne pouvait se retirer, pour y passer le reste de l'hiver, à l'abbaye de Saint-Denis, fondée par Dagobert pour servir de sépulture aux rois de France, et là se préparer, par la retraite et la prière, au sacre de Pépin. Sans retard, le roi de France

envoyait un de ses guerriers sommer Astaulf de donner satisfaction au Pape. Le Lombard s'y refusa. Pépin porta la question devant l'assemblée des Francs et la guerre fut décidée.

Au mois de juin, le roi, la reine et leurs deux fils, Charles et Carloman se rendirent à Saint-Denis. Dans l'église abbatiale, centre préféré de la religion royale et populaire, le Pape conféra l'onction du sacre à Pépin et à ses deux fils. Il bénit ensuite deux diadèmes qu'il plaça sur le front du roi et de la reine. En même temps, Etienne délia Pépin du serment de fidélité qu'il avait prêté au dernier roi mérovingien, Childéric. Il enjoignit, au nom de Jésus-Christ et de saint Pierre, à tous les seigneurs francs de conserver la dignité royale à Pépin, à ses fils et à leur race. L'élection par les guerriers francs pouvait, à l'avenir, passer pour révocable : l'onction du sacre était une consécration inamissible. Le Pape ajouta à ces marques de la faveur ecclésiastique et divine la collation à Pépin et à ses deux fils du titre de *Patrice*, qui est quelque chose comme Père et protecteur du Pontife romain. Quelques jours après, au château de Kiersy-sur-Oise, Pépin s'engageait à ôter aux Lombards l'exarchat de Ravenne, dont il faisait au pape une donation anticipée, signée de lui et de ses deux fils.

Dès le mois de juillet, Pépin ramena le Pape en Italie, assiégea Astaulf dans Pavie et lui imposa la restitution des domaines usurpés sur l'Eglise. Mais il rentra en France, en même temps qu'Etienne à Rome, trop vite et plus confiant qu'il ne convenait dans les protestations menteuses d'Astaulf.

Une année ne s'était pas écoulée que déjà le Lombard assiégeait Rome. Etienne adressa un appel de détresse au roi de France, à ses fils, aux évêques, aux clercs, aux moines, aux ducs, aux comtes et à tous les guerriers francs. Il fit plus, il écrivit une lettre, — tenant la plume au nom de saint Pierre, — où saint Pierre lui-même adressait à la nation franque une demande solennelle de secours prompt et efficace qui fût un démenti à l'ironique jactance d'As-

taulf, lequel osait crier aux assiégés : « Où est donc le roi des Francs ? »

Pépin, comme si cette parole méprisante fût parvenue à son adresse, fut en effet bientôt là, à la saison où, suivant la parole du Livre, les rois ont coutume d'entrer en guerre. De nouveau, il assiégea Pavie et mit Astaulf en demeure de restituer les possessions de l'Eglise, qu'il avait usurpées. Il repartit, mais il laissa sur place quelques-uns de ses guerriers, choisis parmi les plus intimidants. Aussitôt reparut le silencieux byzantin. A son gré, l'empereur ne trouvait point mauvais que l'évêque de Rome, qu'ils s'obstinaient à regarder comme son sujet, eût demandé au roi des Francs un secours militaire qu'il eût été incapable de lui fournir lui-même. Constantin V ne répugnait point à la tactique qui consistait à employer barbares contre barbares. Il se présente donc, en la personne du silencieux George, pour recueillir les fruits qu'un autre a obtenu au feu des batailles. Au jour marqué par les termes de sa capitulation, Astaulf, plus intimidé par la présence de deux ou trois Francs que par l'air vainqueur qu'affectait le silencieux de Byzance, fut mis en demeure de livrer les clefs et les étendards de vingt-deux villes de l'exarchat ou de la Pentapole. Le silencieux s'était permis d'envoyer à Pépin la promesse écrite « de riches présents, s'il voulait remettre sous la domination impériale Ravenne et les autres villes et châteaux de l'exarchat ». Aucune réponse n'avait été faite encore à ses propositions. Lorsque Astaulf présenta les clefs, George tendait déjà la main. Mais les Francs le devancèrent, reçurent les clefs et les remirent au pape Etienne. Peu après, la réponse de Pépin fut remise au silencieux. Elle portait la déclaration suivante : « Qu'en quelque façon que ce fût et pour aucune raison au monde, il ne soustrairait ces cités à la puissance de Pierre, ni à l'autorité de l'Eglise romaine ou du pontife du Saint-Siège ; qu'il avait combattu non pour plaire à un homme, mais par amour du bienheureux Pierre et pour la rémission de ses péchés ; tous les trésors de la terre ne le décideraient pas à enlever à l'apôtre ce qu'il lui avait offert... »



Le silencieux n'en voulut point entendre davantage. Il s'en retourna à Constantinople et rendit compte de l'insuccès de sa mission. L'empereur dut constater avec stupeur combien les événements avaient marché depuis le transfert de la capitale de l'empire. Pépin agissait et parlait comme s'il n'y eût plus d'empire. Il *rendait* les villes usurpées par le Lombard non à celui qui se regardait encore comme le *dominus*, mais à saint Pierre qui passait ainsi pour en avoir possédé déjà ou reçu antérieurement le domaine souverain. Il les *rendait* non à la *res publica Romanorum*, dont l'empereur eût pu se croire encore le représentant-né, mais à *la sainte Eglise de Dieu de la république des Romains*. Par ce protocole, et à dater de ce jour, Rome est soustraite à l'empire : elle devient la cité du bienheureux Pierre, et ses habitants constituent le peuple « de l'Eglise de la république des Romains ».

Ce qui n'était vrai littéralement que des vingt-deux cités dont les Francs de Pépin avaient livré les clefs au pape Etienne le deviendra à bref délai pour Rome même, par l'effet de l'accoutumance, par le renoncement découragé de Byzance et grâce à la ténacité persévérante des papes.

Le pacte d'amour conclu entre le pape et le roi des Francs l'emportait sur le droit public et sur la justice ancienne, désormais périmée. Etienne s'en rend parfaitement compte. Il vit sa dernière année dans le plus parfait bonheur : « Quel changement ! disait-il : le soir, c'étaient les larmes ; au matin, c'est la joie ».

Paul, son frère et son successeur, hérite de cette satisfaction d'un cœur comblé et reconnaissant. Il force en quelque sorte et s'attache, par son affection sans mesure, l'amitié la plus chaude du roi des Francs.

Une intimité de pensées et de sentiments se crée et grandit entre les représentants des deux puissances, mais cette cordialité n'est point politique : elle s'établit entre eux d'homme à homme, dans le fond des âmes.

De la part du pape Paul, ce sont des lettres fréquentes qui, passant les Alpes, disent à Pépin les souvenirs les plus chaleureux de Sa Béatitudo. Les Francs y sont qualifiés « très

doux, très aimés, très chers ; une nation sainte, un sacerdoce royal, un peuple d'acquisition, béni par le Seigneur Dieu d'Israël ». Leur royaume « vibre et brille » devant la face de Dieu. Le roi Pépin est reconnu partout comme le principal roi, le roi des rois, *præcipuus rex*. Il est un nouveau Moïse. Si Moïse libéra le peuple hébreu de la servitude, Pépin a délivré l'église romaine de toute oppression.

Du côté de Pépin, ce sont des attentions charmantes. Il a fait exécuter une table d'autel et il l'envoie à Rome. Ses *Missi* la présentent au pape Paul d'abord, ensuite à saint Pierre lui-même et la déposent en *ex-voto* devant la confession du « portier des cieux ». Paul agréé le présent, organise une procession et accompagne l'autel, au chant des hymnes, des litanies et des cantiques jusqu'à la place où il doit demeurer. Il le sanctifie aussitôt par l'onction du Saint-Chrême, puis « il célèbre dessus le saint sacrifice de la messe, pour l'éternelle rémunération de l'âme royale ». Il défend, sous peine d'anathème, qu'il soit jamais enlevé au prince des apôtres. Il décrète que le Souverain Pontife seul aura à perpétuité le privilège d'y célébrer la messe. Il écrit à Pépin, pour lui donner l'assurance que son autel restera là, « brillant de beauté, jusqu'à la fin des temps, et que le donateur recevra sa récompense dans les royaumes célestes ».

A ce cadeau vint bientôt s'ajouter l'envoi du linge où la fille nouvellement née à Pépin, Gisèle, avait été enveloppée au sortir du baptistère. C'était un don extrêmement précieux par sa signification intentionnelle, car cet envoi voulait dire que le pape Paul était prié d'accepter le parrainage de la petite princesse. Paul ne s'y trompa point. Sa joie fut extrême. Il aurait donc, comme saint Pierre lui-même, une fille à lui. Il aurait le roi Pépin pour compère et la reine Bertrade pour commère. Son premier mouvement fut de convoquer le peuple et de porter en grande pompe ce précieux cadeau jusqu'à Saint-Pierre, et d'en recouvrir le tombeau de sainte Pétronille, fille du premier pape, comme d'une nappe sur laquelle il célébra une messe solennelle. Aussitôt après, il remit aux envoyés de Pépin une lettre de remerciement, débordante de joie. Il sera donc « le père spirituel de l'enfant

dont le roi et la reine sont les parents charnels ». Il revendique le parrainage des enfants à naître dans la famille royale. Il lui semble faire désormais partie lui-même de cette famille. Compère du roi, il lui écrira souvent. Il prie qu'on lui écrive. Il est si heureux de recevoir des lettres, qui sont d'ailleurs si cordiales qu'il les qualifie à bon droit, dans son latin, de « nectarées et de florigères ».

Au moment où Pépin est engagé au plus fort de la guerre d'Aquitaine, Paul lui exprime le très grand désir d'avoir des nouvelles, mais la gravité des événements empêche le roi de lui répondre. Le Pape se lamente : « Mon âme est violemment consternée ». Il finit heureusement par apprendre que tout va bien, mais c'est par une voie indirecte. Il adresse alors ses félicitations à Pépin, suppliant « sa sublime excellence de daigner lui faire la joie de l'assurer de sa bonne santé, et de lui dire comment vont sa commère et les enfants ». Sa joie éclate lorsque enfin le roi lui a écrit, et demande à son tour comment se portent la sainte Eglise et le pape et le peuple à lui confié.

Ainsi vécut Paul I<sup>er</sup>, affectueux, caressant, enlaçant le roi franc, son compère, dans les mailles d'une douce intimité dont le profit avait été déjà et devait être davantage, à l'avenir, précieux pour l'Eglise. Le pape avait certes été heureusement inspiré, en se précautionnant de la meilleure manière qui fût contre toutes les calamités possibles.

La mort le surprit, en effet, en l'année 768. Au temps des fortes chaleurs, Paul I<sup>er</sup> entra dans l'église Saint-Paul pour chercher l'ombre et la fraîcheur. Le brusque passage d'une température caniculaire à un milieu froid et peut-être humide entraîna la mort subite du pape, compère de Pépin, roi des Francs.

Les Romains connaissaient de longue date les moyens de se prémunir contre les excès de chaleur estivale. Ils gardaient de leurs ancêtres de la grande époque classique, des pratiques assez bien appropriées. Nous ne songeons pas seulement à rappeler l'usage des retraites nombreuses, au fond de bosquets qu'ils voulaient « opaques » et qui étaient un accessoire ordinaire des palais somptueux du Palatin ou du

Janicule, des villas confortables de Tivoli, d'Anzio ou de Baïes, et des riches résidences cisalpines et transalpines. L'Afrique proconsulaire possédait aussi ses fraîches retraites un peu partout et spécialement à Bulla Regia. Nous soupçonnons toutefois que ces jardins d'été, très propres à intercepter les rayons solaires, arrêtaient aussi, par contre-coup, les brises marines et les vents salubres des montagnes. L'empereur Auguste, durant son séjour à Nemausus, avait proclamé divin le vent du Nord, issu des Cévennes et apportant un souffle pur et frais jusqu'à la garrigue dont la colonie se trouve agrémentée. Il avait même ordonné l'érection d'un autel dédié aux vents propices : *ventis faustis*.

Pour obvier aux inconvénients des jardins d'été, la construction des cryptoportiques parut bientôt un raffinement nécessaire à la mollesse des épicuriens raffinés dont le nombre allait croissant. Ce genre de caves souterraines se multiplia rapidement et se propagea partout. Pline le jeune en creusa un remarquable spécimen dans sa villa de *Laurentinum*. Les Césars en eurent plusieurs sur le Palatin. Un riche Pompéien avait annexé à sa demeure un cryptoportique dont il est désormais possible de reconstituer l'architecture et l'ornementation, des fouilles récentes nous en ayant révélé l'agencement. L'édifice était absolument souterrain. Il comprenait un *atrium*, au milieu duquel un jet d'eau s'élevait en gerbe fine jusqu'à la voûte et retombait, avec un doux murmure dans une vasque de marbre. Un portique bordait les quatre côtés de l'*atrium* et permettait de varier l'emplacement des lits de repos et des sièges destinés à la conversation. Grâce à ces colonnades, la promenade même était rendue possible. Les parois du fond étaient décorées de peintures dont les restes nous révèlent le caractère classique. Les principaux épisodes de l'*Ethiopide* et de l'*Illiade* inspiraient le maître, pour qui il n'était pas de délassement comparable à la déclamation des rhapsodies dont le thème pictural lui rappelait délicieusement les vers héroïques.

Le plus curieux des cryptoportiques connus se présente sous l'aspect d'une basilique souterraine récemment mise au jour auprès de la Porte Majeure, *Prima Porta*. Cet édifice

paraît être l'œuvre collective d'une secte non point stoïcienne ou épicurienne, platonicienne ou isiaque, mais à la fois pythagoricienne et orphique. Cette basilique était exigüe, suffisante néanmoins à contenir le nombre restreint des initiés qui s'y assemblaient. Elle était complètement enterrée au-dessous même du sol de la Rome d'Auguste et éclairée par un *lucernaire* qui la coiffait à la manière d'un *implavium* et laissait descendre parcimonieusement dans ses profondeurs quelques traits de lumière atténuée. Par là, elle s'appariait aux « antres de Pythagore » et autres cavernes à l'usage des anciens troglodytes. Les peintures sous lesquelles toute la maçonnerie disparaît décèlent, chez les adeptes mystiques qui avaient là leurs habitudes, le double culte des fables homériques et des dogmes pythagoriciens. Ce cryptoportique si représentatif se date, pour plusieurs raisons, de l'empire de Claude.

Pendant les trois siècles qui suivirent et qui constituent l'ère des persécutions, les Catacombes furent l'abri temporaire où les chrétiens dissimulèrent leur culte et ensevelirent leurs morts. Ces hypogées furent principalement des cimetières. Ils renfermèrent aussi, par places, les premières églises, appelées confessions ou cryptes. Lors de la paix de l'Église, inaugurée par l'édit de Milan, plusieurs de ces chapelles furent conservées au culte. L'usage s'établit postérieurement de construire les sanctuaires nouveaux au-dessus des confessions particulièrement vénérées, à un niveau par conséquent plus ou moins inférieur.

Le pape aimé du roi Pépin fut surpris par le passage subit de la canicule extérieure à l'humidité de l'église Saint-Paul, où il avait cherché un abri momentané. Une congestion le foudroya au pied de l'autel de son patron.

Le pieux pontife était entré dans cette église avec l'intention louable d'y passer dans le recueillement un temps plus ou moins long qu'il aurait ainsi soustrait à l'hostilité de la saison brûlante. Que de gens, dans la suite des siècles, ont imité, avec la même intention pieuse, le geste familier du dévot pontife ! Il en fut, certes, qui se classèrent parmi les imitateurs maladroits.

Tel Hector Berlioz qui, vers le milieu du siècle dernier, mit singulièrement à profit la tradition romaine. Sa mentalité générale et particulièrement religieuse ne comportait ni le respect des convenances ni la délicatesse de la conduite qui paraissent s'imposer en pareil cas. L'auteur de la *Damnation de Faust* et d'autres opéras remarquables affectait le plus grand mépris pour tout ce qui était romain. Rome, disait-il, « le dégoûtait ». Son antiquité n'était, à son esme, que vieilleries et décrépitude. La Villa Médicis lui paraissait une caserne. Quant aux basiliques chrétiennes, il ne les a jamais comprises. A peine les a-t-il regardées. Ce musicien n'avait qu'un profond dédain pour tout ce qui est plastique. Il a tout-à-coup découvert Saint-Pierre, mais il n'a vu dans cette œuvre géniale qu'un asile possible pour se protéger contre les ardeurs de l'été romain. Les heures brûlantes de la journée sont précisément les instants où la basilique est solitaire. Berlioz y entre sans façon. « Commodément installé dans un confessionnal, raconte M. Camille Bellaigue, il y déclame, il y rugit le *Corsaire* de Byron, il y évoque la Guiccioli, qu'il a rencontrée l'autre soir chez Horace Vernet : « Femme admirable !... Il fut compris ! Il fut aimé ! aimé ! poète ! libre ! riche ! Il a été tout cela... Et le confessionnal retentissait d'un grincement de dents à faire frémir les damnés ».

Mais revenons à la mort soudaine du pape aimé du roi des Francs. Il est remarquable que Pépin mourut quelques jours à peine après Paul I<sup>er</sup>.

Ce qui ne finit point avec la vie des nobles compères, ce fut la cordiale entente établie désormais entre le Saint-Siège et la race des rois carolingiens.

Charlemagne héritera des dispositions bienveillantes de son père et tiendra fidèlement cette « promesse d'amour » que le Sicilien Etienne IV osera lui rappeler en lui notifiant son élection au pontificat, en remplacement de Paul I<sup>er</sup>.

# PERSONNEL DE L'ACADÉMIE

---

## TABLEAU NOMINATIF DES MEMBRES DE L'ACADEMIE

---

*Président d'Honneur* : Préfet du Gard (Disposition statutaire).

### BUREAU DE 1926

*Président* : M. de Vallavieille, avocat, ancien bâtonnier.

*Vice-président* : M. Eloy Vincent, I. 45. Directeur de l'École des Beaux Arts.

*Secrétaire perpétuel* : M. Margier, Conseiller à la Cour.

*Secrétaire adjoint* : M. Lacombe, avocat.

*Trésorier* : M. Bret.

*Bibliothécaire archiviste* : M. P.-H. Bigot, I. 45.

---

### BUREAU DE 1927

*Président* : M. Eloy Vincent, I. 45, Directeur de l'École des Beaux Arts.

*Vice-Président* : M. Portal ancien conseiller de préfecture.

*Secrétaire perpétuel* : M. Lacombe, avocat.

*Secrétaire adjoint* : M. Méric.

*Trésorier* : M. Bret.

*Bibliothécaire archiviste* : M. P.-H. Bigot, I. 45.

---

# PERSONNEL DE L'ACADEMIE DE NIMES

au 15 Juillet 1930

## Classe des Membres résidants

comprenant 36 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait dans la ville de Nimes

N <sup>os</sup> d'ordre	DATES	NOMS DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS
	des nominations.		immédiats.
		Meessieurs,	MM.
1	29 février 1896. . .	Pierre Delamare, docteur en médecine,	E. Falgairolles.
2	13 mars 1897. . . .	Gérard Lavergne, ingénieur, *	A. Bigot.
3	9 mars 1907. . . .	Max Raphael, * I. 43, architecte.	Alexandre Ducros.
4	20 mars 1909. . . .	Jean Bosc, * I. 43, avocat, député du Gard.	F. Daudet.
5	6 mai 1911. . . .	Elie Peyron, avocat,	A. Donnedieu de Vabres.
6	18 novembre 1911.	Salomon Kalin, * I. 43, rabbin de Nimes et de Montpellier.	G. Fabre.
7	4 mars 1913. . . .	Maurice Reynaud, docteur en médecine,	Chanoine Delfour.
8	2 février 1914. . .	Gustave Coste, *, ancien président de la Société d'Agriculture.	Fernand Bruneton.
9	13 octobre 1917. . .	Eloy Vincent, I. 43, direct. de l'Ecole des Beaux Arts.	Chanoine Bouisson.
10	11 février 1918. . .	Ferdinand Portal, I. 43, ancien conseiller de préfecture.	G. Maurin.
11	—	Fortuné Mazel, docteur en médecine.	E. Mazel.
12	13 janvier 1919. . .	Charles Terrin, *, professeur au Lycée.	Guérin.
13	13 juin 1919. . . .	Henri Banquier, *, publiciste.	Robin.
14	—	Albert Delon, docteur en médecine.	Mazauric.
15	1 décembre 1919. .	Espérandieu, commandant, O. *, conservateur du musée archéologique.	Barral.
16	17 décembre 1919. .	Pierre Costier, bâtonnier de l'ordre des Avocats.	Sorb. de Pougadore <sup>se</sup> .
17	—	Romieu, ingénieur, *.	Gonvergne.
18	12 juillet 1920. . .	de Loye, conservateur de la Bibliothèque.	Riboulet.
19	7 juillet 1922. . .	Emmanuel Lacombe, avocat.	de Villeperdrix.
20	—	Bigot Paul-Henri, profess. en retr. I. 43.	Fabre.
21	14 mars 1924. . . .	Chanoine Joseph Lepage,	Bascoul.



N <sup>os</sup> d'ordre	DATES des nominations.	NOMS DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS immédiats.
		Messieurs,	MM.
22	12 mars 1925. . . .	Méric.	Reinaud.
23	—	Général de Bourgon.	Dr Puech.
24	14 mai 1926. . . .	Lazarus, professeur au Lycée.	D'Entraigues.
25	15 octobre 1926. . .	Chanoine Bouisson.	Chanoine Brunel.
26	—	Fabre, avocat.	P. Coulon.
27	18 mars 1927. . . .	Cabanès, I. $\text{\textcircled{E}}$ , ancien dir. du Muséum.	Gimon.
28	—	Chanoine Chabot.	Chanoine A. Durand.
29	—	M. le pasteur Fayot.	M. le pasteur Trial.
30	27 janvier 1928. . .	M. le Marquis de Valfons.	M. de Vallavieille.
31	1 juin 1928. . . .	Commandant Gendronneau, $\text{\textcircled{E}}$ .	Roux.
32	14 décembre 1928. .	M. Bonnet, avoué à la Cour.	Chobaud
33	15 octobre 1929. . .	Chanoine Antérieu.	Ch. Bonnefoi.
34	14 mars 1930. . . .	Bouzanquet, prés. du Syndicat d'Initiative	Giran.
35	2 mai 1930. . . .	Commandant Igolen, $\text{\textcircled{E}}$ .	Bret.
36	16 mai 1930. . . .	Aillaud.	Greif

### Classe des Membres non résidants

comprenant 21 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville de Nîmes

1	17 janvier 1891. . .	Albert Marignan, Puech du Teil, Nîmes.	Comte de Pontmartin.
2	1 juin 1901. . . .	Odile Pannet, $\text{\textcircled{E}}$ , O. M. A., docteur en droit, 12, rue Mistral, Alès.	J. Rocafort.
3	2 décembre 1905. .	Paul Faucher, rue Pelleport, 90 (20 <sup>e</sup> ) Paris.	Abbé Albran.
4	30 décembre 1905. .	Numa Julian, I. $\text{\textcircled{E}}$ , Dr en médecine, à Beaucaire.	Hugues.
5	juillet 1906. . . .	Ernest Dessaux, I. $\text{\textcircled{E}}$ , prov. du Lycée, Avignon.	Simon Lhermite.
6	22 décembre 1909. .	Phœbus Jouve, juge de paix, à Beaucaire, (Gard).	Lombard Dumas.
7	31 décembre 1910. .	Jules Poinso, $\text{\textcircled{E}}$ , professeur au Lycée de Marseille, 48, rue Barbaroux.	Bruguier-Roure.
8	7 février 1916. . .	Alcide Blavet, avoué à Alès, <i>juge à Florac</i>	Abbé Bascoul.
9	8 mai 1916. . . .	François de Ramel, député du Gard.	Lugol.
10	9 juillet 1917. . . .	De Cabissole, président du Tribunal civil honoraire, 14, rue de la République, Montpellier.	H. de Pontmartin.
11	17 décembre 1919. .	Maitrot de Varenne, $\text{\textcircled{E}}$ , ancien préfet à Rougemauve.	d'Albiousse.
12	15 décembre 1922. .	Rouché, directeur de l'Académie nationale de Musique, 1, rue d'Offémont, Paris.	Maxime Pagès.
13	—	Gay Emmanuel, avocat-avoué au Vigan.	Edm. Falgairolle.
14	—	Pons Michel, homme de lettres, à Bouillargues.	Bigot.
15	24 mai 1929. . . .	M. l'abbé Bruyère, aumônier du Lycée d'Alès.	Chanoine Antérieu.

20 Avril 1928 M. Chobaut archiviste, 5 - Vaudner - Palais des Papes  
Avignon.

## Membres Honoraires

## Membres

- 2 décembre 1893. Frédéric Paulhan, homme de lettres, à Paris.  
 19 novembre 1898. E.-A. Martel, à Paris, rue Ménars.  
 18 novembre 1899. Gaston Griolet, C. ✽, vice-président de la Compagnie du Nord, à Paris, 97, avenue Henri-Martin.  
 28 juillet 1900. . . . Camille Jullian, O. ✽, de l'Académie Française, professeur au Collège de France, à Paris, rue Guynemer.  
~~1 décembre 1900. Jacques Rocafort, I. ✽, docteur ès-lettres, professeur au Lycée Saint-Louis, à Paris, rue Clovis.~~  
~~18 novembre 1905. Ed. Boudurand, I. ✽, archiviste du département du Gard, Nîmes.~~  
 9 février 1907. . . . E. Benoit Germain, ✽ ✽, à Nîmes.  
~~6 février 1909. Fernand Daudet, avocat, ancien bâtonnier.~~  
 5 novembre 1910. Robert Michel, de l'École française de Rome.  
 11 mars 1911. . . . Abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges, (Cher).  
 10 juillet 1914. . . . Maluski, I. ✽, proviseur au Lycée de Marseille.  
 16 novembre 1914. Chanoine François Durand, à Nîmes. *Montpellier*  
 15 avril 1918. . . . Abbé Chaillan, curé de Septème.  
 3 novembre 1919. Gustave Barral, O. ✽, doyen honoraire de la Faculté de Montpellier.  
 25 novembre 1921. Ducamp, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.  
 25 avril 1922. . . . Edmond Falgoutte, ✽, avocat général à Montpellier.  
~~Madame la vicomtesse de Villeperdrix, Nîmes.~~  
~~Mademoiselle Alice Dumas, Nîmes.~~  
 1 février 1924. . . . Cabanis, Nîmes.  
 11 juillet 1924. . . . Gaston Doumergue, Président de la République.  
 1 avril 1927. . . . Trial, Pasteur.  
 22 Mars 1929 M. Calbié Bernard de l'Académie fr.  
 20 Mars 1931 M. Lafont, M. de Tongoulé par 22 membres de la M.  
 11 Mars 1931 M. Henri Mazel 80 rue des Martyrs Paris  
 Classe des Correspondants

en nombre illimité

## Messieurs

- ~~15 avril 1871. . . . D. Cazalis de Fondouce, I. ✽, ing. civil, château du Roy, par Saint-André-de-Majencoules.~~  
~~31 mai 1896. . . . Henri Mazel, ✽, attaché au ministère de la Marine, à Paris, ex-dir. de la revue l'Ermitage, rue J. Barral, 45, Paris.~~  
 17 décembre 1898. . . . Mme Marthe Boucoiran-Dubos, ✽, à St-Geniès de Malgoirès,  
 13 juin 1903. . . . Albert Roux, I. ✽, félibre, à Sanilhac, (Gard).  
 2 mai 1908. . . . Henry Nègre, compositeur de musique, à Nîmes, quai de la Fontaine.  
 30 mai 1908. . . . Jean Renouard, homme de lettres, à Paris, 47, rue Vaugirard.

## Messieurs

- 11 juillet 1908. . . . Chanoine Henri Grange, docteur en droit canon, curé de  
Coblence, (Rhénanie).
- 17 janvier 1911. . . . ~~Léon Maury, professeur à la Faculté libre d'ethéolo-~~  
~~gie protestante de Montpellier, 22, Cours Gambetta.~~
- 11 mars 1911. . . . Henry Baragnon, à Alès (Gard) rue Mistral.
- 2 décembre 1911. . . . Madame la baronne de Charnisay, femme de lettres,  
Courbessac, (Gard).
- 19 février 1912. . . . Marcel Coulon, ancien Procureur de la République.
- 7 février 1916. . . . Henri Tuffier, Crédit Lyonnais, à Mâcon.  
Albin Palatan, architecte à Nîmes.
- ~~8 mai 1916. . . . Abbé Rédier, chanoine honoraire à Lebahaut, près  
Anduze.~~
- 14 janvier 1917. . . . Léon Coutil, L. ~~43~~, archéologue Les Andelys (Eure).
- 11 février 1918. . . . André Corbier, administrateur des Colonies, à Aubais.
- 19 mars 1918. . . . Paul Baudouin-Salze, archéologue à la Baune, villa  
Eliane, Montpellier.
- 7 janvier 1920. . . . Mme Véron-Mouraille, Jouzac (Charente-Inférieure).
- 26 juin 1921. . . . Pierre Edm.-Hugues ~~6~~, proc. de la Rép. à Saintes.
- 17 novembre 1922. . . . Ferdinand Boyer, professeur de l'Université à Rome,  
Lycée Châteaubriand.  
Abbé Bayol, archéologue à Collias.  
Pasteur Rivals, ~~4, rue Tinian, Alger.~~ *4 rue Targe Goulxelles*  
Madame Martinazzo-Gandin, à Bessèges.  
Albert Hugues, préhistorien, ornithologue, à Saint-  
Geniès-de-Malgoirès.
- 9 février 1923. . . . Georges Bellerive, avocat à Québec.
- 23 février 1923. . . . Auguste Simon, félibre à Vauvert.  
Pierre Georges Roy, archiviste à Québec.
- 2 mai 1923. . . . Roger Jeanjean, naturaliste à St-Hippolyte-du-Fort.
- 1 février 1924. . . . Paul Vézian, félibre à Gallargues.
- 4 décembre 1925. . . . Chabaud, conservateur du Muséum Arlaten. *Bessèges*
- 17 mai 1927. . . . Dubled, capitaine de la Garde Républicaine.  
Poussigue-Meyrel, de la Société des Auteurs et Com-  
positeurs.  
Goubeyre, directeur de la Cigale Uzégeoise, Uzès.  
Abbé Bastide, directeur de la Voix du Midi, Bouil-  
largues.  
Victor Dhers, Receveur des finances en retraite, à  
Nîmes.
- 16 décembre 1927. *M<sup>me</sup>* ~~Mme~~ Vollaize Gandin, 1, rue Danton, Bessèges.  
Gausson, 17, rue Touhain, Paris.
- 13 janvier 1928. . . . Broche, professeur à l'Université, de Gènes.
- 1 juin 1928. . . . Roger Mathieu, avenue de La Bourdonnais, Paris.
- 11 janvier 1929. . . . Smith, Secaucus, (New-Jersey).

*Callen Insa Nourgal - Pontallanais - Château de la  
Reduse - Billon  
(Puy de Dôme)*

*M<sup>me</sup> Marguerite Vollaize Gandin - Bessèges*

*Charles Laurel - Ems (Allemagne)*

*D<sup>r</sup> Afarisi - Senes - Dax (Landes)*